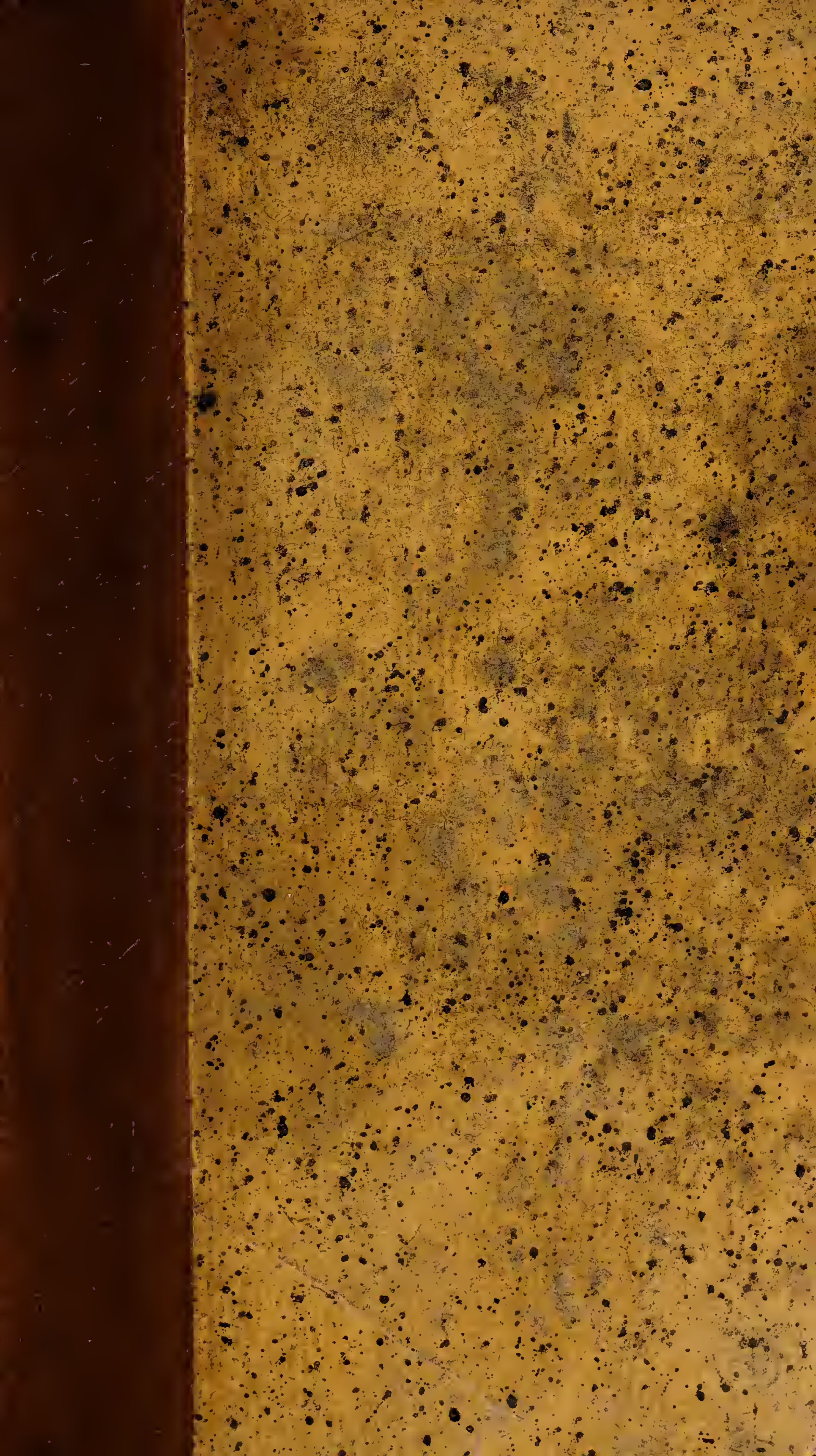


JOURNAL DE MÉDECINE, CHIRURGIE, PHARMACIE, &c.

DÉDIÉ

A MONSIEUR,

Opinionum commenta delet dies, naturæ judicia confirmat.
CIC. De Nat. Deor.

JANVIER 1789.

TOME LXXVIII.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE MONSIEUR.

Se trouve
Chez CROULLEBOIS, libraire, rue des Mathurins, N°. 32.

M. DCC. LXXXIX.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.

AVERTISSEMENT.

Dans l'exposé préliminaire pour l'année 1789, (*a*) j'ai annoncé, qu'à l'ancien Journal de médecine, je joindrois le *Journal de médecine militaire ;* ce qui devoit produire cet avantage, que les médecins et chirurgiens civils auxquels il étoit impossible de se procurer les observations des médecins et chirurgiens militaires, auroient eu la communication de cet intéressant ouvrage.

D'après ce plan, conçu pour l'utilité de mes souscripteurs, j'avois été obligé de changer le format in-12 de l'ancien Journal, et d'adopter le format in-8°. du *Journal de médecine militaire.*

J'espérois que M. *De Horne*, dont le mérite médical est si bien reconnu, éprouveroit une douce satisfaction, en voyant son travail plus répandu, et

(*a*) Cahier de janvier 1789, format *in*-8°.

par conséquent plus utile. Je me flatois de lui procurer ce plaisir; mais le *Journal de médecine militaire* (a)

(a) Avis du Rédacteur de ce Journal (*de médecine militaire*) aux officiers de santé, attachés aux hôpitaux militaires et aux régimens.

Quoique ce Journal ait répondu jusqu'à présent aux vues sages et bienfaisantes du Gouvernement, soit par le choix, soit par l'importance des matières qui y ont été traitées, il n'est pas douteux qu'on en eût tiré un plus grand avantage, si la forme et les limites de cet ouvrage, n'avoient souvent gêné le Rédacteur.

Le conseil de la guerre, ayant reconnu cet inconvénient, a jugé qu'il seroit préférable de substituer à ce Journal, un travail sous la forme de Mémoires, qui, traitant des mêmes objets, mais d'une manière plus étendue, plus approfondie et plus comparative, pût concourir à former un corps de doctrine plus complet, et donner des notions plus exactes sur la médecine et la chirurgie militaires.

En conséquence, par sa décision du 24 de ce mois, il a arrêté qu'on inséreroit, dans ces Mémoires, 1°. les différens sujets

a été supprimé à l'instant même que les frais qu'il occasionnoit au trésor royal alloient avoir un objet d'utilité générale ; à l'instant que, sans léser en rien les intérêts de M. *De Horne*, il seroit parvenu à tous les souscripteurs de l'ancien Journal de médeci-

---

traités dans les séances du conseil de santé; 2°. les observations adressées au Ministre, sur les maladies qui régnent dans les hôpitaux ; 3° les topographies médicales ; 4°. un extrait du nombre des malades, et de la mortalité dans les troupes.

D'après ces vues, on imprimera tous les ans un ou deux volumes de Mémoires, qui seront adressés aux officiers de santé des hôpitaux et des régimens.

Et le présent cahier sera le dernier de ce genre qu'on distribuera.

M. *De Horne* prévient MM. les officiers de santé, qu'il est chargé de la rédaction des Mémoires, comme il l'étoit de celle du Journal, et que tous les Mémoires doivent être adressés au Ministre.

Le présent avis conforme à la décision du conseil de la guerre.

Paris, *ce* 31 *janvier* 1789.

Signé COLOMBIER.

ne, qui cependant n'auroient supporté aucune augmentation d'abonnement.

Je n'en remplirai pas moins, j'en remplirai peut-être mieux le plan que j'avois annoncé. J'extrairai les meilleurs articles qui ont été publiés dans le *Journal de médecine militaire*, et ceux que le département de la guerre fera publier sous la forme de Mémoires.

Le Journal de médecine recevra toujours, avec reconnoissance, le résultat du travail des officiers de santé du département des hôpitaux civils, et en ne s'astreignant point à insérer un numéro dans chaque cahier, tous les articles, que ce département communiquera, pourront avoir un ensemble et un degré de perfection, qu'on n'avoit pu leur donner en en faisant paroître un numéro chaque mois.

Les recherches communiquées par ce département, ont porté, en 1785, sur les *fièvres aiguës, sur les fièvres malignes, sur les principales maladies des nourrices et des enfans*,

sur les différentes espèces de folies, et sur la rage. En 1786, *sur la fièvre puerpérale, les fièvres vermineuses, les fièvres intermittentes, la fièvre miliaire, et quelques maladies chirurgicales.* En 1787, *sur l'histoire des hôpitaux civils de France, la mortalité dans les hôpitaux, les maladies vénériennes et scrophuleuses, les affections nerveuses, la nature et les causes du calcul humain, ainsi que les différens lithontriptiques, et l'électricité médicale.* En 1788, *sur les maladies auxquelles les pauvres sont le plus exposés, les remèdes employés dans le traitement de la jaunisse, dans celui du rhumatisme; le scorbut, les différentes espèces de phthisies, la passion iliaque, les dépôts au cerveau, les inflammations, et les abcès au poumon.*

Ces numéros, pendant l'espace de quatre années, ont été le travail de M. *Doublet*, mon confrère, qui, non

content de rédiger les matériaux fournis par les correspondans du département des hôpitaux civils dont il étoit sous-inspecteur général, a pris le soin de rapprocher des observations isolées, et de les soutenir par des recherches qui annoncent à quel point il est instruit en médecine, et par des réflexions pratiques qui prouvent combien il est observateur.

Le Journal de médecine, ayant une prérogative sur les autres productions périodiques, ayant une influence directe sur la conservation des hommes exige des considérations particulières; il s'agit de lui donner assez d'étendue pour pouvoir y consigner tout ce qui intéresse les progrès de l'art de guérir, et, cependant, de le procurer aux souscripteurs à un prix plus modique que n'est celui des autres ouvrages périodiques.

Il me faut avouer ici que, avec tout mon desir de faire au Journal de médecine des additions qui augmentent

son utilité, je ne lui aurois jamais donné l'étendue qu'il a acquise depuis quatre ans, sans la promesse qui m'a été faite, d'être indemnisé des frais de l'impression des articles fournis par le département des hôpitaux civils : les avances que j'ai faites, à ce sujet, ne m'ont point encore été remboursées, et, jusqu'à présent, mes intérêts ont été compromis, pour m'être plus occupé de mériter des récompenses, que de solliciter des secours nécessaires et promis par le Gouvernement.

Sous une administration éclairée et juste, je dois espérer d'obtenir, non-seulement le remboursement de mes avances, mais encore toutes les faveurs, à l'aide desquelles je pourrois donner au Journal de médecine tout le degré d'utilité qu'il peut et doit acquérir.

Il nous reste à prévenir les nouveaux souscripteurs, que les remarques sur le plan d'après lequel le Journal de médecine doit être continué,

ont été successivement consignées dans les cahiers d'octobre 1776, de janvier 1778, janvier 1779, janvier 1780; le dernier article de ces remarques, se trouve dans le cahier de décembre 1788. Ces remarques se trouvent encore, presque en entier, dans le volume de la table générale, sous le titre de *notes historiques* sur le Journal de médecine.

AVIS.

MM. les Correspondans sont priés d'écrire leurs Mémoires et Observations à mi-marge. Ils adresseront leurs manuscrits à M. DE LA MILLIERE, *intendant des finances, en son hôtel à Paris, et sur l'enveloppe intérieure ils écriront ces mots : pour le* JOURNAL DE MÉDECINE.

N. B. *Les lettres concernant l'abonnement annuel, la collection entière et la Table générale, doivent être adressées à* CROULLEBOIS, *libraire, rue des Mathurins, n°.* 32 ; *elles ne seront point reçues, si elles ne sont affranchies.*

DEUX

DEUX MÉMOIRES

SUR

LA MÉDECINE;

Par M. Bacher, Docteur-régent de la Faculté de médecine de Paris.

Si Jean-Jacques Rousseau s'écrie, que la médecine vienne donc sans le médecin! *d'autres philosophes demandent* des médecins, *et ne veulent point* de la médecine. *Ces deux paradoxes ingénieux et plaisans mènent, par leur contradiction même, à des réflexions propres à faire connoître la même vérité*, le besoin

moral et physique de la médecine : *et telle est la condition humaine, qu'il faut que la médecine lui soit pernicieuse ou propice.*

Aussi la médecine a-t-elle été meurtrière dans les siècles d'ignorance et de superstition ; mais par-tout où les hommes seront assez raisonnables pour bien entendre leurs intérêts, soit communs, soit individuels, ils sentiront combien il importe à leur bonheur, à leur santé, à la conservation même de leur existence, de favoriser la communication des connoissances parmi ceux des citoyens qui disposent de la vie des autres, et de proscrire enfin

les secrets en médecine. La seule volonté suffit ici à tout ; et ce n'est que faute de réflexions sur ce qui nous touche de plus près, que les moyens que nous indiquons, et qui immanquablement assureront des avantages précieux à l'humanité, ont été négligés jusqu'aujourd'hui. Maintenant qu'en France tous les esprits contractent l'habitude salutaire de s'attacher à des objets qui méritent la plus sérieuse attention, et que l'Administration est, à tous égards, éclairée et bienfaisante, ce n'est plus trop se flatter que d'espérer de voir bientôt discuter et admettre deux projets qui tendent à multiplier l'ins-

truction parmi les médecins et les chirurgiens, et à garantir en même temps le public des embuches des charlatans.

DES SECRETS EN MÉDECINE.

Majorem fidem homines adhibent iis quæ non intelligunt. PLINE.

Le préjugé, sur-tout celui qui est fondé sur le merveilleux, triomphe toujours de la raison. DE BUFFON.

DES recherches exactes, des expériences multipliées, ont souvent couronné l'espoir et la persévérance des médecins, en leur procurant la découverte de nouveaux moyens de soulager et de guérir; le hasard même fait trouver quelquefois un bon remède à des personnes qui n'ont aucune connoissance relative à la médecine.

Il n'importe point comment s'est fait une découverte utile : un bon remède est une propriété pour celui qui en est l'inventeur; il a droit d'en retirer tous les avantages qui peuvent se concilier avec l'intérêt et la sureté publiques.

Mais, comment fixer l'opinion qu'on doit avoir de tel ou tel *remède Secret?* Comment faut-il s'y prendre, soit pour constater son efficacité, soit pour prouver qu'il est sans vertu, ou même qu'il a une qualité nuisible? Quel moyen employer pour mettre un frein à la cupidité des charlatans, pour sauver de leur ignorance ou de leur témérité le public, toujours crédule, toujours avide de *Secrets?* Comment enfin inspirer une confiance méritée pour un remède reconnu bon, et assurer une récompense à celui qui a été assez heureux pour faire un présent aussi essentiel à la médecine et à l'humanité? Tels sont les objets que nous nons proposons de discuter.

Nous ferons voir d'abord que tolérer des *Secrets en médecine*, c'est ouvrir la porte aux abus les plus dangereux. Nous examinerons ensuite les moyens que l'on a employés jusqu'ici pour prévenir et pour réprimer ces abus; nous en démontrerons l'insuffisance et les inconvéniens; et nous terminerons ce Mémoire par l'exposition d'un plan, qui nous paroît être le seul à suivre pour détruire entièrement, et le mal que font les gens à *Secrets*, et la cause

même de ce mal. Puissent nos efforts obtenir les suffrages des gens de l'art, la reconnoissance du public, et l'attention du Gouvernement, dont nous tâchons de suivre les vues bienfaisantes!

PREMIÈRE PARTIE.

Des abus des Secrets en médecine.

Nous appelons *Secrets en médecine*, tout moyen physique ou moral, capable d'opérer un changement dans l'économie animale, inconnu, ou réputé inconnu à l'universalité des médecins et chirurgiens. Or, d'après cette définition généralement adoptée, un *Secret en médecine* est un mal; car, ou ce remède est salutaire, et dans ce cas il ne sauroit être trop connu des gens de l'art; ou il est dangereux, et dès-lors il faut le proscrire.

Nous diviserons les *Secrets en médecine* en trois classes. Dans la première, nous rangerons toute substance qui ne peut opérer de changement dans l'économie animale, que par la disposition de l'esprit et par l'influence de l'imagination. La substance employée étant

inerte, le moyen n'est plus que moral, ce n'est qu'une pratique superstitieuse; mais il n'est par toujours condamnable, il est quelquefois nécessaire (plus souvent même qu'on ne pense) de conseiller l'usage de ces sortes de substances. Les pratiques superstitieuses produisent de bons effets, lorsque des organes affoiblis peuvent être ranimés par la surprise de l'imagination et par la force de l'espérance. La médecine abhorre la lâcheté criminelle qui se prévaut de la crédulité et de la foiblesse des hommes pour compromettre leur bien le plus précieux, leur santé et leur raison; mais la médecine sait aussi que l'espérance est une grande resssource dans les maux auxquels nous expose le dérangement des fonctions de notre corps. La médecine ne refuse point de condescendre à la foiblesse des esprits malades; mais c'est avec probité, c'est avec sagacité. Combien n'est-il pas important, et souvent difficile de distinguer les cas dans lesquels il n'est besoin que de consoler un malade, de faire naître et d'augmenter son espérance, et ceux dans lesquels son état exige en même temps les autres secours de l'art.

Dans la seconde classe des *remèdes*

Secrets, nous placerons les remèdes dont la composition se trouve mots pour mots dans les pharmacopées, ou dans la formule desquels on n'a fait que de légers changemens. Beaucoup de gens prennent avec confiance, de la main d'un *homme à Secret*, un remède avec lequel il ose promettre la guérison de vingt maladies différentes dans leurs causes, dans leurs sièges et dans leurs symptômes. Le peuple veut un *Secret*; il aime a voir *un brevet*, *une patente*; le charlatan lui en montre, cela suffit, et l'empressement est extrême.

La troisième classe des *Secrets* est composée de substances dont on n'avoit point encore fait de remèdes. Parmi ces nouveaux remèdes, les uns sont *salutaires*, les autres sont de vrais *poisons*. Nous savons que l'on pourroit avancer, presque comme un axiome, que tout remède est bon en soi, et que tout remède est mauvais : ainsi nous nous expliquons.

Nous appelons remède salutaire celui qui est vraiment propre à guérir certaines maladies, et qui ne peut devenir nuisible que par un mauvais emploi, soit en le donnant à contre-temps,

soit en ne sachant point en proportionner les doses, soit enfin en continuant trop long-temps son usage. Ainsi un vomitif, un purgatif, un narcotique, remèdes très-salutaires entre les mains d'un homme instruit, s'ils sont administrés par un ignorant, peuvent causer les accidens les plus fâcheux : ainsi le quinquina, lorsqu'on en fait abus, laisse des suites plus graves que la fièvre qu'il a fait disparoître.

Nous appelons *poison* toute substance qui est vraiment un poison de sa nature, tel que la ciguë, l'aconit, la jusquiame, le sublimé corrosif, et quelques autres sels mercuriels salins, mais qui, prescrite par un médecin prudent, peut devenir un puissant remède, quoique le danger qu'il y a de manier de pareilles armes, doive rendre très-circonspect. Et cependant, que de *Secrets* dont un poison fait la base! Avec quelle témérité, disons mieux, avec quelle atrocité ceux qui se disent les uniques possesseurs de tels *Secrets*, osent-ils livrer à leur action la vie des personnes crédules! Nous pouvons donc conclure, que le danger qui pourroit résulter d'un pareil remède, ne peut être écarté, et que son bon effet ne

peut être assuré que par les connoissances et la probité d'un médecin ; que ce n'est que chez un médecin, chez un homme dont la vie entière est consacrée à l'étude et à la pratique de l'art de guérir, que peut se trouver le discernement qui fait reconnoître et juger une maladie, et qui indique la juste application des moyens propres à la combattre.

Allons plus loin : les effets pernicieux des *Secrets* sont ou instantanés, ou secondaires ; quelquefois des symptômes subits et alarmans retirent l'esprit du malade de sa funeste léthargie : le médecin est appelé ; mais, en supposant même qu'on lui fasse un aveu sincère, ce qui n'arrive pas toujours, comment dirigera-t-il ses secours ? Il ignore la nature du poison que le malade a pris. Cependant, quelque grand que soit ce malheur, il est encore moins à redouter, que le danger qui est la suite des effets secondaires du remède ; soit que ce remède ait déterminé lentement le développement de la métastase d'une matière délétère préexistante dans l'individu, mais qui étoit fixée sur des organes peu

sensibles et peu importans; soit que le remède administré ait par lui-même une qualité vénéneuse qui agisse sourdement. Les *gens à Secrets* ne s'inquiètent guère des suites du traitement; pourvu qu'ils obtiennent un succès apparent et prompt, leur triomphe est complet. Eh! comment la plupart d'entre eux pourroient-ils redouter un péril, que leur ignorance ne leur permet pas seulement de soupçonner? Aussi les voit-on toujours empressés à tout entreprendre; ils veulent fondre des squirrhes, des cancers; ils sèchent les vieux ulcères; ils arrêtent en tout temps les fièvres d'accès, les migraines périodiques; ils ne craignent jamais de supprimer les flux hémorrhoïdaux, les diarrhées, les fleurs blanches; ils répercutent les sueurs habituelles, les maladies cutanées; ils n'hésitent point à suspendre les douleurs de goutte, de rhumatisme, &c. Mais quelle suite de maux, souvent incurables, ne cause pas l'apparente guérison de maladies qu'il faut savoir respecter! Que sera-ce, si à un traitement périlleux, par la raison même qu'on ne devoit pas l'entreprendre, se joint encore l'effet vénéneux du re-

mède? N'a-t-on pas vu des *gens à Secrets* faire passer la fièvre-quarte avec un poison le plus subtil (*a*), poison dont l'effet est vraiment certain pour enlever cette fièvre, mais qui n'a jamais manqué de causer la mort, quelques mois après cette funeste guérison?

On voit tous les jours des *gens à Secrets* pallier ou guérir les maladies vénériennes avec des sels mercuriels. Or, les préparations salines mercurielles sont toutes plus ou moins dangereuses, et causent des ravages affreux, quand on ignore ou qu'on laisse ignorer à ceux qui en font usage, leur qualité caustique et corrosive; et c'est ce que font les *gens à Secrets :* ils font accroire à leurs malades qu'ils ne leur donnent point de mercure; ils les plongent dans une sécurité perfide; ils ne les assujettissent point au régime, ni à toutes les précautions qui seules peuvent empêcher le remède de se changer en poison : aussi plusieurs des ces malades deviennent-ils bientôt mélancoliques,

(*a*) STAHL en rapporte des exemples dans un écrit qui a pour titre : *Venenum pro remedio venditum, febrifugum nequissimum.*

maniaques; ils tombent dans le marasme, et périssent phthisiques.

Nous n'avons passé jusqu'ici que des effets déja terribles de l'ignorance et de la témérité; que seroit-ce si nous présentions la liste effrayante des meurtres que commet cette ignorance, quand elle est appuyée sur la mauvaise-foi, excitée par le besoin, cimentée par ce sang-froid cruel, qui permet à des hommes de calculer leurs profits sur le nombre de leurs victimes!

Mais, objectera-t-on, un *Secret* qui seroit le résultat d'une longue recherche et d'une combinaison profonde, un *Secret* dont l'expérience auroit constaté les bons effets, ne peut-il pas rester entre les mains d'un médecin savant et parfaitement honnête homme? doit-on alors lui refuser sa confiance? En admettant cette supposition, (ce qui répugne à l'idée que l'on doit se former d'un médecin digne de ce nom) nous répondrons: oui, oui, sans doute, il faut se méfier d'un tel remède, par la seule raison que ce médecin en fait un *Secret*. L'homme instruit peut s'abuser lui-même, son génie peut l'égarer; et quand il a adopté une opinion, il est à craindre qu'il ne fasse que des expé-

riences trompeuses, qui ne tendent qu'à l'affermir dans son erreur (*a*).

Cependant mille voix s'élèvent, et portent jusqu'aux nues les succès obtenus par des *remèdes Secrets :* on en conclut qu'il y en a de bons. Nous en convenons nous-mêmes; nous avouons que c'est par une suite de remèdes nouveaux que les pharmacopées se sont formées ; nous savons que la science ou le hasard peut conduire à des découvertes utiles : nous desirons sincè-

---

(*a*) Parmi les exemples que nous pourrions citer, nous nous contenterons de rappeler que deux médecins justement célèbres, avoient cru avoir trouvé, l'un, dans le foie de soufre, un contre-poison aux substances métalliques vénéneuses; l'autre, dans l'eau de savon, un remède contre les effets de l'eau-forte qui auroit été avalée. Tous deux avoient été conduits à de faux résultats par une analogie fondée sur des expériences chimiques, & tous deux croyoient leur opinion appuyée sur des faits incontestables; mais tous deux étoient de bonne foi : ils se sont empressés de communiquer ce qu'ils regardoient comme une découverte utile; & l'expérience ayant prononcé contre leurs assertions, ceux qui auront le malheur d'être empoisonnés par des substances métalliques, ou d'avaler de l'eau-forte, ne seront point exposés à prendre des remèdes infructueux, ou même nuisibles.

rement de voir augmenter nos moyens de faire du bien ; mais qui sera juge de tous les *Secrets*, qui doivent cesser de porter ce nom ? Qui accordera aux bons remèdes nouveaux la sanction nécessaire pour inspirer en eux la confiance qu'ils méritent ?

Le public est composé de trois ordres, les ignorans, les demi-savans, les savans. Les ignorans sont absolument incapables de choisir ce qui leur convient ; ils n'aperçoivent point la vérité ; ils sont toujours exposés au premier audacieux, au premier intrigant qui veut prendre la peine de les rendre dupes ; ils remplissent leur rôle : on ne réussiroit point à les éclairer sur leurs vrais intérêts ; en vain leur reprocheroit-on leur crédulité. Il ne faut point faire un crime aux moutons de se laisser manger par les loups, on doit seulement établir autour d'eux une garde continuelle, et les garantir des approches de l'ennemi.

Les demi-savans constituent la principale partie de ce qu'on nomme la bonne société. Un demi-savant a fait ses humanités, sa philosophie, ses exercices ; il a effleuré la littérature, les

arts, l'agriculture, le commerce, la jurisprudence, la théologie; il connoît les jeux et les modes; il a suivi des cours de mathématique, de physique, de chimie, de botanique, d'histoire naturelle; il parle de *monades*, de *tourbillon*, de *gaz*, d'*influence céleste*, de *nature*, de *principe vital*, de *fluide universel*. La mémoire supplée en lui au bon sens et aux connoissances; il n'a rien approfondi, mais il sait un peu de tout; il jase de tout; il décide sur tout. Les demi-savans fourmillent de toute part. C'est à eux que les découvertes éphémères doivent leur fortune. Un *Secret* est-il annoncé? c'est un coup électrique dont ils sont les conducteurs, et par le moyen desquels les cervelles des ignorans reçoivent ensuite la commotion.

Si l'ignorance porte à croire des merveilles, le commencement de la science porte souvent à croire à d'autres merveilles, dont une ignorance absolue garantiroit; mais, ainsi que la corruption change la meilleure chose en ce qu'il y a de pire, de même les sciences mal digérées font éclore des systêmes, des idées fantatisques, dont les esprits les plus lourds sont susceptibles

d'être affectés. L'erreur qui germe dans la tête des demi-savans, ne tarde donc pas à circuler de société en société, à prendre faveur dans le public; et cette erreur dure d'autant plus long-temps, que l'amour-propre s'en mêle, et que l'opiniâtreté suit aisément la prévention. Nous nous croyons dispensés de conclure qu'un demi-savant est l'homme le plus propre à prôner un *Secret*, et à en faire usage lui-même.

Bien qu'il y ait des rapports entre toutes les sciences, bien qu'elles s'éclairent mutuellement, néanmoins, quelle que soit celle qui entraîne l'homme de génie, elle absorbe tous les momens de son existence; il sent que la vie est trop courte pour lui permettre d'approfondir plusieurs sciences sous tous leurs rapports, et il n'a point la prétention d'être plus versé dans une science dont il ne fait point son étude particulière, que celui qui ne cesse de s'en occuper. Les savans qui ne sont pas médecins, ne veulent donc point savoir mieux la médecine que les médecins eux-mêmes.

Les médecins ont à remplir une tâche immense, difficile, et quelquefois

périlleuse (*a*) ; et celui qui mérite à tous égards le nom de médecin, ne peut trouver une récompence proportionnée à ses services, que dans ce sentiment délicieux qu'éprouve un homme qui peut se dire : *J'ai conservé la vie à mon semblable.*

Si la physique, l'histoire naturelle, la botanique, la chimie, procurent au médecin des occupations agréables, combien l'étude de l'anatomie, et plus encore celle des maladies, n'offre-t-elle pas d'objets rebutans ? Mais lorsque le médecin connoît l'homme en santé, lorsqu'il a long-temps étudié l'homme malade, soit dans les auteurs, soit dans les hôpitaux, sous les auspices des meilleurs maîtres, il lui manque encore une chose bien précieuse, et sans laquelle la médecine n'existeroit pas : nous parlons de l'expérience ; c'est l'expérience qui donne ce coup-d'œil juste, sauvegarde contre les méprises ; c'est elle qui apprend à distinguer les nuances des maladies, à reconnoître leurs complications, leurs déguisemens, leurs métastases, leurs crises, et jusqu'où s'é-

(*a*) Dans les maladies épidémiques & autres qui se contractent par contagion.

tend l'influence des saisons, du climat, de l'âge, du tempérament, et des dispositions morales ; c'est l'expérience qui apprend à ne point confondre ensemble des symptômes qui pourroient en imposer, en donnant à une maladie l'apparence d'un caractère qu'elle n'a point, et ces symptômes essentiels qui découvrent une maladie masquée jusqu'alors ; c'est l'expérience qui fait juger des ressources de la nature, et des secours que l'art peut offrir, qui fait apprécier la valeur des remèdes, qui prouve que leur efficacité tient à leur sage application, que leur profusion nuit aux heureux efforts de la nature, et que cette profusion rend l'observation et le jugement du médecin plus difficiles en suscitant des symptômes étrangers au type de la maladie. C'est par l'expérience enfin qu'un homme n'est plus simplement ou un physicien, ou un anatomiste, ou un chimiste, mais un médecin.

Ne cherchons plus ceux qui doivent décider du sort des *Secrets en médecine*, et des remèdes nouveaux. Les ignorans vont au-devant du piège qu'on leur tend ; ils demandent à être trompés. Les *demi-savans* sont enthou-

siastes ; tout ce qui est merveilleux échauffe leur tête; tout *Secret en physique, en chimie, en médecine*, les intéresse infiniment, ils en sont les protecteurs-nés. Mais consolons les ignorans et les demi-savans, en avouant qu'il est difficile de rencontrer un esprit assez juste pour n'admettre que ce qui est historiquement reconnu, ou physiquement démontré.

Les hommes capables d'étudier une science, de contribuer à ses progrès, d'en faire des applications utiles à l'humanité, ont reçu, avec la vie, des avantages inappréciables; ils ont été si heureusement organisés que quelque essor que prenne leur génie, il est toujours réglé par la justesse de l'esprit. Les savans ne sauroient donc méconnoître que c'est aux médecins seuls qu'il appartient de prononcer sur les objets qui concernent le rétablissement de la santé. Un évènement extraordinaire peut sans doute exiger que des savans de deux ou de plusieurs classes, donnent leurs avis sur un même sujet: un cas aussi extraordinaire vient de se présenter (*a*); et la Faculté de méde-

(*a*) Ce Mémoire, sur les *Secrets en médecine*, a été fait en 1785.

cine a invité l'Académie des sciences de se réunir à elle pour donner une décision, que la contagion des esprits rendoit nécessaire.

Nous avons prouvé que les *Secrets en médecine* étoit un mal, et n'avoient été soufferts que par un abus funeste. Nous avons établi que, parmi les remèdes nouveaux, nom que mériteroient quelques *remèdes Secrets*, s'ils cessoient d'être inconnus, il pouvoit s'en rencontrer de salutaires. Nous avons démontré que les seuls médecins pouvoient et devoient être chargés de leur examen. Nous allons maintenant rapporter et discuter les moyens qui, jusqu'à ce jour, ont été mis en usage, soit pour empêcher, soit pour autoriser le débit des *remèdes Secrets*.

SECONDE PARTIE.

Moyens employés pour réprimer et pour prévenir les abus des Secrets en médecine ; insuffisance de ces moyens.

TOUS les Gouvernemens ont eu l'intention d'arrêter l'audace des charlatans, de réprimer leurs attentats, et de prévenir les maux qu'ils ne cessent de verser sur l'espèce humaine. Sans remonter aux siècles très-reculés, sans nous appuyer de l'exemple des peuples voisins, nous trouvons que dès l'an 1370, il y eut en France des loix contre les charlatans. En 1395, *Charles VI* fit un réglement qui avoit le même objet. Il y en eut deux sous *Charles VIII* ; le premier, en 1481 ; le second, en 1496. Le parlement a rendu contre les charlatans plusieurs arrêts, dont l'un est de 1598. *Louis XIV*, par son Édit de 1707, confirma les réglemens antérieurs. La Société royale de médecine a successivement sollicité et obtenu des arrêts et des lettres-patentes, concernant l'examen des *remèdes Se-*

crets. Il faut le dire, il ne résulte jamais de bien, mais il résulte toujours du mal de l'établissement d'une nouvelle commission pour examiner les *remèdes Secrets.*

Quel que soit le résultat de cet examen, les charlatans se soutiennent et se reproduisent avec de nouveaux avantages; mais, à quelque point que les *gens à Secrets* se multiplient, leur subsistance sera toujours assurée, le penchant pour le merveilleux, et la crainte de la mort, sont des attributs qui distinguent l'homme des animaux, peut-être encore plus que la raison dont il est si fier.

Tant que l'on permettra aux charlatans de faire un *Secret* de leur remède, tant qu'on leur accordera, par des brevets et des priviléges, le droit de préparer, de vendre et d'administrer eux-mêmes leur *Secret*, ces gens auront des moyens sûrs pour compromettre l'honneur de toutes les commissions chargées de l'examen de leur remède, et de l'inspection de leur conduite; ils sauront éluder les réglemens, et résister à la volonté toujours subsistante du Souverain, qui défend de trafiquer de la vie de ses sujets.

Voyons

Voyons quelle a été jusqu'à ce jour la marche qu'ont suivie les *gens à Secrets*, et la manière dont on se conduit envers eux. Un *homme à Secret*, qui a, ou qui croit avoir un remède, commence par en faire l'essai ; et à moins que son remède ne soit un poison assez actif pour occasionner des accidens effrayans, et qui soient toujours suivis d'une mort prompte, cet homme peut se persuader à lui-même que son remède est bon (car il est d'observation que sur un nombre donné de maladies, il y en a plusieurs que la nature seule guérit, et guérit même quelquefois malgré le plus mauvais traitement); aussitôt la simplicité de ceux qui n'ont pas craint de se fier à l'*homme à Secrets*, l'avertit du gain qu'il peut faire en se donnant pour *guérisseur*, et l'intérêt lui crie de ne point négliger un moyen qui doit le mener à la fortune. Il a trouvé des gens crédules, il trouvera bientôt des intrigans qui s'associeront avec lui, et qui lui feront avoir des certificats et des prôneurs.

On diroit qu'en tout temps, en tous lieux, il se renouvelle, en faveur des charlatans, une conspiration contre le genre humain. Les papiers publics leur

sont d'une ressource immanquable pour annoncer les propriétés merveilleuses de leurs *Secrets*. Les Rédacteurs des feuilles périodiques sont sans doute trompés eux-mêmes, quand ils insèrent des impostures avec éloge; cette erreur, quand il s'agit de remèdes, n'en est pas moins fatale. Les dupes viennent en foule se prendre à l'appât qu'un charlatan parvient si aisément à présenter par-tout.

Une légion d'enthousiastes, ayant à sa tête quelques-uns des chefs de l'intrigue, va frapper à toutes les portes; enfin celle d'un homme puissant s'ouvre pour le charlatan. Le grand pas est fait. Le protecteur sollicite l'ordre pour faire des épreuves; il l'obtient. Ce protecteur est ordinairement un homme simple et droit; il est guidé par un motif louable : il veut servir l'humanité. Cent bouches lui répètent qu'en faisant des épreuves, on fait un grand bien; que sans les expériences, il n'y auroit ni médecine, ni médecin; mais nous n'avons qu'un mot à dire : *Ce sont des hommes qu'on soumet à ces épreuves*. Le lieu qu'on choisit le plus fréquemment, c'est l'Hôtel royal des Invalides. La foudre, en tombant

sur leur asile, épouvanteroit moins ces braves gens, que la signification d'un ordre de faire encore des épreuves. Non-seulement les malheurs qui n'en résultent que trop souvent, sont irréparables, mais ces épreuves sont encore de la plus dangereuse conséquence pour la suite. Dès l'instant que l'ordre est expédié, l'*homme à Secrets* se hâte d'en répandre la nouvelle. Le public doit s'imaginer, et s'imagine en effet que cet ordre n'a été donné, que parce qu'un examen du *remède Secret*, fait avec le plus grand scrupule, avant de rien tenter sur des malades, a prouvé qu'il pourroit être plus efficace que les remèdes qui sont connus. C'est à qui profitera le premier des avantages que doit procurer un *Secret* qui a mérité l'attention et la confiance du Gouvernement, au point d'en ordonner l'administration. Dès ce moment, le charlatan vogue à pleines voiles, et le résultat des expériences l'inquiéte peu.

En effet, les charlatans sont assez impudens pour continuer à annoncer, et pour soutenir le contraire de ce qui a été observé dans le lieu même où l'on a éprouvé leur *Secret*. Citons un exemple. L'effet dangereux de l'*eau de*

salubrité a fait rejeter ce remède à l'hôpital militaire dans lequel il a été essayé. On n'en a pas moins publié, avec l'appareil le plus imposant, que les expériences avoient été couronnées par les succès les plus heureux, et encore aujourd'hui on continue d'afficher au coin des rues, et de distribuer à la Cour, à la ville, et dans les provinces, une analyse des procès-verbaux faits à l'hôpital militaire de Lille, pour constater les bons effets de ce poison; car cette *eau de salubrité* n'est autre chose que le sublimé corrosif dissous dans l'eau, et présenté comme un *Secret*, quoique ce sel mercuriel ait été très-fréquemment employé depuis trente ans. Mais tel est l'usage des *gens à Sécrets*, et tel il doit être: dès qu'on tolère, dès qu'on favorise les charlatans, les supercheries et les sottises ne sont plus que dans l'ordre des choses. L'inversion des principes devient complète, et il en résulte une conduite et des effets diamétralement opposés aux vues du Gouvernement et à la sûreté publique. Les excès sont poussés au point, que l'on a vu des médecins oublier leurs devoirs, se dévouer à l'opprobre, s'attacher au char

d'un *homme à Secrets*, donner des approbations insidieuses, et même des attestations notoirement contraires à la vérité.

C'est lorsqu'il s'agit d'*épreuves*, que toute l'astuce des charlatans se développe, que leur souplesse les mène à leur but. Avec quel artifice ils parviennent presque toujours à faire nommer pour commissaires-examinateurs de leur reméde, les médecins qui leur conviennent ! comme ils savent se concilier les suffrages ! Quels ressorts ne font-ils pas jouer pour éloigner ceux dont l'intégrité les effraie ? N'ont-ils pas même quelquefois, par une suite d'intrigues et de tromperies, trouvé les moyens d'empêcher la publication des écrits faits pour avertir des dangers de leurs remèdes ?

Quand une fois leurs épreuves sont faites, il arrive de deux choses l'une ; si, dans le rapport des expériences, les commissaires reconnoissent au *Secret* quelque efficacité pour certains cas, alors le charlatan publie que son remède convient à un grand nombre de maladies, sur lesquelles cependant les commissaires n'ont point prononcé ; et, dans toutes les annonces, il ne

manque point de mettre que les expériences ont été ordonnées par le Gouvernement. Si au contraire l'inutilité ou le danger du remède le fait rejeter, qu'importe, l'éclat est fait, l'*homme à Secrets* crie à l'injustice : c'est l'envie, c'est la jalousie qui ont dicté le jugement des commissaires; tous les échos qu'il a su se ménager répètent : *C'est l'envie, c'est la jalousie.* La confiance augmente pour le remède, on en prend comme du fruit défendu; & le citoyen honnête qui démasque un charlatan, est exposé à des tracasseries et à des insultes : cela est arrivé nombre de fois; et M. *Cadet*, de l'Académie des sciences, vient d'être obligé de soutenir un procès contre un *homme à remède secret*, dont il avoit dévoilé la manœuvre. Un charlatan a publié un *factum* contre M. *de Horne*, parce que ce médecin avoit démontré son imposture, et le danger du remède qu'il débitoit. C'est une bonne fortune pour un charlatan, que d'avoir le prétexte d'invectiver un savant distingué.

Suivons la conduite, la manœuvre des *gens à Secrets*, à l'abri de leurs *priviléges*, ou à l'appui des *épreuves* : l'un se vante de guérir toutes les maladies

avec sa poudre unique (c'est du précipité blanc); et, pour se dédommager de la peine qu'il prend de faire accroire que c'est un remède nouveau, il ne gagne que deux cents pour un (*a*): l'autre dit qu'il est si vrai que son élixir anti-vénérien ne contient point de sublimé corrosif, qu'il guérit au contraire les accidens occasionnés par le sublimé corrosif; et cependant l'analyse a découvert ce poison dans son élixir. Un troisième vous assure qu'il guérit les maladies vénériennes sans mercure; et, pour le prouver, il prescrit quelques médicamens que les malades font préparer chez l'apothicaire; mais en même temps il donne de la main à la main un sirop; et si c'est au printemps, à coup sûr les plantes qui font la base de ce sirop, n'ont de vertus, au dire de l'*homme à Secrets*, que cueillies pendant l'automne; si l'on est dans l'arrière-saison, ces mêmes plantes ne peuvent être efficaces

---

(*a*) Voyez *Examen chimique de la poudre* dite *ſuprême*, ou *unique*, publié par M. *Croharé*. Cet Examen eſt ſuivi d'un Rapport de MM. les Commiſſaires de l'Académie des ſciences, qui conſtate les expériences de M. *Croharé*.

que ramassées pendant les plus fortes chaleurs. Cette petite variante, cette petite ruse, suffit à l'*homme à Secrets* pour persuader que son sirop ne contient point de mercure. Un autre chartatan s'est fait créer inspecteur provincial des charlatans subalternes; et, pour se faire indemniser des frais et des travaux de son inspection, il a obtenu un brevet, par lequel il est enjoint à ses confrères, qu'il doit inspecter, de ne point approcher sa personne de dix lieues à la ronde : c'est ainsi que dans ses tournées il débite sans concurrence son *dépuratif du sang*. Voyez encore cette troupe affamée de gens que le mauvais état de leurs affaires a chassés du commerce, voyez ces avanturiers, ces anciens militaires, ces soi-disant médecins, chirurgiens, se presser, se heurter, se précipiter sur le peuple, une pancarte à la main : jugez alors du mal qui existe, et de l'inefficacité des moyens que l'on a employés pour y remédier.

Mais la Société royale de médecine n'est-elle point une nouvelle barrière contre les entreprises des charlatans? la Faculté de médecine de Paris

n'en est-elle pas une autre subsistante depuis plusieurs siècles ? Oui, sans doute ; mais les charlatans évitent de se présenter à ces barrières ; ils ont mille moyens pour les franchir ; ils peuvent même espérer d'employer avec succès des ruses contre ceux qui les gardent ; et voilà le mal aussi grand, et même encore plus grand qu'il n'étoit, parce que la confiance publique croit avoir un motif de plus pour s'appuyer.

Après avoir fait voir comment les charlatans bravoient la loi, ou parvenoient à l'éluder ; comment ils obtenoient des ordres pour faire des *épreuves* dans les hôpitaux, après avoir démontré le danger extrême de ces épreuves, les suites terribles qu'elles entraînoient, considérons maintenant les *gens à Secrets* dans le cas où ils se soumettent, en apparence, à tout ce que les règlemens ordonnent.

Le possesseur d'un remède nouveau se présente à l'une des deux Compagnies établies pour juger de ces remèdes. La compagnie charge quelques-uns de ses membres d'en faire l'analyse, et d'en constater les propriétés ; mais des médecins en petit nombre,

quelque éclairés, quelque zélés, quelque attentifs qu'on les suppose, peuvent être trompés, car les *gens à Secrets* ne communiquent presque jamais avec fidélité la composition de leurs remèdes aux commissaires, ils y ajoutent d'autres ingrédiens. Ce qui le prouve, c'est que l'analyse du *remède Secret*, vendu par le charlatan privilégié, fournit un résultat différent de celui que les commissaires ont obtenu par l'analyse du remède que le même charlatan leur a donné lui-même. L'analyse du *remède Secret* qui se débite, fait ordinairement reconnoître que son efficacité dépend d'une substance délétère. Or, d'après les règlemens actuels, il n'y a pas de moyens de se garantir d'une pareille fraude. Le charlatan reste maître de son *Secret* que les commissaires n'ont pas le droit de divulguer; c'est lui qui prépare son remède; c'est lui qui le débite; enfin, c'est lui qui l'administre. Il faut en convenir, c'est le comble de la déraison (*a*). Cependant cela ne peut être

(*a*) *Voyez*, dans la *première Partie de ce Mémoire*, ce qui fait le bon ou le mauvais succès d'un remède, pag. 12 & suiv. *Voyez* ce que c'est que l'expérience, pag. 21.

autrement, ou bien le remède cesseroit d'être un *Secret*; car un médecin ne doit jamais se permettre d'employer un remède dont il ignore la composition, et dont, par conséquent, il ne peut connoître ni les avantages, ni les inconvéniens; dont il ne peut point proportionner les doses, ni calculer les effets. Qu'on ne nous objecte pas que des médecins se chargent quelquefois de diriger l'usage des *remèdes Secrets*. Tous les certificats, imprimés en faveur des *remèdes Secrets*, ne prouvent qu'une chose, c'est que, parmi les médecins, comme parmi les hommes de tous les ordres, il y en a d'ignorans et de mal-avisés.

Concluons qu'il y a un vice radical dans les règlemens concernant les *remèdes Secrets*; c'est de les tolérer; c'est de laisser subsister des prétextes aux malversations, aux moyens d'assouvir la cupidité des gens suspects, par la raison seule qu'ils ont un *Secret* à faire valoir.

Nous avons sondé la plaie dans toute sa profondeur; nous l'avons mise à découvert, pour être en état d'y apporter le remède convenable. Nous avons prouvé par les faits, que les moyens,

employés jusqu'ici contre les charlatans, étoient défectueux, insuffisans, ou, pour mieux dire, ne servoient qu'à les favoriser, à les encourager, qu'à leur prêter un appui. Il nous reste à exposer des moyens que nous croyons sûrs pour détruire entièrement le charlatanisme des *gens à remèdes Secrets*, et pour procurer au public tous les avantages des bons remèdes nouveaux.

TROISIÈME PARTIE

Plan de Règlemens à faire.

LES inventeurs de remèdes nouveaux peuvent se placer dans la classe des bienfaiteurs de l'humanité. Que leur remède soit une inspiration de leur génie, le fruit de leurs longs travaux, la récompense de leur zèle, de leurs dépenses et de leurs peines, ou que le hasard les ait favorisés dans cette découverte, ils n'en ont pas moins de droit à la reconnoissance publique, et à des récompenses proportionnées aux avantages qui résultent de leur découverte. Ils doivent se présenter avec cette noble assurance qui sied toujours,

lorsqu'on a l'intention de faire le bien. Que les nouveaux remèdes soient salutaires ou nuisibles, ceux qui les possèdent étant guidés par un motif si louable, ils ne pourront tous qu'éprouver la satisfaction la plus pure. Si le nouveau remède est bon, celui qui en communique la connoissance, fait un présent à l'humanité ; si le remède est mauvais, celui qui en est possesseur, aussitôt qu'il est éclairé, doit renoncer à le vendre, et doit trouver encore une jouissance infinie dans le sacrifice que lui prescrivent l'honneur et la justice.

Mais l'espoir du gain étouffe quelquefois la délicatesse des sentimens, et on trouve peu d'*hommes à Secrets* sensibles au plaisir et à la gloire que procure une action généreuse. Cependant il est juste de récompenser le propriétaire d'un nouveau remède. Il s'agit donc de trouver le moyen de concilier ensemble la sûreté publique, qui doit l'emporter sur toutes les considérations, et l'intérêt personel, ce puissant mobile des actions humaines. Les règlemens à faire doivent être simples, clairs et positifs ; ils ne doivent laisser aucun subterfuge, aucune prise aux interprétations détournées,

ils doivent être tels, que les sujets du roi ne puissent plus être privés des bons remèdes nouveaux ; tels, que les possesseurs de remèdes jouissent de leur propriété ; tels enfin, que la malice ou la calomnie ne trouvent point à s'exercer contre ceux qui sont chargés d'examiner ces remèdes ; et pour cela, il faut que, par la nature même des règlemens, les commissaires soient à l'abri de leur propre erreur, de toute surprise et de tout soupçon.

D'après ces réflexions, nous pensons que 1°. il faudroit défendre à toute personne, de quelque état qu'elle fût, de préparer, vendre et administrer un *remède Secret*, sous telle peine qu'il paroîtroit convenable d'infliger.

2°. Tout possesseur de *Secret* seroit obligé d'adresser au premier médecin une copie de la manière dont se prépare et s'admnistre son remède, et pareille copie à chaque médecin inspecteur général des hôpitaux militaires, des hôpitaux de la marine et des hôpitaux civils, et encore une pareille copie au secrétaire qui seroit chargé de la correspondance et du dépôt des pièces justificatives.

3°. Le possesseur du remède seroit averti de venir présenter lui-même aux médecins-inspecteurs une copie pareille à celles qu'il leur auroit adressées. Cette copie, après avoir été collationnée et signée par les inspecteurs, seroit rendue au possesseur du remède, qui signeroit, en même temps que les inspecteurs, et les quatre premières copies, et le procès-verbal qui seroit dressé de toute cette opération.

4°. Les inspecteurs des hôpitaux adresseroient trois de ces copies collationnées et signées; savoir, l'une au premier médecin du Roi, l'autre à la Faculté de médecine de Paris, la troisième à la Société royale de médecine, la quatrième resteroit entre les mains du secrétaire (*a*).

5°. Le premier médecin du Roi, la Faculté de Paris, et la Société royale de médecine, donneroient par écrit aux inspecteurs des hôpitaux leur avis provisoire et motivé, soit pour admettre, soit pour rejeter le remède proposé.

(*a*) Toutes ces copies collationnées & ſignées juſtifieroient les opérations des inſpecteurs.

6°. Dans l'un et l'autre cas, les inspecteurs des hôpitaux feroient imprimer les avis du premier médecin du Roi, de la Faculté de Paris, et de la Société royale, avec la copie de la composition du remède et de la manière de l'administrer, et ils enverroient un exemplaire de cet imprimé au premier médecin du Roi, aux médecins de la Famille royale, à ceux de la Faculté de Paris, de la Société royale, et des trois départemens (a).

7°. Si le remède proposé offroit quelque chose de nouveau, et si en même temps il étoit admissible, les médecins des différens départemens seroient chargés de faire, avec ce remède, toutes les expériences nécessaires, et d'en tenir un journal exact.

8°. Les médecins des différens départemens enverroient une copie de leurs procès-verbaux d'observations au premier médecin du Roi, et une copie

(a) Il eſt néceſſaire de donner cette publicité même à un mauvais remède; c'eſt le ſeul moyen d'impoſer ſilence aux gens de mauvaiſe foi, & d'empêcher que par la ſuite ce même remède ne ſoit encore préſenté comme une choſe importante.

aux inspecteurs des hôpitaux, qui communiqueroient ces procès-verbaux à la Faculté et à la Société royale de médecine.

9°. Ces deux Compagnies prononceroient définitivement sur le mérite du remède proposé; elles adresseroient leurs avis au premier médecin du Roi, et aux médecins-inspecteurs des hôpitaux, auxquels elles renverroient en même temps les susdits procès-verbaux.

10°. Le premier médecin du Roi proposeroit au Gouvernement les récompenses à accorder, soit aux citoyens, soit aux étrangers qui auroient communiqué de bons remèdes dans des maladies contre lesquelles l'art n'avoit que peu ou point de ressources, ou qui auroient communiqué seulement des remèdes nouveaux, plus efficaces que les remèdes connus.

11°. Toutes les pièces résultantes de ces opérations, ainsi que la manière de préparer et d'administrer le remède nouveau, seroient imprimées et adressées, par les médecins-inspecteurs des hôpitaux, à tous les médecins du royaume, et aux premiers médecins de tous les Souverains de l'Europe.

Que l'on admette ce plan, et qu'il serve à établir une réforme devenue indispensable pour l'intérêt public : dès-lors tous les abus des *Secrets* sont détruits, pour faire place aux avantages que peuvent procurer les remèdes nouveaux.

Les règlemens que nous proposons n'exposent à aucun inconvénient; ils n'écarteront jamais que les gens mal-intentionnés; ils encourageront à la recherche et à la publicité des découvertes utiles.

Le public sera instruit du jugement qui sera porté sur les nouveaux remèdes ; il sentira que ce jugement ne peut être qu'éclairé et impartial, puisque ces remèdes ont cessé d'être des *Secrets* , et puisque la publicité des expériences, le nombre des observations, et le concours de presque tous les médecins du royaume, ne permettent ni la surprise, ni la faveur, ni la malveillance. Les épreuves seront dépouillées de tout ce qu'elles ont d'odieux ; les malades se prêteront avec confiance et avec sécurité à faire usage des remèdes qui auront été examinés par la Faculté de médecine de Paris, et par la Société royale, et dont les méde-

cins qui les administreront auront une entière connoissance.

Les propriétaires de nouveaux moyens de guérir seront dispensés de toute démarche humiliante et fastidieuse ; ils seront assurés d'obtenir des récompenses proportionnées à l'importance du service qu'ils auront rendu.

Mais ce plan ne sera qu'un projet infructueux, si une loi, sévèrement exécutée, ne commence point par défendre toute annonce et tout débit de *remèdes Secrets*. C'est dans ce cas que la rigueur est salutaire. Cette loi, sur la nécessité de laquelle nous insistons, et ce plan que nous proposons ; nous paroissent dignes de notre auguste Souverain ; ils satisferoient à-la-fois sa justice et à sa générosité ; ils deviendroient une nouvelle marque de son amour pour ses peuples, et présenteroient un exemple à suivre à toutes les nations policées.

Le second Mémoire dans un des cahiers prochains.

OBSERVATION

SUR

UNE FIEVRE PUERPÉRALE,

Suivie d'un épanchement dans l'abdomen, et d'un dépôt énorme;

Par M. PUJOL, médecin à Castres, associé régnicole de la Société royale de médecine de Paris, et membre de plusieurs autres académies.

MADAME LA VICOMTESSE DE R. ***, grande, fraîche et bien faite, devint grosse, pour la première fois, dans la vingt-quatrième année de son âge. Les premiers mois de sa grossesse furent pénibles, à cause des dégoûts, des nausées, des cardialgies et des vomissemens dont elle fut journellement tourmentée. Ces symptômes produisirent en elle beaucoup de pâleur et de maigreur; mais après trois mois, toutes choses se rétablirent peu-à-peu dans l'état naturel, et elle devint bientôt

plus grasse et plus vermeille qu'elle n'avoit été de sa vie.

Quelques symptômes de pléthore engagèrent à la faire saigner vers le sixième mois et au milieu du neuvième. Vers la fin de la grossesse, la surabondance des bons sucs s'annonçoit chez elle très-manifestement ; il survint de la jaunisse, le ventre grossit excessivement, et les extrémités inférieures s'œdématièrent.

L'accouchement, après avoir été prolongé de trois semaines au-delà du terme attendu, eut lieu le 4 avril 1785; mais il fut précédé d'un travail qui ne dura pas moins de cinq jours entiers. La difficulté de cet accouchement fut attribuée principalement au gonflement insolite du vagin et des grandes lèvres, lesquelles parties, distendues par un œdême rénitent, formoient un obstacle à la sortie du fœtus.

Malgré cette lenteur et ces difficultés, l'enfant sortit en bon état, et l'arrière-faix le suivit de près, sans peine, et tout entier. Pendant l'accouchement, madame de *R.**** n'avoit presque pas perdu de sang; le délivre même ne fut suivi que de fort peu de caillots sanguins, et l'écoulement puer-

péral ne se fit ensuite que très-foiblement. Cela n'empêcha pas que la nouvelle accouchée, qui s'applaudissoit d'être mère d'un enfant vivant, ne passât quinze heures de suite dans la plus grande tranquillité, et qu'elle ne dormît plusieurs heures d'un sommeil doux et paisible.

Les femmes qui la servoient commirent à son égard deux grandes fautes. On la gorgea d'un bouillon très-succulent, et on parla à plusieurs reprises, avec exagération, des dangers qu'elle avoit courus pendant son long accouchement. Cette nourriture trop succulente ne pouvoit qu'augmenter en elle la surabondance des sucs nourriciers; et les tableaux effrayans qu'on présentoit à son immagination, devoient porter le trouble dans toute l'économie des fonctions utérines; et c'est précisément ce qui arriva.

Madame de *R.**** commença à ressentir vers la matrice quelques douleurs qui la prenoient par tranchées. Les tranchées utérines se rapprochoient et devenoient plus vives, au point qu'au bout de trois heurs les douleurs furent continues, et si violentes, que la malade se plaignoit, en criant

qu'elle n'avoit jamais autant souffert pendant son accouchement.

Appelé pour remédier à cet état, je trouvai que la matrice conservoit encore un grand volume, et que la moindre compression sur l'hypogastre étoit insupportable à la malade. Je conseillai des fomentations relâchantes, des potions huileuses, des lavemens émolliens, des boissons adoucissantes, et une diète très-tenue, pour détendre l'orifice des vaisseaux excréteurs, et pour faciliter par-là le dégorgement des parois utérines.

La méthode relâchante fut suffisante pour calmer en peu de temps la force des spasmes et des douleurs qui s'étendirent sympathiquement vers les deux flancs et vers l'épigastre. Les douleurs lancinantes se changèrent en une douleur sourde et continue. Les lochies n'en coulèrent pas mieux, et le volume de l'utérus ne diminua en aucune manière : on ne pressoit point même légèrement l'hypogastre, que la malade ne se plaignît beaucoup.

Jusques-là, le pouls avoit conservé une tranquillité inaltérable. Seulement, pendant la véhémence des douleurs, on avoit observé que le pouls étoit

dur et resserré, mais sans fréquence. Au bout de six heures, en comptant du moment où avoient paru les premières tranchées, le pouls devint tout-à-coup tendu et fréquent. La fièvre s'anima, et dans peu la malade sentit une soif ardente, des anxiétés générales, et une chaleur brûlante qui se manifestoit dans tout le corps, mais sur-tout à la matrice et dans tout le bas-ventre.

Ces accidens, qui arrivèrent vers le milieu de la nuit, et qui furent observés par un accoucheur resté près de la malade, durèrent dans toute leur force pendant six heures entières. Tant que la fièvre fut forte, la nouvelle accouchée demeura dans une espèce d'assoupissement et d'apathie, qui succéda aux anxiétés qui s'étoient montrées au début de la fièvre. Dès que la malade se réveilloit pour boire, on lui voyoit des yeux brillans, un regard fixe, un teint animé, et quelque chose d'étonné dans la physionomie. Elle ne répondoit jamais que par monosyllabes; et le moindre bruit lui fendoit, disoit-elle, la tête : son état tenoit du *coma vigil*.

Le redoublement diminua enfin, et se termina par quelques moiteurs; mais

mais il resta toujours une fièvre assez vive. Le gonflement de l'hypogastre s'étoit accru pendant la nuit, et croissoit, pour ainsi dire, à vue d'œil, en s'étendant de proche en proche sur le reste du bas-ventre. Il n'étoit donc pas douteux qu'il ne se formât ici une inflammation de matrice, ou même qu'elle ne fût déja toute formée. J'eusse voulu dès-lors prodiguer la saignée, qui étoit fortement indiquée, soit par les dispositions antérieures de la malade, soit par son état présent. Un préjugé populaire s'opposoit à l'admission de ce secours. *Hic morbus*, dit SAUVAGES (*a*), *periculosissimus est, et medendi methodus ægrè ab adstantibus admittitur.* Malgré toutes mes instances, on ne voulut permettre qu'une seule saignée.

Cette saignée, que j'eus soin de faire faire assez copieuse, fut suivie d'une mitigation subite et bien sensible de tous les accidens.

Cet effet prompt et heureux de la saignée eût dû, ce semble, engager les parens à consentir qu'on la réitérât quelques heures après, car l'état du bas-ventre et celui du pouls ne ces-

(*a*) Nosol. méthod. classſ. 3, ord. 2, pag. 3.

soient de l'indiquer; mais il ne fut pas possible de vaincre leur obstination à ce sujet.

Le calme obtenu par la saignée en fut même la cause. Croyant que tout le danger étoit passé, ils s'imaginèrent qu'il n'en avoit jamais existé, et s'étonnèrent de s'être laissés alarmer un seul instant. Les remèdes relâchans furent les secours uniques dont il me fut désormais permis de faire usage.

Tout fut pourtant assez paisible le reste de cette journée; mais sur les six heures du soir, vint une autre reprise de fièvre, qui s'annonça d'une manière vraiment effrayante. Le pouls qui, jusques-là, avoit eu du ressort et de la consitance, prit tout-à-coup une mollesse et une instabilité qui durèrent toute la nuit, et donnèrent à la fièvre un caractère tout nouveau. Ce ne fut que sur le matin du lendemain qu'il reprit son égalité accoutumée; mais il conserva pourtant une foiblesse et un état de flaccidité, qu'il ne perdit plus dans les suites. Cet état du pouls, joint à une oppression singulière de poitrine, pouvoit préluder à une éruption miliaire; mais bientôt on eut à craindre quelque chose de pis.

Le danger de la maladie n'étoit plus équivoque : il n'étoit même plus temps de le prévenir. Rebuté par les difficultés, et prévoyant tous les désagrémens que me préparoient les suites de cette inflammation négligée, je fis appeler un autre médecin, auquel je remis en entier ce traitement, me réservant seulement de jouer désormais le rôle d'observateur. Mon confrère ne jugea pas à propos de rien changer à la méthode adoucissante et peu active qui avoit été employée jusques-là. Il crut même volontiers, avec la famille de la malade, que cette maladie n'avoit rien de dangereux. Sans doute que l'état actuel des forces vitales ne permettoit plus l'emploi de la saignée ; mais comment imaginer qu'avec une méthode si peu énergique, la nature pourroit travailler efficacemenr à la résolution de l'engorgement laiteux du bas-ventre ? Aussi vîmes-nous que, quoique depuis la saignée l'abdomen perdît tous les jours de sa chaleur et de sa sensibilité, cette cavité resta pourtant toujours aussi gonflée et aussi tendue qu'elle l'avoit été dans le fort de l'inflammation. Cependant les selles étoient assez libres ; et les urines, quoi-

que claires et limpides ne cessèrent de couler avec facilité. D'ailleurs, les redoublemens se montrèrent tous les soirs aux mêmes heures. Les nuits furent toujours marquées par une vive accélération du pouls, par des assoupissemens pénibles, par une forte oppression, par une soif inextinguible, et par des chaleurs dévorantes, qui étoient toujours plus sensibles au bas-ventre que par-tout ailleurs. Après des nuits si cruelles, on étoit surpris de voir la malade passer des jours assez tranquilles, n'ayant qu'une fièvre médiocre, et conservant assez de force pour rester plusieurs heures de suite sur son fauteuil.

A travers ces belles apparences qui entretenoient une fausse sécurité, arriva le septième redoublement qui, dans les maladies inflammatioires, est souvent décisif et critique. Ce redoublement fut encore plus violent qu'aucun de ceux qui l'avoient précédé. Les veilleuses en furent alarmées; leur inquiétude commença à jeter la terreur dans la maison, et à faire craindre que mon prognostic ne fût fondé. Ce cruel redoublement se termina pourtant vers le matin par de bonnes sueurs qui

furent copieuses d'abord, mais qui se modérèrent ensuite, se changèrent en moiteurs, et durèrent, sous cette nouvelle forme, trois jours et trois nuits de suite.

Cette crise, comme on le va voir, ne fut pas (bien s'en faut) complète. Pendant les trois jours qu'elle dura, il y eut tous les soirs un paroxisme fébrile qui, quoique beaucoup moindre que ceux des jours précédens, étoit cependant très-sensible. Dans l'intervalle même de ces reprises mitigées, le pouls conservoit une fréquence non naturelle. La lait, dont il n'avoit pas paru une seule goutte au sein, dans tout le cours de la maladie, n'y venoit pas davantage depuis cette espèce de révolution critique. Aussi l'abdomen qui, depuis ces évacuations cutanées, avoit presque achevé de perdre toute sa sensibilité douloureuse, restoit pourtant toujours également tendu et volumineux; et le diaphragme, refoulé dans la cavité de la poitrine, gênoit la respiration.

Que pouvoit-on penser de cette dilatation abdominale, après tout ce qui s'étoit passé, sinon que les mouvemens critiques avoient été incapables

de résoudre la masse laiteuse engorgée dans les viscères abdominaux, et qu'ils n'avoient abouti qu'à les pousser, par épanchement, dans la cavité du bas-ventre?

En effet, tout sembloit annoncer un épanchement laiteux dans l'abdomen. La malade avoit beaucoup maigrie, une fièvre hectique minoit ses forces; elle éprouvoit un dégoût général, surtout pour les nourritures animales. Elle étoit sans cesse tourmentée par des cardialgies et par des angoisses inexprimables, et à ces cardialgies menaçantes se joignoient souvent des vomissemens glaireux. Bientôt elle fut saisie de toux très-fatigantes, et d'une oppression si forte, qu'elle ne pouvoit proférer deux mots de suite sans reprendre haleine, ce qui fit craindre une métastase de la matière laiteuse vers la poitrine.

Ce ne fut que le treizième jour de la maladie, qu'il me fut premis d'examiner avec mon confrère l'état du bas-ventre. Ce dernier fut plus surpris que moi d'y trouver des signes non équivoques de fluctuation générale, telle qu'on les remarque dans l'ascite. Je ne doutai plus alors que nous n'eus-

sions désormais à traiter une ascite laiteuse, genre d'hydropisie d'autant plus fâcheux, que le liquide épanché, déja travaillé par les mouvemens d'une fièvre aiguë, ne pouvoit être que très-altéré. Cette altération redoutable étoit même prouvée par l'existence des symptômes hectiques, symptômes qu'on ne pouvoit guère rapporter à aucune autre cause.

Ce fut en vain qu'ayant repris, à cette époque, le traitement de la maladie, j'essayai, de concert avec mon confrère, d'évacuer le fluide stagnant, par divers diurétiques et par divers laxatifs. Tous nos remèdes ne faisoient qu'irriter les symptômes. Je proposai de bonne heure la paracentèse; je trouvai des oppositions. M. *Fouquet*, célèbre praticien de Montpellier, fut appelé dans ces circonstances. Il fut de mon avis, quant au fond; la paracentèse lui parut un secours urgent et indispensable; mais il préféra, pour cette opération, l'emploi du trois-quarts à celui de la lancette à abcès, instrument que, dans cette occasion, j'eusse mis en usage de préférence, afin de pouvoir, par une large ouverture, évacuer facilement les caillots caséeux qui de-

voient s'être détachés d'un lait altéré et stagnant. J'entrai dans les idées de M. *Fouquet* ; mais on verra, par les suites, que mon opinion, quoique hardie, étoit pourtant très-fondée.

On fit donc la ponction avec le trois-quarts, qu'on enfonça dans le lieu d'élection. Il sortit par la canule environ six livres de liquide ; mais il fallut une heure entière avant que l'opération fût achevee, tant la matière étoit épaisse et visqueuse. Avec le liquide, il s'échappa encore par la canule un fluide gazeux, dont le volume pouvoit égaler celui du liquide épanché, et qui sortit pêle-mêle avec lui, sous forme de grosses bulles qui venoient se crever à la surface du liquide.

Au premier aspect, il fut aisé de se convaincre que ce liquide n'étoit autre chose qu'un suc laiteux, privé de la plus grande partie de sa sérosité. Il se trouva si fétide, qu'en sortant il infectoit les assistans et la malade elle-même. Pendant l'opération, des grumeaux caséeux sortirent en quantité par la canule; souvent ils en obstruoient le canal, et il fallut alors les repousser dans l'intérieur avec une sonde boutonnée, pour rétablir l'écoulement.

Malgré notre sollicitude, pour ne rien laisser dans l'intérieur, nous vîmes avec peine que le bas-ventre, quoique devenu fort souple depuis l'opération, conservoit pourtant encore un volume bien au-dessus du naturel. Ce qui nous rassuroit un peu, c'étoit de voir qu'on pouvoit comprimer impunément l'abdomen, et dans tous les points, sans que la malade y ressentît aucune douleur, preuve que les viscères n'étoient point affectés autant qu'on avoit lieu de le craindre.

Après la paracentèse, tous les symptômes parurent s'appaiser à-la-fois. Madame de *R.**** passa quatre jours entiers dans le plus grand calme. Le public la regarda comme guérie; mais M. *Fouquet* et moi, qui savions qu'il etoit resté dans la cavité un bourbier caséeux et putride, nous nous attendîmes à de nouveaux accidens, qui ne tardèrent pas à paroître.

Les principales indications étoient sans doute de corriger, par les antiseptiques, les dispositions gangréneuses dont les viscères abdominaux étoient menacés; il falloit aussi prévenir la formation d'un épanchement nouveau, en appelant, vers les excrétoires

divers, les sucs laiteux qui, depuis long-temps, avoient pris l'habitude de se diriger vers l'abdomen. Ces indications furent remplies avec toute l'exactitude qu'on doit attendre d'un praticien tel que M. *Fouquet*. Mais, malgré nos soins, le bas-ventre recommença à devenir douloureux, et à se boursoufler. Nous remarquâmes de plus une douleur fixe qui s'établissoit au nombril. Cette douleur ombilicale s'accrut peu-à-peu, et fut dans les suites le point où vinrent aboutir toutes les douleurs qui s'accrurent successivement dans tout l'abdomen.

Pour favoriser le dépôt à l'extérieur, nous nous décidâmes à tenter l'application d'un large vésicatoire sur le haut de la cuisse. A peine ce topique, dont l'action fit beaucoup souffrir la malade, eut commencé à mordre, qu'il survint une fièvre des plus violentes. Le bas-ventre devint plus tendu que jamais, plus volumineux, et en même temps très-douloureux; des cardialgies fréquentes tourmentoient la malade, et elle vomissoit de temps en temps des matières bilieuses et noires en grande quantité. Il survint au nombril des élancemens continuels, de la rou-

geur et de la dureté ; enfin il se forma une petite tumeur isolée, dont la grosseur pouvoit égaler celle de la graine d'un haricot.

Quatre jours ne s'étoient pas écoulés encore, depuis cette nouvelle tempête, que les tégumens de l'abdomen, qui, pendant toute la durée de l'épanchement précédent, avoient toujours paru libres, et non infiltrés, commençoient déja à s'épaissir, et à s'empâter. Cette infiltration, qui avoit un certain degré de fermeté, se manifesta d'abord dans les environs de la petite tumeur ombilicale, et s'étendit ensuite, en peu de temps, sur tous les tégumens du bas-ventre. Nonobstant cette infiltration des tégumens, on sentit une fluctuation interne, mais plus sourde que lors du premier épanchement. On appliqua des topiques propres à ramollir les tégumens ombilicaux et à les disposer à la rupture ; on modéra du mieux possible la fièvre ; on soutint aussi les forces vitales.

Le huitième jour après la ponction, le pouls avoit commencé à prendre le plus mauvais caractère ; sa petitesse et sa fréquence étoient extremes. La malade avoit la face hippocratique, et il

parut alors des frissons qui revenoient à tout instant, et qui faisoient craindre une gangrène interne déja avancée. La malade resta quatre jours et quatre nuits dans cet état désespéré. Le troisième jour de cette scène déchirante, M. *Fouquet* partit, croyant ainsi que moi, qu'elle périroit dans les vingt-quatre heures.

Après quatre jours ainsi passés dans une sorte d'agonie, je crus m'apercevoir de quelque amendement dans les principaux symptômes : le pouls devint un peu moins fréquent et moins foible; le tubercule ombilical avoit grossi, et pouvoit égaler la grosseur d'une noisette ordinaire. Je remarquai qu'il n'étoit autre chose qu'une poche remplie de liquide; je conjecturai même, par la nature ligamenteuse du nombril, que la membrane intérieure qui contenoit ce liquide, étoit trop tenace et trop résistante pour se prêter, aussitôt que je l'eusse désiré, à une rupture spontanée. Je pris courage, et j'osai faire ouvrir avec la lancette le petit abcès, que je supposois avec raison être en communication avec l'abcès général du bas-ventre. J'eus soin pourtant de faire faire l'ouverture pe-

tite, afin de rester maître de l'écoulement, et de prévenir le danger de l'affaissement, en ne permettant l'effusion du fluide abdominal que par parties.

La lancette ne divisa la poche de l'abcès qu'avec peine et avec craquement, ce qui justifia ma conjecture sur la qualité ligamenteuse des membranes, et ce qui fit sentir combien inutilement on eût attendu une rupture spontanée. Je m'étois attendu à une évacuation subite et abondante; et cependant il ne sortit par l'ouverture qu'environ un plein gobelet d'un pus séro-laiteux : alors je connus que cette matière appartenoit à une collection particulière et distincte du dépôt principal. J'appris encore par-là que le péritoine n'étoit pas percé, ainsi que je l'avois cru. En effet, la sonde se promenoit sur un plancher qui retenoit le fluide abdominal, et ce plancher ne pouvoit être que le péritoine lui-même. J'eusse désiré que, sans autre préambule et sans avertir la famille, on eût poussé en dedans le bout de la sonde pour déchirer cette membrane qui n'eût pas résisté, puisqu'elle étoit macérée: d'ailleurs cette

masse abondante de fluide, qui étoit interposée entre les intestins et le péritoine, eût préservé les premiers du contact de l'instrument; mais le chirurgien manqua, en cette occasion, de hardiesse. Il fallut donc attendre que la nature fît elle-même l'ouvrage; ce qui, dans un cas si extrême, étoit beaucoup hasarder; mais après les accidens divers dont la nature avoit triomphé, on osoit encore s'attendre à quelque nouveau miracle.

Durant trois jours, le nombril ne coula que peu; et pendant ce temps, mon soin unique étoit de soutenir les forces toujours défaillantes de la malade. Ce ne fut que le quatrième jour, après l'incision du nombril, que le péritoine s'ouvrit tout-à-coup: on s'en aperçut en en voyant couler des flots d'une matière épaisse, grisâtre, chargée d'une grande quantité de flocons mollasses et graisseux, qui me parurent être des débris de l'épiploon. En moins d'un quart-d'heure, il sortit cinq à six pleines assiettes de cette bouillie, qui avoit une fétidité très-pénétrante, et vraiment cadavéreuse. Le bonheur de la malade voulut, qu'après l'effusion de cette quantité de matière, l'é-

coulement s'arrêtât de lui-même. Il ne recommença que le lendemain, pour finir encore après la sortie de quelques livres du fluide bourbeux et putride. Ce fut ainsi que, dans l'espace de cinq à six jours, et par des effusions partielles et éloignées les unes des autres de différens intervalles, le grand dépôt abdominal fut entièrement vidé. A mesure que la matière s'écouloit, on voyoit le bas-ventre s'affaisser, et tous les symptômes diminuer. Il ne resta bientôt, de tant de maux, qu'une fistule au nombril. Cette fistule, qui se ferma plusieurs fois avant la guérison de l'intérieur, occasionna en divers temps des accidens fâcheux. On ne voulut admettre aucun moyen chirurgical pour la traiter. Au plus fort du danger, la nature vint toujours au secours; et enfin la plaie fut totalement cicatrisée au bout de six mois. Depuis ce temps, madame de *R.**** jouit d'une santé très-passable; mais elle n'est plus devenue enceinte. Je laisse à décider au lecteur, *quel étoit le siége du premier épanchement laiteux*, et quel fut celui de la suppuration énorme qui se forma après la paracentèse.

J'ai examiné en détail ces questions, dans une dissertation sur cette terrible maladie; je la présentai dans le temps à la Société royale de Paris. Cette Compagnie fit une mention honorable de mon travail dans la Séance publique du Carême 1787.

MÉMOIRE

A CONSULTER,

Sur une déchirure de la paroi antérieure du vagin, et de la partie de la vessie qui y correspond; par M. SAUCEROTTE, de l'Académie royale de chirurgie de Paris, ancien second chirurgien-major de la Gendarmerie, pensionnaire du Roi, &c.

UNE jeune femme, d'un village éloigné de deux lieues de Lunéville, à terme de sa première grossesse, eut un accouchement fort laborieux, dans lequel un chirurgien employa des crochets pour faire l'extraction de l'enfant. Ces instrumens, ou quelques fragmens

des os du fœtus, causèrent une déchirure de la paroi antérieure du vagin, et de la partie adjacente de la vessie, d'où il résulta, immédiatement après, une incontinence d'urine. Appelé au bout de quelques jours, je trouvai les parties externes de la génération dans un état considérable de gonflement et de confusion : on ne distinguoit pas une partie d'avec une autre. L'accouchée rendoit par le vagin des espèces de sables urinaires entourés de mucosités. Je fis faire des injections et des fomentations émollientes et résolutives, qui dissipèrent la tuméfaction.

Etant retourné voir la malade, dans l'intention de lui introduire, par le méat urinaire, une sonde de gomme élastique, pour attirer, par cette voie naturelle, l'urine qui se dévoyoit, toutes mes tentatives furent infructueuses, parce que je ne pus parvenir à découvrir ni à rencontrer l'orifice externe de l'urètre.

Je demandai un consultant, et j'obtins M. *Castara*, mon confrère, avec lequel je retournai deux jours après; mais nos efforts réunis furent aussi inutiles que l'avoient été les miens seuls.

Lorsque cette femme se levoit, elle

étoit pendant quelque temps sans qu'il passât de l'urine par le vagin, au moins n'en couloit-il que peu de gouttes, et elle éprouvoit un besoin pressant et douloureux d'uriner par la voie naturelle ; ce signe étoit certainement de bon augure, et indiquoit que si l'on parvenoit à faire reprendre à l'urine sa route ordinaire, il y auroit lieu d'espérer que la plaie de la vessie et du vagin pourroient se consolider,

M. *Laflise* père, notre confrère à Nancy, ayant été consulté, et devant même venir voir la malade, nous lui avons proposé de porter, le plus haut possible, une vessie de mouton dans le vagin, et de la souffler, pour qu'elle devînt une espèce d'obturateur; de faire lever ensuite et promener la femme, afin de voir si l'urine formeroit quelque prééminence vers son canal naturel, qui pourroit peut-être reprendre ses fonctions, ou parce que la colonne de fluide franchiroit l'obstacle, ou parce que nous leverions cet obstacle, à l'aide du trois-quarts, ou de l'instrument tranchant.

En attendant le résultat de cet essai, si la malade, rébutée par de longues et fastidieuses recherches, s'y soumet,

quelques personnes de l'art voudront-elles bien nous communiquer leurs vues curatives par la voie de ce Journal? La publicité des connoissances ne peut, dans toute supposition, que tourner à l'avantage de l'humanité, quoique le fait que je raporte soit rare; car j'ai compulsé les Œuvres des accoucheurs *Viardel*, *Portal*, *Amand*, *Peu*, *Dionis*, *Mauriceau*, *Lamotte*, *Deventer*, *Puzos*, *Mesnard*, *Menningham*, *Smellie*, *Levret*, *Rœderer*, dans lesquelles j'ai trouvé des renseignemens sur l'incontinence consécutive d'urine, lors de la chute de l'escare gangréneuse, produite par la longue et forte compression de l'urètre entre la tête du fœtus et le pubis de la mère; mais je n'ai pas rencontré un cas semblable à celui dont je viens de tracer le tableau.

OBSERVATION

SUR UN BEC-DE-LIÈVRE ACCIDENTEL;

Par M. PASCAL, maître en chirurgie, et chirurgien en chef de l'hôtel-dieu de Brie-Comte-Robert, nommé par le Gouvernement pour traiter les épidémies, et démontrer l'art des accouchemens aux sages-femmes, prévôt de la communauté des maîtres en chirurgie de la même ville.

L'OBSERVATION insérée dans le Journal de médecine, cahier d'octobre 1788, pag. 90, sur un bec-de-lièvre accidentel, m'a paru mériter la plus grande attention de la part des praticiens. Je vais en communiquer une, faite antérieurement à celle de M. *Pitios*, et qui confirme ce que dit M. *Pibrac*, sur l'abus des sutures (*a*).

(*a*) *Voyez* les Mémoires de l'Académie de

Le nommé *Galois*, jardinier dans une maison bourgeoise, à une lieue de Brie-Comte-Robert, reçut au visage un coup de pied de cheval, qui lui cassa deux des dents incisives, et lui fit un bec-de-lièvre à la lèvre supérieure. Le chirurgien du village appelé aussitôt, mit une compresse trempée dans de l'eau et du sel; il la soutint avec un bandage à deux chefs, en appliquant le milieu de ce bandage sur la plaie, et le retirant derrière la tête: par ce procédé, il éloignoit les bords de la plaie, bien loin de les rapprocher. Le second et le troisième pansemens furent faits de même: il saigna le malade trois fois: mais il oublia de lui ordonner de garder le silence. Au troisième pansement, c'est-à-dire, le lendemain matin, il dit au malade que lorsqu'il seroit guéri, il rafraîchiroit les bords et lui feroit un point de suture: à ce récit, le malade se mit à pleurer; il appela ses maîtres à qui il fit part

chirurgie, tom. ix, pag. première, édit. *in*-12, ainsi que les deux observations faites par MM. *Bocher* & *De Garengeot*, dans le même ouvrage; le Recueil de M. *Louis*, tom. xij, contre les sutures.

de l'intention de son chirurgien ; ce dernier répéta sa proposition, les maîtres présumant qu'une pareille opération seroit très-douloureuse, me firent appeler. Etant instruit de tout ce qui avoit précédé, et le chirurgien qui avoit fait les premiers pansemens étant présent, l'appareil fut levé : il y avoit alors trente heures que l'accident étoit arrivé ; je trouvai un bec-de-lièvre avec un écartement à pouvoir mettre une moyenne féve de marais ; je demandai au chirurgien pourquoi il n'avoit pas contenu le tout avec un bandage unissant, il me répondit qu'il préféroit de lui faire un point de suture. J'eus beau lui représenter qu'il feroit souffrir son malade, et qu'il ne réussiroit pas, il persista dans son opinion. Les maîtres, qui avoient entendu notre conversation, entrèrent, et déclarèrent au chirurgien qu'ils vouloient que je présidasse au traitement du malade. Je leur fis part de la crainte que j'avois de ne pas réussir, parce que la plaie étoit contuse; cependant je préparai un bandage à double boutonnière (décrite par M. *Louis*, ouvrage déja cité), que j'appliquai avec un plumaceau trempé dans le baume

de Fioraventi. J'interdis au malade tout ce qui pouvoit lui faire mouvoir les lèvres, et lui ordonnai le plus exact silence. Je ne fis la levée de mon appareil que le cinquième jour; alors la réunion étoit faite, à ma grande surprise: je renouvelai le même bandage, que je laissai encore autant de temps. Le malade a commencé à travailler au bout de dix jours: la réunion étoit si bien faite, qu'il ne reste qu'une cicatrice imperceptible, de sorte qu'il ne paroît pas qu'il y ait eu un bec-de-lièvre.

PRÉPARATION DE L'ÆTHIOPS MINÉRAL PAR LA VOIE HUMIDE;

Par M. COURET, élève en pharmacie.

COMME le pharmacien doit toujours avoir en vue l'amélioration de ses compositions médicinales, je regarde comme un devoir d'en offrir une qui paroît avoir des avantages sur l'æthiops minéral, préparé par la méthode ordinaire, en ce qu'il est infiniment plus

divisé ; et plusieurs praticiens m'ont dit en avoir obtenu un effet plus constant, que de celui dont on se sert actuellement.

PRÉPARATION.

Faites bouillir trois livres de bonne chaux vive, avec six onces d'alkali fixe du tartre purifié, dans suffisante quantité d'eau ; ensuite filtrez cette liqueur fortement caustique, et ajoutez-y alors six onces de fleurs de soufre. Faites bouillir ce mélange jusqu'à ce que le soufre soit totalement dissous par l'alkali caustique. Laissez cette dissolution hépatique en repos, l'espace de vingt-quatre heures ; pendant ce temps-là, il se précipitera au fond de la liqueur un sédiment vert, que vous en séparerez par le moyen d'un filtre. D'un autre côté, vous préparerez une solution de quatre onces de mercure revivifié du cinabre, dans quantité suffisante d'acide nitreux, pur et étendu dans une quantité convenable d'eau. Lorsque la dissolution mercurielle sera faite à une douce chaleur, vous délaierez votre dissolution sulfureuse dans huit livres d'eau, et vous y verserez peu-à-peu, en remuant continuellement avec une spatule de bois, la solution mercurielle

dans

dans l'acide nitreux, jusqu'à ce qu'il ne se précipite plus rien. Pour s'assurer qu'il ne se précipite plus d'æthiops minéral, on prend un peu de cette lessive, avant d'y avoir versé toute la solution mercurielle, et on la passe à travers un papier gris; ensuite on y ajoute un peu d'acide vitriolique, pour voir s'il se précipite encore du soufre, ou si ce n'est seulement que du turbith minéral. Dans le moment du mélange de ces deux liqueurs (la solution mercurielle et la dissolution sulfureuse), l'acide nitreux quitte le mercure pour s'unir à l'alkali fixe végétal, et forme avec lui un sel neutre, connu sous le nom de *nitre*. D'une autre part, le mercure et le soufre se trouvant libres en même temps, se combinent exactement ensemble, et tombent au fond sous une forme noire, qui porte le nom d'*æthiops minéral*, préparé par la voie humide. Si par hasard on ajoutoit plus de solution mercurielle qu'il n'en faut pour précipiter tout ce soufre, alors on obtiendroit avec l'æthiops un peu de précipité de mercure; c'est pourquoi il est prudent d'essayer la liqueur de temps en temps avec l'acide vitriolique, quoique les propor-

tions décrites ci-dessus se soient trouvées assez constamment justes.

Lorsque la précipitation est terminée, on sépare l'æthiops, de la liqueur surnageante, par le moyen d'un filtre, et on passe dessus de l'eau bouillante pour lui enlever tous les sels étrangers qui auroient pu y être mêlés pendant la précipitation : ensuite on fait sécher cette poudre à une chaleur très-douce, et on en obtient à-peu-près cinq onces et demie, ou six onces.

On peut retirer le nitre de la liqueur rougeâtre, en la faisant évaporer et cristalliser; mais il faut avoir soin d'examiner si cette liqueur est acide ou alkaline, par le moyen du sirop de violettes; et alors on y ajouteroit de l'acide ou de l'alkali, pour la saturer, si le cas l'exigeoit.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de novembre 1788.

Du premier au quinze, la colonne de mercure s'eſt ſoutenue dans le baromètre, pendant onze jours, de 28 pouces à 28 pouces 5 lignes; elle s'eſt abaiſſée, pendant quatre jours, de 28 pouces à 27 pouces 9 lignes. Du ſeize au trente,

elle s'eſt maintenue de 28 pouces à 28 pouces 7 lignes, à l'exception des vingt-huit & vingt-neuf, où elle s'eſt abaiſſée de 28 pouces à 27 pouc. 11 lignes, & de 28 pouces à 27 pouces 7 lignes.

La plus grande élévation a été 28 pouces 7 lignes; la moindre, 27 pouces 7 lignes; ce qui fait une différence de 12 lignes.

Du premier au quinze, le thermomètre a marqué, au matin, de 0 à 9 au-deſſus du terme de la congélation, dont trois fois 0, 1, & quatre fois 2; à midi, de 5 à 14, dont deux fois 6, 7, 9, 10, & quatre fois 8; au ſoir, de 0 à 9 au-deſſus, dont deux fois 0, trois fois 3, cinq fois 5.

Les vents ont ſoufflé deux jours S., un jour S-E., deux jours O., trois jours E., quatre jours S-S-E., un jour S-S-O., deux jours O-N-O.

Le ciel a été pur quatre jours, beau quatre jours, couvert trois, & variable quatre jours.

Il y a eu deux fois de la pluie, dont par averſe, le 13, & quatre fois du brouillard, dont trois fois épais & puant, les 11, 12 & 13.

Du ſeize au trente, le thermomètre a marqué, au matin, de 4 au-deſſus du terme de la congélation, à 11 au-deſſous de 0, dont deux fois 9, 2, 1 au-deſſous de 0, & 0; à midi, de 7 au-deſſus de 0, à 6 au-deſſous; au ſoir, de 6 au-deſſus de 0, à 10 au-deſſous.

Les vents ont ſoufflé ſept jours N., trois

jours N-O., deux jours N-E., un jour N-N-E., un jour O-N-O., un jour O. Le N. a été fort.

Le ciel a été pur cinq jours, couvert quatre, & variable six jours; il y a eu deux fois de la pluie, dont une par intervalles, une fois de la neige, six fois du brouillard, dont cinq fois épais & puant.

La constitution de ce mois a été remarquable; au lieu de pluie, de brouillard, d'une atmosphère nébuleuse, la température a été douce & d'une sécheresse extraordinaire; le ciel beau, souvent pur & serein, a offert celle du printemps. Pendant la première quinzaine, l'atmosphère a conservé son élasticité; il n'y a eu que deux fois de la pluie, & trois fois du brouillard; les fleurs automnales se sont conservées dans leur fraîcheur. Les vents S-S-E. & E. ont régné d'abord; les S-S-E. & S-S-O. ont succédé, mais l'O-N-O. a commencé de réfroidir l'atmosphère, & de préparer les froids qui se sont manifestés dans la seconde quinzaine, où le N. & le N-E. ont régné avec un ciel assez souvent pur & serein; & l'atmosphère y a conservé sa sécheresse & son élasticité. Le grand froid s'est manifesté, le 23, par N-E., & a continué jusqu'à la fin du mois par N. Pendant cette seconde quinzaine, il n'y a eu que deux fois de la pluie, une fois de la neige, & six fois du brouillard.

La température de la première quinzaine a entretenu les affections qui avoient régné le mois précédent; les catarrhales rhumatismales & goutteuses, les dévoiemens, quelques-uns dysentériques, les fluxions & fièvres éruptives. En général, les symptômes ont pris un caractère plus inflammatoire que le mois précédent : les fièvres bilieuses ont été plus communes. On a vu de fausses pleurésies, ou pleurésies bilieuses; elles n'ont point été fâcheuses, mais lentes dans leur crise. Les fièvres intermittentes sont devenues plus rebelles. La plupart furent entretenues par des engorgemens au foie; les accès ne furent pas longs, mais forts & orageux. Les apéritifs unis aux anti-scorbutiques ont paru les moyens les mieux indiqués, par le soulagement qu'ils ont procuré. Il y a eu quelques fièvres mésentériques, mais peu orageuses. En général, il y a eu peu de malades durant cette première quinzaine; pendant la seconde quinzaine, des toux, des maux de gorge, dont plusieurs ont dégénéré en gangrène ou en suppuration. Les fièvres & fluxions érysipélateuses sont devenues plus communes par la rigueur de la saison, qui a été funeste aux vieillards & aux valétudinaires, sur lesquels a régné une fluxion de poitrine gangréneuse. Les rougeoles & les petites-véroles ont été très-communes pendant tout le mois; l'une & l'autre affection ont été douces & bénignes.

(*Nota.* Ce trait — indique les degr. de froid au-dessous de *zéro*).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

NOVEMBRE 1788.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au matin.	*Dans l'après midi.*	*Au soir.*	*Au matin.*	*Dans l'après-midi.*	*Au soir.*
	degr.	*degr.*	*degr.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*
1	12, 1	9, 0	3, 6	28 5, 3	28 5, 1	28 4, 2
2	-0, 9	10, 5	6, 8	28 3, 6	28 2, 9	28 2, 1
3	5, 8	14, 3	9, 3	28 2, 7	28 0, 7	27 11, 3
4	9, 6	13, 4	5, 8	27 9, 8	28 0, 4	28 1, 0
5	3, 9	8, 5	3, 5	28 2, 4	28 2, 8	28 3, 0
6	1, 3	8, 0	3, 8	28 3, 2	28 3, 6	28 3, 3
7	0, 3	7, 0	1, 4	28 2, 6	28 1, 7	28 0, 3
8	2, 2	7, 3	2, 5	28 0, 0	28 0, 8	28 0, 6
9	1, 7	8, 9	5, 4	28 0, 3	27 11, 0	27 10, 2
10	2, 7	10, 2	4, 9	27 9, 5	27 10, 9	28 0, 4
11	2, 3	9, 0	5, 7	28 2, 4	28 3, 0	28 3, 7
12	4, 8	6, 4	5, 0	28 4, 0	28 4, 2	28 3, 7
13	4, 2	8, 6	5, 6	28 2, 0	28 0, 1	27 10, 8
14	2, 3	6, 1	0, 1	28 2, 5	28 2, 1	28 2, 3
15	-0, 5	5, 6	0, 9	28 1, 8	28 1, 6	28 2, 0
16	-0, 3	2, 5	-1, 2	28 4, 0	28 4, 5	28 4, 0
17	-3, 5	2, 5	4, 0	28 3, 5	28 2, 3	28 2, 7
18	2, 1	6, 5	2, 7	28 2, 4	28 2, 5	28 3, 0
19	-0, 2	5, 5	5, 0	28 3, 6	28 2, 9	28 2, 1
20	4, 9	7, 9	6, 3	28 2, 4	28 2, 6	28 3, 2
21	2, 2	5, 9	-0, 9	28 3, 6	28 3, 7	28 3, 8
22	-1, 8	5, 8	2, 3	28 3, 1	28 3, 1	28 2, 5
23	-2, 1	4, 9	-0, 6	28 2, 3	28 1, 3	28 1, 1
24	-1, 8	2, 8	-0, 2	28 1, 1	28 1, 3	28 7, 8
25	-2, 5	-0, 4	-3, 2	28 2, 3	28 2, 0	28 3, 0
26	-5, 9	-1, 7	-3, 6	28 3, 1	28 2, 3	28 0, 8
27	-9, 7	-5, 4	10, 3	28 0, 9	28 0, 6	28 0, 3
28	11, 3	-5, 4	-8, 4	27 11, 6	27 11, 2	27 11, 2
29	-9, 7	-5, 2	-6, 5	27 11, 7	28 0, 2	28 1, 4
30	-6, 9	-0, 3	-4, 1	28 1, 6	28 1, 9	28 2, 3

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir.*	*Vents dominans dan la journée.*
1	Un peu de bru. ci. pur.	Ciel pur.	*De même.*	Calme.
2	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	S-E.
3	Quelq. nua.	Ciel pur.	*De même.*	S.
4	Bea. de nu.	*De même.*	Ciel pur.	O. fort.
5	Co.en part.	Co. en pa.	Ciel pur.	Calme.
6	Brouil. jusqu'à 10 h.	Ciel pur.	*De même.*	E. foible.
7	Ciel sans nuag. vap.	*De même.*	*De même.*	E. foible.
8	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	Calme.
9	Assez beau.	*De même.*	*De même.*	S-S-E. fo.
10	Ciel ass. be. vapeur.	*De même.*	Ciel très-pur.	Calme.
11	Brouillard, ciel couv.	Couvert.	Brouillard.	Calme.
12	Brouill. ép.	*De même.*	*De même.*	Calme.
13	Brouill. ép. pluie froi.	Couvert.	Couvert.	S-S-O.
14	Ciel pur.	Cou. clair en partie.	Beau temps.	O-N-O.
15	Ciel pur.	Cou. plui.	Beau à 10 heur.	Calme.
16	Ciel pur.	Quelq. nu.	Ciel pur.	N.
17	Couvert.	Couvert.	Brouill. épais.	Calme.
18	Couvert.	*De même.*	Quelq. éclairs.	O-N-O.
19	Ciel assez b. couvert.	Couvert.	Petite pluie.	O.
20	Couvert.	Couv. plu.	Couvert.	N-O. for.
21	Ci. pur, br. à 11 heur.	Ciel pur.	*De même.*	Calme.
22	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	Calme.
23	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-E. foi.
24	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	Calme.
25	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-N-E.
26	Ci. pur, br. à 10 heur.	Ass. be. co. à 4 h. nei.	Couvert, vent assez fort.	N.
27	Ciel pur.	Brouillar.	Beau temps.	Calme.
28	Couvert & brouillard.	S'éclair. à 3 heur.	Ciel pur.	Calme.
29	Ci. pur, un peu de br.	Couve. en partie.	Beau temps.	Calme.
30	Couvert.	Co. vent.	Couvert, vent.	N.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur.	14, 3 deg.		le 3
Plus grand degré de froid..	11, 3		le 28
	pouc.	*lign.*	
Plus grande élév. de Mercure.	28, 7,	8	le 24
Moindre élévat. de Mercure,	27, 9,	5	le 10

Nombre de jours de Beau.... 16
de Couvert.. 9
de Nuages.... 2
de Vent.... 2
de Brouillard.. 6
de Pluie..... 4
de Neige.... 1

Le vent a soufflé du N...... 3
N-E..... 1
N-N-E.. 1
N-O.... 1
S....... 1
S-E..... 1
S-S-E... 1
S-S-O... 1
E....... 2
O....... 2
O-N-O.. 2
Calme... 14

Quantité de Pluie,........lignes 2, 6.

TEMPÉRATURE : chaude & sèche.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de novembre 1788; *par M. BOUCHER, méd.*

De long-temps nous n'avons pas eu d'automne auſſi peu pluvieux, & des jours auſſi conſtamment ſereins que pendant le cours de celui-ci. Dans le mois dernier il n'y a eu que peu de pluies paſſagères, & dans celui-ci nous n'avons guère eu que des ondées. Auſſi le mercure, dans le baromètre, a-t-il été obſervé, tout le mois, au terme de 28 pouces, ou très-près de ce terme: même il a été obſervé pluſieurs jours à celui de 28 pouces 9 lignes.

Les gelées ſont venues de bonne heure. Dès le 15 du mois, la liqueur du thermomètre a deſcendu au terme de 1 degré $\frac{1}{2}$ au-deſſous de celui de la congélation: le 16, elle a été obſervée à 4 degrés au-deſſous de ce terme, & le 27 à 6 degrés $\frac{1}{2}$. Le 28 & le 29 elle étoit à 5 degres $\frac{1}{2}$. Elle s'étoit déja approchée du terme de la congélation dans pluſieurs jours antérieurs à ceux-ci.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 8 degrés au-deſſus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 6 degrés au-deſſous de ce terme. La différence entre ces deux termes eſt de 14 degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 3 lignes, & ſon plus grand abaiſſement a été de 27 pouces eo lig.

La différence entre ces deux termes eſt de 5 lignes.

Le vent a ſoufflé 2 fois du Nord.
7 fois du Nord vers l'Eſt.
3 fois de l'Eſt.
4 fois du Sud vers l'Eſt.
6 fois du Sud.
5 fois du Sud vers l'Oueſt.
1 fois de l'Oueſt.
3 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 15 jours de temps couvert ou nuag.
5 jours de pluie.
1 jour de neige.
10 jour de brouillard.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de novembre 1788.

Les angines & les péripneumonies ont été aſſez communes, ce mois. Ces maladies, dans la plupart de ceux qui en ont été attaqués, étoient du genre inflammatoire, & ne ſe terminoient guère favorablement que par des crachats purulens. Nombre de perſonnes ont auſſi été attaquées de rhumatiſme inflammatoire goutteux. Dans quelques-uns cette maladie a été compliquée de fièvre continue rémittente, qui a exigé un traitement particulier.

Les vents du nord & de l'eſt ont entretenu les conſtipations, qui ſouvent étoient accompagnées de douleurs de coliques.

Nous avons vu encore, dans nos hôpitaux, des perſonnes du peuple attaquées de la fièvre pu-

tride maligne, dont elles n'ont été rétablies qu'avec peine. Un grand nombre d'autres personnes ont essuyé des fièvres intermittentes, tierces, double-tierces & quartes. Ce dernier genre de fièvre étoit opiniâtre. Le rhume épidémique a persisté tout le mois dans tous les ordres des citoyens. La petite-vérole régnoit encore parmi les enfans, mais elle étoit de l'espèce discrète & peu dangereuse.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Histoire de la Société royale de médecine, années 1780 *et* 1781, *avec les Mémoires de médecine et de physique médicale pour les mêmes années, tirés des registres de cette Société. Prix en feuilles* 12 *l. relié* 14 *liv. A Paris, chez* Théophile Barrois le jeune, *libraire de la Société royale de médecine, quai des Augustins, n°.* 18, 1785; *in-4°. de* 392 *pag. pour la première partie, et de* 430 *pag. pour la seconde.*

1. Ce quatrième volume est, comme les pré-

cédens, & ainſi que le titre l'annonce, diviſé en deux parties. On trouve dans la première tout ce qui a eu rapport à l'hiſtoire de la Société pendant les années 1780 & 1781, & la ſeconde contient les Mémoires fournis pendant ces deux années, ſur la médecine & la phyſique-médicale, par les membres & les correſpondans de la Société.

PRIX.

La Société remarque que, « Quoique les » obſervations ſur les maladies épidémiques & » épizootiques, & ſur les eaux minérales, ſoient » ſon occupation principale, elle a ſucceſſivement étendu ſes ſoins & ſes recherches aux » diverſes branches de l'art de guérir, » ce qui l'a mis dans le cas de diſtribuer des prix ſur l'*hydropiſie*, les *maladies des armées*, le *ſcorbut*, la *rage*, la *phthiſie*, les *maladies des enfans*, & l'*allaitement des enfans*, tous ſujets dont elle avoit propoſé les programmes dans ſes ſéances. Elle nous apprend qu'elle a donné des médailles ou des jetons aux auteurs des meilleurs Mémoires ſur les *épidémies*, les *épizooties & maladies des animaux*, la *topographie médicale*, l'*inoculation de la petite-vérole*, les *tables noſologiques*, la *météorologie*, *les eaux minérales*, & même qu'elle a reconnu, par le don d'un jeton d'or, les ſervices qu'un médecin étranger lui avoit rendus par ſa correſpondance. Après cet expoſé, la Société rappelle quels ſont les travaux qu'elle a propoſés, les prix qu'elle promet de diſtribuer, & la manière d'entretenir avec elle une correſpondance ſuivie. « Il eſt eſſentiel, dit-on, » de détruire ici l'erreur où ſont quelques mé» decins, phyſiciens & chirurgiens, qui ne cor-

» reſpondent point avec la Société, parce qu'elle » a déja des aſſociés ou des correſpondans dans » les lieux qu'ils habitent. La compagnie eſt » bien éloignée d'avoir adopté ce principe; » *elle déſire avoir tous les gens de l'art pour corre-* » *ſpondans.* »

On a inſéré de ſuite, 1°. un *arrêt du conſeil d'état du Roi, concernant les remèdes pour la diſtribution deſquels on demanderoit des lettres-patentes, brevets ou permiſſions, du 5 mai* 1781.

Il ſeroit bien à déſirer que cet arrêt pût avoir ſon entière exécution, en attendant que la Société, qui ne veut que le bien public, pût achever de détruire la race des gens à ſecrets; mais cette race eſt comme celle des oiſeaux deſtructeurs de nos fruits: on a beau faire une garde vigilante, on a beau placer dans les vergers des moulinets & des fantômes de paille pour les éloigner, il n'y a que les plus jeunes qui s'effraient, faute d'expérience.

2°. Un autre *arrêt du conſeil*, auſſi en date du 5 mai 1781, *concernant l'examen & la diſtribution des eaux minérales.*

3°. Des règlemens pour *les élections des officiers de la Société, tels que le préſident, le directeur, &c.*

4°. L'annonce des nouveaux aſſociés, ou correſpondans qu'elle s'eſt choiſis.

5°. La perte qu'elle a faite de pluſieurs de ſes membres.

6°. Les éloges de MM. *Fothergill, de Montigny, du Hamel, Pringle, Guillaume Hunter, Sanchez*, & la notice ſur la vie & les ouvrages

de MM. *Harmant*, *Buttet & Vertillart du Ribert.*

Dans les premiers extraits que nous avons faits des mémoires de la Société Royale, nous nous ſommes impoſé la loi de ne point parler des éloges qui y ſont contenus, parce que ces éloges n'ont avec la médecine qu'un rapport très-indirect; aujourd'hui nous nous applaudiſſons de cette retenue. Faire de ces diſcours une analyſe ſatisfaiſante, une analyſe qui fît partager les ſentimens agréables que leur lecture nous a procurés, eſt une tâche au-deſſus de nos forces: pour la remplir dignement, il faudroit avoir le génie & la plume éloquente de M. *Vicq-d'Azyr*, leur auteur.

Après les éloges, on trouve des notices plus ou moins étendues ſur les *Ouvrages publiés par les membres de la Société Royale de médecine, & préſentés à cette compagnie depuis la fin de 1779.* Nous allons en copier les titres, & nous aurons ſoin d'indiquer ceux de ces ouvrages dont le Journal de médecine a déja rendu compte.

1°. *Hippocratis aphoriſmi; Hippocratis & Celſi locis paralleeis illuſtrati, ſtudio & cura Janſſonii ab Almeloveen, D. M., &c. &c., loca parallela ex Boerrhavii commentariis, notulas addidit, editionem curavit Anna-Carolus Lorry, 1784.*

2°. *De præcipuis morborum mutationibus et converſionibus tentamen medicum, autore A. C. Lorry, editionem poſt authoris fatum, curante J. N. Hallé, 1784.*

3°. Abrégé d'anatomie, à l'uſage des élèves en chirurgie dans les écoles royales de la marine, ainſi que tous ceux qui cultivent cette

ſcience, 2 vol.; par M. *Poiſſonnier. Voyez* Journal de médecine, *vol.* lx, *pag.* 479, & *vol.* lxij, *pag.* 331.

4°. Recherches & doutes ſur le magnétiſme animal; par M. *Thouret*, 1784. — *Voyez* Journal de médecine, *vol.* lxij, *pag.* 293 & 341.

5°. Mémoire ſur les différentes manières d'adminiſtrer l'électricité, & obſervations ſur les effets qu'elles ont produits; par M. *Mauduit*, 1784. — *Voyez* Journal de médecine, *vol.* lxiij, *pag.* 416.

6°. Réflexions ſur les maladies vénériennes; par feu M. *Sanchez*, publiées par M. *Andry*.

7°. Traité des maladies des grains; par M. l'abbé *Teſſier*, 1783.

8°. Manuel ſur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir; par M. *Macquart*, 1783. — *Voyez* Journal de médecine, *vol* lxij, *pag.* 131.

9°. Tableau raiſonné des auteurs qui ont écrit ſur les eaux minérales, &c.; par M. *Carrère*.

10°. Journal de médecine militaire; par M. *de Horne*.

11°. Mémoires & obſervations de chimie; par M. *de Fourcroy*, 1784. — *Voyez* Journal de médecine, *vol.* lxiij, *pag.* 274.

12°. Des maladies des femmes & des maladies des filles; par M. *Chambon de Montaux*, 1784. — *Voyez* Journal de médecine, *vol.* lxviij, *pag.* 115 & 117.

13°. Inſtruction pour les bergers & pour les

propriétaires des troupeaux; par M. *d'Aubenton*, 1782. — *Voyez* Journal de médecine, *vol.* lxiv, *pag.* 314.

14°. Mémoire ſur la chaleur; par M. *de Lavoiſier*, en commun avec M. *de la Place*, 1783.

15°. Expériences & obſervations ſur le poids du pain en ſortant du four, &c.; par M. *Tillet*, 1781.

Enſuite viennent les titres des ouvrages envoyés à la Société, ſoit par les compagnies avec leſquelles elle correſpond, ſoit par ſes aſſociés ou ſes correſpondans. Le Journal de médecine a déja rendu compte de quelques-uns de ces ouvrages, & on fera connoître ſucceſſivement les autres.

Rapports et Mémoires publiés par la Société, depuis que le troisième volume de sa collection a paru.

1°. Rapport concernant les mares qui ſont au bas de la ville de Château-Thierry.

2°. Détail de ce qui s'eſt paſſé dans les expériences faites par M. *Jannin*, pour déſinfecter les foſſes d'aiſances.

3°. Rapport fait par ordre du Gouvernement, ſur le traitement de la fièvre puerpérale; par M. *Doulcet.* — *Voyez* Journal de médecine, *vol.* lix, *pag.* 163-476.

4°. Rapport ſur les aimans préſentés par M. l'abbé *le Noble.*

5°. Rapport des Commiſſaires de la Société

ſur le magnétiſme animal. *Voyez* Journal de médecine, *vol.* lxij, *pag.* 449.

Obſervations météorologiques, rédigées par le R. P. COTTE, *années 1780 & 1781.*

A ces obſervations eſt joint un tableau abrégé des maladies dominantes.

MÉDECINE PRATIQUE.

1°. Obſervation ſur une *ouverture à l'eſtomac*; par M. GEOFFROY.

2°. *Changement de couleur de la peau; par M. de* CHAMSERU.

La demoiſelle qui fait le ſujet de cette obſervation, étoit âgée de huit ans, en 1778; ſon viſage & ſes extrémités ont préſenté une teinte violette, qui, par ſucceſſion de temps, s'eſt uniformément étendue à toutes les autres parties du corps. Le matin, au réveil, la peau, dit-on dans l'obſervation, a perdu beaucoup de ſa nuance violette, deux heures ſuffiſent pour la lui rendre. Cet *ictère violet* étoit accompagné de pluſieurs accidens qui rendroient cette obſervation auſſi intéreſſante aux yeux du médecin praticien, qu'elle doit le paroître à ceux du phyſiologiſte, ſi M. *de Chamſeru* eût pu ſuivre les détails de la maladie & du traitement.

3°. *Coup d'air, & carie qui en a été la ſuite.*

Un militaire âgé de trente-neuf ans, & qui venoit d'eſſuyer les fatigues du ſiége de Savanah, étant mouillé de ſueur, fut ſaiſi, le 19 décembre 1779, par un coup de vent qui porta

ſon impreſſion ſur la partie ſupérieure & toute la partie latérale gauche de la tête. Après avoir eſſuyé divers accidens alarmans, & ſubi un traitement infructueux, le malade ſe fit transporter au Cap, où M. *Planté* lui ayant raſé la tête, y aperçut un gonflement pâteux, & différentes tumeurs qui occupoient toutes les parties que le coup d'air avoit frappées. M. *Planté* jugea qu'il devoit y avoir carie aux os; en effet, on reconnut ſucceſſivement que la carie exiſtoit dans une portion du coronal, dans deux ou trois portions du pariétal & dans une du temporal. Après que l'exfoliation de pluſieurs de ces parties eût été faite, on découvrit la dure-mère, dont le mouvement fut obſervé pendant pluſieurs jours de la manière la plus ſenſible. Les différentes pièces oſſeuſes qui ont été détachées, ſont au nombre de dix-neuf. Après dix-ſept mois de ſouffrances, les plaies ont commencé à ſe cicatriſer, & l'ont été parfaitement au 24 mars 1781. Il eſt reſté au malade un écoulement de matière ſanieuſe par l'oreille gauche, avec ſurdité du même côté, attribuée à la ſortie de deux oſſelets de l'ouie, & quelques élancemens qui ſe font ſentir particulièrement dans les changemens de temps. On n'indique point le traitement qui a réuſſi à M. *Planté*, dont on laiſſe ignorer la qualité.

4°. *Deux ouvertures de cadavres qui ont préſenté des phénomènes très-différens de ceux que ſembloit annoncer la maladie; par M. HALLÉ.*

1°. *Induration ſquirrheuſe des membranes de l'eſtomac.*

Dans la malade qui fait le ſujet de cette ob-

ſervation, tout ſembloit annoncer que le foie étoit principalement affecté, & que l'on trouveroit une grande ſuppuration à l'intérieur; cependant l'eſtomac étoit, de tous les viſcères, le ſeul dont l'organiſation fût altérée. Il avoit acquis une épaiſſeur d'environ quatre lignes avec une dureté cartilagineuſe & ſquirrheuſe preſque par-tout; mais il avoit conſervé la couleur blanche; il n'avoit ni ulcération, ni phlogoſe, & le mal ne s'étendoit point aux parties voiſines. La matrice étoit, comme l'eſtomac, très-blanche & d'une dureté cartilagineuſe.

2°. *Dégénérescence singulière des deux reins.*

Cette obſervation eſt bien faite & très-intéreſſante, tant par les faits qu'elle renferme, que par les réflexions pathologiques qu'elle fait naître. Une femme, deux ans après un engorgement très-douloureux dans le bas-ventre, fut attaquée d'une fièvre maligne dont elle mourut le quinzième jour. Pendant toute la maladie les urines furent belles & en aſſez grande quantité; cependant les deux reins étoient tout déſorganiſés, l'un contenoit beaucoup de féroſités & quatre calculs, dont le plus gros occupoit le baſſinet; l'autre rein étoit réduit en un petit ſac membraneux, qui renfermoit un calcul gros comme un pois, & quelques reſtes de mamelons déformés, mais dans leſquels il n'étoit plus poſſible de diſtinguer les deux ſubſtances qui conſtituent le rein.

Cette obſervation eſt accompagnée de gravures qui repréſentent les deux reins avec leurs parties environnantes, & ce que contenoient ces reins.

5°. *Suite des obſervations ſur les concrétions animales ; par M. VICQ-D'AZYR.*

1°. *Concrétion inteſtinale globuleuſe, compoſée d'une multitude de lames perpendiculaires à la ſurface de la maſſe, trouvée par M. CÉSAR, artiſte vétérinaire, dans le colon d'un cheval, & préſentée à la Société par M. HUZARD, artiſte vétérinaire.*

2°. *Pierres trouvées entre le gland & le prépuce, conſervées dans le cabinet de M. SABATIER.*

3°. *Calcul de la veſſie humaine, ayant pour noyau un os en forme de cure-oreille.*

4°. *Calcul de la veſſie ayant une bougie pour noyau.*

5°. *Pierre ſortie par un abcès qui s'eſt ouvert au périnée, dans une perſonne adulte, qui la portoit depuis l'enfance.*

6°. *Végétation cornée.*

Toutes ces obſervations ſont accompagnées de planches qui repréſentent les différentes piéces.

7°. *Obſervation ſur un homme réglé par un doigt de la main ; par M. CARRÈRE.*

Cet homme avoit des évacuations ſanguines périodiques ; il éprouvoit des ſignes avant-coureurs de cet écoulement, comme il arrive à la plupart des femmes, & il étoit, comme elles, expoſé à des accidens qui ſont la ſuite de la ſuppreſſion du flux menſtruel. Pluſieurs auteurs ont rapporté des obſervations ſemblables.

8°. *Obſervation ſur un anévriſme de l'arcade de l'aorte, avec éroſion de la première côte & du*

ſternum ; par M. SCARPA, *profeſſeur d'anatomie à Piſe, & aſſocié étranger.*

On trouve, dans cette obſervation, des réflexions très-ingénieuſes, 1°. ſur l'éroſion de la membrane interne des artères, & l'éroſion des os à la ſuite de ce phénomène que la plupart des auteurs ont regardé comme une carie, dont ils ont attribué la cauſe prochaine à l'acrimonie des humeurs, mais que M. *Scarpa* attribue à une abraſion inſenſible, occaſionnée par le frottement du ſang ſur des parties qui avoient ceſſé d'être liſſes & polies ; 2°. ſur la dilatation contre nature du cœur, qu'on remarque ordinairement dans les grands anévriſmes de l'arcade de l'aorte, & que cet auteur croit être due à la diſtenſion & au déplacement de l'arcade de l'aorte dont elle eſt une ſuite néceſſaire.

On a joint une planche qui repréſente les pièces.

CHIRURGIE.

1°. *Obſervation ſur la nécroſe ; par M.* BOUSSELIN, *docteur en médecine, chirurgien-major des armées de S. M. le Roi de Pologne, correſpondant de la Société, à Kaminiek en Podolie.*

M. *Bouſſelin* rapporte ſur la nécroſe huit obſervations que l'on ne peut lire ſans intérêt & ſans profit ; elles ſont faites par un homme très-inſtruit, & elles ſont écrites avec une préciſion remarquable. Ces obſervations prouvent que la ſubſtance oſſeuſe peut ſe régénérer dans les os dont une partie a été détachée par une cauſe quelconque, & fondue par le travail de la nature.

M. *Bouſſelin* fait enſuite, ſur le diagnoſtic,

ſur le prognoſtic & ſur la curation de cette maladie, des réflexions qui paroiſſent être le réſumé d'un traité fort étendu & le fruit d'une longue expérience. Cet auteur remarque que la nécroſe, qu'il faut bien ſe garder de confondre avec la carie, lui a paru affecter plus particulièrement les jeunes gens; mais il n'oſe point décider ſi cette obſervation eſt conſtante: il indique les cas où le chirurgien doit agir, & ceux où il conviendroit mieux d'abandonner le malade à la nature, qui ſouvent ſe ſuffit à elle-même dans la nécroſe.

2°. *Obſervations ſur une eſpèce de rétréciſſement dont le rectum eſt affecté dans quelques-uns de ſes points, & ſur les moyens d'y remédier; par M. ANCELIN, chirurgien d'Amiens.*

MM. *Thouret* & *Vicq-d'Azyr* donnent ici l'extrait de deux obſervations, & d'un mémoire fait par M. *Ancelin*, ſur cette eſpèce de rétréciſſement du rectum. A l'ouverture du cadavre de la perſonne qui fait le ſujet de la première obſervation, on remarqua ce qui ſuit: « Les » inteſtins étoient d'un diamètre conſidérable, » notamment le colon qui étoit prodigieuſe- » ment dilaté, & qu'on trouva rempli d'excré- » mens dans toute ſon étendue. En faiſant des » recherches ultérieures, on découvrit, à ſa » jonction avec le rectum, un reſſerrement » circulaire, devenu preſque cartilagineux, ce » qui avoit tellement rétréci l'intérieur de l'in- » teſtin, qu'un moyen tuyau de plume ne pou- » voit y être introduit qu'avec difficulté. Ce dé- » troit n'avoit pas plus de quatre lignes d'éten- » due; le colon s'élargiſſoit au deſſus, ainſi que » le rectum au deſſous, ce qui reſſembloit à

» ces entonnoirs à double vaſe, nommés *ſa-*
» *blières.* »

Dans le ſecond cadavre, on trouva, de plus que ce reſſerrement circulaire, la racine d'une dent que la malade avoit avalé quelques jours avant ſa maladie, & qui s'étant préſentée par la pointe à l'endroit rétréci, s'y étoit arrêtée.

M. *Ancelin* propoſe un inſtrument (dont on donne la deſcription, & que l'on fait connoître par une gravure), qu'il croit utile d'employer, « 1°. Lorſque le rétréciſſement de l'in-
» teſtin a fait aſſez de progrès pour ſupprimer
» le paſſage des excrémens; 2°. dans les cas où
» quelques corps étrangers, bouchant entière-
» ment le détroit, il eſt indiſpenſable d'en faire
» l'extraction; 3°. lorſque les matières retenues
» dans le colon ont trop de conſiſtance, &
» qu'il faut les délayer pour en faciliter l'écoule-
» ment. »

MM. *Vicq-d'Azyr* & *Thouret* font à ce ſujet des réflexions qui peuvent ſervir à fixer les idées ſur l'uſage de cet inſtrument, & ſur les moyens de remédier aux accidens pour leſquels il a été inventé par M. *Ancelin.*

3°. *Obſervation ſur un haricot paſſé dans la trachée-artère; par M.* VICQ-D'AZYR.

L'enfant, qui fait le ſujet de cette obſervation, périt le ſixième jour après l'accident. M. *Vicq-d'Azyr* rend compte de ce qu'a préſenté l'ouverture du cadavre pour laquelle il fut appelé, & il termine cette obſervation par les réflexions ſuivantes ſur l'eſpèce de brochotomie qu'il convient de pratiquer dans ces cas: « Je
» penſe qu'il vaudroit mieux inciſer vers le
» milieu de la trachée-artère que dans les an-
» neaux les plus voiſins du larynx, parce que

» que ces derniers ſont arroſés par de plus groſſes » artères, & recouverts par la glande thyroïde. » Il eſt néceſſaire que l'ouvertute de la peau, » & celle des parties contenues entre elle & la » trachée-artère, ſoit grande, & que la pente » ſoit ſuffiſante pour que le ſang ſe dégorge » commodément, ſans courir de riſques de le » voir pénétrer dans la trachée-artère; avec de » telles précautions il n'y a aucun danger à la » couper perpendiculairement, pour en extraire » les corps étrangers qu'elle contient. «

4°. *Obſervation ſur un anus artificiel, à la ſuite d'une hernie étranglée; par M. MARCHAL, maître en chirurgie & correſpondant à Strasbourg.*

Une fille âgée de ſoixante-treize ans, avoit depuis vingt ans une hernie inguinale; il y ſurvint étranglement accompagné des ſymptômes les plus fâcheux. L'opération fut pratiquée; on enleva huit pouces de l'inteſtin iléon gangréné : du troiſième jour juſqu'au trentième, les excrémens ſortoient par la plaie, paſſé ce terme ils ſortirent en partie par la plaie, & en partie par la voie ordinaire; le 53e jour, ils prirent en totalité cette dernière voie. « Cette fille a vécu huit ans après cette opération. Toutes les fois qu'elle mangeoit un peu trop, elle éprouvoit des douleurs dans la région hypogaſtrique, auxquelles ſuccédoit un vomiſſement, & la plaie ſe rouvroit pour donner paſſage aux matières les plus liquides. Les lavemens & les évacuans faiſoient d'abord ceſſer les inquiétudes, & la plaie ſe refermoit. Enfin, elle ſuccomba à une indigeſtion, la plaie ne s'étoit point rouverte. »

L'ouverture du cadavre fit voir une inflammation, ſuite de cette indigeſtion, & l'adhérence

rence des extrémités de l'inteſtin à l'anneau ; ce qui eſt repréſenté dans une planche gravée.

5°. *Deſcription d'un vice ſingulier de conformation ; par M. CASTARA, maître en chirurgie, & correſpondant, à Lunéville.*

Ce vice de conformation exiſtoit dans les parties naturelles : on en fait la deſcription, & des gravures repréſentent les parties mal conformées.

CHIMIE ET MATIERE MÉDICALE.

1°. *Obſervations & expériences ſur l'analyſe de la ſalive du cheval ; par M. HAPEL DE LA CHÊNAIE, profeſſeur attaché à l'École-Royale vétérinaire de Paris.*

2°. *Rapport ſur le remède dit anti-laiteux, du feu ſieur WEISSE.*

Comme ce remède a eu beaucoup de vogue, nous avons penſé que ce ſeroit faire plaiſir à nos lecteurs que de copier ici en entier le rapport qu'en a fait la Société.

La Société royale de médecine nous a chargés de lui rendre compte du remède de feu M. *Weiſſe* : Mme. ſa veuve nous en a remis la recette originale, telle que l'auteur la conſervoit dans ſes papiers, & ainſi qu'il ſuit :

Composition du remède anti-laiteux, suivant la recette de M. WEISSE.

℞. *Ariſtoloche ronde*, ... *Racine de fougère mâle*, ... *Souci de vigne*, ... *Perſicaire*, ... *Feuilles de millepertuis avec la fleur*, ... *Pervenche*, ... *Bétoine*, ... *Verveine*, ...	une poignée, répondant à une once environ de chacune de ces ſubſtances.
Feuilles & fleurs de ſerpolet, *Primevère*, ... *Gui de chêne*, ... *Lauréole*, ... *Polypode de chêne*, ... Gallium luteum, ... *Fleurs de tilleul*, ... *Racine de grande ſcrophulaire*,	une forte pincée répondant à un ou deux gros de chacune.

Toutes ces ſubſtances étant bien mêlées & les racines écraſées, on prendra du tout un gros, que l'on mettra dans une cafetière de terre, avec une chopine de petit-lait clarifié, ajoutant depuis un demi-gros de ſel d'Epſom juſqu'à deux gros, ſuivant la force & le tempérament, un demi-gros de follicules de ſéné pour les perſonnes délicates, ou un demi-gros de ſéné pour celles qui ſont plus fortes. On fera infuſer le tout pendant deux heures, à un feu modéré, ſans le laiſſer bouillir, enſuite on le retirera du feu; on couvrira bien la cafetière juſqu'au lendemain matin: alors on paſſera le petit-lait, & on le partagera en deux verres que l'on fera

prendre à la malade à une heure de diſtance l'un de l'autre. Une heure après la dernière priſe, la malade pourra déjeûner avec une croûte de pain & du bouillon.

On ſupprimera l'uſage du remède pendant les règles. Il doit procurer trois ou quatre évacuations par jour. Si la doſe indiquée ne ſuffiſoit pas pour cette évacuation journalière, on l'augmenteroit ſuivant le beſoin. Si le remède faiſoit trop d'effet, on n'en prendroit qu'un verre.

Purgation que l'on doit prescrire tous les huit jours.

♃. *Deux onces & demie de manne.*

Quatre gros de ſel d'Epſom dans une infuſion de chicorée ſauvage & de cerfeuil.

Le jour de la purgation on ne prend point le remède.

On doit continuer pendant quarante jours, obſervant un régime exact; point de ragoût, point de laitage, de ſalade, de fruits, ni de crudité. La nourriture doit être ſaine; le vin ſera trempé. Le ſoir, on prendra un potage. Telle eſt la copie de la formule remiſe à la Société royale.

Nous avons éprouvé ce remède ſur un grand nombre de femmes qui étoient dans le cas d'en faire uſage; voici le réſultat de nos obſervations.

Le remède produit conſtamment des évacuations par les ſelles; il en produit ordinairement, ſur-tout dans le commencement, quatre, cinq ou ſix dans la journée.

Ces évacuations continuées, comme l'auteur

de ce remède le prescrit, sont en général salutaires. On observe fréquemment des grumeaux laiteux dans leurs déjections, un dépôt blanc laiteux dans leurs urines.

Il y a des circonstances dans lesquelles il seroit imprudent de se hâter d'administrer ce remède, lorsqu'il se forme, par exemple, un dépôt laiteux dans une des régions iliaques, ou sur l'une ou l'autre extrémité inférieure. Si un tel dépôt est accompagné de fièvre, de douleurs, d'irritation, il convient, à notre avis, d'employer uniquement le régime & les remèdes les plus adoucissans, d'avoir recours à l'usage des sucs d'herbes les plus doux, tels que celui de chicorée de jardin, de poirée; de purger de temps en temps avec les minoratifs, & d'attendre, pour donner le remède de M. *Weisse*, que la fièvre, les vives douleurs & l'irritation, soient au moins très-calmées.

Il paroît que l'émonctoire des intestins est celui par lequel on obtient le plus facilement l'évacuation des sucs laiteux altérés, & devenus cause de maladie; vérité qui est connue depuis long-temps par les médecins, & établie dans leurs ouvrages.

C'est une circonstance digne d'être remarquée, que l'action purgative de ce remède, qui cependant ne contient de vraiment purgatif qu'un demi-gros de follicules & autant de sel d'Epsom (*a*). Les évacuations qu'il procure ne

---

(*a*) Nous avons rarement porté la dose du sel d'Epsom à plus d'un demi-gros. La dose de deux gros, souvent employée par feu M. *Weisse*, étoit beaucoup trop forte; &, répétée souvent, elle pourroit faire beaucoup de mal.

fatiguent pas pour l'ordinaire ; elles augmentent même l'appétit. Il paroît que ce traitement pourroit être étendu avec avantage à d'autres maladies, & qu'il convient à plusieurs espèces de cachexies..

Nous croyons que la recette proposée pourroit être simplifiée, sans rien perdre de son efficacité. La suivante nous a paru, dans bien des cas, produire les mêmes effets.

♃. *Sommités fleuries de sureau*,
De caille-lait à fleurs jaunes, } un scrupule.
De millepertuis, ...

Follicules de séné,
Sel d'Epsom, .. } depuis un demi-gros jusqu'à un gros, suivant les forces, l'état & la sensibilité de la malade.

On fera infuser le tout, pendant huit à dix heures, dans une livre de petit-lait ; passez ensuite. La Société doit avertir que ce remède n'est ni aussi indifférent, ni aussi universel que son auteur sembloit le croire ; formé d'un grand nombre de médicamens mal assemblés, mais qui tous sont apéritifs & toniques, il est dangereux toutes les fois qu'il y a irritation. Devenant purgatif par l'addition de quelques remèdes qui y sont joints, toutes les fois que la nature ne porte pas les humeurs vers les couloirs du bas-ventre, il peut contrarier ses opérations salutaires ; on doit en dire autant de l'administration imprudente du sel *de duobus*, auquel on a donné mal-à-propos le nom de spécifique pour ces maladies. En un mot, nous ne pouvons nous dispenser d'avertir les femmes imprudentes & leurs conseils, que les

maladies formées par l'amas, le dépôt ou la corruption des parties laiteuſes, exigent plutôt pour leur traitement une méthode ſagement combinée ſuivant les principes de l'art, qu'un traitement empirique, dont les ſuites ſont le plus ſouvent très-fâcheuſes. Le Roi a ordonné à la Société de médecine de publier le remède du feu ſieur *Weiſſe*, que Sa Majeſté a fait acheter, en accordant une penſion à la veuve de ce médecin.

Lu dans la Séance du 10 *novembre* 1783. *Signé*, GEOFFROY, LORRY, LE ROY, DE LALOUETTE, VICQ-D'AZYR.

3°. *Rapport ſur les vertus médicales des lézards du royaume de Guatimala.*

Ce rapport, où l'on a mis la bonne foi néceſſaire en pareil cas, laiſſe dans une telle incertitude, que nous ne pourrions nous-mêmes en donner aucune idée ſatisfaiſante.

4°. *Extrait d'une lettre écrite par M. le chevalier d'ARBALESTRIER, major de la place de Mont-Dauphin, le 14 février 1781, à M. SABAROT DE LA VERNIÈRE, ſur les propriétés médicales du* phiteuma.

Cet article eſt court, & peut paroître aſſez intéreſſant pour que nous le tranſcrivions ici en entier.

« Il y a trois ans qu'un officier Américain, de mes amis, m'envoya une plante du Canada, aſſez mal conſervée, qu'il nommoit *la cardinale bleue* ou la *lobelia ſyphilitica.* Il a vu les Sauvages en uſer pour ſe guérir de la vérole. Le chirurgien-major de l'hôpital de cette place, à

qui je la fis voir, desira de m'accompagner, & nous la cherchâmes.

Dans les Alpes, à-peu-près à la même hauteur que le Canada, nous avons trouvé une plante qui ressemble beaucoup à celle dont il s'agit : c'est un *phiteuma*. Ce chirurgien en a fait l'expérience sur les soldats vérolés ; ils ont été radicalement guéris en trois semaines : poireaux, chancres, &c., tout a disparu sans la moindre opération.

Ce *phiteuma* est donc anti-vénérien ; mais il est aussi très-efficace dans le traitement des maladies chroniques qui dépendent de la lymphe viciée. Une femme des environs, attaquée d'un cancer fistuleux au sein, avec engorgement des glandes axillaires, fut mise à l'usage de ce *phiteuma* pendant trois semaines : les accidens ont cessé il y a un an, & la femme se porte bien.

La plante fraîche a été donnée à la dose de trois onces en décoction. Elle pousse abondamment par les urines, plus même que par les selles ; elle produit le même effet que certaines eaux minérales. L'on a ordonné le même régime pour la vérole invétérée. La tisane a été donnée pendant quarante jours, elle a purgé dix à douze fois par jour, sans diminuer les forces ; tous les symptômes ont disparu depuis six mois, & la personne sur laquelle on en a fait l'essai est grasse & fraîche. Si les suites répondent aux belles espérances que j'en ai, il faut avouer que ce sera une découverte intéressante pour l'humanité. Mais cette plante est assez rare ; elle croît sur les rochers calcaires & sur des espèces de poudingues. Elle est vivace ; ses racines sont comme celles d'une petite rave.

5°. *Extrait d'une lettre écrite de Caïenne, le premier juin 1781, par M. BAJON à M. d'AUBENTON, ſur une goutte guérie au moyen de la commotion cauſée par l'anguille tremblante.*

M. *Bajon* eſt trop inſtruit pour rien conclure d'un fait iſolé; mais il engage les médecins électriſans, & notamment M. *Mauduit*, à appliquer, s'ils ne l'ont point encore fait, la commotion électrique au traitement de la goutte.

6°. *Réflexions ſur les moyens propres à déterminer la reſpiration dans les enfans qui naiſſent ſans donner aucuns ſignes de vie, & à rétablir cette fonction dans les aſphyxiés, & ſur les effets de l'air vital ou déphlogiſtiqué, employé pour produire ces avantages; par M. CHAUSSIER, correſpondant à Dijon.*

La marche des connoiſſances en phyſique & ſur-tout en chimie, a été tellement rapide depuis quelque temps, & ſes connoiſſances ſont aujourd'hui ſi répandues, qu'il n'y a perſonne, même médiocrement inſtruit, qui n'ait fait des réflexions ſemblables à celles de M. *Chauſſier*, qui d'ailleurs ſont fort ſages & ont une véritable utilité. La machine dont il ſe ſert pour introduire de l'air dans le poumon eſt ſimple & ingénieuſe, expliquée avec clarté, & repréſentée dans une gravure, de manière à en donner une idée très-juſte.

BOTANIQUE.

1°. *Obſervation ſur les effets meurtriers d'un champignon qu'on pourroit nommer* agaricus conicus; *par M. PICOT, correſpondant à Turin.*

Cette obſervation, placée à l'article *botani-*

que, contient un fait de pratique très-intéressant. De six personnes qui avoient mangé de cet *agaric*, quatre sont mortes dans des tourmens horribles ; deux qui ne se sont point refusées à prendre à temps les remèdes convenables, ont échappé à la mort par l'usage de l'émétique, des purgatifs & ensuite des calmans & d'un régime approprié ; mais elles ont eu une convalescence très-difficile, & leur rétablissement parfait n'a été opéré qu'au bout d'un an. M. *Picco* termine son observation par la réflexion suivante :

« Je me crois fondé à dire que le vomissement est le principal secours contre le venin corrosif & assoupissant des champignons, & qu'ensuite il faut s'empresser de remédier à l'impression qu'il a faite sur les premières voies, & en prévenir l'inflammation, dont la terminaison, dans ces sortes de cas, est la gangrène.

M. *Picco* ajoute : « Un ami de l'humanité, M. *Jacques Reycends*, m'a écrit de Oulx, en date du 9 août 1781, qu'il avoit appris de M. *Enoch*, supérieur de l'Oratoire au séminaire de Grenoble, qu'une famille de Gand, empoisonnée par des champignons, après avoir essayé inutilement plusieurs remèdes, avoit eu le bonheur de se guérir par l'infusion théiforme des feuilles de poirier. Ce fait rappelle la confiance que les anciens avoient dans les feuilles de poirier sauvage, qu'ils recommandoient pour sauver ceux qui étoient les victimes de leur goût pour les champignons. »

Cette observation est accompagnée d'une gravure qui représente l'*agaricus conicus*.

2°. *Expériences relatives à l'influence des diverses graines sur la qualité du pain des habitans des campagnes; par M. l'abbé* TESSIER.

Les grains qui ont servi à ces expériences, sont le *muscari des champs*, le *blé de vache*, la *nielle des blés*, l'*ivraie*, l'*ergot*, la *carie* & le *charbon* qui est, dit l'auteur, plutôt une poudre qu'une graine. Ces expériences sont faites avec soin.

PHYSIQUE MÉDICALE.

1°. *Sur la pesanteur spécifique de plusieurs substances employées en médecine, par M.* BRISSON, *de l'Académie des sciences.*

2°. *Observations sur les naissances, les mariages & les morts à Montpellier pendant dix années consécutives, de 1772 à 1781 inclusivement; par M.* MOURGUE DE MONTREDON, *correspondant de la Société royale de médecine.*

On trouve, dans ce Mémoire, des choses fort curieuses, des observations fines, des rapprochemens bien faits & des réflexions très-judicieuses; & il seroit à souhaiter que dans toute l'étendue de la France on fît un pareil travail, nous conseillerions à ceux qui auroient le courage de s'en occuper, de prendre pour modèle le Mémoire de M. *de Montredon.*

La suite dans un des prochains Journaux.

Mémoire qui a remporté le prix, au jugement de la Faculté de médecine de Paris, le 22 novembre

1787, *sur la question proposée en ces termes :* Décrire la maladie du mésentère, propre aux enfans, que l'on nomme vulgairement *carreau;* l'envisager dans son principe; rechercher les causes qui la produisent, et exposer avec précision les moyens de la prévenir, et ceux de la guérir. *Par M. BAUMES, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, &c. &c. A Nîmes, chez* C. Belle, *imprimeur du Roi, rue des Fourbisseurs*, 1788.

2. M. *Baumes* définit le *carreau*, « Une maladie propre aux enfans, qui a ſon ſiége dans la méſentère, & qui rend le bas-ventre plus ou moins dur & tuméfié avec indolence, & pour l'ordinaire une habitude cacheƈtique ». L'état que cette définition préſente, eſt encore rendu plus ſenſible par la deſcription qu'on trouve dans ce Mémoire, des organes qu'affeƈte la maladie. L'auteur fait voir auſſi combien le tempérament des enfans les diſpoſe à cette affeƈtion, que déterminent ſouvent les vices de l'éducation phyſique. « Dans l'enfance, dit M. *Baumes*, la matière muqueuſe ſurabonde, l'aƈtion abſorbante eſt très-forte, les glandes conglobées ſont plus volumineuſes; la diathèſe acide prédomine, ou eſt imminente, la capacité relative du ventre eſt plus ample, & le tem-

pérament eſt un mélange ſingulier de ſpaſme & de débilité, que caractériſe très-bien la dénomination de *laxité vibratile* ». On voit par là combien les congeſtions muqueuſes ou autres du méſentère ſont faciles à s'établir dans les enfans, pour peu qu'on les abondonne à leur gourmandiſe naturelle, ſi on les élève ſans ſoin & ſans régime, & ſur-tout s'ils ont quelque diſpoſition rachitique ou écrouelleuſe.

La foibleſſe, que ces cauſes font contracter néceſſairement aux organes de la digeſtion, ſe manifeſte par des vomiſſemens glaireux, un appétit bizarre, la diarrhée, une bouffiſſure du ventre qui diſparoît le matin, les urines laiteuſes, l'odeur aigre de la tranſpiration, & d'autres ſymptômes qui n'annoncent encore que l'engouement du méſentère, & le premier degré de la maladie. Une gradation plus ou moins lente amène une plus grande tuméfaction du ventre, qui préſente des inégalités & des obſtructions que le tact découvre, & qu'on pourroit même compter. Tout annonce, dans cet état, une cachexie générale, qui a pour fondement le progrès étendu qu'ont fait les embarras du méſentère; les glandes lymphatiques s'affectent ſucceſſivement; ſouvent celles du cou s'affectent en même temps; quelquefois l'engorgement des glandes jugulaires précède celui des glandes méſentériques. La maladie eſt parvenue à ſon plus haut degré d'intenſité, lorſque les glandes du méſentère obſtruées, & la lymphe épaiſſie & viciée, oppoſent un obſtacle invincible au cours du chyle, & privant par conſéquent le corps de la matière nutritive qui doit la réparer, conduiſent le ſujet au maraſme, & à une mort inévitable.

Lorſque l'aitiologie d'une maladie eſt bien établie & bien préſentée comme elle l'eſt dans le Mémoire de M. *Baumes*, la raiſon des dérangemens qui amènent cette cataſtrophe funeſte, ainſi que les indications curatives qui doivent la prévenir, ſe préſentent à l'eſprit de manière à ne laiſſer aucun doute. Il réſulte de l'expoſition que fait M. *Baumes* des ſymptômes, des progrès & des effets du *carreau*, que cette maladie conſiſte dans une interception plus ou moins abſolue du chyle, opérée par l'obſtruction des voies lactées. C'eſt à ce ſeul genre que ſe rapportent toutes les variétés de la maladie du méſentère, décrites par les auteurs. Le titre générique, par lequel ils la déſignent, eſt celui d'*atrophie* des enfans. Cette dénomination eſt la ſeule qui lui convienne, puiſqu'elle renferme elle ſeule une définition de la maladie; au lieu que le nom de *carreau* ne préſente aucune idée. Le mot grec *atrophie* ſignifiant *défaut de nourriture*, quel autre que celui-là ſeroit plus propre à exprimer une affection, où des ſucs épaiſſis & viciés, fermant les voies du chyle, privent le corps de ſa matière nutritive qui doit le réparer? Il eſt étonnant que M. *Baumes* ait préféré à ce mot ſcientifique, expreſſif & tout-à-fait juſte, le terme vulgaire & inſignifiant de *carreau*; mais il nous apprend très-bien à diſtinguer cette maladie de toutes les autres affections qui ont avec elle quelque conformité apparente, telles que la diarrhée qui accompagne la dentition, les funeſtes effets de la préſence des vers dans les inteſtins, & des matières ſtercorales amaſſées & durcies.

M. *Baumes* compte parmi les cauſes du *carreau*

tout ce qui peut produire l'atonie des premières voies, le défaut du lait maternel, l'évacuation incomplète du méconium, l'abus du lait, l'usage d'un lait trop consistant, celui de la bouillie, des alimens solides donnés trop tôt, la torture du maillot, des corps, les tranchées vives & prolongées, l'usage déplacé des huileux & des absorbans terreux, & sur-tout des purgatifs. Nous nous permettrons de dire que les enfans malheureusement ont souvent besoin d'être purgés, mais qu'ils doivent l'être avec ménagement & avec des purgatifs qui fortifient en même temps qu'ils évacuent, tels que la rhubarbe & le jalap. Nous ne suivrons point M. *Baumes* dans le développement qu'il fait de toutes les causes qui concourent à la production du *carreau*, développement dans lequel il montre autant de connoissances que de jugement; mais l'espèce de *carreau* la plus fâcheuse & la plus difficile à guérir, selon cet auteur, c'est celle qui provient des vices scrophuleux & rachitiques, réunis.

Le danger de la maladie est en raison des causes qui l'ont produite, & des périodes qu'elle a déja parcourues. Si elle se borne à un simple engouement des parties affectées, on peut compter sur l'action des remèdes. Dans le second degré, la tenacité plus grande des engorgemens du mésentère rend le succès plus douteux. Enfin, M. *Baumes* pense que le troisième degré est absolument sans ressource.

Tous les conseils que M. *Baumes* donne relativement à l'éducation physique des enfans, sont très-propres à prévenir les obstructions du mésentère, & pris dans la nature. Le traitement qu'il indique est aussi bien approprié aux

divers degrés de la maladie, qu'aux différentes causes qui l'ont produite. Il le considère sous trois points de vue différens; 1°. celui de fondre; 2°. celui d'évacuer; 3°. celui de fortifier. Les remèdes propres à remplir ces différentes vues, peuvent être administrés tour-à-tour, ou combinés ensemble suivant les circonstances. On a employé, pour fondre les sucs visqueux & tenaces qui peuvent obstruer les vaisseaux, le mercure, le fer, les préparations solaires, l'antimoine, les substances salines, les végétaux réputés savonneux & résolutifs. M. *Baumes* indique les propriétés générales de ces différens remèdes, & les divers médicamens qu'on en a tirés.

Comme l'observation seule est capable de mettre le sceau de la vérité aux dogmes de la médecine, M. *Baumes* rapporte, à la fin de son Mémoire, plusieurs faits intéressans qui prouvent la solidité & la justesse de ses principes.

Vermischte medicinische schriften, *&c.* C'est-à-dire, *Mélanges de médecine, publiés par le docteur* K. *A.* *ZWIERLEIN, conseiller aulique du prince de Fulde, médecin des eaux et de la ville de Bruckenau, &c.; in-8°. de* 250 *pages. A Heidelberg et Leipsick, chez les frères* Pfæhler, 1788.

3. Ce recueil contient huit Mémoires : le premier présente l'histoire d'une fièvre putride,

qui a régné, en 1784 & 1785, à Hammelbourg, dans le pays de Fulde, ville dont les murs sont très-élevés.

Tous les environs de cette ville furent exempts de la maladie durant les années indiquées, en général il y eut très-peu de malades; la fièvre putride ne fit des ravages qu'à Hammelbourg.

L'auteur croit que la très-grande élévation des murs a concentré l'épidémie dans la ville, & l'a empêchée de se communiquer au dehors.

Le second article est l'ordonnance de police concernant le balaiement des rues de Fulde. Le sujet du troisième, est l'eau minérale nouvellement découverte à Weyler. Le quatrième, des représentations sur les enterremens précipités, adressées à la régence de Fulde.

Le cinquième, une réfutation du préjugé que la chair des bêtes à cornes, attaquées de ce qu'on appelle maladie vénérienne, est malsaine.

Le sixième, l'ordonnance sur le même sujet, publiée par la régence. Le septième, l'histoire de dix jeunes personnes du sexe, qui, dans une grande ville, ont été attaquées, en peu de temps, l'une après l'autre, d'épilepsie.

Le huitième, une réponse à la question suivante: *Quels sont les meilleurs moyens d'arrêter le charlatanisme?*

MAX. STOLL. Briefe an die FR. V... über die nothwendigkeit der mutter, ihr kind selbst zu sœugen: *Lettres sur la nécessité de l'allaitement des enfans par les mères.*

A Vienne, chez Wapler, 1788; *in*-8°.

4. Cet écrit, trouvé dans les papiers de feu M. *Stoll*, préſente des argumens très-forts en faveur de l'allaitement des mères; mais ce médecin ne dit rien qu'on n'ait dit depuis vingt ans en France.

Gift-historie des thier-pflanzen und mineral reichs, &c. *Histoire des poisons du règne animal, végétal et minéral, avec les contrepoisons, et l'emploi médicinal des poisons mêmes, suivant les toxicologues les plus récens; par* JEAN-SAM. HALLE, *professeur au corps royal des Cadets à Berlin. A Berlin, chez* Mauser, 1787; *in*-8°. *de* 296 *p.*

5. M. *Halle* publia, en 1784, l'hiſtoire des plantes vénéneuſes avec leurs contre-poiſons. Il a refondu ſon travail, & nous donne, dans ce volume, l'hiſtoire des poiſons contenus dans les trois règnes de la nature.

Veber die arsenik vergiftung, *&c. Sur l'empoisonnement par l'arsenic, et les moyens d'y remédier; par* M. SAMUEL HAHNEMANN.

A Leipsick, chez Crusius, 1786; *in-8°. de 27 pag.*

6. Suivant l'auteur, aucune dose d'arsenic, ni même de sublimé, trois fois plus pernicieux, n'est absolument mortelle. Mais pour parer à leurs effets, il faut un secours prompt & efficace, & l'eau de savon épaisse, est le plus puissant contre-poison de l'arsenic, & de la plupart des autres poisons, à cause de son sel lixiviel, son huile adoucissante, & les évacuations qu'elle procure. M. *Hahnemann* prescrit de faire bouillir le savon dans quatre fois autant d'eau, & de l'adoucir avec du sucre. Les purgatifs sont nuisibles au commencement, parce que portant le poison dans les intestins, ils les privent de leur viscosité. Des lavemens d'huile, de beurre frais, de jaunes d'œufs, avec de la crême, du lait, contribuent beaucoup à émousser le poison, & à l'envelopper, de même que la bouillie & le chocolat.

Von den chirurgischen krankheiten, *&c.* C'est-à-dire, *Des maladies chirurgicales, et des opérations propres à les guérir; par M.* JEAN-GODEFROI ESSICH, *docteur en médecine. A Augsbourg, chez* Rieger; *et à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1788; *in-8°. de* 408 *pag.*

7. La première partie traite de la nosologie,

de la séméiotique, & de la théorie des maladies chirurgicales. La seconde, de la thérapie; elle indique les médicamens, les bandages, & les instrumens propres à chaque opération. L'ouvrage est terminé par la description des opérations, suivant la méthode des modernes.

DAVID VON GESCHERS, &c. Versuch über die natur und heilung der verschiedenen arten von geschwulsten, &c. C'est-à-dire, *Essai sur la nature et le traitement des diverses espèces de tumeurs, avec des remarques; traduit du hollandois de DAVID VON GESCHER, chirurgien à Amsterdam*, en allemand; *in*-8°. *de* 198 *pag. A Leipsick, chez* Weygand, 1787.

8. Cet essai a été accueilli favorablement en Hollande. Il faut néanmoins convenir que l'auteur n'y a pas approfondi tous les sujets autant qu'ils le méritent. Le traducteur a remédié en partie à ce défaut, par des remarques qu'il a insérées dans le texte même.

Della cataratta, &c. *Dissertation sur la cataracte, et sur son abaissement; par le chevalier JEAN-BAPTISTE ZIROTTI, médecin-*

consultant, et chirurgien de monseigneur l'évêque, prince de Coire, oculiste de l'hôpital de Bresse, académicien de Florence. A Come, 1787; *in*-8°.

9. Le but principal de M. *Zirotti* eſt de démontrer, par des obſervations & des raiſonnemens, que l'extraction du criſtallin, loin d'être la méthode la plus utile & la plus efficace, entraîne des inconvéniens qui, mis dans leur vrai jour, devroient la faire proſcrire; il prétend qu'on a été ſéduit. Ainſi, il s'efforce de prouver que l'abaiſſement de la cataracte eſt infiniment préférable à l'extraction. Il expoſe d'abord, avec beaucoup de clarté, le ſiége & la nature de la cataracte; il fait enſuite le parallèle des dangers de l'extraction & de ceux de l'abaiſſement ſimple du criſtallin: il conclut que la majeure partie de ceux qui ont été opérés par l'extraction, reſtent aveugles & défigurés, attendu que le deſſéchement de l'œil, non-ſeulement empêche la vue, mais laiſſe ſur la cornée des cicatrices ineffaçables.

« Cet accident terrible du deſſéchement, dit M. *Zirotti*, qui ſuit ſouvent l'extraction, devroit être plus conſidéré par ceux qui entreprennent l'opération, & qui ont le choix de la méthode; auſſi pluſieurs habiles chirurgiens, qui avoient ſuivi pendant quelque temps la méthode de l'extraction, ſont-ils revenus à l'ancienne opération de l'abaiſſement. »

Le temps & l'expérience nous apprendront quel degré de confiance on doit avoir dans la doctrine de M. *Zirotti*

Recherches, Mémoires et Observations sur les maladies épizootiques de Saint-Domingue, recueillis et publiés par le Cercle des Philadelphes du Cap-François. Au Cap-François, de l'Imprimerie royale, 1788.

10. Ce Recueil eſt très-propre à donner des eſpérances flatteuſes, & à faire voir ce qu'on doit attendre d'une nouvelle ſociété, deſtinée à propager les lumiéres de l'Europe en Amérique, & à nous donner ſur cette dernière partie du monde des connoiſſances plus préciſes que celles que nous avions. C'eſt un grand malheur pour M. *Paw*, qu'on ne puiſſe faire aucune recherche ſur l'Amérique, ſans ſe convaincre du peu de ſolidité de celles que nous a données cet écrivain. Il eſt contredit, dans les premières pages de ce Recueil, au ſujet des animaux d'origine européenne ou aſiatique, tranſportés en Amérique immédiatement après ſa découverte, que M. *Paw* dit s'être bientôt dégradés. On y dit que cela n'a lieu que dans les animaux mal-ſoignés, & aſſujettis à des travaux forcés, & à un régime capable de les rendre plus ſuſceptibles des impreſſions des intempéries des ſaiſons. On y expoſe très-bien les funeſtes effets qu'opèrent ſur les animaux les marches forcées, la ſécheresſe, la mauvaiſe qualité des eaux, les alternatives du chaud & du froid, l'humidité exceſſive. Il paroît, par deux procès-verbaux faits en 1780, que des bœufs deſtinés aux boucheries du Cap,

& qui avoient ſans doute été ſurmenés, ſont tombés morts ſubitement, & qu'on a trouvé dans leurs cadavres des tumeurs charbonneuſes à l'eſtomac, ſur les inteſtins & ſur le méſentère.

Dans une lettre de M. *Paulet*, maître en chirurgie au Terrier-Rouge, qui ſe trouve dans ce recueil, on voit des exemples des effets dangereux de la chair des animaux morts du charbon. Les Nègres, que leur voracité porte à en manger, ſont ſujets à des affections charbonneuſes, qui les font périr en peu de temps. Une obſervation prouve que cette terrible maladie peut même ſe communiquer par le ſeul contact d'un animal à un homme.

Ce recueil préſente encore des obſervations & des recherches intéreſſantes ſur la morve. On y indique des moyens d'améliorer la volaille à Saint-Domingue; on y trouve des obſervations ſur quelques maladies des poiſſons; on y recommande des précautions à prendre ſur les habitations, pour éviter les maladies des beſtiaux. Enfin ce Recueil ſe termine par la deſcription de quelques plantes.

Equitation militaire, ou manière de dresser les chevaux et d'apprendre aux cavaliers à les monter, à l'usage de la cavalerie et des amateurs; traduit de l'anglois par M. Bergeret de Frouville, officièr du régiment Royal-Lorraine, cavalerie:

Scientia et patientia.

A Londres; et à Paris, chez la veuve Duchesne, *libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du goût,* 1784; *in-8°. de* 127 *pages, et huit pour les titres, l'avertissement et la table des chapitres, avec quinze planches gravées au simple trait. Prix 2 liv. 8 s. broché.*

11. Si l'éducation phyſique de l'homme appartient à la médecine, celle du cheval appartient à l'art vétérinaire; auſſi l'équitation, conſidérée relativement au cheval, eſt-elle néceſſairement une branche de cette ſcience. Cette partie eſt néanmoins trop éloignée des matières ordinaires de ce Journal, pour que nous nous occupions des ouvrages qui en traitent; & nous n'aurions rien dit de celui que nous annonçons, ſi le chapitre IX, intitulé: *Remarques & avis ſur la ferrure, la nourriture & le panſement des chevaux*, n'eût été plus particulièrement de notre reſſort.

Ce chapitre, le plus long de tous, eſt le dernier de l'ouvrage; les huit autres traitent de la manière de dreſſer les cheveaux, de les aſſouplir, de les monter, de les emboucher, de leurs différentes allures, de leurs vices, &c.

« La médecine & la ferrure (dit *Milord Pembroke*, auteur de cet ouvrage) ſont très-utiles entre les mains des gens inſtruits; mais nos maréchaux, ceux ſur-tout qui ſont attachés à l'armée, ſont ſi ignorans, qu'on doit les abandonner entièrement. Comment pouvoir s'en rap-

porter à des gens qui n'ont ni expérience, ni ſens commun, & qui, faute d'éducation, d'attention & d'encouragement, ignorent leur profeſſion, & ne cherchent point à l'apprendre? Je ne déſeſpère cependant point (ajoute-t-il) de trouver dans la ſuite quelques maréchaux intelligens & bien inſtruits, mais il faut les former. »

Ce tableau des maréchaux anglois n'eſt point flatté, mais il eſt vrai. Nous avons ſans doute à cet égard fait un pas de plus que nos voiſins, & nos régimens ſont pourvus de bons vétérinaires; mais cependant nous ſommes encore loin de pouvoir nous en enorgueillir: il y a plus de vingt-cinq ans que les écoles vétérinaires ſont établies; & ſi l'on vouloit juger des progrès de l'art parmi nous, depuis cette époque, par les connoiſſances du plus grand nombre des maréchaux de nos grandes villes; on nous trouveroit encore bien reſſemblans à ceux dont parle *Milord Pembroke.*

« Les fers peſans ruinent les pieds; les crampons qu'on y ajoute, ruinent les articulations. On doit laiſſer poſer la fourchette à terre. Si on donne trop d'ajuſture aux fers, on ruine la muraille, & on facilite l'entrée des corps étrangers entre la voûte du fer & la ſole. La ferrure en croiſſant de *Lafoſſe* eſt excellente pour les pieds dont la muraille & les talons ſont foibles; il eſt fâcheux qu'il faille la renouveler trop ſouvent. On devroit ſévèrement punir les maréchaux qui, en ferrant, chauffent les pieds, parce que ſouvent la ſole eſt brûlée, les chevaux deviennent boiteux, & quelquefois en périſſent. La meilleur ouguent de pied eſt celui qui eſt fait avec une once d'huile de pied de bœuf,

une

une livre de térébenthine & dix onces de cire. On doit s'abstenir de graisser les pieds dont les murailles & les soles sont spongieuses; il faut au contraire toujours les tenir bien secs. M. *Clarke*, dans son excellent Traité de la ferrure (*a*), pense que les graisses & les onguens conviennent à peu de pieds, & que l'humidité vaut infiniment mieux. Le bénéfice qu'éprouvent les pieds des chevaux qui paissent dans les prairies, de la rosée & de la pluie, en est une preuve; & on a observé que ceux qu'on tient à New-Market, que l'on exerce sur un gazon sec, & qui ne trouvent point d'eau pour se baigner, ont les pieds sujets à plusieurs maladies, quoiqu'on ait soin de les graisser. »

Nous croyons devoir observer ici que *Xénophon*, dans son Traité de l'écurie ou de la cavalerie (ΠΕΡΙ ΙΠΠΙΚΗΣ, *de Re equestri*) regarde le fréquent lavage des pieds comme nuisible à la corne (*b*); en effet, ce véhicule est un puis-

---

(a) *Observations upon the shoeing of horses by* JAC. CLARKE. *London*, 1776, in-8°.

(b) Voyez *les Œuvres de* XÉNOPHON, *docte philosophe, & valeureux capitaine athénien, nouvellement traduites en françois, recueillies toutes en un volume, & dédiées au Roi, par* PYRAMUS DE CANDOLE. *A Cologny, par* Pierre Aubert, *pour la société Caldorienne*, 1613, in-fol. *De l'Ecurie*, p. 726.

Nous citons cette traduction de *Xénophon*, non-seulement parce qu'elle est françoise, & qu'elle contient tous ses traités, dans plusieurs desquels (*le Manége, l'Ecurie, le Général de la cavalerie, la Chasse*) les vétérinaires trouveront de bonnes choses, mais encore parce que M. *Dupaty de Clam*, qui a aussi traduit le traité de *Re equestri*, assure positivement qu'il ne l'a jamais été dans notre langue. *Voyez* l'Avertissement de son ouvrage, in-

ſant deſſiccatif; il lave; il entraîne le gluten qui unit les fibres de l'ongle les unes aux autres; & l'on voit en France, parmi les chevaux de rivière, beaucoup de pieds dont la corne eſt ſèche, caſſante & dérobée : mais la différence de température qui ſe trouve entre les climats de la Grèce, de la France & de l'Angleterre, peut bien donner lieu à quelques variations à cet égard.

« Pour entretenir les chevaux en bonne ſanté, il faut laiſſer circuler l'air dans leurs écuries qu'on tiendra très-propres, les couvrir lorſque le temps l'exige, les exercer ſouvent & modérément. La nourriture doit être proportionnée à leur taille & au travail qu'ils font. La trop grande quantité de foin, ſur-tout lorſqu'il eſt récolté daus un terrain bas & humide, ne vaut rien pour les chevaux, & les rend pouſſifs. La paille de froment hachée, & mêlée avec un peu de foin & de froment, eſt une ex-

---

titulé: *Traités ſur l'équitation, avec un Traité de la cavalerie de Xénophon, &c. Paris*, 1772, petit in-8°.

Ce Traité de l'écurie ou de la cavalerie de *Xénophon* a été traduit en latin dès 1539, par *Joachim Camerarius*; & cette verſion a été réimprimée un très-grand nombre de fois, ſoit avec le texte grec, ſoit dans les éditions latines : il le fut auſſi en italien, en 1580, par *Ortenſe*; en 1639, par *Liberati*; & en anglois par *Bérenger*, en 1771.

Séguier (*Bibliothèque botanique*) indique une verſion françoiſe de *Xénophon*, par *Etienne de la Boétie*, de 1572; & une verſion angloiſe de 1727, par *Bradley*. MM. *Lallemant* (*Bibliothèque théreutique* en indiquent auſſi une verſion italienne d'*Antoine Gaudini*, imprimée en 1538 & 1587; mais nous ignorons ſi le Traité de *Re equeſtri* fait partie de ces différentes verſions.

cellente nourriture. La coutume de couper la queue & les oreilles aux chevaux, quoiqu'ayant plusieurs inconvéniens, est cependant très-ancienne en Angleterre, & on en voit déja des traces dès l'an 747 (le traducteur a mis 743); celle de les faire courir après qu'ils ont bu, quoique commune, leur est aussi très-préjudiciable (*a*). On n'a trouvé jusqu'ici aucun spécifique contre la pousse, mais le meilleur palliatif est l'eau de chaux, lorsqu'on en use long-temps; cette vertu peut être attribuée autant aux effets de la chaux, qu'à la petite quantité que les chevaux en boivent: elle ne doit jamais être de plus de cinq pintes par jour, & la nourriture, de la paille hachée seulement. On ne doit point couper les poils des oreilles; la nature, plus sage que nous, les y a placés pour des raisons qu'il est aisé de sentir; lorsqu'ils sont coupés, la poussière & les insectes y entrent aisément, & incommodent beaucoup les chevaux. Le savon & le camphre, dissous dans l'esprit-de-vin, sont excellens pour les entorses; on doit laisser les animaux tranquilles: le repos dans ce cas est le meilleur remède, &c. »

Il est encore, dans cet ouvrage, une foule d'autres préceptes également intéressans, que

(*a*) Cette mauvaise coutume est assez généralement suivie en France, sur-tout à Paris, lorsqu'on mène les chevaux boire aux abreuvoirs, ainsi que lorsqu'ils sont attaqués de tranchées ou d'indigestions. Nous avons vu la rupture de l'estomac, & quelquefois celle du diaphragme en être la suite; & les maréchaux qui aperçoivent ces accidens à l'ouverture des animaux, les regardent plutôt comme la cause de la maladie, que comme l'effet de la course.

nous ne tranſcrirons pas ici ; ceux que nous avons indiqués ſont fondés ſur les loix de la ſaine phyſique, & ſur une grande connoiſſance du cheval. Ils annoncent l'homme inſtruit, & l'obſervateur exact & judicieux.

Milord Pembroke jouit dans ſa patrie d'une réputation juſtement méritée ; & dire qu'il fut l'ami & le correſpondant de M. *Bourgelat*, auquel l'art vétérinaire doit tant en France, c'eſt peut-être également faire l'éloge de l'un & de l'autre. Son ouvrage a eu trois éditions en Angleterre, & il a été traduit en Allemand. La traduction françoiſe que nous annonçons manque, en général, de fidélité & d'exactitude. On voit, ou que le traducteur n'entend pas la langue de ſon auteur, ou qu'il ne connoît pas les maladies des chevaux dont il parle ; car il les déſigne par des périphraſes, ou par des expreſſions qui n'ont rien de commun avec leurs noms françois. Il a omis auſſi deux gravures relatives aux pieds & à la ferrure. Il annonce néanmoins, dans l'avertiſſement, un autre ouvrage beaucoup plus complet, qui traitera de l'art de l'équitation dans toute ſon étendue, & auſſi de la véritable connoiſſance du cheval & de ſes maladies ; mais il ajoute prudemment qu'il ne le publiera qu'autant que le public voudra bien agréer cette traduction.

Mémoire et instruction sur la culture, l'usage et les avantages de la racine de disette, ou bette-rave champêtre ; nouvelle édition, dans

laquelle l'auteur a refondu les nouvelles expériences que l'on a faites pour simplifier cette culture, ainsi que les observations essentielles qui lui ont été communiquées tant sur l'usage, que sur les avantages de cette racine; par M. l'abbé DE COMMERELL, *de la Société royale des sciences et des arts de Metz; de celle d'agriculture de Paris, &c. A Paris, chez* Onfroy, *libraire, rue Saint-Victor, n°.* 11; Petit, *au Palais-Royal,* 1788, *avec approbation et privilége du Roi. Prix* 1 *liv.* 4 *sous.*

12. On a donné la notice de la troisième édition de cet ouvrage dans ce Journal, tome lxxiv, page 174, cahier de janvier 1788; nous ferons aujourd'hui connoître les autres.

La première édition parut en 1786, à Metz, chez la veuve *Antoine* & fils, imprimeur du roi. L'approbation de la Société royale des sciences & des arts de Metz, placée à la fin de l'ouvrage, est du 27 mars. Cette édition in 8°. de 40 pages, chacune de 27 lignes, & un feuillet pour le titre, est bien soignée, & le papier en est beau.

La seconde parut la même année à Paris, chez *Buisson*, libraire, hôtel de Mesgrigny,

rue des Poitevins, n°. 13. Elle eſt in-8°. de 44 pages de 25 lignes, & copiée ſur la précédente, ſans aucun changement que la ſuppreſſion de l'approbation de la Société royale des ſciences de Metz, & d'une note que cette Société avoit inſérée à la dernière page, pour demander des obſervations ſur cette plante. On n'avertit point que c'eſt une ſeconde édition ; & les quatre pages de plus ſont dues à la différence du nombre des lignes pour chacune.

La troiſiéme, qui a paru en 1787, eſt celle indiquée précédemment dans ce Journal ; elle eſt réimprimée page pour page, & ligne pour ligne ſur la ſeconde ; les trois pages d'addition contiennent un ſupplément aux deux premières éditions.

Ce ſupplément a été imprimé ſéparément, in-8°. de quatre pages, pour être diſtribué à ceux qui avoient les premières éditions. La permiſſion d'imprimer eſt du 21 mars 1787, & on lit au bas de la dernière page : *De l'imprimerie de la veuve Hériſſant, rue neuve Notre-Dame.*

Il paroît auſſi avoir été mis ſous preſſe deux différentes fois, 1°. avec le titre ſimple de *ſupplement*, & les pages chiffrées de manière à faire ſuite à l'édition de Metz ; 2°. avec un titre plus détaillé & ſans chiffres aux pages ; ce dernier peut ſervir aux deux éditions.

Celle que nous faiſons connoître aujourd'hui eſt in-8°., de 47 pages de 30 lignes, & 8 pages pour les titres & le rapport de MM. *Parmentier* & *Thouin*, commiſſaires nommés par la Société royale d'agriculture de Paris pour l'examen de cet ouvrage. On trouve à la fin deux gravures : l'une repréſente une herſe pro-

pre à la culture de la racine de disette; & l'autre, un hachoir pour les racines destinées aux bestiaux. On lit, au *verso* du faux titre, que le produit de la vente de ce Mémoire est destiné à un prix public sur l'amélioration de l'agriculture, au choix de la Société royale, qui a bien voulu agréer l'hommage que l'auteur lui en a fait.

Nous ajouterons, pour terminer la notice bibliographique de ce Mémoire, que M. *Buc'hoz* en a aussi donné une espèce d'édition, ou plutôt qu'il s'est approprié le travail de M. *Commerell*, comme celui de tant d'autres, dans une *Dissertation sur la bette-rave* (*a*). « M. l'abbé *de Commerell*, dit M. *Buc'hoz*, a publié une espèce de mémoire sur la bette-rave champêtre; nous nous y appesantirons d'autant plus avec cet auteur, continue-t-il, qu'il donne cette plante comme propre à remplacer le fourrage des bestiaux dans les années de disette (*b*) ».... & cependant M. *Buc'hoz* ne s'appesantit point avec l'auteur; il allége au contraire beaucoup le travail du copiste, en faisant des coupures & des suppressions; aussi M. l'abbé *de Commerell* observe, dans une note de la page 3 de l'édition que nous annonçons, non-seulement que

(*a*) *Dissertation sur la bette-rave & la poirée, leurs différentes variétés, leur culture, leurs propriétés, comme alimens pour l'homme & les bestiaux, & la méthode pour en tirer un sucre propre à remplacer le vrai sucre. A Paris, chez M.* Buc'hoz, *auteur de cette dissertation, rue de la Harpe, au-dessus du collége d'Harcourt, n°. 109, prix 3 livres, avec figures coloriées*, in-folio de 10 pages à deux colonnes. (1787)

(*b*) Page 2, première colonne.

M. *Buc'hoz* a fait une erreur dans son *manuel économique des plantes*, en confondant le turneps avec la racine de disette (*a*), mais encore que sa dissertation sur la bette-rave lui a donné très-peu de peine, puisqu'elle est presque entièrement copiée mot pour mot sur son mémoire. Il ajoute encore que n'ayant pas joint la gravure de la racine de disette à son ouvrage, il n'a pu faire éviter à M. *Buc'hoz* une autre erreur : c'est que ne connoissant pas réellement la plante dont il parloit, il a donné en tête de sa dissertation le dessin de la bette-rave officinale (*b*).

« Lorsqu'une plante, disent les commissaires de la Société royale d'agriculture, fixe pendant quelque temps l'occupation principale d'un citoyen tourmenté du besoin d'être utile, il est rare que sa culture ne se perfectionne, que ses usages ne se multiplient, qu'enfin l'économie, les arts ou la médecine n'en retirent tôt ou

(*a*) Art. 88, page 307 & suivantes. La même erreur se retrouve dans sa dissertation sur la bette-rave. Il dit, page première, colonne deuxième, que la racine de disette est appelée *turlips* en anglois.

(*b*) Il nous semble qu'ici il n'y a point d'erreur de la part de M. *Buc'hoz* ; & le reproche que lui fait M. *l'abbé de Commerell*, n'est pas fondé. Ce n'est point le dessin de la bette-rave champêtre qu'il a voulu donner, mais celui de la bette-rave rouge commune, *beta rubra vulgaris* ; non-seulement on le lit au bas de la planche, mais il s'explique encore de manière à ne laisser aucun doute à ce sujet, page première, colonne première. Il avoue même avoir tiré cette planche de son *grand Jardin de l'Univers*, n°. 141.

tard quelque profit. Tel ſera, ſans doute le ſort de la bette-rave champêtre entre les mains de M. l'abbé *de Commerell*..... On ne ſauroit diſconvenir qu'il n'ait rendu un ſervice eſſentiel au royaume, en y introduiſant la culture d'une plante qui mérite bien de figurer parmi celles dont les animaux s'accommodent le mieux. Mais ce n'eſt point là à quoi ſe borne le zèle de l'auteur : il ſe propoſe de faire paſſer ſucceſſivement dans notre langue les ouvrages allemands qui traiteront de l'économie rurale & domeſtique. Cette nouvelle preuve du vif intérêt de M. l'abbé *de Commerell* pour les progrès de l'agriculture, lui acquiert de juſtes droits à la reconnoiſſance publique..... » *pages v* & *viij*.

Uber den gebrauch und missbrauch, *&c.* C'est-à-dire, *Sur l'usage et l'abus de l'écorce du Pérou ; par* M. HENRI TABOR, *docteur en médecine à Francfort-sur-le-Mein. A Heidelberg, chez* Pfaehler; *et à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1788; *in*-8° *de* 84 *pag.*

13. M *Tabor*, pour prévenir les abus de l'uſage du quinquina, & les mauvais effets qui en réſultent, détermine, dans cette diſſertation, les circonſtances où cette écorce doit être adminiſtrée contre les fièvres intermittentes, les fièvres nerveuſes, la conſomption, l'hémoptyſie, &c.

Remède du sieur QUIRET, pour guérir la maladie de la gale, et rapport de la Société royale de médecine. A Paris, de l'imprimerie royale, 1787; in-4°. de 42 pag.

14. « Prenez un œuf, ouvrez-en l'écale, pour en extraire exactement tout le blanc ».

« Prenez un quarteron de ſoufre en poudre, dont vous ferez entrer une partie dans l'écale, en le délayant avec le jaune, juſqu'à conſiſtance d'une bonne pâte. »

» Fermez l'œuf avec un deſſus de papier, & enfermez le tout dans une enveloppe de terre glaiſe. »

« Mettez-le cuire enſuite dans la cendre, juſqu'à ce que l'exacte deſſiccation de la terre environnante annonce une cuiſſon parfaite du contenu. »

« Retirez-le du feu, ôtez l'écale, réduiſez la pâte en poudre, en la broyant dans la main avec un peu de fleur de ſoufre. »

« Prenez un quarteron de vieux-oing, que vous ferez fondre & clarifier, & que vous mêlerez avec la poudre ci-deſſus, en les remuant enſemble juſqu'à ce que le tout ſoit figé & aït pris conſiſtance. »

« La manière de ſe ſervir de cet onguent, eſt d'en prendre dans la main, & de s'en frotter par tout le corps. »

« La dose ci-dessus doit suffire à la guérison de la plus forte gale : on l'emploie en trois portions, un jour entre deux, & le soir avant de se coucher ; ainsi la guérison se fait en six jours au plus, & n'exige ni préparation ni régime. Il suffit de se laver après le terme des trois frictions ; & quand il resteroit quelques rougeurs, elles ne tarderont pas à s'effacer, & l'on devroit toujours s'en tenir là. »

Les commissaires de la Société royale de médecine ont constaté les effets de ce remède sur trente-un galeux de la maison du dépôt de mendicité de Saint-Denis, près Paris, dont le traitement, qu'ils détaillent très-au long dans leur rapport, a été dirigé par M. l'abbé *Quiret*, sous les yeux de M. *Davan*, médecin de cette maison. Ils croient être en droit de tirer de leurs observations les conclusions suivantes :

1°. Que le remède, préparé à la manière de M. l'abbé *Quiret*, est bon en général, puisqu'il a guéri complétement la plupart des malades qu'ils ont traités.

2°. Que pour que la guérison soit complète, il suffit ordinairement de trois frictions.

3°. Que quoique certains symptômes traînent en longueur après le traitement fini, il n'est pas toujours nécessaire de renouveler les frictions.

4°. Que ce remède fait sortir différens boutons, après que ceux qui constituent l'ancienne gale ont été amortis ou détruits.

5°. Qu'il est des cas où réellement on n'a pas besoin d'unir des remèdes internes aux frictions faites avec ce remède.

6°. Qu'il en est cependant où ces remèdes paroissent nécessaires pour compléter la cure.

7°. Qu'il est des cas où non-seulement on a besoin de plus de trois frictions, mais encore où ce remède n'a point opéré une guérison complète, quoique ces cas soient en général le plus petit nombre.

8°. Qu'il est des gales qui résistent à l'action de ce remède, ainsi qu'à tous les autres.

9°. Qu'il est des cas même où ce remède, qui, d'ailleurs, ne paroît pas agir communément comme répercussif, peut cependant opérer, comme la plupart des remèdes externes, des répercussions fâcheuses, si le malade n'est pas d'ailleurs traité convenablement, ce que les commissaires n'ont pu méconnoître dans une de leurs observations (N°. XXVII).

10°. Que leurs expériences prouvent bien que le remède de M. l'abbé *Quiret* peut être mis au nombre des bons remèdes connus & employés pour le traitement de la gale; mais qu'à en juger par les faits dont ils ont été témoins, il n'est ni supérieur aux meilleurs remèdes connus, ni absolument exempt des inconvéniens des traitemens empiriques, qui seroient employés sans discernement & sans méthode.

Au surplus, les succès obtenus dans les maisons de l'hôpital-général sont beaucoup plus complets que ceux que M. l'abbé *Quiret* a obtenus sous les yeux des commissaires; & la comparaison faite entre le traitement administré par M. *Quiret*, & celui qui étoit en usage dans ces maisons, est toute à l'avantage du premier, & pour la sureté du remède, & pour

la promptitude de son action ; en sorte que si ce remède, tel que M. *Quiret* le prépare, ne peut pas être regardé comme nouveau, puisqu'il est employé dans une des plus grandes provinces de France, & peut-être en beaucoup d'autres lieux encore, il paroît démontré que pour l'hôpital-général, & pour le plus grand nombre des hôpitaux du royaume, il est nouveau & supérieur à la méthode longue, incertaine & fautive qui y est admise depuis long-temps, puisqu'il la surpasse constamment par la promptitude & la sûreté de son action.

Ce rapport, daté du 24 août 1785 est signé de MM. *de Jussieu*, *Jeanroi*, *Colombier*, *Dehorne*, *Delalouette*, *Andry*, *de Chamseru*, *Vicq-d'Azyr* & *Hallé*.

Manuel du pharmacien, ou Instruction sur les différens objets d'études nécessaires aux élèves en pharmacie ; par M. DE MACHY, *censeur royal, et démonstrateur d'histoire naturelle au collége de pharmacie de Paris ; deux volumes in-8°. A Paris, chez* Buisson, *libraire, hôtel de Coetlosquet, rue Hautefeuille* ; n°. 20, 1788. *Prix* 8 *liv. broché*, 10 *liv. relié, et* 9 *liv. franc de port par la poste.*

15. M. *de Machy* offre cet ouvrage comme

le résultat de ce que quarante années d'études, d'observations, d'enseignement & de pratique continuels ont pu lui procurer de lumières & de connoissances. En les renfermant dans un Manuel, il a été forcé de se borner à des notions sommaires & à des définitions, ce qui suppose qu'il a eu moins en vue les savans que les élèves en pharmacie. Il leur présente d'abord, dans un discours préliminaire, une histoire abrégée de la chimie. Ce discours est suivi d'un exposé des principes généraux de cette science, & des applications qu'on en fait aux différens arts. Ils y trouveront aussi un discours sur l'histoire naturelle, les principes fondamentaux de cette science & de la matière médicale pharmaceutique, une introduction à la botanique, une explication des termes techniques propres à cette science, une exposition des systêmes de *Tournefort*, de *Linné* & de *Bernard de Jussieu*; enfin l'ouvrage de M. *de Machy* se termine par l'essai d'une pharmacopée à l'usage des pharmaciens, & dans celle-ci il s'est proposé d'associer la formule à la manipulation.

Dans toutes les différentes parties de ce Manuel, on voit bien que son auteur possède des connoissances très-étendues sur les objets qu'il traite. Il ne s'est pas borné à la clarté, qui est la seule qualité qu'on exige dans les ouvrages élémentaires; il a même quelquefois élevé son ton plus haut que le sujet ne le demandoit. Le style noble & majestueux de M. *de Buffon* semble avoir fait croire à beaucoup de gens qu'il n'est plus permis de parler d'histoire naturelle que de cette manière, de sorte qu'en parlant d'un coquillage ou d'un minéral, on croit devoir employer les descriptions brillantes, coloriées,

les mouvemens oratoires ; mais il faut convenir que cet affublement eſt étranger à la pharmacie. L'auteur a employé auſſi qnelquefois la plaiſanterie & le ſarcaſme contre les chimiſtes modernes. Ces moyens de critique ne peuvent être d'aucune force contre les expériences ingénieuſes ſur leſquelles ils fondent leur théorie, qui peut bien n'être pas la vraie, mais qui n'en eſt pas moins digne de l'attention des ſavans. On ne peut combattre des faits que par d'autres faits. M. *de Machy*, dans ſon précis d'hiſtoire de la chimie, en rappelant les expériences de *Boyle*, de *Hales* & de *Jean Rey*, médecin du Périgord, qu'il confond avec *Jean Rey*, botaniſte anglois, ſemble vouloir les faire conſidérer comme la ſource des idées des chimiſtes de nos jours : mais quelque recommandables que ſoient les travaux des phyſiciens qui les ont devancés, le point où ces derniers ont laiſſé la chimie, eſt ſi loin de celui où les premiers l'ont portée, que la gloire des uns ne ſauroit obſcurcir celle des autres.

Essai sur le phlogistique et sur la constitution des acides ; traduit de l'anglois de M. KIRWAN, avec des notes de MM. DE MORVEAU, LAVOISIER, DELAPLACE, MONGE, BERTHOLET et DE FOURCROY. A Paris, rue et hôtel Serpente, 1788 ; *in-8°. de* 344 *pag.*

16. Cet ouvrage eſt un des plus propres à

mettre dans tout ſon jour la différence entre la nouvelle chimie, où l'on rejette l'exiſtence du phlogiſtique, & les opinions de ceux qui admettent encore ce principe. M. *Kirwan* avoue que la nouvelle doctrine a de grandes préſomptions en ſa faveur, mais que l'ancienne répond mieux aux phénomènes. Il prétend que la queſtion ſe réduit à ſavoir ſi le principe inflammable ſe trouve dans les acides phlogiſtiqués, les acides végétaux, l'air fixe, le ſoufre, le phoſphore, le charbon & les métaux. M. *Lavoiſier* lui répond que toutes ces ſubſtances ont bien la propriété de s'enflammer & de brûler lorſqu'on les échauffe dans l'air, c'eſt-à-dire, la propriété de décompoſer l'air, le gaz oxigène, de s'emparer de ſa baſe, & d'en ſéparer le calorique; mais qu'il n'eſt pas néceſſaire, pour expliquer cet effet, de ſuppoſer, avec M. *Kirwan*, qu'il exiſte dans ces ſubſtances un principe commun à toutes, qu'elles contiennent toutes la baſe de l'air inflammable, c'eſt-à-dire, l'hydrogène. Il aſſure que cette ſuppoſition n'eſt point prouvée, & que quand même on parviendroit à l'établir, il n'en reſteroit pas moins certain que c'eſt l'air qui eſt le véritable combuſtible, que c'eſt lui qui fournit le calorique & la lumière pendant l'acte de la combuſtion, & que la doctrine anti-phlogiſtique n'en ſeroit pas moins obligée de venir au ſecours de l'ancienne doctrine, pour expliquer les phénomènes de la calcination & de la combuſtion.

M. *Kirwan* a diviſé ſon ouvrage en douze ſections, dans leſquelles les points les plus curieux & les plus importans de la chimie ſont diſcutés & approfondis, ſoit par M. *Kirwan*, ſoit par ſes adverſaires. Dans chaque ſe-

ction, il a un combat à soutenir contre quelques-uns de ces derniers. M. *Lavoisier* répond aux reproches que M. *Kirwan* fait à sa table des affinités du principe oxigène, ainsi qu'à ses objections sur la composition & la décomposition de l'eau, & sur l'acide vitriolique ou sulphurique. Lorsqu'il s'agit de l'acide nitreux, de l'acide marin, de l'eau régale, c'est M. *Bertholet* qui entre en lice contre M. *Kirwan*. Ce dernier a vû que les expériences de cet excellent chimiste sont les seules qui aient jeté sur la théorie anti-phlogistique un jour tout-à-fait différent, *au point qu'elles seules lui paroissent donner quelques fondemens solides à cette hypothèse.* Il soutient ainsi successivement les attaques des autres défenseurs zélés de la doctrine anti-phlogistique, tels que MM. de *Morveau*, de *Fourcroi*, de *Monge*. On doit sentir combien il doit résulter de lumière d'une pareille lutte entre des chimistes du premier ordre. Les objets sur lesquels on dispute sont très-déliés, très-difficiles à manier, & la certitude a de la peine à s'y établir. Les deux partis parlent beaucoup de démonstration, ce qui seul sembleroit prouver qu'on en est loin encore.

De l'origine des forces magnétiques; par M. PREVOST, de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, et professeur honoraire à l'Académie de Genève. A Genève, chez Barde, Manget *et*

Compagnie, imprimeurs-libraires; et se trouve à Paris, chez Buisson, *libraire, rue Hautefeuille, hôtel de Coëtlosquet, n°. 20, 1788; in-8°. de 228 pages, avec des planches. Prix 3 liv. broché, et 3 liv. 10 sous franc de port par la poste.*

17. On ſait que M. *Æpinus* n'a employé qu'un principe pour expliquer les loix du magnétiſme, comme *Newton*, pour expliquer les loix de la nature. Une ſage réſerve, qui eſt le partage du véritable génie, ne lui a pas permis d'aller au-delà. M. *Prévoſt* a cru pouvoir haſarder de faire un pas de plus. Il établit pour baſe de ſon hypothèſe, que le fluide magnétique eſt composé de deux fluides élémentaires. Voici comme l'auteur expoſe lui-même ſuccinctement le jeu de ces deux principes dans les phénomènes du magnétiſme : « Les deux élémens dont eſt composé le fluide magnétique ſont des fluides diſcrets, doués d'élaſticité, ou, pour parler plus correctement, d'expanſibilité. Ils ſont très-ſubtils, & répandus en tous lieux. Le fer exerce ſur eux une attraction élective. Les molécules des deux fluides élémentaires s'attirent mutuellement, mais de telle ſorte que celles des fluides divers tendent avec plus de force à s'unir que celle d'un même fluide. L'attraction élective du fer retardant le mouvement du fluide combiné, en facilite la décompoſition. Cette décompoſition eſt produite par l'attraction de l'un des deux fluides élémentaires

accumulé dans le voisinage du fer. Cette attraction force l'autre fluide contenu dans le fer à se séparer de celui dont il fait partie, pour venir s'accumuler dans la partie du fer exposé à cette influence : arrivé près de la surface, il ne peut sortir du fer à cause de l'attraction élective de celui-ci. Cet effet dure au-delà de la cause qui l'a produit, parce que la même vertu du fer rallentit le mouvement du fluide, lequel d'ailleurs parvient à une sorte d'équilibre.

» Tandis que l'un de ces fluides élémentaires se condense d'un côté du fer, l'autre fluide élémentaire (attiré par le fluide combiné,) s'y raréfie, & passe du côté opposé du fer; car celui-ci doit être toujours rempli de fluide jusqu'au terme de saturation. Il arrive de là que l'un des fluides n'abonde jamais à l'extrémité d'un barreau de fer, sans que l'autre fluide abonde à l'autre extrémité, ou du moins dans quelque point intermédiaire. Si l'on conçoit un barreau d'une longueur convenable, qui ait été soumis à cette opération, & dont les deux extrémités soient chargées de fluide pur d'espèces différentes, on reconnoîtra que l'une de ses extrémités attire plus, & l'autre moins, un même élément magnétique, que ne fait pareil volume de fluide ambiant; & par conséquent on trouvera, en y réfléchissant, que les poles de même nom de deux barreaux doivent se repousser, & que les poles de noms différens doivent s'attirer.«

M. *Prévost* pense que les autres phénomènes du magnétisme peuvent également se déduire de cette hypothèse. On conviendra que cette explication est ingénieuse; mais ce qu'on y suppose existe-t-il réellement? Les théories sur le magnétisme ont l'inconvénient d'être ap-

puiées sur l'existence de fluides qui nous sont inconnus. *Newton* n'a eu besoin de rien supposer. Il s'est contenté, pour expliquer le systême du monde, d'employer une force, quelle qu'elle soit, qui est manifestement inhérente à toute la matière.

Lettres américaines, dans lesquelles on examine l'origine, l'état civil, politique, militaire et religieux, les arts, l'industrie, les sciences, les mœurs, les usages des anciens habitans de l'Amérique, les grandes époques de la nature, l'ancienne communication des deux hémisphères, et la dernière révolution qui a fait disparoître l'Atlantide, pour servir de suite aux Mémoires de don ULLOA*; par M. le comte* DE CARLI*, président-émérite du conseil suprême de l'économie publique, et conseiller privé d'Etat de S. M. impériale et royale, avec des observations et additions du traducteur. A Boston; et se trouve à Paris, chez* Buisson, *libraire, rue Hautefeuille, hôtel*

de Coëtlosquet, n°. 20, 1788; deux vol. in-8°. Prix 9 liv. broché, 11 l. relié, et 10 liv. broché, franc de port par la poste.

18. Le lecteur pourra puiser, dans cet ouvrage rempli d'une érudition immense, des notions intéressantes sur l'état des anciens habitans de l'Amérique, & sur celui des anciens peuples de notre continent. Son savant auteur, en examinant le caractère original des uns & des autres, en confrontant leurs coutumes & leurs usages primitifs, en comparant leurs opinions religieuses, & les mots radicaux de leurs langues, sur-tout pour la représentation des premières idées, telles que *Dieu*, père, mère, &c. démontre que les habitans de l'un & de l'autre continent ont eu quelques relations entre eux, à des époques très-éloignées. Ce plan a exigé des discussions très-profondes, où il a bien fallu réfuter les erreurs de M. *Paw*, puisque ce dernier n'est de l'avis de personne, & qu'il est-à-peu-près unanimement décidé qu'il n'a donné que de fausses idées sur l'Amérique & sur les Américains.

Il entroit dans le systême de M. *Paw* de faire considérer le défaut de poil & de barbe, dans les Américains, comme un signe de foiblesse & de dégradation. On lui fait voir d'abord que les Tartares & les Chinois, qui ont très-peu de barbe & de poil, n'offrent rien qui puisse les faire regarder comme une race dégénérée. Les Scythes, dont parle *Hippocrate*, étoient dans le même cas; & nos ancêtres n'ont que trop éprouvé que les Huns, qui descendoient de ces

Scythes, n'étoient pas des hommes foibles. On lui oppose ensuite le témoignage d'une foule d'historiens & de voyageurs, qui disent que les Américains ne sont pas absolument sans poil ni sans barbe. M. *Paw*, toujours dans la supposition que l'énergie productive étant affoiblie en Amérique, ce continent est incapable de produire des hommes forts & de haute stature, s'est obstiné à nier l'existence des Patagons. On le combat non-seulement par les relations des voyageurs anciens, mais encore par celles des voyageurs modernes, qui les ont vus & même mesurés, tels que *Byron*, *Carteret*, *Wallis*, M. *de Bougainville*, &c. L'existence des Amazones, tant de l'ancien que du nouveau continent, ne nous paroît pas aussi certaine qu'à l'auteur de ces lettres. Ce que dit la Condamine à ce sujet ne prouve rien, puisqu'il n'en parle que d'après des traditions qu'il a trouvé établies parmi les Sauvages des bords du Maranon. Les relations faites dans les temps de la conquête de l'Amérique, ne méritent pas beaucoup de foi, parce qu'elles étoient l'ouvrage de l'enthousiasme; & il faudroit des preuves d'une autre force que celles qu'on rapporte, pour établir un fait si contraire à la nature des choses, à la constitution, au caractère & aux puissances bornées que les femmes tiennent de la nature.

Traité sur la manière d'empailler et de conserver les animaux, les pelleteries et les laines; par M. l'abbé MANESSE, *chanoine régulier de Saint-Jean-des-Vignes de Sois-*

sons, prieur-curé de Branges, dédié à M. D'AUBENTON. A Paris, chez Guillot, *libr. de* MONSIEUR, *rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins*, 1788; *in*-12 *de* 196 *pages, et* 16 *pour les titres, l'épître dédicatoire et l'extrait des registres de l'Académie royale des sciences, du* 30 *août* 1786.

19. Il a déja paru dans ce ſiècle, pendant lequel l'hiſtoire naturelle a fait tant de progrès, pluſieurs ouvrages ſur ce ſujet; quelques-uns ſont dus à des ſavans diſtingués: nous connoiſſons les ſuivans.

1°. *Avis pour le tranſport par mer des arbres, des plantes vivaces, des ſemences, & de diverſes autres curioſités d'hiſtoire naturelle. Seconde édition, conſidérablement augmentée. Paris, imprimerie royale, 1753,* in-12, de 90 pages & ſept feuilles.

Ce Mémoire, qui eſt de M. *Duhamel*, avoit d'abord paru ſeul, puis dans les Journaux économiques de janvier, février & mars 1752. Ces deux éditions ſont parfaitement ſemblables; celle-ci eſt beaucoup augmentée, & a été réimprimée dans l'ouvrage ſuivant:

2°. *Mémoire inſtructif ſur la manière de raſſembler, de préparer, de conſerver & d'envoyer les diverſes curioſités d'hiſtoire naturelle, auquel on a joint un Mémoire intitulé: Avis pour le tranſport*

par mer des arbres, des plantes vivaces, des semences, & de diverses autres curiosités d'histoire naturelle. Paris & Lyon, Bruyset, 1758, grand in-8º de 236 pages & 8 feuilles, avec 25 gravures.

Le premier Mémoire est attribué à M. *Turgot ;* le second est la réimpression de celui de M. *Duhamel*, ci-dessus.

3°. *Méthode nécessaire aux marins & aux voyageurs, pour recueillir avec succès les curiosités de l'histoire naturelle dans les lieux de leur origine, & de les ajuster pour les faire parvenir en bon état à leur destination ; par M.* MARVYE. *Paris*, C. A. Jombert, 1763, in-12 de 77, pages avec deux gravures.

4°. *Magasin pour servir à arranger & à conserver dans les cabinets tous les objets d'histoire naturelle. A Leipsick, chez* Hillscher, in-8°. de 372 pages, en allemand (Voyez *Journal de médecine*, 1785, tom. lxiij, pag. 425.).

5°. *Le voyageur naturaliste, ou instructions sur les moyens de ramasser les objets d'histoire naturelle, & de les bien conserver, avec des observations propres à étendre les connoissances humaines, traduit de l'anglois de* LETTSOM. *Paris*, 1772, in-12.

6°. *Manière d'envoyer les animaux des climats les plus éloignés, en état d'être préparés pour l'ornement des cabinets d'histoire naturelle ; par J. B.* BECŒUR (cité par M. *WILLEMET*, *Journal de médecine*, tom. lxviij, pag. 549.).

7°. M. *De Reaumur* lut, en 1746, dans une séance publique de l'Académie royale des Sciences, un *Mémoire sur les moyens d'empêcher l'évaporation*

poration des liqueurs spiritueuses, dans lesquelles on veut conserver les productions de la nature de différens genres.

8°. M. *D'Aubenton*, dans le tome v, & dans la seconde partie du tome vij de l'histoire naturelle (édition in-12, 1752), s'est occupé aussi *de la manière de conserver les animaux, les minéraux & les végétaux dans les cabinets d'histoire naturelle.*

9°. *Mémoire sur la manière de se procurer les différentes espèces d'animaux, de les préparer & de les envoyer des pays que parcourent les voyageurs ; par M. MAUDUIT, docteur-régent de la Faculté de médecine en l'université de Paris, tiré du Journal de physique & d'histoire naturelle de M. l'abbé ROSIER*, in-4°, de 39 pages, avec une gravure.

M. *Mauduit* avoit déja publié, dans ce même Journal, un premier *Mémoire sur les moyens les plus propres à conserver les animaux desséchés dans les cabinets.*

Le quatrième discours sur la nature des oiseaux, inséré en tête de l'ornithologie du même M. *Mauduit*, dans l'Encyclopédie méthodique, traite très en détail, dans les trois derniers paragraphes, 1°. *de la manière d'envoyer des oiseaux morts pour en former des collections.* 2°. *De la manière de préparer & de monter les peaux.* 3°. *De la manière de disposer une collection d'oiseaux, & des soins nécessaires pour la conserver.*

10°. *Manière d'empailler & de conserver les animaux quadrupèdes, serpens, reptiles, oiseaux, poissons, insectes, papillons, &c...* par M. *Nicolas*, professeur de chimie en l'université de Nancy.

Ce morceau se trouve dans le second volume de son *Précis de leçons publiques de chimie & d'histoire naturelle*, Nancy, 1787; ouvrage dont il est parlé, Journal de médecine, *tom.* lxxiv, *pag.* 548, & *tom.* lxxvj, *pag.* 319.

Nous ne pouvons mieux faire connoître l'ouvrage de M. l'abbé *Manesse*, que par le rapport qui en a été fait à l'Académie royale des Sciences, par MM. *D'Aubenton*, *Vicq-d'Azyr* & *de Fourcroy*, commissaires chargés, par cette compagnie, de l'examiner & de lui en rendre compte.

« L'auteur, après avoir indiqué le peu de succès qu'on a obtenu jusqu'à présent dans la conservation des animaux empaillés, par l'usage des poisons & des différentes substances aromatiques, & les avantages que l'on retireroit de procédés plus sûrs & mieux combinés, fait voir que ce défaut de succès dépend de ce que les propriétés corrosives & pénétrantes de ces diverses matières, n'agissant que sur les parties extérieures des animaux, sont bientôt émoussées par les sucs graisseux, & n'ont point une action assez marquée sur l'extérieur de la peau, & sur-tout sur les poils ou les plumes, toujours exposés, malgré ces drogues, à la voracité des insectes. Cette assertion est en effet démontrée par les altérations qu'éprouvent tôt ou tard les animaux empaillés, dont on ne parvient à conserver quelque temps les collections, qu'à l'aide de soins & de précautions multipliés. M. l'abbé *Manesse*, frappé de la durée des momies & des peaux tannées, crut qu'il n'étoit pas impossible d'imiter cet état, & de produire cette précieuse inaltérabilité dans les animaux empaillés. Il commença par étudier la

cause de leur altération, & il la trouva dans la putréfaction occasionnée par les sucs contenus dans la peau. Il observa qu'il s'en dégageoit une liqueur huileuse, égale & pure, dans toutes les diverses espèces d'animaux, & qui pénétrant le poil & les plumes, attiroit les insectes, & produisoit plus ou moins promptement la destruction de toutes les parties. Les peaux les plus grasses, ou les parties des diverses peaux les plus chargées de graisse, sont celles qui s'altèrent le plus vîte, suivant cet observateur. Les peaux maigres se conservent plus long-temps, mais finissent également par s'altérer : le dégagement de cette huile fétide est accompagné du changement ou de l'altération des couleurs.»

« D'après ces observations, l'auteur abandonna les poisons & les aromates ; il ne chercha plus qu'à absorber & enlever cette huile ou ce principe de la corruption. Les matières qu'il a employées avec succès, sont les acides & les alkalis : l'alun & la soude sont ses principaux ingrédiens ; ce dernier sel ne lui sert que pour les peaux sèches déja préparées, & qui sont envoyées des pays éloignés. Il a remarqué que, dans cet état, l'huile rance & acide, qui y est développée, n'est absorbée, avec certitude, que par l'alkali, qui, d'ailleurs, a l'avantage de ramollir les peaux desséchées & racornies. M. l'abbé *Manesse* commence par bien dégraisser les peaux fraîches, & par enlever, avec le scapel, le plus de tissu cellulaire possible. Il les plonge ensuite dans sa liqueur, composée d'alun, de sel marin & de crême de tartre ; il les laisse macérer pendant quelques jours ; il en racle avec soin la surface interne ;

il les fait sécher ; il les passe à l'huile, pour leur donner la souplesse convenable. »

L'auteur varie la dose & les ingrédiens de liqueurs, suivant la nature des peaux ; il enduit l'intérieur du crâne, des orbites, &c. d'un mastic semblable à celui des vitriers, qu'il colore avec différentes matières. Tous ces détails, & beaucoup d'autres que nous n'indiquerons point ici, sont exposés dans cinq chapitres qui constituent son ouvrage. »

« Dans le premier, il expose ses procédés pour dépouiller les quadrupèdes, les reptiles, les chenilles. Il donne la composition de la liqueur qu'il emploie pour conserver leurs peaux ; il décrit la méthode de les empailler. »

« Dans le second, il traite fort en détail de la préparation des oiseaux frais, des différentes méthodes de les dépouiller de la liqueur particulière destinée à leur conservation. »

« Le troisième chapitre contient les procédés propres à la préparation des peaux sèches ; c'est dans ce chapitre qu'il donne la composition de la liqueur alkaline, & les moyens de s'en servir. »

« L'art de conserver les diverses productions qu'il est impossible d'empailler, l'occupe dans le quatrième chapitre. Il a employé avec succès des dissolutions d'alun, de nitre, de sel marin, & il expose avec précision ses expériences sur cet objet. »

« Enfin, dans le cinquième chapitre, il décrit la manière de faire les yeux, imitant parfaitement la nature, & de les placer dans les orbites des animaux empaillés. »

« Nous ne suivrons pas plus loin l'auteur dans les détails qu'il donne sur tous ces diffé-

rens objets : nous nous contenterons d'obſerver qu'ils annoncent par-tout un obſervateur exact & infatigable; qu'ils ſont traités avec beaucoup de clarté & de préciſion ; que le ſuccès de ſes divers procédés eſt atteſté par une expérience de plus de vingt ans, & que les animaux préparés par ſa méthode ſe ſont conſervés ſans altération, quoique expoſés à l'air & à la pouſſière, & ſeulement garantis de la pluie.»

Dissertation sur le thos ; par M. MILLIN DE GRANDMAISON, de l'Académie d'Orléans, 1787; *in-4°. de* 10 *pag.*

20. Après la ſynonymie de ce quadrupède étranger, M. *Millin de Grandmaiſon* dit que le thos, dont il eſt ſi ſouvent parlé dans les poèmes d'*Homère*, de *Théocrite*, de *Virgile* & des autres poètes, eſt un des animaux ſur leſquels les Anciens nous ont laiſſé les notions les plus imparfaites. Il n'eſt pas aiſé de déterminer d'une manière bien préciſe quel eſt le quadrupède auquel ils ont donné ce nom ; les modernes ne ſont pas d'accord ſur ce point. M. *Millin de Grandmaiſon* examine, en conſéquence de ces difficultés, les diverſes opinions, les diſcute, & conclut que le thos des anciens eſt vraiment le chacal de M. le *Comte de Buffon.*

L'Aſie mineure eſt la patrie du chacal. M. *Gmelin* a été à portée d'obſerver cet animal dans ſes voyages. M. *Gulienſtaet* a publié une diſſertation très-intéreſſante, qui fait parfaitement connoître les mœurs & la conformation

du chacal ; il nous apprend qu'il ſe repaît des cadavres des animaux, même de celui de l'homme ; qu'il tue & mange les petits animaux frugivores. M. *Pallas* a vu à Londres un chacal apprivoiſé, dont les cris reſſembloient à l'aboiement du chien.

Demiri, Arabe, qui vivoit en 1371, & qui a compoſé une grande hiſtoire des animaux, dit que le chacal ne crie que durant la nuit, quand il eſt ſeul & éloigné de ſes ſemblables. Ses cris reſſemblent à ceux d'un enfant. Le chacal a les ongles & les griffes très-longs ; il court de côté & d'autre pour chercher ſa nourriture, & mange les oiſeaux & les autres animaux qu'il peut attraper. C'eſt pour les poules un ennemi plus redoutable encore que le renard. Si un chacal vient à paſſer ſous un arbre ou au pied d'un mur ſur leſquels des poules ſont perchées, elles tombent toutes, en tel nombre qu'elles ſoient.

Si l'on porte, continue *Demiri*, dans une maiſon la langue d'un chacal, la diviſion ſe met parmi les perſonnes qui l'habitent. Sa chair eſt bonne, dans les derniers jour du mois, contre la folie & l'épilepſie. En portant ſur ſoi l'œil droit du chacal, on n'a rien à craindre des regards dangereux d s ſorciers : ſon cœur eſt un préſervatif contre les attaques des bêtes féroces.

La diſſertation de M. *Millin de Grandmaiſon* ne laiſſe rien à deſirer concernant l'hiſtoire naturelle du chacal.

Collectio opusculorum selectorum ad medicinam forensem spectantium : *Collection d'opuscules choisis, concernant la médecine légale, publiée par le docteur* JEAN-CHRÉT. TRAUGOTT SCHLEGEL, *médecin à Langensalza; troisième volume. A Leipsick, chez* Schneider; *et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1788; *petit in-8°. de 286 p.*

21. Le premier volume de cette Collection eſt annoncé dans le Journal de médecine, tom. lxiv, p. 491; le ſecond, dans le tom. lxxiv, p. 376. Celui qui vient de paroître ne contient que cinq diſſertations. On établit dans les trois premières le diagnoſtic ſur la vie du fœtus & du nouveau-né; les deux ſuivantes regardent les empoiſonnemens. L'auteur en prend occaſion de rappeler les défenſes faites contre les charlatans, les empiriques, & gens ſans aveu, qui préparent, diſtribuent, vendent des remèdes trop ſouvent perfides & dangereux; il donne auſſi des inſtructions & des moyens pour ſe garantir du virus hydrophobique, de la peſte, des épidémies, des épizooties, &c.

Nachrichten von der medicin anstalten in Regensburg, &c. C'est-à-dire, *Notice sur l'état des affaires de médecine à Ratisbonne, servant d'addition à la police médicinale, avec des vœux patriotiques ; par le doct.* J. J. KOHLHAAS ; *in*-8°. *de* 162 *pag. A Ratisbonne, chez les héritiers de* Montag, 1787.

22. Cet opuſcule eſt diviſé en deux parties : dans la première, l'auteur a réuni les ordonnances & les loix relatives à la médecine, publiées à Ratisbonne ; & la ſeconde préſente des moyens propres à perfectionner ce règlement. Nous ne ferons mention que d'une ſeule ordonnance, qui paroîtra auſſi juſte que ſage à ceux qui ſuppoſent, dans la chirurgie, une certitude plus grande que dans la médecine : cette ordonnance porte que tout chirurgien dont le malade mourra, ne tirera que la moitié de ſes honoraires.

PRIX EXTRAORDINAIRE,

Proposé par la Société royale des sciences, belles-lettres et arts de Nancy.

La Société royale des ſciences, belles-lettres

& arts de Nancy, toujours animée des vues bienfaiſantes de ſon augnſte fondateur, propoſe un nouveau Prix d'utilité publique, qui ſera décerné à l'auteur qui aura le mieux traité les queſtions ſuivantes :

La conſtitution de l'atmoſphère ayant été conſtamment sèche depuis pluſieurs mois, & exceſſivement froide depuis le mois de novembre, par l'influence continuelle des vents d'est & du nord, on demande :

1°. *D'aſſigner, dans les circonſtances préſentes, quelles ſont les cauſes qui pourroient engendrer des maladies.*

2°. *De déterminer quel ſera le caractère de ces maladies, à l'époque où les vents du midi & du couchant nous ramèneront un temps pluvieux ou moins froid.*

3°. *D'indiquer les moyens préſervatifs & curatifs des mêmes maladies.*

Le prix ſera de trois cents livres. Les Mémoires ſeront adreſſés à M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie, rue du Manége, n°. 4.

Ils ſeront examinés par des profeſſeurs de la Faculté de médecine de l'Univerſité, & par deux docteurs médecins agrégés du collége royal de cette ville, qu'il nommera, leſquels médecins ſeront invités de ſe réunir à l'Académie, pour décerner le prix à l'ouvrage qui remplira le mieux ſes vues.

Comme il eſt important que les conſeils à donner au public ſoient connus inceſſamment, les Mémoires ſeront remis avant le 15 février.

PROSPECTUS.

Collection des meilleures planches anatomiques colorées, qui ont paru depuis Vesale jusqu'à nos jours, en seize cahiers, composés de six planches in-folio.

La difficulté de ſe procurer les auteurs originaux, & leur prix exorbitant, nous a déterminés à graver cette collection dans laquelle on trouvera, à la ſuite des planches que nous donnons aujourd'hui, l'*Albinus* entier, le *Bidloo*, le *Vieuſſens*, le *Hunter* & les meilleurs planches originales, qui ſe trouvent dans différens ouvrages, tels que *Mortgagni*, *Ruyſch*, & autres.

On se flatte qu'un pareil projet aura tout le ſuccès que l'on en attend. On invite dès-à-préſent les perſonnes qui voudront ſouſcrire, à s'aſſurer de la vérité des faits, en voyant, chez M. *Onfroy*, libraire, rue Saint-Victor, N°. 11, les trois premiers cahiers qui ſont gravés. Le premier eſt en vente, & les autres le seront de trois mois en trois mois, ſans interruption.

Condition de la Souscription.

Chaque cahier de ſix feuilles eſt de trois livres en noir, coloré ſix livres; les cahiers doubles, neuf livres. On ne demande les engagemens de ceux qui voudront ſouſcrire, par écrit, de payer les cahiers, en les recevant, à meſure qu'ils paroîtront, que pour fixer le nombre des exemplaires.

AVIS.

Le Traité des hernies, par M. RICHTER, *annoncé page 313 du cahier de novembre dernier, se trouve chez* Barrois le jeune.

Cet excellent ouvrage est de 310 pages; c'est par erreur qu'il a été annoncé n'en avoir que 110.

On trouve chez le même libraire *la Bibliothèque du Nord*, par M. ROUGEMONT, & *la Pathologie de* GAUBIUS. Nous donnerons incessamment la notice de ces deux ouvrages.

Nos. 1, M. LE ROUX DES TILLETS.
2, 10, 15, 16, 17, 18, M. ROUSSEL.
3, 8, 22, M. GRUNWALD.
4, 5, 6, 7, 9, 13, 20, 21, M. WILLEMET.
11, 12, 14, 19, M. HUZARD.

TABLE.

AVERTISSEMENT, page iij
Avant Propos, v

Deux Mémoires sur la médecine. Des Secrets en médecine. Par M. Bacher, *médecin*, page 1

Observat. sur une fièvre puerpérale, &c. Par M. Pujol, *méd.* 44
Mémoire à consulter, sur une déchirure de la paroi antérieure du vagin, et de la partie qui y correspond. Par M. Saucerotte, *chir.* 64
Observat. sur un bec-de-lièvre accidentel. Par M. Pascal, *chir.* 68
Préparation de l'Æthiops minéral par la voie humide Par M. Couret, *élève en pharmacie*, 71
Maladies qui ont regné à Paris pendant le mois de novembre 1788, 74
Observations météorologiques, 78
Observations météorologiques faites à Lille, 81
Maladies qui ont régné à Lille, 82

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Académie, 83
Médecine, 106
Chirurgie, 114
Vétérinaire, 117
Economie, 124
Matiere médicale, 129
Pharmacie, 133
Chimie, 135
Physique, 137
Histoire naturelle, 140
Jurisprudence médicale, 151
Histoire litteraire, 152
Prix extraordinaire, proposé par la Société royale des sciences, belles-lettres & arts de Nancy, 152
Prospectus, 154
Avis, 155

De l'imprimerie de P. Fr. Didot jeune, 1789.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

FÉVRIER 1789.

ASTHME VRAI,

GUÉRI PAR L'EXTRAIT DE CIGUE;

Observations recueillies par M. LE COMTE, médecin à Evreux (a).

POUR en avoir le commencement, il faut remonter à celui de la vie.

(a) *Note de l'Editeur.*

Cette obſervation eſt des plus intéreſſantes: peut-être eût-il été convenable de la préſenter ſous une autre forme; mais M. *Le Comte* a cru devoir n'y faire aucun changement.

Avec de l'embonpoint, des couleurs, et toutes les apparences de la meilleure santé, la malade eut, dès le plus bas âge, de la pituite, de la toux, et une espèce de coqueluche habituelle, qui lui faisoit rendre tantôt un repas, tantôt l'autre, mais sur-tout le souper : même entre les repas, elle ne pouvoit ni rire, ni pleurer, qu'une quinte de sa toux ne la fît vomir. Au lit, elle vouloit avoir la tête très-élevée : elle y toussoit cependant, malgré cette précaution, plus que debout ; et c'étoit pour l'ordinaire au lit qu'elle rendoit son souper. On l'engageoit à souper peu ; mais sur ce point comme sur tout autre, si on la contrarioit, c'étoit à condition qu'elle ne pleureroit pas, et par conséquent on la contrarioit rarement. Sa poitrine râloit un peu de temps en temps, sur-tout le soir : elle s'endormoit tard à cause de la toux. Elle se donnoit peu d'exercice pendant le jour, parce que le moindre mouvement l'oppressoit. Sa boisson, au reste, n'étoit que de l'eau rougie. On ne lui accordoit jamais de liqueur. Elle aima le café, mais pour peu de temps, parce qu'on s'en servit pour lui déguiser des médecines. Au-

cune cause d'ailleurs à relever du côté de ses parens, ni même, ce semble, de son côté. Elle eut la petite vérole à sept ou huit ans; mais à peine lui en est-il resté trois ou quatre marques qu'elle puisse montrer. Une rougéole qu'elle avoit eue quelques années auparavant, avoit été également sans conséquence. Elle ne se souvient pas qu'on lui ait observé ni gales à la tête, ni glandes autour du cou. Sa seule incommodité, avec l'oppression, étoit un rhume de cerveau qui ne la quittoit presque pas, qui la faisoit souvent éternuer, et dans lequel elle ne mouchoit qu'une eau âcre. A cela près, elle paroissoit plutôt pécher par un excès de santé; en sorte que dans une pleurésie, qui lui vint à dix ans, la vivacité du point obligea de lui faire trois saignées en vingt-quatre heures: elle avoit même été saignée dès cinq ans pour pareille maladie.

J'ignore à quel âge elle cessa de vomir, mais apparemment d'assez bonne heure (à huit ou dix ans, comme elle me l'a dit depuis). Elle a maintenant trente-six ans. A quinze ou seize, l'asthme commença à se mieux caractériser. Jusque-là la malade avoit bien

de temps en temps des nuits plus mauvaises les-unes que les autres, mais dont aucune ne l'avoit obligée de quitter le lit. Alors elle commença à s'en priver toutes les trois semaines, tous les mois, et au plus tard toutes les six semaines, pour trois ou quatre nuits. Peu-à-peu même ses accès augmentèrent de violence. Ils étoient dans toute leur force à dix-sept ou dix-huit ans : la seconde nuit sur-tout étoit terrible; avec le plus d'air qu'on pouvoit lui donner, même en plein hiver; avec le repos le plus absolu, la malade ne pouvoit presque pas articuler un mot; elle pouvoit à peine avaler de loin en loin une cuillerée d'eau : elle étoit tantôt cramoisie comme un apoplectique, et tantôt elle étoit pâle, et paroissoit prête à s'évanouir; la moindre contrariété, ou le plus petit bruit, redoubloit le mal. Tout se calmoit ensuite peu-à-peu : la malade ne suoit pas, mais sa toux s'humectoit; elle rendoit des crachats épais, comme ceux d'un rhume qui tend à sa fin. Ses accès devinrent inégaux, comme ceux de la goutte. Quelquefois, au lieu de deux nuits orageuses, elle en avoit trois, ou même quatre; en sorte qu'elle

étoit à-peu-près une semaine à se retrouver dans son état ordinaire. Au reste, comme dans la goutte encore, plus l'accès avoit été long et violent, plus la malade avoit ensuite de répi, c'est-à-dire, plus elle pouvoit compter que l'accès suivant seroit reculé, et mieux elle étoit pendant cet intervalle. Il semble que la nature avoit besoin de temps en temps de cette longue convulsion. Tantôt l'attaque prenoit subitement au bout d'une heure de sommeil; tantot, et plus souvent, la malade en étoit avertie par quelques mal-aises; sur-tout elle apprit de bonne heure à la prédire plusieurs jours d'avance, par des traînées de matière noire, qui paroissoient dans ses crachats. Ses accès avoient diminué son oppression habituelle. Quand elle en étoit tirée, non-seulement elle pouvoit marcher, mais monter un escalier à-peu-près comme tout le monde: elle pouvoit même danser; ce dernier exercice cependant lui coûtoit. Le visage, au bout de quelque temps, lui devenoit pourpre; elle brûloit de tout le corps, mais sans suer, et elle restoit oppressée pour cinq ou six heures. Ce qui lui peinoit le plus, après la danse,

c'étoit de monter un côteau, ou de monter un certain temps de suite. Dans le repos, ce qu'elle avoit de plus à éviter, c'étoit la poussière; les odeurs, ne l'affectoient qu'à-peu-près comme tout le monde. Elle étoit mieux à jeun: les repas l'oppressoient plus ou moins pour quatre ou cinq heures; et à l'âge de vingt ans, elle se réduisit à ne presque plus souper. Avec cette précaution cependant, elle continuoit d'être presque assise dans son lit. En été, elle tenoit tout ouvert pendant la nuit, surtout si sa chambre étoit petite. En hiver, elle s'accommodoit d'un appartement un peu chaud, pourvu qu'il y eût peu de monde. Elle n'alloit pas volontiers aux spectacles; et si elle passoit quelques heures de la soirée dans une salle d'assemblée, ce qui lui arrivoit rarement, la vapeur des bougies se mêloit à ses crachats, et les marquoit de stries noires, comme si elle eût été sur le point d'un accès. Presque tout état de l'atmosphère lui étoit égal, le brouillard, la pluie, les orages: elle n'évitoit que le vent sec, qui accompagne d'ordinaire les fortes gelées de l'hiver. Il y avoit du choix dans les situations morales qui avoient

quelque durée. On l'envoyoit souvent à une campagne découverte, mais qu'elle n'aimoit pas: elle y étoit, dès au bout de huit jours, plus oppressée qu'ici; et au contraire, elle étoit moins bien ici qu'à Rouen, où elle passoit quelquefois quatre ou cinq mois, où elle voyoit plus de monde, et où elle avoit plus de gaieté. Partie une fois pour Paris, très-oppressée, elle y arriva très à son aise, mangea beaucoup, marcha beaucoup à pied; et à son retour, même avant son retour, à la vue d'Evreux, l'oppression la reprit. Au reste, les petites contrariétés, les petits chagrins, les petites impatiences qui redoubloient ses accès, ne les déterminoient pas. A dîner, elle mangeoit de tout, même des cornichons et d'autres marinades, et elle ne connoissoit rien précisément à éviter; elle n'avoit ni pituite, ni aigreurs, et rarement quelques rapports. Sa boisson étoit légère, et elle ne buvoit que trois ou quatre verres; la danse même ne l'altéroit pas. Elle ne soupoit presque plus, depuis que son asthme étoit augmenté; et dès l'âge d'environ douze ans, elle avoit cessé de déjeûner, sans doute parce qu'elle se levoit tard.

On avoit compté sur les règles, comme sur une révolution capable au moins de la soulager. Elles parurent à quatorze ans, très-naturellement, ou sans le moindre accident. Au lieu d'être exactes ensuite, elles étoient souvent deux ou trois mois à reparoître, et alors même elles alloient médiocrement, mais sans aucun dérangement de santé qui parût leur appartenir. Aucun symptôme non plus n'en annonçoit l'arrivée. Rien n'y suppléoit dans les intervalles : à peine la malade sût-elle, jusqu'à vingt-trois ans, ce que c'étoit que flueurs-blanches. Cependant elle avoit très-bon appétit, assez d'embonpoint pour ne pouvoir essayer ce que lui feroit l'exercice du cheval, et de si belles couleurs, qu'on la soupçonnoit de mettre du blanc et du rouge. Elle a maigri depuis son mariage, en 1776 : sa perte blanche a un peu augmenté, mais sans lui causer de maux d'estomac, et sans l'occuper; sur-tout, elle a été beaucoup mieux réglée. A ses grossesses (et elle en a eu trois), elle vomissoit, d'un bout à l'autre, à-peu-près tout ce qu'elle prenoit, et elle mangeoit très-peu. Rien de tout cela n'a dérangé la marche de ses

accès, ni n'en a diminué la violence: la petite oppression habituelle étoit seulement un peu moindre pendant quelques mois, lorsque la malade étoit enceinte. Un seul accès s'est rencontré dans la couche avec la fièvre de lait, et dura un peu plus qu'à l'ordinaire. Cependant, à son dernier accouchement, la malade s'étant déterminée à nourrir, elle eut une trève de cinq mois, la plus longue qu'elle eût encore eue. Elle avoit consulté dès avant son mariage; M. *Bouvart* lui conseilla le bain domestique, des sucs dépurés de bourrache, de fumeterre et de cresson, et l'eau pure pour boisson. Comme ce traitement parut d'abord avoir quelque succès, elle le continua au moins deux ans; elle vit ensuite M. *Tissot* à Paris, qui parut avoir mieux rencontré: il lui retrancha la viande de toute espèce, même le bouillon de viande, et la condamna à vivre uniquement de lait, de plantes et de racines potagères, de raisins et de fruits fondans. Elle a été quatre ans et demi à ce régime, qui d'abord lui avoit valu, comme son allaitement, une intermission de cinq ou six mois, et qui ensuite parut inutile. Rien ne la soulageoit, pendant

l'accès, que dix gouttes de laudanum liquide qu'elle prenoit de demi-heure en demi-heure dans une cuillerée de vin. Elle étoit souvent calmée dès la seconde prise, ou elle ne manquoit pas, du moins, de l'être à la troisième; c'étoit une espèce de demi-sommeil de dix ou onze heures, sans délire, sans gaieté, sans rêveries, où elle ne vouloit rien dire, où le plus petit bruit la saisissoit d'une manière incommode, comme une peur, mais où la respiration devenoit douce, presque naturelle, et où la poitrine cessoit de siffler. Il étoit rare cependant que la malade en prît deux nuits de suite : elle réservoit d'ordinaire ce remède pour la grande violence du mal, et je ne sais pourquoi; car une circonstance dut lui prouver que pris avec plus de hardiesse, il pouvoit avoir plus de succès. Un soir, qu'elle n'étoit pas chez elle, se sentant menacée d'un accès, elle prit, au moment de se coucher, les trois doses réunies de son calmant; il l'étourdit au point qu'elle ne put se mettre dans son lit, et qu'elle se retrouva le lendemain au matin sur une chaise où elle avoit très-bien dormi. A l'âge d'environ seize ans, ses premiers consul-

tans l'engagèrent à se faire ouvrir un cautère au bras : elle ne le porta que six mois, et le remplaça ensuite, pendant deux ans, par l'application du garou au bas de la cuisse. Son asthme, à cet âge, et en tout temps, lui entretenoit un rhume de poitrine à-peu-près habituel, et elle rendoit souvent, le matin, quelques crachats épais. J'ai parlé des rhumes de cerveau. Depuis que, par le conseil de son mari, elle s'est mise dans l'habitude de prendre du tabac, le dessous du nez est devenu légèrement dartreux : du reste, elle n'a jamais eu un bouton sur tout le corps. Ses dents et ses gencives sont en bon état. Elle n'a jamais eu d'ophthalmies ; sa peau seulement a eu de tout temps quelque chose de singulier : l'épiderme n'en a presque point de continuité ; c'est, sur tout le corps, un amas de très-petites écailles qui s'en vont sous le doigt, qui se multiplient en hiver, qui diminuent en été, qui diminuent sur-tout par l'usage du bain. Au reste, deux sœurs de la malade ont la même peau, et se portent bien. Jamais elle ne suoit ni en été, ni en dansant ; elle suoit même à peine dans ses couches.

Elle ne pensoit plus à chercher de remèdes à son asthme, lorsqu'en 1784, les deux seins lui devinrent sensibles, au point que la moindre chose la blessoit, elle qui auparavant ne prenoit garde à rien. Son chirurgien y reconnut des glandes, même en grand nombre, sur-tout du côté droit. Ces glandes et l'état de la peau le déterminèrent à conseiller l'extrait de ciguë. La malade le commença à deux grains, et elle avoit ordre de graduer, tous les jours, d'une pilule de ce poids. Comme elle ne tarda pas à en être incommodée en la prenant le matin ou l'après-midi, elle s'accoutuma bientôt à la prendre le soir en se mettant au lit; elle dormoit par-dessus, et se trouvoit, le lendemain au matin, dans son état naturel. On verra, par la note de l'apothicaire, à quelle dose elle a monté, et combien promptement. Elle savoit, par ses premières expériences, que le remède auroit eu besoin d'être beaucoup plus ménagé pendant le jour; mais elle en eut une preuve plus précise, une nuit qu'elle voulut se lever au bout d'environ deux heures de sommeil, pour un de ses enfans qui crioit: elle en étoit à trente ou quarante grains;

elle fit encore le premier mouvement pour sauter en bas de son lit, mais au même moment les jambes lui manquèrent, quoiqu'elle eût toute sa connoissance; elle tomba par terre; et si son mari ne l'eût pas aidée à se relever, elle seroit restée sur la place. Elle apprit aussi que, même pour la nuit, il y avoit une dose à laquelle il importoit de s'arrêter. Un soir qu'elle avoit pris cent vingt grains de son extrait (elle avoit cependant été à cent quarante-six sans inconvénient), au lieu de s'endormir comme à l'ordinaire, elle resta éveillée, mais sans pouvoir ni remuer, ni parler; elle poussoit seulement de temps en temps des plaintes qui, à trois heures du matin, éveillèrent son mari. Elle étoit dans un état très inquiétant; elle n'avoit presque point de raison, tout tournoit autour d'elle, et elle n'y voyoit pas. Elle revint cependant assez promptement à elle, presque sans autre précaution que de lui donner de l'air. Quand elle recommença à voir, les plus gros objets ne lui paroissoient que comme des têtes d'épingles, c'est son expression. Depuis, elle n'a pas passé soixante grains; et sa dose ordinaire, depuis

un an, est de quarante. De temps en temps, elle interrompt le remède pour huit ou dix jours, mais tout au plus une fois par mois. Elle dort aussi-bien ces nuits-là que les autres. Quand elle recommence ensuite, c'est ordinairement par trente grains, rarement au-dessous; et l'intermission n'ayant pas été assez longue pour détruire l'habitude, elle ne se trouve ni étourdie, ni la vue troublée le lendemain matin à son réveil; elle pense seulement qu'il ne faudroit pas lui demander de se lever deux heures après qu'elle est couchée. Ses glandes ont été près de dix-huit mois à se dissoudre. Actuellement la malade transpire comme tout le monde, et elle se trouve moins sensible au froid. C'est peut-être à la ciguë encore que l'on doit attribuer une petite perte rouge habituelle. Depuis qu'elle en prend, elle est rarement quatre jours sans voir quelque chose; ce petit écoulement, au reste, qui ne dérange pas les règles, ne paroît tourmenter ni la matrice, ni l'estomac. Mais ce qu'il y a de plus intéressant, et ce que la malade n'avoit garde d'espérer, c'est que depuis quatre ans elle n'a pas eu un seul accès d'asthme, ni rien qui en ait

approché, que des rhumes de poitrine, dont aucun ne l'a obligée de garder le lit. Son oppression habituelle est diminuée en même temps, de manière qu'elle peut faire tout ce que feroit une autre personne; et ce qui ajoute à la singularité de cette cure, c'est que la malade n'a été assujettie ni au régime de M. *Tissot*, ni à aucun autre. Des deux conseils qui lui ont valu ce succès, l'un de prendre la ciguë, l'autre de la prendre en se couchant, le plus important, à mon avis, a été le dernier. De cette manière, la quantité du remède a pu être beaucoup plus considérable, et il étoit mieux placé pour prévenir un accès d'asthme. On sait qu'il attaque presque toujours dans la nuit, au bout d'une ou deux heures de sommeil. Ainsi, des remèdes qu'on voit souvent réussir dans les fièvres intermittentes, seroient perdus, sans la précaution de les donner dans l'accès même, ou fort près de l'accès. Ce fait, un des plus beaux qu'il y ait, appartient encore à M. *Boulard*.

NOTE DE L'APOTHICAIRE.

Du 20 *décembre* 1784, cent quatorze

pilules, de deux grains chacune: la malade, qui a commencé par une, en a pris le lendemain deux, puis trois, &c.

Du 22 janvier 1785, douze prises; la première de 10 grains, la dernière de 32.

Du premier mars, douze prises; la première de 8 grains, la dernière de 30. On voit que la malade avoit de la peine à se faire au remède, sans doute parce qu'elle ne le prenoit pas encore en se couchant.

Du 31, de même.

Du 9 mai, de même encore.

Du 6 juin, douze prises; la première de 32 grains, la dernière de 54.

Du 20, douze prises; la première de 56 grains, la dernière de 78.

Du 4 juillet, douze prises; la première de 80 grains, la dernière de 102.

Du 21, douze prises; la première de 104 grains, la dernière de 126. On voit que la malade n'a commencé à placer ses prises, à l'heure du sommeil, que le 6 juin.

Du 26 août, de même. A ces fortes doses, quand la malade ne s'endormoit pas tout de suite, elle éprouvoit un mal-aise qui l'obligeoit à partager ensuite ses prises.

Du 20 septembre, douze prises; la première de 56 grains, la dernière de 78.

Du 5 octobre, douze prises; la première de 80 grains, la dernière de 102.

Du 15, douze prises; la première de 104 grains, la dernière de 126.

Du 7 novembre, douze prises; la première de 124, la dernière de 146.

Du 24 décembre, de même.

Du 6 mai 1786, douze prises; la première de 74 grains, la dernière de 96. Ici la malade revient à son apothicaire, après avoir été à un autre.

Du 30, de même.

Du 7 juin, de même.

Du 3 août, de même.

Du 30, de même.

Du 18 octobre, douze prises; la première de 100 grains, la dernière de 122.

Du 8 juillet 1787, douze prises ; la première de 60 grains, la dernière de 82. Encore changement d'apothicaire.

Depuis ce temps-là, la malade a de l'extrait de ciguë chez elle, et le partage elle-même.

OBSERVATION

Sur un anévrisme faux consécutif de l'extrémité inférieure de l'artère fémorale, communiquée par M. PERINET, chirurgien à l'hôtel-dieu de Paris.

CHARLES-LAURENT MIGLIO, compagnon orfèvre, âgé de trente-sept ans, natif de Turin en Piémont, d'une constitution bilieuse, eut à l'âge de vingt-quatre ans une gonorrhée, et un bubon aux glandes inguinales ; la gonorrhée coula long-temps, le bubon suppura, et l'ulcère, qui en fut la suite, se guérit deux mois après sans l'administration d'aucunes préparations mercurielles.

Depuis ce temps jusqu'à l'âge de

trente-six ans, cet homme jouit de la meilleure santé ; alors il gagna la gale, qui fut traitée avec les fleurs de soufre prises intérieurement, et les frictions d'enguent citrin : en quinze jours la gale se dissipa. Il continua de se bien porter ; et ce ne fut qu'un an aprés, le 10 août 1787, qu'il éprouva à la jambe et au genou gauche un engourdissement qui dura jusqu'au dix-sept du même mois, jour auquel il survint du gonflement et de la douleur : le chirurgien qu'il consulta, y appliqua des cataplasmes émolliens, et le purgea deux fois. La douleur se dissipa promptement : le gonflement, qui occupoit le genou et la moitié inférieure de la cuisse, diminua insensiblement; mais à mesure qu'il disparoissoit, l'on apercevoit, vers la partie interne et inférieure de la cuisse, une tumeur avec des battemens très-marqués, ce qui inquiéta le malade. Il vint à l'hôtel-dieu consulter M. *De Sault*, chirurgien en chef de cet hôpital.

Cette tumeur étoit située vers le tiers inférieur de la cuisse, à sa partie interne et antérieure, un peu au-dessus du passage de l'artère fémorale, dans le tendon du muscle troisième

adducteur ; elle étoit de la grosseur d'un œuf d'oie, circonscrite, sans changement de couleur à la peau, sans douleur, molle, avec des battemens sensibles à l'œil, isocrones à ceux de la circulation : battemens qu'on peut appeler le développement ; qui se faisoient sentir dans tous les points de la tumeur, et qui cessoient quand on comprimoit l'artère fémorale à l'aîne ; qui reparoissoient dès qu'on levoit la compression, et qui étoient accompagnés d'un certain bruissement que l'on sentoit aussi le long de l'artère fémorale, mais d'une manière moins marquée. La réunion de ces signes ne laissoit pas de doute sur la nature et le caractère de cette maladie. Le malade demanda à être reçu à l'hôtel-dieu, où il fut couché dans la salle de *Saint-Jérôme.* Les succès qu'a eus M. *De Sault* dans la guérison de semblables maladies, même beaucoup plus avancées, ne lui permettoient pas de balancer sur le choix des moyens à mettre en usage. Il proposa l'opération, comme l'unique ressource pour combattre une maladie qui devoit infailliblement conduire au tombeau : le malade s'y détermina sans peine.

L'inquiétude à laquelle il s'étoit livré depuis plusieurs jours, avoit apporté un peu de trouble dans ses fonctions : il étoit sans appétit ; il avoit la bouche pâteuse, la langue d'un blanc-jaunâtre, la peau jaune, le ventre paresseux. Il eût été dangereux de l'opérer dans d'aussi mauvaises dispositions ; il falloit auparavant rétablir le calme et l'ordre dans les fonctions du corps.

On lui donna, pendant plusieurs jours, des boissons délayantes ; on rappela et on entretint la liberté du ventre par des lavemens ; on aiguisa ensuite ses boissons avec du tartre stibié. Pendant ces préparations, quoiqu'il gardât le lit et le repos le plus exact, sa tumeur prit des accroissemens rapides. La peau devint jaunâtre et comme marbrée ; et à mesure que la tumeur grossissoit, les battemens diminuoient et devenoient même à peine sensibles (*a*). Cette marche rapide de

---

(*a*) M. *De Sault* avoit déja, dans d'autres anévrismes, observé & fait observer aux élèves qui suivent les visites & les pansemens à l'hôtel-dieu, que le lit & le repos, loin d'arrêter les progrès de ces maladies, les accélé-

la tumeur fit hâter l'opération, qui fut faite, le 11 septembre, à cinq heures du soir. M. *Loustonneau*, premier chirurgien du roi, en survivance et en exercice, aux lumières et au zèle duquel la chirurgie doit infiniment; M. *Le Sage*, premier chirurgien de monseigneur COMTE D'ARTOIS; et M. *Chopart*, professeur royal aux écoles de chirurgie, furent présens à l'opération.

Le malade transporté sur un petit lit, couché sur le dos, et fixé par des aides, un chirurgien fut chargé de comprimer l'artère fémorale à l'arcade crurale, pour se rendre maître du sang. M. *De Sault* fit une incision, suivant le trajet de l'artère fémorale, dans la direction du muscle couturier et devant son bord antérieur; elle s'étendoit depuis la partie supérieure de la tumeur jusqu'à sa partie inférieure, et ne comprenoit que la peau. Il divisa ensuite le tissu cellulaire qui recouvroit la poche anévrismale, s'assura avec le doigt si l'artère ne passoit pas

---

roient, & il eſt aujourd'hui porté à croire qu'il ſeroit plus avantageux de laiſſer ces malades levés, & de leur donner la liberté de marcher pendant le temps néceſſaire à leur préparation.

sur la tumeur, ouvrit cette poche avec la pointe du bistouri ; il en sortit aussitôt un jet de sang vermeil : il agrandit cette ouverture, et divisa le sac dans toute sa longueur, ce qui donna issue à beaucoup de sang fluide. M. *De Sault* porta les doigts dans cette poche, retira une quantité considérable de sang coagulé ; et ayant absorbé et enlevé avec une éponge fine tout le sang fluide et quelques caillots qui y étoient encore contenus, l'on vit l'artère à découvert dans le fond, ayant une crevasse à sa partie antérieure, d'environ deux pouces de longueur : d'ailleurs ce vaisseau ne paroissoit point avoir augmenté de diamètre. On fit cesser la compression à l'arcade crurale, le sang jaillit avec force de la partie supérieure ; on comprima de nouveau, et il fut arrêté. M. *De Sault* dégagea l'artère des parties environnantes, passa une double ligature à la partie supérieure avec une aiguille mousse, la porta de dehors en dedans, ne serra qu'une ligature, et laissa l'autre d'attente : la compression levée, le sang suinta seulement de la partie inférieure ; il passa à cet endroit une double ligature qu'il disposa

comme à la partie supérieure. Ayant de nouveau épongé le sang et les caillots dont s'étoit remplie la plaie, on attendit un instant; et voyant que le sang ne donnoit d'aucune part, on mit de petites boulettes de charpie saupoudrées d'un mélange de colophane et d'alun sur les embouchures de l'artère supérieurement et inférieurement; on remplit toue cette plaie de charpie ; on transporta le malade dans son lit, où l'on finit l'application de l'appareil, qui consistoit en plusieurs gâteaux de charpie, une compresse carrée, deux autres compresses circulaires, et le bandage à dix-huit chefs médiocrement serré. On mit la jambe et la cuisse dans la demi-flexion, sur un oreiller diposé de manière à former un plan incliné; on les soutint dans cette position au moyen de deux petits coussins, placés sur les parties latérales de la cuisse, et d'un autre coussin au côté externe du pied, ét l'on couvrit le pied et la jambe d'un drap chaud.

Le malade supporta cette opération avec courage; mais, quoiqu'il n'eût presque pas perdu de sang, il se trouva très-foible étant dans son lit; il eut des

des sueurs froides, le pouls petit et intermttent : cet état, qui dépendoit du spasme, ne fut pas de longue durée; bientôt le pouls se releva, devint plus régulier, mais très-fréquent; le membre conserva sa chaleur; le malade n'éprouva aucun sentiment de froid, ressentit quelques légers fourmillemens dans le pied. Trois heures après l'opération, la jambe étant plus chaude de ce côté que du côté opposé, on supprima les draps chauds; on lui donna pour boisson la limonade cuite : la nuit fut tranquille et sans souffrances.

Le lendemain matin, le sang avoit suinté à travers l'appareil. M. *De Sault* le leva pour s'assurer d'où venoit ce sang : on le vit couler avec assez de force de la partie supérieure; on comprima l'arcade crurale : la ligature d'attente fut serrée, en faisant un nœud sur celui du chirurgien, comme on l'avoit fait la veille. Le malade ne perdit presque pas de sang; on pansa comme le jour précédent, excepté qu'on substitua un bandage roulé au bandage à dix-huit chefs. La journée et la nuit suivante se passèrent sans aucun accident, le pouls étoit fréquent, le pied et la jambe n'étoient nullement engor-

gés, et avoient leur chaleur naturelle; le malade n'avoit pas été à la selle depuis l'opération : son teint étoit jaune, sa langue humectée et d'un blanc sale.

Le troisième, le sang n'avoit pas donné; on ne toucha pas à l'appareil, qui étoit sec; la jambe et le pied conservèrent leur état naturel. Le malade avoit toujours le pouls fréquent, mais réglé et sans dureté; le quatrième, cette fréquence du pouls fut moindre; le cinquième, la suppuration commença à s'établir : le pus avoit coulé vers la partie supérieure et interne de la cuisse. M. *De Sault* leva les compresses et une partie de la charpie qu'il avoit mis dans la plaie, mais il laissa celle qui étoit dans le fond, et les bourdonnets qui correspondoient aux orifices des artères liées, dans la crainte d'entraîner les caillots avec eux : il saupoudra d'alun et de colophone la nouvelle charpie, et appliqua le même bandage. Le malade étoit toujours à la diète, et prenoit de la limonade pour boisson. Il n'avoit pas encore été à la selle; du reste, son état étoit assez satisfaisant : il avoit peu de fièvre. Le sixième, le malade avoit encore

le pouls plus souple et moins fréquent que la veille; la suppuration abondante étoit de bonne qualité; on enleva tous les bourdonnets qui étoient dans le fond de la plaie; il se détacha plusieurs lambeaux du tissu cellulaire; les chairs étoient fermes et grenues, beaucoup plus qu'on ne devoit l'espérer dans un ulcère de cette nature (*a*); le pansement fut toujours le même: le soir, le malade fut à la selle pour la première fois depuis l'opération. Le septième et le huitième, on fit deux pansemens, à cause de l'abondance de la suppuration; on substitua aux bouillons simples les bouillons de soupe plus nourrisans. Le neuvième, le pus étoit toujours de bonne qualité, mais en grande quantité. Comme il séjournoit dans le fond de la plaie, M. *De Sault* mit à la partie postérieure une compresse graduée, ajouta encore une autre compresse sous l'appareil, pour s'opposer au séjour du pus. La nécessité de soutenir les forces du malade,

(*a*) M. *De Sault* attribuoit ce bien-être à l'usage de l'alun mêlé avec la poudre de colophone, qui donnoit du ton & du ressort aux parties.

pour pouvoir fournir à une suppuration aussi abondante, fit ajouter aux bouillons un peu de crême de riz : elle passa difficilement; le malade se plaignoit qu'elle lui pesoit sur l'estomac : il fut le soir deux fois à la selle sans colique; les matières étoient bien liées. Le dixième, les ligatures inférieures tombèrent d'elles-mêmes. Le onzième, la suppuration abondante et de bonne qualité, séjournoit toujours dans le fond de la plaie, et en comprimant de la partie supérieure et externe de la cuisse vers l'interne, on en faisoit sortir une grande quantité.

Dans la nuit du onzième au douzième, vers les deux heures du matin, le malade s'aperçut qu'il perdoit son sang; le chirurgien, qui étoit resté auprès de lui jusqu'alors, l'avoit quitté cette nuit. On avertit le chirurgien de garde, qui comprima l'artère à l'arcade crurale, pendant qu'on fut appeler M. *De Sault*; le sang n'avoit mouillé que les draps. M. *De Sault* leva l'appareil; et ayant fait cesser la compression que l'on exerçoit à l'aîne, on vit le sang couler de la partie supérieure, non par jet, mais en nappe. Cependant les ligatures supérieures

n'étoient pas encore tombées, mais l'anse qu'elles formoient autour de l'artère étoit devenu très-lâche, par la suppuration et par la fonte du tissu cellulaire engorgé qui y étoit contenu; alors les parois de l'artère n'étant plus comprimées, avoient permis au sang de couler entre elles et le caillot qui avoit dû se former. La ligature d'attente ayant été serrée par un double nœud, le lendemain de l'opération, comme il a été dit ci-dessus, M. *De Sault* passa deux nouvelles ligatures un peu au-dessus des premières, à l'aide d'une aiguille courbe et mousse sur la pointe et les tranchans, dont il se sert constamment en pareil cas.

Il ne lia qu'une de ces ligatures, laissa l'autre d'attente : le sang fut facilement arrêté; il remplit, comme auparavant, la plaie de bourdonnets, saupoudrés d'un mélange d'alun et de poudre de colophone, et continua l'appareil ordinaire; il supprima seulement les compresses expulsives de la partie postérieure de la cuisse; le malade, qui avoit été un peu effrayé, s'endormit une heure après; il reposa jusque vers les cinq heures.

Le douzième, à la visite du matin,

il y avoit de la fièvre et de la chaleur; on lui continua la limonade cuite, qu'il préféroit à toutes les boissons: le soir, il étoit dans le même état, on ne toucha point à l'appareil. La nuit suivante fut des plus heureuses; il y avoit eu plusieurs heures de sommeil : on leva l'appareil; la suppuration étoit abondante, séreuse, d'une odeur forte, et mêlée de lambeaux de la poche anévrismale. Le quatorzième, les chairs étoient flasques, le malade avoit toujours de la chaleur, le pouls fréquent, et un commencement de dévoiement.

Son état donna quelques inquiétudes; le dévoiement étoit un accident bien redoutable : il eût bientôt été colliquatif; mais on en prévint les suites funestes, en fesant prendre tous les matins une pilule composée de six grains de camphre, de huit grains de quinquina dans une suffisante quantité de conserve d'absinthe, et tous les soirs un gros de diascordium. On substitua aussi à la limonade cuite, l'eau de riz et la décoction de quinquina, dont il but alternativement. Le quinzième, on continua de faire deux pansemens: le pouls étoit moins fréquent,

la suppuration moins abondante; le dévoiement moindre; le régime fut le même que le jour précédent. Pour hâter la détersion de la plaie et s'opposer au croupissement de pus, on fit des injections avec l'eau d'orge et le miel rosat, et on pansa avec des plumaceaux trempés dans la même liqueur. Le seizième, les choses étoient dans le même état. Le dix-septième, la plaie étoit vermeille, les chairs grenues et fermes, la suppuration, quoique abondante, étoit assez liée et sans odeur. Du dix-septième jour au vingt-sixième, le malade alloit de mieux en mieux; il étoit sans dévoiement, sans fièvre, les forces se soutenoient; la suppuration étoit toujours abondante, mais le pus de bonne qualité. Les ligatures, qui n'étoient point encore tombées, pouvoient bien, par leur présence, comme corps étrangers, entretenir cette abondante suppuration, et devoient au moins être regardées comme inutiles, puisque le temps des hémorragies étoit passé, ou qu'on ne devoit plus les redouter à cette époque. Ces considérations déterminèrent M. *De Sault* à ôter ces ligatures. Il coupa la moitié de la ligature d'attente près de

la plaie, et la retira avec facilité. Quant à la ligature qu'il avoit serrée, comme elle formoit une anse lâche, il y passa une sonde cannelée, et la coupa facilement avec des ciseaux; le pansement se fit comme à l'ordinaire, avec un plumaceau trempé dans l'eau d'orge et le miel rosat, qu'on mettoit entre les lèvres de la plaie. Le vingt-septième, la suppuration avoit diminué sensiblement; on supprima les plumaceaux de miel rosat, et l'on pansa avec la charpie sèche, ajoutant une compresse graduée à la partie postérieure de la cuisse. Le vingt-huitième, les lévres de la plaie parurent entièrement réunies; il y avoit peu de suppuration, et l'humeur ressembloit plutôt à de la limphe qu'à du vrai pus. Le pouls étoit bon, le malade étoit sans fièvre; on soutenoit ses forces par des crêmes de riz, des jaunes d'œufs dans du bouillon, quelques soupes. Quoiqu'il n'eût pas de dévoiement, on continua néanmoins l'usage des pilules avec l'extrait de quinquina et de camphre dans la conserve d'absinthe, ainsi que le bol de diascordium et la décoction de quinquina. Du vingt-huitième au trente-sixième, on crut la guérison et la cicatrice par-

faites; mais le malade éprouva ce jour là une légère démangeaison à la cicatrice : il vit suinter, de la partie inférieure, quelques gouttes de pus. M. *De Sault* examina avec attention quelle pouvoit en être la source ; il reconnut que les bords de la plaie ne s'étoient pas recollés dans toute leur étendue, et qu'il y avoit une espèce de fistule vers la partie inférieure. Cet écoulement de pus augmenta les jours suivans, et il étoit abondant le trente-neuvième. Le quarantième, le dévoiement survint. Depuis le vingt-huitième jour où la cicatrice avoit paru parfaite, on avoit permis au malade de manger de la viande ; on en fit cesser l'usage, ainsi que celui du quinquina, tant en décoction qu'en pilules, qu'on n'avoit point encore discontinués; on ne donna que l'eau de riz avec le sirop de coing et le bol de diascordium.

Le quarante-unième, le malade, en allant à la selle, s'aperçut que le sang couloit de la plaie : le chirurgien qui faisoit alors les pansemens dans la salle, comprima l'artère à l'aîne. M. *De Sault* étant arrivé aussi-tôt, leva l'appareil, et vit le sang couler, mais en petite quantité, par l'ouverture fi-

tuleuse qui s'étoit formée à la partie inférieure de la cicatrice. Il introduisit dans le fond un bourdonnet lié, saupoudré de colophone et d'alun, qu'il soutint par plusieurs autres bourdonnets non liés, et fit continuer le bol et la boisson du jour précédent. Le quarante-deuxième, on leva les bourdonnet les plus extérieurs avec précaution, on laissa le bourdonnet lié : le dévoiement étoit moindre. Le quarante-troisième, il étoit entièrement cessé ; la suppuration, qui venoit toujours de la partie inférieure de l'ancienne cicatrice, étoit séreuse et en petite quantité.

Du quarante-quatrième au cinquantième, il n'arriva aucun changement notable : ce jour, sur les dix heures du soir, il y eut une nouvelle hémorragie ; le malade étant tombé aussitôt en syncope, ne put avertir de son accident ; et avant que le chirurgien de garde, qui fut appelé, se fût rendu maître du sang par la compression à l'arcade crurale, il en avoit perdu une assez grande quantité. M. *De Sault* le trouva sans connoissance, presque sans pouls, faisant de fortes et pénibles inspirations, ayant de temps en

temps des mouvemens convulsifs ; on tâcha de le ranimer en lui faisant respirer de l'alkali volatil fluor : il revint peu-à-peu ; on leva l'appareil ; et quoiqu'on eût cessé la compression à l'arcade crurale, le sang ne donnoit en aucune maniére. On introduisit de nouveau dans le fond des bourdonnets liés, et l'on finit le pansement à l'ordinaire ; les foiblesses se renouvelèrent plusieurs fois pendant la nuit, et se continuèrent jusqu'au lendemain matin, où le pouls se releva. Le cinquante-deuxième, le malade étoit dans son assiète ordinaire. Les cinquante-troisième, cinquante-quatrième et cinquante-cinquième, il n'y eut rien de remarquable. Le cinquante-sixième, on s'aperçut qu'il s'étoit aussi formé une ouverture fistuleuse à la partie supérieure de la cicatrice, d'où suintoit de même de la suppuration, mais en bien moindre quantité que du sinus inférieur. Les cinquante-septième, cinquante-huitiéme et cinquante-neuvième, le malade étoit en bon état, sans dévoiement, digéroit bien ; mais il y avoit toujours une suppuration assez abondante par les deux fistules qui s'étoient ouvertes, l'une à la partie supérieure,

l'autre à la partie inférieure de la cicatrice. Enfin, pendant la nuit du cinquante-neuviéme au soixantiéme jour après l'opération, sur les deux heures du matin, il y eut une cinquième hémorragie aussi considérable que les précédentes, et qui le mit à deux doigts de la mort. Il étoit réduit à une foiblesse extrême quand on appela le chirurgien de garde, qui lui trouva le pouls très-petit, intermittent, concentré, avec des sueurs froides. On fut aussitôt réveiller M. *De Sault* qui, ayant levé l'appareil, incisa l'espèce de pont qui se trouvoit entre l'orifice fistuleux supérieur et inférieur, pour tâcher de découvrir le vaisseau d'où sortoit le sang, et d'en faire la ligature; mais il ne couloit plus : l'on vit seulement qu'il avoit sa source vers la partie supérieure; on y appliqua des bourdonnets saupoudrés de colophone, on en remplit toute la plaie, qu'on soutint par une compresse carrée, et un bandage roulé, médiocrement serré. Les foiblesses eurent lieu par intervalles jusqu'à cinq heures du matin; le pouls ne se releva que sur les huit heures. Au pansement du soir on leva l'appareil; la suppuration avoit détaché

tous les bourdonnets qu'on avoit mis dans la plaie; on en vit le fond à nu; le sang ne donnoit plus : on pansa seulement avec la charpie sèche; on continua l'eau de riz avec le bol de diascordium. Du soixante-unième au soixante-dix-huitième, le malade reprit des forces, la plaie diminua insensiblement, la suppuration devint moins abondante, sans odeur et comme séreuse. La cicatrice avançoit de jour en jour de la circonférence vers le centre; elle fut enfin parfaite le quatre-vingt-huitième jour après l'opération. Quelques jours après, on fit faire au malade des mouvemens dans son lit; on le fit ensuite lever sans marcher; la jambe et le pied, de ce côté, étoient très-foibles : l'une et l'autre s'engorgèrent un peu les premiers jours; mais peu-à-peu il commença à s'en servir et à marcher; à mesure qu'il exerçoit ces parties, elles acquéroient de la force de plus en plus; enfin, lorsque ce malade est sorti de l'hôtel-dieu, il se servoit de cette extrémité comme de l'autre. J'ai eu depuis occasion de le revoir plusieurs fois dans cet hôpital, où le rappeloit la reconnoissance envers celui qui l'avoit sauvé de tant de dangers.

MÉMOIRE

Sur les avantages du séton à la nuque, dans les ophthalmies humides et invétérées ; avec une méthode de la pratiquer et de la panser, plus douce que celle qu'on avoit employée jusqu'à présent. Par M. GLEIZE, *docteur en médecine et en chirurgie, médecin-oculiste ordinaire de monseigneur* COMTE D'ARTOIS, *le duc* D'ORLÉANS, *le prince* DE CONDÉ, *et correspondant de plusieurs académies.*

TOUS les médecins et les chirurgiens n'ignorent point que les *ophthalmies* humides et invétérées proviennent d'une abondance d'humeur dépravée, qui se porte avec véhémence et continuellement sur l'organe de la vue. J'ai observé, dans ma pratique, que ces maladies attaquent plus spécialement les *enfans* que les personnes *adultes*, à cause de l'humidité naturelle de leur tempérament; et même, dans le cours

de cette maladie, on les voit quelquefois avec les lèvres enflées, et même le nez et les narines, dont l'intérieur est rempli de pustules qui s'étendent par fois sur la figure.

Quoiqu'on traite cette espèce d'*ophthalmie* par des médicamens employés extérieurement et intérieurement, cependant, faute de mettre en usage le secours le plus efficace, il en résulte souvent que l'*ophthalmie* augmente de plus en plus, et que la plupart des malades perdent tout-à-fait la vue, soit par des ulcères, soit par des taies qui ternissent l'éclat de cet organe.

Il est vrai que des enfans ne sont point faciles à se laisser gouverner, relativement au régime, ni aux remèdes convenables; mais il est un moyen plus simple et plus heureux que j'emploie constamment avec succès, c'est de leur appliquer le *séton* à la nuque; et je puis certifier que les *ophthalmies* les plus rebelles ne lui résistent point, comme on le verra plus bas à l'article des observations.

Les avantages du *séton* à la nuque, pour la guérison des *ophthalmies* invétérées, sont reconnus depuis plusieurs siècles; mais je dirai, avec vé-

rité, que cette opération a été fort négligée jusqu'à présent, et même proscrite par certaines personnes de l'art. J'en ferai voir le motif dans le cours du Mémoire.

1°. Je parle de l'origine du *séton*, et des premiers auteurs qui l'ont mis en usage pour la cure des *ophthalmies* et pour d'autres maladies, avec plusieurs notes tirées des livres des anciens maîtres, qui traitent les maladies de l'œil par de cruelles opérations, sans parler du *séton* à la nuque.

2°. Je propose une méthode plus simple et moins douloureuse d'appliquer le *séton* à la nuque, et de le panser; et dans une note, j'indique les remèdes qui conviennent, afin d'accélérer la cure de l'*ophthalmie*, et les remèdes qu'il faut proscrire.

3°. Je parle du peu de succès des emplâtres vessicatoires et des cautères, et des accidens qu'ils occasionnent dans l'*ophthalmie* invétérée.

4°. Je rapporte des observations qui confirment les bons effets du *séton*.

Le docteur *Freind* dit que l'usage du *séton* nous est venu des médecins vétérinaires; il rapporte, à cet effet, une description tirée de *Columelle*,

écrite sous le règne de *Claude*, dans le premier siècle de l'ère chrétienne, et dit que cette méthode est encore pratiquée parmi les bergers. *Columelle* le propose contre la peste, ou d'autres maladies épizootiques sur les vaches.

Camanusali, médecin de *Bagdat*, qui vivoit avant la prise de cette ville, par les Tartares, en 1258; parle en deux endroits du *séton* à la nuque dans la cure de la cataracte, et le traducteur la désigne par le terme de *lunella*, ou abcès entre la cornée et l'uvée.

Roland, qui vivoit dans le treizième siècle, parle aussi du *séton*; il s'est même servi du terme usité à présent, et a décrit la manière de passer le cordon de fil avec l'aiguille : et *Lanfranc* a donné, quelque temps après *Roland*, une description de cette opération (*a*).

(*a*) Le docteur *Freind*, dit qu'*Albucasis*, médecin arabe, passoit quelquefois le *séton* après avoir fait un cautère actuel, afin d'entretenir plus long-temps la suppuration; comme dans la luxation qui provenoit d'un écoulement d'humeur, les maladies de la rate, &c.

Celse, liv. vij, chap. 7, dit : Pour guérir

Je pense que les maîtres de l'art, antérieurs à *Roland*, se servoient plus particulièrement d'un cordon de crin

---

l'ophthalmie humide, il faut lier le cou du malade pour faire gonfler les veines des tempes, du front & du sommet de la tête; ensuite on les incise, & après avoir assez tiré de sang, on les cautérise hardiment avec le fer rougi au feu jusqu'à l'os, mais avec plus de retenue celles des tempes, de peur d'offenser les muscles qui servent à la mâchoire.

Paul d'Egine, liv. vj, chap. 5, 6 & 7, propose aussi pour la cure de la même maladie, d'ouvrir les vaisseaux de la tête jusqu'à l'os; ou de cautériser avec le fer ardent ces mêmes vaisseaux, sans les avoir incisés; & au chapitre 40 du même livre, il ordonne de lier le cou du malade, & de mettre un doigt au gosier, de crainte qu'il n'étouffe, & que par ce moyen, lesdits vaisseaux s'enflent promptement, sans que la respiration en soit interceptée.

Galien, liv. xiij de la méthode, chap. 19, & au liv. ij des médicamens locaux, chapitre 2, ordonne d'ouvrir les veines de derrière la tête, du front, du nez, & d'appliquer aussi des ventouses ou des sang-sues au sommet de la tête, ou derrière les oreilles, &c. Cet auteur, qui a pour témoin *Archigène*, assure que sa méthode est d'une grande efficacité pour guérir les ophthalmies humides.

Hippocrate appliquoit quelquefois jusqu'à huit cautères actuels à la tête, afin d'arrêter l'ophthalmie humide & invétérée; *Albucasis*, *Mesué*,

de cheval, à l'exemple des maréchaux, qui pratiquoient souvent cette opération sur les animaux avec un fer rougi au feu.

Aussi le nom de *séton* nous vient du poil long et rude des animaux, qui se nomme en latin *seta*, ou *setæ equinæ*, parce qu'ils se servoient plus communément du crin de cheval; mais comme ces poils étoient trop rudes à passer dans la plaie, et qu'ils occasionnoient beaucoup de douleur au malade, les médecins et chirurgiens y substituèrent le cordon de fil, ou de soie, &c.

Rhazès, médecin arabe, qui vivoit au neuvième siècle, nous fait entendre que, de son temps, le *séton* étoit d'une pratique commune; il décrit les maladies et les divers endroits où on doit l'appliquer, comme au dos, au

---

Avicenne, & autres auteurs, eſtimoient, pour la cure de la même maladie, que le cautère actuel fût poſé directement ſur le milieu de la ſuture coronale, où elle ſe joint avec la ſagittale. Si dans le ſiècle où nous ſommes, il falloit faire de ſemblables inciſions & des cautères avec le fer rougi au feu, je crois que les malades préféreroient de garder toute leur vie le mal d'yeux.

ventre, ou entre les deux épaules, au cou, aux oreilles, pour le mal d'yeux, &c.

Bartisch André de la Croix, *Fabrice d'Aquapendente*, et d'autres auteurs, se servoient, pour passer le *séton* à la nuque, d'un instrument en forme de tenaille, pour tenir la peau; et à la faveur d'un fer rougi au feu, ils la traversoient, et ensuite ils retiroient ce fer, pour passer le cordon avec une aiguille de fer poli, ou un poinçon long et étroit, et par cette méthode ils procuroient aux malades une plus prompte et plus grande dérivation de l'humeur qui se portoit sur l'organe de la vue.

Fabrice d'Aquapendente, dans la seconde partie de ses opérations chirurgicales, pag. 527, dit « J'approuve le *séton* sur toutes choses, comme l'ayant trouvé, par un long usage et expérience, d'une extrême efficacité, sans faire beaucoup de mal; et c'est un remède facile à exécuter, lequel j'ai porté deux fois en ma vie, et toujours au grand soulagement de mes yeux. »

Dionis, dans son livre des opérations de chirurgie, page 814, réfute

l'application du *séton* à la nuque; et il dit pour raison, que cette opération est trop cruelle et trop embarrassante dans ses suites, et qu'on ne la pratique plus, ni en Italie, ni en France; il donne la préférence au cautère appliqué dans la fossette du cou. Néanmoins, dit-il, s'il se trouvoit quelqu'un tellement prévenu en faveur du *séton*, qu'il le préférât au cautère, je conseillerois pour lors au chirurgien de ne point se servir ni de la tenaille, ni de fer ardent, mais seulement d'une aiguille large et tranchante.

Enfin *Dionis* proscrit le *séton*, de même que *Garengeot*, et plusieurs autres auteurs. Mais *Fabrice de Hildan* assuré avoir fait, par cette méthode, des guérisons qui peuvent passer pour des miracles.

Ambroise Paré, *Guillemeau*, *Maître-Jan*, *Saint-Yves* et autres auteurs, ordonnent d'appliquer le *séton* à la nuque dans la cure des *ophthalmies* rébelles. Au commencement de ce siècle, plusieurs chirurgiens se servoient d'une espèce de tenette percée pour tenir la peau, et à travers laquelle ils passoient le *séton*, avec une aiguille froide et tranchante, en forme de trois-

quarts; et les chirurgiens d'aujourd'hui se servent encore de cette aiguille, mais cette méthode est douloureuse pour le malade.

Houlier passe pour être le premier qui ait appliqué le *séton* à la nuque avec l'aiguille froide; et long-temps après, on a été surpris que *Hildan* se soit donné pour l'inventeur de cette méthode ; mais *Severinus* soutient, dans sa critique, que *Rhazès* passoit le *séton* , tantôt en brûlant la peau, et tantôt en la perçant avec l'éguille froide. *Scultet* , dans son arsenal de chirurgie, page 160 , désapprouve la méthode de *Hildan* , et il dit pour motif, que cette opération doit être faite de préférence avec le fer rougi au feu , en ce que la suppuration de l'humeur est plutôt détournée et plus grande, que si elle étoit faite avec l'aiguille ou le *stilet* froid : il veut nous faire entendre aussi que les malades craignent davantage le *stilet* froid dans la main du chirurgien, que le fer rougi au feu.

Mais toutes ces manières d'appliquer le *séton*, qui font horreur, et qui épouvanteroient l'homme le plus intrépide, sont actuellement réduites à une mé-

hode plus simple. Néanmoins, quoique cette opération soit aisée à praiquer, elle n'a pas laissé de répugner à plusieurs maîtres de l'art, soit parce qu'elle leur a paru un peu cruelle, soit encore par les douleurs continuelles que les malades éprouvoient, et qui étoient quelquefois accompagnées de fièvre et d'insomnie.

Tous ces accidens provenoient de l'irritation des parties environnantes de la plaie, par le peu de précaution que l'on prenoit en pratiquant le *séton*; de plus, on tiroit trop tôt le cordon, et pour l'ordinaire dès le lendemain de cette opération; de sorte que la plaie étant trop fraîche, et la suppuration n'étant pas encore établie, il en résultoit dans toute la partie du cou une irritation et un gonflement douloureux qui mettoient souvent les malades dans le cas de se faire tirer tout-à-fait le cordon avant la guérison de l'*ophthalmie*.

Aujourd'hui les moyens que j'emploie pour pratiquer le *séton*, sont évidemment plus doux et plus efficaces; les maîtres de l'art pourront plus hardiment et plus souvent mettre en pratique cette opération, qu'ils ne

l'ont fait jusqu'à présent. Voici ma méthode :

1°. Je fais un cordon de vingt ou vingt-quatre fils de coton bien filé, et de la longueur de deux aunes; je le mets en peloton sous le bonnet; j'imbibe le bout qui doit passer avec l'aiguille, de beurre frais, que je préfère à tout onguent suppuratif, parce qu'il est plus propre et plus doux pour calmer la douleur de l'opération, et facilite aussi promptement la suppuration.

2°. Après avoir fait raser la partie, un aide prend la peau avec deux doigts, le plus près possible de la nuque, et moi je la tiens un peu plus bas : je prends un bistouri à deux tranchans, dont j'ai huilé la lame, et je traverse la peau avec la plus grande rapidité; par cette méthode, le malade ressent très-peu l'action du coup de l'instrument (*a*). D'abord je fais glisser à tra-

(*a*) Si le *séton* est pratiqué plus bas que l'endroit que je désigne, j'ai remarqué qu'il occasionne une douleur presque continuelle au cou du malade pendant tout le traitement, & qu'il ne procure pas même si bien l'effet qu'on a lieu d'en espérer. Il y a des chirurgiens qui préfèrent d'appliquer le *séton* en long, c'est-à-dire,

vers

vers la plaie, sur la lame du bistouri, une aiguille plate d'argent, armée du cordon, et ensuite je tire à-la-fois les deux instrumens qui sont opposés l'un à l'autre.

Après avoir passé le cordon, je le noue, et le sang étant arrêté, je fais panser la plaie deux fois par jour avec le beurre frais, et à son défaut avec du sain-doux étendu sur une feuille de poirée, et couvrir d'une compresse et d'un bandeau jusqu'au sixième ou huitième jour de l'opération sans tirer le cordon ; au bout de ce temps, la suppuration est établie, le malade n'éprouve aucune douleur. Alors c'est le cas de dénouer le cordon pour le tirer

---

de percer la peau de bas en haut, afin de donner un courant à la matière ; mais cette méthode eſt plus douloureuſe & moins aiſée à pratiquer, par la difficulté de pouvoir bien ſaiſir la peau à la nuque. Il ſeroit plus aiſé de la pratiquer, ſi l'on veut, un peu obliquement ; mais pour moi, je place toujours le *ſéton* à travers & bien an dedans de la peau, en évitant néanmoins les muſcles, & par ce moyen la ſuppuration eſt plus tôt accélérée & plus grande. Il ſurvient pour l'ordinaire des carnoſités au deux bouts de la plaie, je les coupe avec des ciſeaux, où je les brûle avec de l'alun calciné.

une fois le jour, et successivement on peut le tirer deux fois, si l'on veut, le matin et le soir, quand la matière abonde.

On trouve quelquefois des enfans très-sensibles, et qui pleurent facilement, parce qu'ils craignent de souffrir en leur tirant le cordon; alors il est un moyen facile, c'est de le leur tirer une seule fois tous les trois ou quatre jours; la plaie suppure de même : on se contentera de la panser deux fois par jour avec le beurre et la poirée, comme je l'ai indiqué ci-dessus, et de la basssiner de temps en temps avec l'eau tiède.

Enfin, c'est ici le cas de faire observer qu'on ne peut guère fixer le temps que le *séton* doit rester appliqué pour la cure des *ophthalmies* humides et invétérées; en effet, je l'ai fait porter aux uns trois ou quatre mois, aux autres cinq ou six. J'ai observé, chez presque tous les malades, que le *séton* désigne le temps qu'il faut l'ôter, c'est quand il ne suppure plus; et je puis certifier que je l'ai vu toujours produire de bons effets.

C'est ce qui me fait voir qu'il doit

avoir la préférence sur les vessicatoires et les cautères, parce qu'il opère sans aucun danger la dérivation de l'humeur qui se porte sur l'organe de la vue.

D'ailleurs le *séton* ne laisse jamais de marques désagréables, car rien de si commun que de voir des plaques et des cicatrices produites par le vessicatoire ou le cautère. Jamais ce dernier n'est appliqué aux bras des enfans, qu'il n'ait rendu ce membre plus petit et plus foible que l'autre. Jamais il n'a pu ou dû que très-rarement opérer la guérison des *ophthalmies* rébelles, dans quelque partie du corps qu'on ait pu le placer, comme le fait le *séton* à la nuque.

Quant aux vessicatoires, je conviens qu'ils opèrent avec assez de succès quand l'*ophthalmie* est récente, surtout s'ils sont appliqués derrière les oreilles ou entre les deux épaules, mais quand la maladie est ancienne et invétérée, et qu'on veut s'obstiner à réitérer leur application, alors l'effet de la cantharide passe dans la masse du sang, l'enflamme, porte immédiatement sur la vessie, occasionne la rétention d'urine, et quelquefois procure aussi des

douleurs dans tout le corps; ce que j'ai vu moi-même arriver à plusieurs malades, par la crispation que la cantharide avoit causée sur les houppes nerveuses, et particulièrement aux personnes chez lesquelles l'irritabilité du genre nerveux étoit très-grande.

Enfin, il est un moyen de prévenir tous ces accidens, c'est de se servir du *séton* à la nuque, qui guérit tout à-la-fois les *ohpthalmies* les plus rebelles, et les douleurs de tête qui influent beaucoup sur cet organe, ce que les observations suivantes vont prouver (*a*).

(*a*) Les *errhines sternutatoires*, qui sont des médicamens dontl les parties irritantes, introduites dans le nez, picotent la membrane pituitaire, peuvent être de quelque utilité aux ophthalmies humides, en ce qu'ils procurent une fonte d'humeurs par les narines. Ce moyen peut accélérer la cure de l'ophthalmie, & même la prévenir dans certains sujets d'un tempérament pituiteux.

A cet effet, les malades prendront du tabac seul ou mêlé avec de l'iris; ou un mélange de poudres de basilic & de bétoine. *Willicus* vante l'eau de marjolaine tirée par le nez. *Boerhaave* ordonne un grain de mercure doux, mêlé avec dix grains de sucre candi, divisé en dix prises,

PREMIÈRE OBSERVATION.

Un enfant de M. *Guinant*, marchand drapier à Orléans, âgé de neuf

---

pour en prendre une dans la matinée, après s'être mouché.

Thomas Bartolin parle auſſi des bons effets des errhines ; mais il fait obſerver que celles qui ſont trop ſternutatoires, peuvent attirer ſur l'organe de la vue une plus grande quantité d'humeurs qu'elles n'en évacuent.

Les aſtringens & les répercuſſifs ſont des médicamens contraires à l'ophthalmie humide.

1°. Les aſtringens arrêtent ou ſuſpendent le cours de l'humeur.

2°. Les répercuſſifs, en émouſſant l'union des parties ſolides, obligent les liqueurs de revenir ſur elles-mêmes : conſéquemment ces remèdes ſont contraires & dangereux à l'ophthalmie humide : car *Weſemicus*, médecin de Francfort a obſervé aſſez ſouvent que les ophthalmies répercutées occaſionnoient la pulmonie.

Néanmoins, on peut ſe ſervir de ces remèdes ſans aucun danger pendant l'effet du ſéton, afin de donner aux fibres relâchées de cet organe leur force naturelle, & la cure en ſera plus tôt accélérée. A cet effet, j'emploie en compreſſe la décoction de ſumac ou de roſes de Provins, le vin blanc tiède & un peu ſucré, ou l'eau diſtillée de fleurs de ſureau, à laquelle j'ajoute un peu d'eau-de-vie camphrée : la diſſolution légère de la pierre divine, eſt très-recommandable par les bons effets que j'en ai vu réſulter.

ans, étoit affligé, depuis l'âge de trois ans, d'une *ophthalmie* humide et périodique aux deux yeux, avec chassies, taies, et plusieurs glandes volumineuses au cou. Tantôt cet enfant étoit traité par le secours de l'art, tantôt il étoit abandonné à la nature. La maladie diminuoit ou cessoit dans un temps, elle revenoit plus forte dans un autre, quoiqu'il eût depuis quelque temps au bras un cautère qui avoit commencé à diminuer ce membre.

Au mois de novembre 1786, les humeurs se portèrent avec tant de violence sur l'organe de la vue, qu'elles furent sur le point de la lui faire perdre. Le chirurgien de la maison avoit ordonné plusieurs sortes de remèdes, mais inutilement. Il conseilla au père de l'enfant de me faire appeler. Sur-le-champ je lui fis raser la tête, et je lui appliquai un vessicatoire derrièr chaque oreille; l'écoulement fut entretenu pendant quinze jours, et le malade fut bien soulagé. Ensuite je lui fis prendre les purgatifs réitérés, les bains de pieds, et une bouteille par jour de tisane de scorsonnère, dans laquelle je faisois mettre la solution d'un quart de grain de sublimé corrosif.

Trente jours s'étant écoulés, l'*ophthalmie* paroissoit vouloir céder tout-à-fait ; mais quelques jours après, à la suite du froid, la maladie recommença avec le même degré de force qu'auparavant, de sorte que le père et la mère craignirent que l'*ophthalmie* ne fût incurable, et que l'enfant ne perdît entièrement la vue. Je les rassurai ; aussitôt j'appliquai le *séton* à la nuque, et je fis cesser le cautère du bras.

Le *séton* commença à suppurer abondamment en huit ou dix jours, et le malade fut radicalement guéri peu de temps après ; mais il porta le *séton* huit mois, pour bien assurer la cure.

Je crois que la cause de cette maladie provenoit d'une lymphe viciée, à la suite d'un mauvais lait que cet enfant avoit tété. Depuis deux ans que j'ai traité cet enfant, l'*ophthalmie* ne s'est plus manifestée, et il jouit de la meilleure santé.

IIe. OBSERVATION.

La fille d'un vigneron d'Orléans, âgée de treize ans, qui, depuis l'âge de six, par les suites de la petite-vérole, étoit affligée d'une *ophthalmie*

rebelle aux deux yeux, avec des taies, des vaisseaux variqueux à la conjonctive, qui s'étendoient sur la cornée transparente ; elle avoit encore deux grosses glandes sous le menton, et le nez enflé, dont l'intérieur étoit rempli de pustules qui s'étendoient sur la figure, et qui suppuroient continuellement ; quelquefois la malade se plaignoit de maux de tête si violens, qu'ils la rendoient dans des instans presque aveugle.

On lui avoit fait prendre un grand nombre de remèdes, mais toujours infructueusement : remèdes donnés quelquefois au hasard, et la plupart violens ; aussi rendent-ils souvent, dans certains sujets, la destruction de la vue ; c'est ce que j'ai vu maintes fois arriver avec douleur.

La malade ennuyée de souffrir, et n'ayant point perdu l'espérance de guérir, me permit de lui faire toutes les opérations convenables.

1°. Je lui coupai les vaisseaux variqueux de la conjonctive, et ses yeux furent humectés avec la décoction de roses de Provins.

2°. Je lui appliquai le *séton* à la nuque, et je lui fis cesser un cautère

qu'elle avoit au bras depuis trois ans, et qui avoit affoibli et aminci en partie ce membre.

La malade suivit constamment le régime; sa boisson étoit de la limonade. Au bout d'un mois et demi, elle fut parfaitement guérie; mais je lui conseillai de porter encore le *séton* deux ou trois mois; et la cure fut parfaite et sans retour.

Je pense que les maladies de l'œil qui viennent à la suite de la petite-vérole, sont causées par le passage trop subit d'un air chaud à un air froid; de sorte que la transpiration d'humeur dans cette maladie étant arrêtée, elle se porte ensuite sur la partie la plus délicate, qui est dans certains sujets l'organe de la vue, et cause conséquemment la plupart des infirmités qu'on voit arriver à ce globe. Mais le *séton*, appliqué à temps, y remédie promptement, en évacuant cette dangereuse humeur.

IIIe. OBSERVATION.

M. *Adromard*, conseiller à Dijon, me pria de venir voir sa fille, âgée de dix ans, qui, depuis quelques jours, avoit perdu la vue d'un côté, à la suite d'une

ophthalmie humide et invétérée, accompagnée de douleurs de tête très-violentes. Je lui fis un *séton*, et elle recouvra parfaitement la vue de cet œil, dix à douze jours après. La malade porta le *séton* trois mois.

IVe. OBSERVATION.

M. *Le Roux*, chirurgien en chef de l'hôpital de Dijon, me fit voir un homme, dans cet hôpital, qui étoit affecté d'une *ophthalmie* rébelle à un œil, avec gonflement des paupières qui le faisoit beaucoup souffrir. Je lui appliquai le *séton*, et le malade fut entièrement gueri peu de temps après.

V^e. OBSERVATION.

Un jeune homme âgé, de quinze ans, des environs de Dijon, avoit perdu la vue d'un côté, par les suites d'une petite-vérole, et l'autre œil éto privé de ses fonctions par une *ophthalmie* invétérée, qui faisoit craindre beaucoup pour sa perte, la prunelle étant fort rétrécie, et la cornée affectée de deux petits ulcères; ce malade avoit été abandonné de plusieurs maîtres de l'art. Je lui posai le *séton*, et je le tins.

au régime; son œil étoit bassiné avec du vin blanc tiède et un peu sucré. Au douzième jour, il commença à distinguer plusieurs objets; et au trentième jour, il fut tout-à-fait guéri. On lui ôta le *séton* quarante jours après, parce qu'il avoit cessé de suppurer.

VIe. OBSERVATION.

La nièce de M. *Goubault*, marchand de meubles à Orléans, avoit une *ophthalmie* rébelle aux deux yeux, à la suite de la rougeole, et qui l'empêchoit de voir le jour : on avoit employé différens remèdes, mais sans effet. Je fis un *séton*, et ving-quatre ou trente jours après, la malade fut parfaitement guérie. Le *séton* fut ôté le troisième mois. Cet enfant ne s'est jamais si bien porté que depuis ce dernier traitement.

Je pourrois citer un grand nombre de malades guéris par l'usage du *séton*; mais ce seroit répétér à-peu-près la même chose : il m'a donc paru suffisant de donner sommairement ce petit nombre d'observations, pour faire voir que les *ophthalmies* les plus invétérées ne résistent nullement au *sé-*

ton ; et si je recommande actuellement aux malades de le porter longtemps après la guérison, c'est pour empêcher la récidive (*a*).

ANALYSE

Du suc de la racine de rhapontic, et de la terre qu'on en sépare ; extraite des annales chimiques de M. CREEL, *de* 1788, *et traduite de l'allemand de M.* BINDHEIM ; *par M.* COURET, *élève en pharmacie.*

LES observations intéressantes que M. *Scheele* a faites sur la terre de la rhubarbe, m'excitèrent à entreprendre un travail semblable sur la terre séparée du suc de la racine de rhapontic,

---

(*a*) On peut encore voir, si l'on veut, d'autres obſervations ſur les bons effets du *ſéton*, dans mon premier ouvrage, intitulé: *Nouvelles obſervations-pratiques ſur les maladies de l'œil, & leur traitement*, &c. pag. 116, 118, 121 & 131. Cet ouvrage ſe vend chez *Croullebois*, libraire, rue des Mathurins, & chez *Méquignon*, libraire, rue des Cordeliers. Prix 3 liv. 12 ſ. broché.

ainsi que sur les autres parties qui composent cette racine. En conséquence, je lavai trente onces de racine de rhapontic fraîche (*rheum rhaponticum*, Linn.) avec de l'eau froide, afin d'en séparer toutes les parties hétérogènes; ensuite je la pilai dans un mortier de marbre, avec un poids égal d'eau distillée bouillante; après cela je soumis le tout à la presse dans un sac de toile.

Le suc exprimé avoit un peu de consistance, étoit coloré en jaune, répandoit une odeur qui ressembloit beaucoup à celle de la rhubarbe, lorsqu'on la fait macérer dans l'eau, et il n'avoit pas un goût particulièrement amer; mais un peu astringent. Après douze heures de repos, ce suc déposa une terre jaune très-sale, laquelle étant lavée et séchée, se trouva peser trois gros et vingt-quatre grains. Dans la liqueur nageante, je trouvai un acide nu. Pour en avoir une connoissance plus exacte, et pour en séparer toutes les parties mucilagineuses qui s'y trouvoient, je versai sur quatre onces de cette liqueur, deux gros de craie en poudre; je fis bouillir le mélange, ensuite je décantai la li-

queur claire, lessivant le résidu; et après cela, je traitai cette liqueur, par l'acide vitriolique, de la même manière que cela se pratique pour l'acide tartareux cristallisé (*acidum tartari crystallisatum.*) La piemière cristallisation fournit des cristaux qui étoient mêlés avec le sélénite, et avec une matière brune humide. Je fis dissoudre ces cristaux dans de l'eau froide; et après avoir filtré la liqueur, je la mis cristalliser; j'en obtins un sel acide, qui avoit toutes les propriétés de l'acide tartareux : dans le reste de la liqueur brûnâtre qui ne pouvoit cristalliser (*a*), je découvris, par les réactifs, du fer et de l'acide tartareux.

(*a*) En général, lorſqu'on a de pareils réſidus d'eaux-mères, on peut employer la poudre de charbon avec avantage, parce qu'on a remarqué que les charbons bouillis avec ces liqueurs, ont la propriété de les débarraſſer de toutes les matières mucilagineuſes & graſſes qui s'oppoſent à leur criſtalliſation. Pendant l'ébullition, les charbons s'emparent de toutes les parties inflammables qui ſe trouvent dans ces liqueurs, & les rendent par-là en état de criſtaliſer. On peut conſulter ſur ce ſujet le Mémoire de M. *Lowitz*, dont j'ai donné la traduction dans le Journal de phyſique du mois de décembre 1788. (*Note du Traducteur françois.*)

Je fis bouillir quatre onces du suc exprimé, dont j'avois séparé la terre ci-dessus mentionnée, avec deux onces d'acide nitreux délayé; je continuai l'évaporation jusqu'à ce qu'il ne restât que six gros de résidu, que je mis ensuite dans un bocal à cristalliser, il en résulta des cristaux minces, qui étoient un peu colorés en jaune, lesquels, après avoir été dissous dans l'eau, et ensuite cristallisés une seconde fois, fournirent quarante grains d'un sel ayant en tout les propriétés de l'acide saccharin. Ensuite je fis digérer la terre de rhapontic que j'avois obtenue, avec de l'esprit-de-vin à différentes reprises, jusqu'à ce qu'elle fût entièrement décolorée, parce que je soupçonnois qu'elle pouvoit contenir un peu de résine. La teinture fut très-chargée, et elle fournit, après en avoir séparé tout l'esprit-de-vin par la distillation, seize grains de résine.

Trente grains de cette terre, dont j'avois séparé toutes les parties résineuses, et qui avoit une couleur cendrée grisâtre, furent digérés avec de l'acide marin rectifié à une douce chaleur. Après avoir filtré la liqueur, qui étoit un peu colorée en jaune, j'en

précipitai par l'alkali phlogistiqué très-pur, un grain et demi de bleu de Prusse.

Afin de découvrir combien le feu détruiroit de la première terre obtenue, et pour savoir quelles seroient les parties qui résisteroient à la fusion, et en quel nombre, j'en mis trente grains dans un creuset; après une demi-heure de fusion, il ne resta que trois grains d'une cendre grisâtre, qui se comporta comme une terre calcaire, combinée avec quelques atômes de chaux martiale. Après cela, je fis ensorte de découvrir, par le moyen de l'acide nitreux, comme il a été dit plus haut, de même que par l'addition de la craie et de l'acide vitriolique, quelles étoient les parties que le feu avoit détruites pendant la fusion. Lorsque j'eus traité cette terre de différentes manières, j'obtins un sel acide parfaitement semblable à l'acide tartareux.

Les parties constituantes obtenues de ce suc, sont les suivantes :

1°. De l'acide tartareux.

2°. De la terre calcaire.

3°. Du fer déphlogistiqué.

A la vérité, en traitant ce suc avec

de l'acide nitreux, on obtient de l'acide saccharin ; mais cet acide ne se trouve point tel dans le suc ; car, à proprement parler, ce n'est qu'un acide tartareux modifié (*a*). Ceci non-seulement se trouve confirmé par les recherches ingénieuses de M. *Hermbstaedt*, qui prouvent d'une manière évidente, que l'acide tartareux peut être regardé comme le principe acide de tous les autres acides végétaux connus jusqu'ici.

OBSERVATION

Sur les vertus de l'écorce de benjoin, dont il est parlé dans le Journal de médecine, cahier d'août 1788, *page* 303. *Par M. MATHIEU ROUCH, à Limoux en Languedoc.*

PLUSIEURS auteurs disent que le benjoin est un arbre indigène à Suma-

---

(*a*) Il paroît que M. *Bindheim* n'eſt pas au courant des nouvelles découvertes, & de la nouvelle doctrine des chimiſtes françois, puiſqu'il eſt prouvé que l'acide nitreux fournit ſon principe acidifiant (oxygène), pour former l'acide ſaccharin, &c. (*Note du Trad. françois.*)

tra, et qu'on ne le trouve pas ailleurs, d'autres prétendent qu'il vient à la Virginie. J'en ai vu à l'isle Bourbon aussi gros et aussi forts que nos noyers les plus vigoureux. Les feuilles de cet arbre ressemblent à celles de nos citronniers; mais elles sont d'un vert plus foncé. Son écorce extérieure est employée dans ce pays, à tanner les cuirs, et elle est supérieure à celle dont nous nous servons en Europe. La seconde écorce se prend en tisane, à la dose de quatre gros par pinte d'eau, elle est dépurative, sudorifique et balsamique. On la vante aux îles Maurice et Bourbon, comme spécifique contre les maladies de la peau et les maladies vénériennes. On l'emploie avec succès dans les épuisemens occasionnés par l'abus des femmes et la masturbation, en l'aiguisant avec un gros de bois de *quassi*, qui est aussi très-commun dans cette île. Pendant le séjour que j'y ai fait, j'ai vu guérir un grand nombre de maladies des espèces ci-dessus, avec cette seule écorce.

Les RR. PP. *Davelan* et *Bonaventure*, Capucins, et curés au quartier Saint-Paul, île Bourbon, m'assurèrent avoir vu plusieurs malades dé-

sespérés, guéris avec cette seule écorce, et m'engagèrent à en apporter en Europe, pour voir si, dans ce climat, elle produiroit les mêmes effets.

Depuis mon retour en France, j'ai eu occasion de l'employer avec succès, principalement pour le nommé *Ricalen*, meûnier de cette ville. Cet homme, âgé de quarante-cinq ans, étoit attaqué, depuis près de vingt, d'une dartre générale qui avoit resisté aux mercuriaux, aux sudorifiques et autres remèdes; il y avoit long-temps qu'il n'y faisoit plus rien, lorsque j'eus occasion de le voir, (le 24 mai 1788.) Il avoit alors tout le corps couvert de cette dartre, toute la peau du ventre étoit tombée par écailles, de même que celle des mains, qu'il ne pouvoit point fermer, et dont il ne pouvoit seulement courber les doigts : ses jambes et ses pieds étoient enflés; il marchoit difficilement. Par l'usage du sirop dont je joins ici la formule, aidé d'un purgatif, cet homme a été guéri radicalement.

℞. *Seconde écore de Benjoin*, 8 onc.
Racine de Mézéreum, . . 1 onc.
Eau de rivière, ... 4 liv.
Sucre royal, ... 1 liv.

Faites une forte décoction avec l'écorce de benjoin et la racine de mézéreum, clarifiez-la avec un blanc d'œuf et faites-la réduire à deux livres; laissez-la refroidir, et la filtrez à travers le papier *Joseph*; faites-y fondre le sucre. La dose de ce sirop est d'une once, trois fois par jour, en augmentant ou diminuant, suivant les circonstances.

Je me contente de rapporter ce fait, laissant aux personnes de l'art le soin d'apprécier le degré de confiance que l'on doit raisonnablement accorder à ce remède, qui, dans des mains habiles, pourroit devenir très-utile.

MÉMOIRE

Sur la situation, les habitans, l'air et les eaux de la ville d'Arras (a).

Par M. DE LARSÉ, ancien médecin des camps et armées du Roi, médecin de l'hôpital militaire d'Arras, associé régnicole de la Société royale de médecine.

ARRAS est une belle, grande, an-

(a) Extrait du Journ. militaire, janvier 1788.

cienne et forte ville, située au sud-est de la province d'Artois, dont elle est la capitale; elle est au 20e degré 26 minutes 12 secondes de longitude, et au 50e. degré 13 minutes 30 secondes de latitude. Cette province, qui est une des meilleures de la France, est bornée par la Picardie, le Boulonois, le Hainaut et le Cambresis; elle a quinze lieues de longueur, et douze ou environ dans sa plus grande largeur; elle renferme neuf cents villages ou hameaux. Son sol le plus haut est à trois cents quatre-vingt-six pieds au-dessus du niveau de l'océan, et le plus bas à vingt pieds ou environ : elle a peu de montagnes et encore moins de forêts.

Si l'on excepte Bapaume, la ville d'Arras est la plus élevée de la province; elle est à vingt lieues de l'océan. Cette ville, ainsi que la cité, est de forme irrégulière; elles sont bâties en face l'une de l'autre, chacune sur un côteau d'une pente fort douce, accessible à tous les rayons du soleil et à tous les vents; elles ne sont couvertes par aucune montagne ni forêts; elles sont élevées de quatre-vingt-dix pieds ou environ au-dessus des eaux de la Scarpe,

rivière qui prend sa source au hameau de Vandelicourt, à quatre lieues nord-ouest d'Arras, dont elle baigne les fortifications du côté du nord-est, et se perd dans l'Escaut près de Mortagne, entre les villes de Saint-Amand et de Condé. Un petit ruisseau, nommé le *Crinchon*, vient traverser cette ville, et s'y distribue en quatre branches, dont une la sépare de la cité. Ce ruisseau prend sa source à deux lieues sud d'Arras, sort de la ville du côté du nord, et se jette dans la Scarpe.

La distribution de ces quatre branches du Crinchon est très-ancienne, elle fut faite pour l'utilité de la tannerie, des manufactures et teintures de serges, si renommées chez les Romains, et de ces belles tapisseries de haute-lice qu'on trouve encore aujourd'hui dans les palais de plusieurs princes de l'Europe, et qui y sont connues sous le nom d'*Attrébates*. Une de ces tapisseries, représentant les conquêtes d'Alexandre, servit à la rançon de Jean, comte de Nevers, et depuis duc de Bourgogne, fait prisonnier par les Turcs à la bataille de Nicopolis en 1396 : on prétend qu'elle est conservée et considérée encore aujourd'hui comme

un meuble précieux dans le sérail de Constantinople.

Depuis que ce commerce est anéanti, et que les différentes branches de ce ruisseau sont devenues inutiles à cet égard, on pourroit les considérer aujourd'hui comme nuisibles aux habitans de leur voisinage, par les égouts qui y aboutissent, les latrines qui s'y déchargent et les boues qui y croupissent; et il conviendroit de ne laisser de ces quatre branches que celle qui baigne les murs du rempart qui sépare la ville de la cité, et une autre qui sert à entraîner les immondices des hôpitaux militaire et de charité.

Au-dessous de quelques pieds de terre, dont la plus grande partie est rapportée, on trouve une masse de craïe, qui se prolonge en profondeur à plus de cent pieds : elle est propre pour les bâtimens lorsqu'elle a passé l'hiver à l'air libre; on en fait aussi de très-bonne chaux; cette pierre absorbante, et la direction de la ville en pente, concourent à rendre son sol très-sec : les eaux de pluie, quelque abondantes qu'elles soient, ne restent pas long-temps sur un terrain de cette nature : peu d'heures après une grande pluie,

les rues sont aussi sèches que s'il n'étoit pas tombé d'eau.

Le sol de la campagne est peu différent de celui de la ville, et ne produit qu'à force d'engrais les substances végétales propres à la nourriture des hommes et des animaux ; il faut cependant en excepter les deux vallées formées par la Scarpe et le Crinchon, qui sont grasses et fertiles : on ne trouve point à trente lieues à la ronde, des légumes plus succulens que ceux qu'elles produisent. Un peu au-delà, et dans presque tout le comté, les blés sont en abondance ; les marchés, qui sont ouverts tous les jours, en procurent aux étrangers une grande quantité.

Il y a peu d'eau dans l'Artois aussi bonne que celle de la capitale : on y en trouve de trois sortes, de puits, de fontaine et du ruisseau nommé *Crinchon* : dans la ville on ne fait point usage de cette dernière eau pour la boisson ni pour alimens; mais on y a recours pour les bains domestiques, en la prenant au-dessus de l'endroit où elle commence à être gâtée par les immondices; elle est encore préférée à toute autre, même dans la ville, pour faire de la bière, et elle a été renommée

renommée de tout temps pour les teintures.

Quant aux eaux des fontaines et des puits, elles sont pures, douces, légères, sans odeur et sans goût; elles ont également la faculté de dissoudre le savon, qu'elles font mousser beaucoup, et très-promptement; elles cuisent parfaitement les légumes : elles bouillent vîte et se refroidissent de même; elles ne tarissent jamais, même dans les saisons les plus sèches. Les puits sont à la profondeur de vingt jusqu'à quatre-vingt-dix pieds ou environ, ce qui donne à leurs eaux cette bonne qualité d'être froides en été et chaudes en hiver : les pluies abondantes, les grands vents, les orages, ni les tempêtes, ne les troublent pas. On a observé que les vaporeux et les mélancoliques tiroient avantage de l'eau de nos fontaines, lorsqu'ils en faisoient leur boisson ordinaire.

Parmi le grand nombre de sources qui sont dans la ville et dans ses faubourgs, j'en ai choisi quatre pour mes essais; savoir, celle de la citadelle, celle de Méauleus, qui fournit l'eau à tout le quartier qui est sur les rives du ruisseau, où l'eau des puits ne vaut

rien; une autre appelée fontaine Saint-Nicolas, dans le faubourg de ce nom, et celle de Saint-Benoît, à la prévôté de Saint-Michel.

Le pèse-liqueur gradué, a fait voir peu de différence entre toutes ces eaux; cependant dans la source de Saint-Benoît, l'aréomètre s'enfonça un quart de degré de plus; au reste, il est difficile d'apercevoir ce que les eaux de sources gagnent en légèreté sur les eaux de puits: c'est aussi l'eau de la fontaine Saint-Benoît qui, dans le vide, a donné plus de bulles d'air, quoique les autres en aient aussi donné beaucoup. Dix gouttes d'huile de tartre par défaillance, versées sur quatre onces de chacune de ces eaux, les ont troublées toutes, les unes plus tôt, les autres plus tard, et à différens degrés de hauteur, selon qu'elles contenoient plus ou moins de substances étrangères; celle des puits s'est troublée en totalité, les autres ne l'ont été qu'à demi, au tiers et au quart, et elles ont déposé un *coagulum* plus ou moins abondant. Le *coagulum* résultant de l'eau de puits, étant séché, pesoit trois grains; celui de la Méauleus en pesoit un; celui de la source de Saint-Benoît étoit

trop rare pour être pesé. Ayant fait évaporer vingt livres d'eau de puits au bain de sable, j'ai trouvé pour résidu, deux gros et vingt-six grains de terre calcaire de la nature de la craie, et soixante-quinze grains de sel nitreux qui fusoit sur les charbons ; la même quantité de la fontaine de Méauleus n'a donné que quarante grains de la même terre, et trente du même sel nitreux.

J'ai borné ces dernières expériences aux eaux de puits et de la source de Méauleus, parce qu'elles sont les seules dont on fasse usage à Arras.

Les habitans d'Arras sont en trop petit nombre, eu égard à l'étendue de la ville, pour qu'il en émane des exhalaisons nuisibles à la salubrité de l'air et à leur santé : on y compte vingt-trois mille ames, sans la garnison ; il y a de quoi en loger beaucoup plus.

Les maisons sont bâties en partie de grès jusqu'à trois à quatre pieds du rez-de-chaussée, de pierres de craie et de briques pour le reste ; la distribution des appartemens est mieux ordonnée aujourd'hui qu'autrefois ; les chambres et les croisées sont aussi plus larges et plus hautes : les maisons les plus élevées n'ont pas plus de cinquante pieds.

Les rues, qui peuvent passer pour larges, ont, ainsi que les maisons, deux directions pour l'aspect du soleil, les plus grandes sont percées du sud-est au nord-ouest, et les autres du sud-ouest au nord-est. Les maisons qui sont bâties à la moderne sont très-saines; elles le seroient encore davantage, si l'on ordonnoit que tous les toîts fussent garnis de gouttières avec des aquéducs qui dirigeassent la chûte des eaux à six pouces du rez-de-chaussée; s'il y a des maisons humides dans les quartiers élevés, ce n'est que par ce défaut: les eaux qui tombent des toîts sans gouttières, rejaillissent sur les murailles, ce qui les tient toujours humides, et cette humidité se communique aux appartemens.

La propreté avec laquelle les hôpitaux, tant militaire que de charité, sont tenus, empêche qu'il ne s'y forme des exhalaisons contraires à la santé des malades et des habitans voisins.

Il n'y a qu'un cimetière à Arras, et quoi qu'il soit dans la ville, il est si vaste, et dans un quartier si isolé, au pied d'un rempart qui est fort bas, que s'il s'en échappe quelques exhalaisons putrides, elles ne sont point à craindre; on perce d'ailleurs les fosses à une

grande profondeur : on n'a à desirer à cet égard, qu'une défense d'enterrer dans les églises ; il n'est personne un peu aisé qui ne veuille être inhumé dans sa paroisse, honneur qu'on n'accordoit autrefois qu'aux personnes en dignité. Ce qui peut être émané de ces cadavres, n'est pas seul nuisible à ceux qui se rassemblent dans les églises ; ces édifices anciens ont tous les défauts des bâtimens de ces temps reculés : de petites croisées qu'on ne peut ouvrir, les éclairent à peine, l'air ne peut s'y renouveler que par des portes qui sont trop petites ; il s'y trouve trop raréfié, trop échauffé par la transpiration de la multitude du peuple qui s'y rassemble : de-là les spasmes, les convulsions et les lipothimies qui arrivent aux tempéramens délicats : il ne se passe point d'années qu'on ne soit obligé de transporter des personnes hors des églises(*a*).

Une attention digne de la police, à cet égard, seroit d'ordonner que les croisées des églises fussent construites

(*a*) La dernière ordonnance du 10 mars 1776, eſt à préſent exécuté ici à la rigueur : perſonne n'eſt plus inhumé dans les égliſes ; on porte tous les cadavres au cimetière commun.

de manière à pouvoir être ouvertes, et d'y former des ventilateurs.

Les boucheries sont tenues très-proprement; elles ne servent qu'au débit de la viande : on tue les bêtes dans un endroit destiné depuis très-long-temps à cet usage; cette tuerie est située à l'extrémité de la ville vers l'est; au bas de cette tuerie se trouve une dernière branche du Crinchon, dont les eaux entraînent aussitôt hors la ville le sang, les tripailles, &c. que l'on y jette avec soin.

Le magistrat de police veille continuellement sur tout ce qui peut intéresser la santé des citoyens : la vente des denrées est à peine finie, qu'il se présente des peronnes gagées pour balayer et laver les marchés; les rues sont, par les mêmes soins, toujours propres; il y a des tombereaux en marche chaque jour pour enlever les boues et les animaux domestiques morts, et exposés sur le pavé.

Les maladies se multiplient-elles à Arras? aussitôt les médecins sont convoqués à l'hôtel-de-ville, pour conférer sur les moyens d'en arrêter les progrès, et d'indiquer les secours qui peuvent être administrés par la police.

Messieurs les échevins d'Arras ont fait aussi un réglement bien sage, qu'il seroit à desirer de voir adopter par tout le royaume ; ce réglement défend, dans tous les cas de mort subite, d'enterrer les cadavres que deux fois vingt-quatre heures après le décès : il prescrit aussi le temps qu'il faut laisser écouler avant d'ensevelir les morts, et de les mettre dans le cercueil.

Ce que j'ai dit sur la situation élevée de cette ville, sur son exposition à tous les vents et à tous les rayons du soleil, sur la pente et la propreté de ses rues, le peu d'exhalaisons végétales et animales qu'elle fournit, &c. tout cela prouve évidement que l'air de notre atmosphère a beaucoup de ressort, qu'il est plutôt sec qu'humide, et très-avantageux à ceux qui l'habitent.

Dans ce climat, les saisons suivent très-rarement l'ordre des équinoxes et des solstices : on pourroit ne diviser ici l'année qu'en printemps, en automne et en hiver ; à peine l'été s'y fait-il sentir : on n'y jouit pas trois semaines de ces chaleurs qui font desirer un air tempéré. Depuis le solstice d'été jusqu'à l'équinoxe d'automne, le

temps est si inconstant, que l'on passe souvent, en vingt-quatre heures, des plus grandes chaleurs dont le climat est susceptible, à un froid qui va près du terme de la glace.

Les vents sont très-inconstans ici; ils varient cinq à six fois en certains jours; cependant je n'en tiens note dans mon journal d'observations météorologiques, que le matin et le soir; celui qui souffle de l'est, est très-sec; lorsqu'il vient du sud ou du sud-ouest, il est doux et humide; l'ouest est pluvieux; le nord-est modérément sec; ceux qui règnent communément au printemps, sont le sud-ouest, l'ouest, et le nord-ouest; ceux qui dominent pendant l'été et le commencement de l'automne, sont le sud et le sud-ouest. Quand il arrive de grandes chaleurs, elles sont produites par les vents du sud-est et de l'est : on juge aisément, par ce que j'ai dit plus haut, que ces derniers vents sont rares ici.

L'hiver prend une bonne partie de l'automne et du printemps; il est au moins de six à sept mois. Les vents les plus constans dans cette saison, sont le nord-ouest, le nord et le nord-est; lorsqu'il souffle de l'est, les gelées

sont très-fortes : il arrive rarement que deux hivers soient consécutivement rudes.

Le tonnerre, les éclairs, la grêle et la pluie, rafraîchissent l'atmosphère pendant l'équinoxe du printemps et le solstice d'été ; ils l'échauffent pendant l'équinoxe d'automne et le solstice d'hiver.

On voit peu de brouillards à Arras; ceux qui s'élèvent pendant les mois de septembre et d'octobre, annoncent toujours de très-belles journées : ils disparoissent ordinairement vers huit à neuf heures du matin.

Les habitans d'Arras sont d'une taille médiocre, ils ont les cheveux châtains, et la peau ni brune, ni blanche. Ils sont recommandables par leur droiture, leur sincérité et leur fidelité ; ils sont ardens à rendre service, guerriers, emportés, prompts ; mais ils s'appaisent aisément : ils aiment assez le travail ; aussi robustes, aussi vigoureux que les Flamands, leurs voisins, ils sont communément plus ingénieux ; et s'ils le cèdent, pour la vivacité de l'esprit, aux habitans des provinces méridionales, ils les égalent tout au moins en discernement et en prudence,

Leur premier abord est froid ; mais quand on les a connus, il y a peu d'hommes dont on s'accommde davantage.

La plupart des nobles participent peu aux influences de l'atmosphère de cette ville : après avoir consacré leur jeunesse au métier des armes, dans lequel ils se distinguent par leur bravoure et leur exactitude à remplir leurs devoirs, ils se retirent dans leurs terres, où ils s'occupent du bonheur de leurs vassaux ; ils ne les quittent guère que pour assister aux assemblées des États-généraux de la province, et là ils se livrent avec zèle à tout ce qui peut contribuer au bien public.

Tous ceux qui s'adonnent à l'étude des loix, ne jouissent pas ordinairement d'une santé robuste ; la vie trop sédentaire à laquelle les oblige leur état, qu'ils exercent avec autant de succès que d'intelligence, les jette, pour la plupart, dans un état d'atonie, accompagné du gouflement des jambes et d'une grande difficulté de marcher ; ils sont connus par leur savoir et leur érudition ; ils cultivent aussi avec goût les belles-lettres, dont ils se font un objet de délassement.

La boisson ordinaire des gens du pays est la bière; mais les gens aisés en font peu d'usage : ils boivent du vin et de l'eau à leurs repas.

La dernière classe des habitans tient encore un peu de l'intempérance qui régnoit anciennement dans le nord de la France : l'eau-de-vie, dont ils font un abus, leur occasionne une espèce de cachexie, que l'on connoît sous le nom de maladie des *blasés*; elle les rend languissans, et en fait des hommes vieux avant l'âge de quarante ans; elle se termine souvent par l'hydropisie, l'atrophie et la mort.

Les femmes de la première et de la seconde classe, ont les meilleures mœurs; leur manière de vivre est bonne; elles ont une conduite très-régulière : le soin de leur ménage, de leurs affaires domestiques et de l'éducation de leurs enfans, les occupe entièrement.

Les femmes des ouvriers et des pauvres ont, ainsi que leurs maris, le défaut de boire beaucoup d'eau-de-vie, ce qui ruine de bonne heure leur complexion, quoique naturellement robuste; elles se nourrissent et leur famille, de pain bis, de la plus mauvaise viande, quand il leur arrive d'en

manger : leur boisson est de la petite bière ou de l'eau. Leurs maisons et leurs habillemens sont mal-propres : leurs maladies sont des fièvres putrides, des bouffissures et des hydropisies ; elles se guérissent par les émétiques et les purgatifs réitérés, par les savonneux, par les différentes préparations de l'oignon marin, et les boissons nitrées et acidules : la bonté du climat rend cependant les maladies peu fréquentes.

Les grossesses en général ne sont point pénibles à Arras, les avortemens y sont très-rares, les couches sont peu laborieuses et rarement dangereuses.

Les enfans éprouvent pour l'ordinaire peu de maladies ; les filles y sont nubiles très-jeunes : j'en connois beaucoup qui ont eu cet avantage à douze ans, même à dix et à neuf : celles qui ne le sont qu'au-delà de quatorze, ce qui est rare, souffrent un peu pendant quelques années.

On ne voit ici de maladies chroniques que celles qui sont causées par l'abus du vin, de la bière et des liqueurs spiritueuses, telles que la goutte, l'hydropisie et la maladie des blasés, dont je viens de parler : il y a

peu de poitrinaires, encore moins de scorbutiques; les dartres dans les adultes, et la teigne chez les enfans, sont plus communes : l'air vif et sec, les vents inconstans ne contribuent pas peu à produire et à entretenir ces maladies cutanées. J'ai remarqué que les tempéramens bilieux y étoient les plus sujets ; les soirées sont à redouter pour eux : elles sont ici toujours froides, même dans les jours les plus chauds.

Ce climat ne reconnoît aucune maladie aiguë qui lui soit endémique, à moins qu'on ne veuille donner cette dénomination aux fièvres printannières, et aux inflammations, qui y sont en plus grand nombre que dans les provinces voisines ; il est vrai qu'on les voit naître chaque année : les inflammations commencent toujours vers la mi-février, et continuent jusqu'à la fin de mai; mais ici comme ailleurs, toutes les maladies aiguës sont relatives, en qualité et en nombre, aux constitutions de l'atmosphère qui les précèdent et qui les accompagnent.

Les mladies automnales n'y sont guère connues; cette saison a peu ou point de variation : en 1765, il y avoit

à Arras quatre bataillons d'infanterie, et deux régimens de cavalerie; il ne s'est trouvé qu'un seul malade dans l'hôpital l'un des jours du mois d'octobre.

Il est peu de villes qui soient plus favorables au traitement du scorbut que celle-ci; cela est prouvé par le grand nombre de soldats, attaqués de cette maladie au troisième degré, qu'on y envoie continuellement des différentes villes de l'Artois et de la Flandre, sur-tout de Lille; ils ne tardent pas à être guéris.

L'hôpital militaire est considéré depuis long-temps comme un lieu de dépôt favorable, non-seulement pour le scorbut, mais aussi pour ceux qui sont attaqués de l'hydropisie, de fièvres intermittentes rébelles, de la cachexie, de la leucophlegmatie, en un mot, de toutes les maladies qui sont causées par la dépravation des humeurs, et qui ne sont que trop communes dans les climats humides ou marécageux; mais si cet avantage que procure l'air d'Arras, est démontré pour le scorbut et les autres maladies de ce genre, il n'en est pas de même à l'égard des affections vaporeuses, nerveuses, mélancoliques, et particulièrement de la

phthisie et de toutes autres affections chroniques de la poitrine qui tendent au marasme ; je dois même prononcer qu'il est très-dangereux pour ceux qui sont attaqués de cette dernière maladie.

On pourroit assurer que les épidémies ne prennent jamais ici naissance; et je ne serois pas éloigné de penser que toutes celles qui ont régné depuis 1745, y ont été apportées des provinces circonvoisines, puisque j'ai souvent remarqué qu'elles commençoient à Arras plus tard, et finissoient plus tôt qu'ailleurs ; j'ai aussi toujours vu que, dans ces temps de calamité, les hauteurs des deux collines ont été moins attaquées que les environs des quatre branches du ruisseau qui traverse la ville. La petite-vérole, confluente et maligne, qui régna en 1745 et 1764, ne fut dangereuse que dans les rues étroites, et dans les maisons mal-propres du voisinage de cette petite rivière ; dans les autres quartiers où l'air étoit plus élastique, on voyoit les enfans assis à leur porte pendant l'éruption et la suppuration.

En 1750, la Picardie, la Flandre et

une partie de l'Artois, ont été ravagés par une dissenterie épidémique, tandis qu'à Arras il n'y avoit que les environs du même ruisseau qui en fussent attaqués : elle a duré plus d'un an ailleurs, et elle ne s'est fait sentir ici que foiblement pendant trois mois tout au plus.

La fièvre maligne de 1752 à 1753, qui a coutinué quinze mois, à fait aussi apercevoir de la différence entre le haut et le bas de la ville ; mais comme je l'ai dit ci-devant, les épidémies ne sont jamais aussi étendues ni aussi dangereuses que dans les environs des marais de cette province et des pays voisins.

L'hôpital militaire est construit depuis la fin du dernier siècle, l'aîle droite n'est point achevée : il est composé de cinq salles ; trois au-dessus l'une de l'autre forment la façade : elles sont très-vastes ; elles ont cent quarante-huit pieds de longueur, quarante de largeur, dix-sept de hauteur : chaque salle a huit grandes croisées au sud-ouest, cinq vers le nord-est, et trois au sud-est : on ouvre les unes et les autres, selon la direction des vents,

et les malades n'en souffrent jamais. L'une de ces trois salles est destinée aux convalescens.

L'aîle gauche contient une belle cuisine, une dépense et un bureau : au-dessus sont les deux autres salles ; l'une, qui est au premier, pour y loger les blessés ; l'autre, au second, sert aux galeux. Ces deux salles sont larges de vingt-quatre pieds, hautes de dix-sept, et longues de soixante-huit. La première a six croisées au nord-ouest, et deux au sud-est ; la seconde en a cinq au nord-ouest, deux au sud-est, et deux autres au sud-ouest : on peut placer dans ces cinq salles au moins cinq cents lits.

Une grande et belle cour sert de promenade aux malades, dont la convalescence n'est jamais longue.

Cet hôpital est assis sur un fond de tuf, au bas de deux collines, dont l'humidité est continuellement entretenue par deux branches du Crinchon, qui passe sous la grande salle du rez-de-chaussée, ce qui rend cette salle inhabitable : on pourroit, au besoin, corriger ce defaut, en relevant le pavé, après y avoir pratiqué des courans

d'air : elle est assez haute pour permettre cette correction.

L'hôpital de charité, qui est dans l'enceinte du couvent des religieuses qui ont la régie de l'hôpital militaire, est composé de trois salles; deux petites qui contiennent ensemble seize lits; et une grande très-élevée, très-large, qui peut en contenir quatre-vingts; la façade de celle-ci est exposée au sud-ouest; les croisées regardent, d'un côté, le nord-ouest, et de l'autre le sud-est ; les croisées sont petites en proportion de l'étendue de la salle; mais elles sont si multipliées, qu'on n'est jamais obligé de les ouvrir toutes pour renouveler l'air intérieur : la base de ces croisées est à plus de quinze pieds au-dessus des lits.

Il n'y a que trois corps de casernes habitables; elles sont situées aux extrémités de la ville : ces casernes sont construites à la moderne ; des chambres fort élevées ; des croisées larges et hautes les rendent très-saines ; deux sont parallèles et d'une grande étendue : quoiqu'elles soient bâties sur un terrain peu élevé, elles sont néanmoins exposées à un air très-libre, étant isolées et éloignées des maisons :

l'un de ces bâtimens est double; leurs façades regardent le sud-est et le nord-ouest ; ils ont deux cours très-vastes, dont une sert aux exercices; une muraille haute de dix pieds et deux pavillons, en forment la clôture : à six ou sept toises de cette muraille, se trouve la principale branche du Crinchon, où l'on a pratiqué des lavoirs pour la commodité des soldats.

L'autre corps de casernes, nommé *quartier d'Heronval*, est assis sur un terrain plus élevé ; il est cependant moins sain : il est angulaire, borné au sud-ouest par un mur très-haut, qui sert d'appui aux terres du rempart, qui est au niveau du toît, et n'en est séparé que par une petite cour de soixante pieds de largeur, sur cent de longueur. La façade qui regarde la ville est au nord-est ; elle est dans une rue très-étroite : les chambres qui donnent de ce côté, ne reçoivent le soleil que trois ou quatre heures chaque jour pendant l'été, et jamais durant l'hiver. Outre ces inconvéniens , les latrines de ces casernes fournissent continuellement des exhalaisons qui frappent désagréablement l'odorat des soldats, et de ceux qui passent sur

cette partie du rempart qui est très-fréquentée : on ne sait que trop ce qu'on a à craindre d'un air imprégné de pareilles vapeurs; cet inconvénient n'a pas échappé à l'attention des ingénieurs; ils projettent de faire transporter ces latrines dans le fossé de la ville, qui est voisin de ces casernes, en pratiquant un passage sous le rempart (a).

Je puis donc assurer, sans craindre de m'éloigner de la vérité, que la ville d'Arras est située très-avantageusement; que son terroir fournit abondamment les productions nécessaires, et de la meilleure qualité, pour satisfaire à tous les besoins; que les eaux en étant très-légères et peu chargées de matières hétérogènes, elles sont très-salubres.

Que vu le nombre médiocre des habitans comparé à l'étendue de la ville, le peu d'élévation des maisons, la situation de la tuerie et du cimetière commun, la propreté des rues, des marchés, des hôpitaux et des casernes, on est peu exposé aux exha-

---

(a) Ce projet eſt déja exécuté par les ſoins de M le comte *d'Aumale*, ingénieur en chef de cette ville, & Brigadier des armées.

laisons putrides ; d'où il résulte que l'air de cet atmosphère est plus pur, plus élastique que celui de bien des villes, où toutes ces heureuses circonstances ne se rencontrent pas ; que les maladies épidémiques y sont moins longues, moins dangereuses, les maladies chroniques plus rares, plus supportables et plus susceptibles de guérison.

Que les alimens humectans, les boissons délayantes et un exercice modéré, sont les moyens les plus convenables à entrenir la santé de ceux qui habitent cette ville ; que les délayans et les humectans doivent être préférés pour guérir le peu de maladies auxquelles ils sont exposés.

Qu'enfin l'air d'Arras ayant une vertu tonique, on n'y doit faire usage qu'avec les plus grands ménagemens, des émétiques et des purgatifs drastiques ; et que pour les mettre en pratique, , il faut que le ventre soit libre, et que les indications soient démontrées par la disposition des premières voies, et par le pouls.

REMARQUES.

La description topographique d'Arras est présentée par M. *de Larsé*, avec

beaucoup de netteté, d'intelligence et de précision; aucune des causes qui peuvent influer sur la santé des habitans et altérer leur tempérament, originairement excellent, n'y est oubliée; mais ce qui doit encore plus les tranquilliser, c'est que ces causes sont rares, et que leur action est affoiblie par une réunion de circonstances heureuses qui assurent la salubrité de cette ville.

La position d'Arras est en effet très-avantageuse; le terrain sec et exhaussé sur lequel il est bâti, a une pente suffisante pour ne pas permettre aux eaux de pluie d'y séjourner long-temps, ce qui garantit déja cette ville de l'humidité : elle est d'ailleurs accessible aux rayons du soleil et à tous les vents; les rues y sont larges, bien percées; les maisons bien bâties, ni trop, ni trop peu élevées, ne sont pas surchargées d'habitans; l'eau destinée à la boisson et à la cuisine, est excellente et très-abondante; enfin, par les soins et la prévoyance des magistrats qui président à la police, il règne dans les rues et dans les marchés une propreté qui ne contribue pas peu à entretenir la santé des habitans, et à

éloigner d'eux le germe des maladies.

Les hôpitaux militaire et civil y sont tenus avec la plus grande propreté ; on n'y a pas oublié sur-tout la salle des convalescens, qui concourt à leur plus prompt et plus parfait rétablissement ; car sans ces précautions, il ne peut y avoir d'hôpital vraiment utile, et les rechûtes doivent y être fréquentes et quelquefois dangereuses.

Les casernes jouissent également d'une belle exposition ; sur quoi il faut remarquer que, quand ces bâtimens sont construits avec une intelligence prévoyante, on évite souvent bien des maladies aux soldats.

L'air qu'on respire à Arras est élastique et sec, il convient très-fort aux maladies qui doivent leur origine au relâchement de la fibre, ou qui sont entretenues par des engorgemens ou des épanchemens séreux, qui annoncent ou supposent la dissolution, et les maladies de ce genre y sont communément soulagées ou guéries ; mais en revanche toutes celles qui sont inflammatoires, ou qui dépendent de la sécheresse et de la rigidité de la fibre, de la tension ou de l'irritation des

nerfs, ne s'y traitent pas long-temps sans danger : c'est-là le cas, comme nous l'avons déja observé plusieurs fois, où il convient d'envoyer promptement ces malades dans les villes les plus voisines, dont le sol, l'air et les alimens ont des qualités opposées, ce qui n'est que trop commun dans la Flandre ; ces échanges deviennent alors un vrai remède, quelquefois plus efficace que ceux que la médecine la plus rationnelle propose. Un des avantages de ce Journal, est de mettre sous les yeux des gens de l'art la nécessité de ces échanges intéressans, en rapportant exactement les motifs sur lesquels ils sont fondés. M. *de Larsé* les expose tous avec sagesse et vérité, et il examine, en philosophe instruit, les qualités physiques et morales des habitans d'Arras : il les divise en plusieurs classes, pour mieux apprécier la différence de chacune, qu'on peut estimer d'avance par la différence des logemens, de la nourriture, des travaux, des usages, de l'habitude, et du plus ou moins d'aisance ; il en résulte en effet des modifications infinies qui influent quelquefois jusque sur les mœurs, et qui préparent les

maladies qui viennent affliger ceux qui, dans la dernière classe du peuple, ne peuvent employer aucune précaution pour s'en garantir, et que la loi impérieuse du besoin assujettit à des travaux forcés, et à toutes les causes réunies de l'indigence, si voisine de l'insalubrité.

Il seroit à desirer, sans doute, que la position des tueries, reléguées à Arras aux extrémités de la ville, et sur un ruisseau qui entraîne le sang et les débris des animaux, fût imitée dans toutes les villes; mais, malgré les réclamations des médecins, on a le désagrément de voir encore, même dans celles qui sont le mieux policées, quelques rues arrosées du sang des animaux qu'on égorge dans les cours; comme si ce foyer de corruption étoit indifférent, ou si le sang, pénétrant dans l'interstice des pavés, ne s'y décomposoit pas aisément par la chaleur, et qu'il n'en pût pas résulter des exhalaisons mal-faisantes? C'est bien assez, et peut-être trop, que les étaux des bouchers soient soufferts dans les ruès; il faudroit au moins en éloigner les tueries, et les reléguer, comme à Arras, aux extrémités de la ville, et

le plus près de la rivière qu'il seroit possible.

La police a suffisamment pourvu à cette partie intéressante de la salubrité à Arras ; il paroît même qu'elle est enfin parvenue à empêcher les inhumations dans les églises ; car il n'est pas toujours facile de persuader aux riches qu'ils n'ont pas le droit d'étendre, au-delà du tombeau, la vanité des distinctions, qui doivent cesser avec la vie ; que c'est en quelque sorte profaner les temples, que d'y déposer des cadavres, pour y subir tous les degrés de putréfaction essentielle à leur décomposition ; que c'est manquer d'égard pour ses concitoyens, que de leur faire respirer l'air méphitique qui en émane nécessairement, quelques précautions que l'on prenne pour s'en garantir. Si ces inconvéniens subsistent dans les cimetières des villes, ils sont infiniment plus grands quand on enterre dans les églises qui ne sont pas exposées à l'air libre, et qui concentrent dans leurs murs le foyer d'infection qu'elles ont reçue. M. *de Larsé* a très-bien détaillé les principales incommodités qui en émanent, et dont on ne peut méconnoître la cause. C'est

aux magistrats, dépositaires de l'autorité des lois, à faire cesser enfin partout cet abus que le Souverain a proscrit; celui qui aura le courage de vaincre les obstacles qu'on y oppose encore dans quelques villes, deviendra le bienfaiteur de sa patrie, et le protecteur de l'humanité; il jouira d'une gloire bien mieux étendue et plus durable que ceux qui, pour un vain honneur, qui même ne les affectera plus quand il leur sera décerné, consentent de nuire essentiellement à leurs concitoyens.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de décembre 1788.

Du premier au quinze, la colonne de mercure dans le baromètre, (à l'exception des premier, 11 & 12, où elle s'est soutenue de 28 pouces à 28 pouces 2 lignes) s'est abaissée de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 3 lignes. Du seize au trente-un, elle s'est soutenue, les 18, 23, 29 & 30, de 28 pouc. à 28 pouc. 4 lignes; les 24, 28 & 31, elle s'est abaissée de 28 pouces à 27 pouces 9 lignes; les sept jours restans, de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces 5 lignes, le 26, par N-N-E.

La plus grande élévation a été 28 pouces 4 lignes, le 30, par N.; la moindre, 27 pouces 4 lignes, le 15, par N-N-E. fort, & 27 pouces 3 lignes, le 14, par N-E.; ce qui fait une différence de 13 degrés.

Le thermomètre, du premier au vingt, a été constamment au-dessous de o, au matin, de 3 à 14, dont 4, 5, 7, quatre fois chaque; 11 & 10, deux fois chaque; à midi, de 1 à 10, dont 1 & 3, quatre fois chaque; 4 & 5 trois fois chaque; 2 & 6, deux fois chaque; au soir, de 1 à 11, dont quatre fois 3, trois fois 4 & 5, deux fois 6, 8 & 9; du vingt-un au trente-un, (à l'exception des 21, 22, 24, 25, 26, où il a marqué au matin une fois 3, une fois 10 au-dessous de o, il s'est élevé d'un $\frac{1}{2}$ à 2 au-dessus de o; à midi, de o à 2 au-dessus, au soir, de 2 au-dessous de o, il s'est élevé à 3 au-dessus,) il est resté constamment au-dessous de o au matin de 4 à 17 $\frac{1}{2}$, dont deux fois 11; à midi, de 5 à 10 $\frac{1}{4}$, dont deux fois 9 $\frac{1}{2}$, au soir, de 6 à 12 $\frac{1}{2}$, dont deux fois 9 $\frac{1}{2}$ & 12 $\frac{1}{2}$.

Le plus grand froid a marqué 14 & 17 $\frac{1}{2}$ au-dessous du terme de la congélation. Le moindre a marqué 2 au-dessus de o, ce qui fait une différence de 15 degrés $\frac{1}{2}$.

Le plus grand froid s'est manifesté, le dix-huit, par calme, à la suite du N. fort, & les 30, 31, par calme à la suite de N. le baromètre mar-

quant 28 pouces 1 ligne, & 28 pouces 4 lignes. Le dix-huit, 14, 2 dixièmes, 10, 11, 4 dixièmes au matin, midi & ſoir. Le trente, 14, 6 dixièmes, 10, 4 dixièmes, 12, 9 dixièmes, matin, midi & ſoir. Le trente-un matin, 17, 4 dixièmes, midi 9, 8 dixièmes, ſoir 9.

Le ciel a été pur cinq jours, couvert quatre, & variable douze jours; il y a eu dix fois de la neige, dont trois fois par intervalles, une fois averſe de gréſil, deux fois petite pluie, ſix fois brouillard, dont quatre fois épais & puant, une aurore boréale le 25.

Les vents ont ſoufflé quatre jours N-E., quinze jours N., quatre jours N-N-E., deux jours N-N-O., deux jours E-S-E., deux jours S-O., un jour O-S-O., un jour O.; grand vent par N. ſix fois, N-N-O. une fois.

Il eſt tombé pendant ce mois, à Paris, neige fondue 1 ligne 6 dixièmes.

La conſtitution de ce mois eſt une ſuite du précédent. L'âpreté du froid s'eſt ſoutenue, & a été générale dans l'Europe. Après la journée du dix-huit, qui fut très-froide par N., le thermomètre ayant marqué 14, 10, 11 $\frac{1}{2}$, le froid ſe relâcha le vingt-un par S., & le vingt deux; mais le ſoir il ſe reſſerra par N-N-O., de manière que le vingt-trois il marqua 8, 6, 11 $\frac{1}{2}$, & 10 le vingt-quatre matin; il ſe tempéra par O-S-O., & le thermomètre monta au ſoir à

deux & demi au-dessus de o; & le vingt-cinq il resta de 2 à 3 au-dessus de o. Le vingt-six au soir, le froid se resserra par N. fort, & son intensité augmenta jusqu'au trente-un; la journée du trente marqua $14\frac{1}{2}$, $10\frac{3}{4}$, 13, par N.; celle du 31, $17\frac{1}{2}$ au matin par E-S-E.

L'intensité du froid donna un spectacle très-rare à Paris, celui de voir la Seine couverte de personnes qui se promenoient du pont neuf au pont de Louis XVI.

Cette constitution très-froide, moyenne entre sécheresse & humidité, l'atmosphère ayant eu peu de ressort, a été saine pour le peuple; les maladies n'ont point été nombreuses; mais la mortalité a été considérable parmi les vieillards & les valétudinaires; les morts subites très-communes. Les maladies régnantes ont été les devoiemens, les coliques, les toux, les catarres, les maux de gorge, les affections rhumatismales, des fièvres éruptives & érysipélateuses; toutes ces affections, observées le mois dernier, n'ont été dans celui-ci ni plus fâcheuses ni plus longues. Les petites véroles ont été très-nombreuses, mais très-bénignes.

Dans le nombre des maladies inflammatoires, on a observé des fluxions de poitrine gangréneuses, qui ont emporté beaucoup de vieillards du cinq au sept; de fausses fluxions de poitrine, que l'on pourroit dénommer rhuma-

tifmo-bilieufes ; celles où dominoit l'âcre rhumatifmal, ont été très-longues à juger, la douleur de côté plus aiguë, plus étendue qu'à celles où dominoit l'âcre bilieux ; les crachats rofés fe font manifeftés jufqu'à l'accès du quatorze ; les faignées répétées ont été d'un grand fecours pour modérer les accès qui étoient plus ou moins orageux ; l'application des veffficatoires a été de néceffité pour énerver la douleur aiguë du côté ; & quoique la langue couverte annonçât beaucoup d'humeur dans les premières voies, fi on hafardoit un émétique, il ne produifoit que de l'irritation. La bile a été long-temps à entrer en fonte, & ce n'a été qu'après le quatorze qu'on a pu évacuer ; malgré l'intenfité des accidens, elles ont toutes cédé au traitement bien dirigé, par une heureufe terminaifon. Celles où prédominoit l'âcre bilieux, ont été plus promptes dans leur terminaifon ; après l'accès du fept, on pouvoit adminiftrer un émétique avec un tel fuccès, qu'elles étoient jugées vers le onze par d'abondantes évacuations bilieufes : dans celles-ci, le point de côté étoit peu douloureux, & cédoit fouvent à l'effet de l'émétique ; les crachats ne s'y font manifeftés que rouillés, & jufqu'à l'accès du cinq, rarement jufqu'à celui du fept.

(*Nota.* Ce trait — indique les degr. de froid au-dessous de *zéro*).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

DÉCEMBRE 1788.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au matin.	*Dans l'après midi.*	*Au soir.*	*Au matin.*	*Dans l'après-midi.*	*Au soir.*
	degr.	*degr.*	*degr.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig*
1	-7, 6	-1, 4	-2, 3	28 2, 0	28 1, 5	28 0, 8
2	-4, 3	-1, 3	-4, 9	27 10, 9	27 10, 7	27 9, 3
3	-6, 7	-2, 4	-6, 3	27 8, 2	27 7, 8	27 7, 3
4	-4, 6	-2, 0	-3, 2	27 6, 2	27 6, 0	27 6, 0
5	-4, 0	-1, 1	-1, 7	27 5, 5	27 5, 5	27 6, 3
6	-3, 2	-3, 2	-3, 8	27 6, 9	27 7, 2	27 7, 6
7	-5, 1	-4, 2	-,5 4	27 8, 4	27 8, 8	27 8, 6
8	-7, 1	-1, 5	-3, 7	27 9, 6	27 9, 5	27 9, 8
9	-7, 8	-5, 0	-9, 3	27 10, 3	27 10, 2	27 9, 9
10	-11 7	-4, 2	-3, 5	27 9, 3	27 9, 7	27 10, 5
11	-5, 9	-4, 0	-6, 0	28 0, 0	28 0, 5	28 1, 6
12	-7, 2	-5, 2	-5, 5	28 1, 6	28 0, 8	28 0, 6
13	-5, 2	-3, 1	-4, 1	27 11, 3	27 8, 8	27 7, 4
14	-4, 5	-3, 0	-5, 3	27 5, 4	27 3, 6	27 4, 2
15	-10 8	-7, 8	-8, 4	27 5, 0	27 4, 8	27 5, 2
16	-8, 5	-6, 8	-7, 9	27 5, 2	27 5, 5	27 6, 9
17	-10 5	-6, 8	-9, 9	27 9, 5	27 11, 3	28 0, 6
18	-14 2	-10 0	-11 4	28 1, 3	27 0, 9	28 0, 0
19	-11 6	-5, 1	-4, 2	27 10, 6	27 10, 3	27 11, 3
20	-5, 4	-3, 2	-8, 6	27 11, 6	27 11, 7	27 11, 4
21	-3, 4	0, 2	-1, 0	27 9, 6	27 8, 7	27 9, 2
22	0, 6	1, 8	-1, 0	27 10, 7	27 10, 0	28 0, 5
23	-8, 3	-5, 7	-11 5	28 2, 2	28 4, 0	28 3, 7
24	-10 0	2, 9	2, 3	28 3, 5	27 11, 8	28 0, 4
25	2, 4	2, 7	3, 1	27 11, 7	27 11, 0	27 7, 9
26	0, 8	1, 7	-2, 2	27 7, 3	27 7, 5	27, 9 8
27	-4, 9	-2, 2	-2, 2	27 10, 5	27 10, 5	27 8, 6
28	-11 0	-6, 8	-6, 8	27 10, 0	28 0, 2	28 1, 3
29	-11 6	-9, 0	-9, 5	28 1, 7	28 2, 1	28 2, 3
30	-14 6	-10 4	-12 9	28 3, 4	28 3, 8	28 4, 0
31	-17 4	-9, 8	-9, 0	28 2, 9	28 1, 8	27 11, 2

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir.*	*Vents dominans dans la journée.*
1	Ciel altern. co. & cla.	*De même.*	Un peu de nei. à 8 heures.	Calme.
2	Couvert.	Co. s'éclai.	Beau temps.	S. foible.
3	C. pur en p.	Couvert.	*De même.*	Calme.
4	Co. en part.	Co. vent.	Couvert.	N-N-E.
5	C. aſſ. beau.	Couv. gr. ve. neig.	Neige.	N.
6	Cou. grand ve. neige.	*De même.*	Couvert, grand vent.	N.
7	Co. en part. grand ve.	Nei. à midi & à 2 he.	Couvert, grand vent.	N-N-E.
8	Cou. grand vent.	So. par interv. gr. v.	Eclairci. grand vent.	N.
9	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N.
10	Ciel aſſ. be.	*De même.*	Couv. à 6 heur.	Calme.
11	Cou. neige par interv.	*De même.*	*De même.*	Calme.
12	Co. bru. ép.	*De même.*	*De même.*	Calme.
13	Couvert.	*De même.*	*De même.*	Calme.
14	Couv. clair alternativ.	*De même.*	*De même.*	N-E.
15	Sol. par int.	Couvert.	Couvert.	N-N-E. f.
16	Co. neige.	*De même.*	Couvert.	N-N-E.
17	Quelq. nua.	Ciel pur.	*De même.*	N. fort.
18	Beau ciel.	*De même.*	Couvert.	Calme.
19	Ciel pur.	Co. br. ép. à 5 heur.	Le vent s'élev.	Calme.
20	Co. bro. ép.	Ciel pur.	*De même.*	Calme.
21	Co. en gra. part. neig.	*De même.*	*De même.*	S. foible.
22	Couvert.	Gréſil ſur les 6 heur.	Neige par intervalle.	N-N-O.
23	Broui. très-épais.	Ciel pur.	Ciel pur, *auro. bor.*	Calme.
24	Co. pet. pl.	Couvert.	Couvert.	O-S-O.
25	Couvert.	Co. pet. pl.	Couvert.	O.
26	Couvert.	C. s'écl. al.	*De même*, gr. v.	N. fort.
27	Ciel pur.	Couv. nei.	Couvert	N-N-O. f.
28	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N. fort.
29	Ciel pur.	*De même.*	Co. puis s'écl.	N.
30	C. en gr. p.	*De même.*	Ciel pur.	Calme.
31	Ci. aſſ. bea.	Couvert.	Couv. neige.	S-S-E.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur.	2, 9 deg.	le 24
Plus grand degré de froid. .	17, 4	le 31

	pouc. lign.	
Plus grande élév. de Mercure.	28, 4, 8 :	le 30
Moindre élévat. de Mercure.	27, 4, 2 :	le 14

Nombre de jours de Beau 10
de Couvert. . . 18
de Nuages. . . . 8
de Vent. . . . 6
de Brouillard. . 3
de Pluie. 2
de Neige. . . . 9

Le vent a soufflé du N . . . . . 5 fois.
N-E. 1
N-N-E. . 4
N-N-O. . 1
S. 1
O-S-O. . . 1
E-S-E. . . 1
O. 1

Quantité de pluie et de neige fondue, lign. 1, 6.

TEMPÉRATURE : très-froide.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES (a).

Le froid que l'on a éprouvé pendant le mois de décembre, paroît avoir été général dans toute l'Europe: il a été si rigoureux & si extraordinaire, que nous devons en recueillir tous les détails, autant qu'il nous sera possible, & remplir les desirs des personnes qui prennent intérêt à notre feuille des observations météorologiques, & qui la regardent (nous ne devons pas craindre d'en faire l'aveu,) comme un des monumens les plus précieux en ce genre, sur-tout depuis que nous y insérons les observations faites à l'observatoire royal. Mais avant que d'entrer en matière, nous devons mettre ici quelques remarques particulières que nous croyons des plus importantes. Elles tombent principalement sur le thermomètre, dont l'état & la variation excitent la curiosité générale, sur-tout lorsque la température froide ou chaude passe les bornes ordinaires. Cet instrument est entre les mains de tout le monde; chacun a le sien, le consulte; &, s'il ne le croit excellent, veut au moins s'assurer de son degré de perfection, en comparant ses résultats à ceux du thermomètre de l'observatoire. Si l'accord est parfait, on croit n'avoir rien à desirer; s'il y a une différence, on s'imagine qu'en en tenant compte, on aura toujours la connoissance du vrai degré du froid ou du chaud. Cette opinion est-elle bien ou mal

(a) Extrait du Journal général de France.

fondée ? c'eſt ce que nous allons mettre en état de juger.

Il y a peu d'inſtrumens qui, pour être comparables, demandent une identité auſſi parfaite que les thermomètres. On ne doit point comparer un thermomètre à mercure avec un thermomètre à l'eſprit-de-vin. Deux thermomètres à l'eſprit de-vin pourront même différer ſenſiblement entre eux, ſelon que la liqueur de l'un ſera plus ou moins rectifiée que celle de l'autre : auſſi les obſervateurs ſcrupuleux ne font-ils uſage que de thermomètres à mercure. Il faut auſſi prendre garde à la diviſion. On a coutume de diviſer en quatre-vingts parties l'intervalle de la glace à l'eau bouillante ; mais il exiſte pluſieurs thermomètres où cet intervalle eſt diviſé en quatre-vingt-cinq parties; enfin, la moindre différence dans l'expoſition locale de deux thermomètres, apportera des diverſités ſenſibles dans la hauteur, ou retiendra le mercure dans l'un & dans l'autre inſtrument : voilà en grande partie la cauſe de toutes les différences que l'on obſerve dans les thermomètres. Il ne ſuffit pas que tous les thermomètres ſoient placés en face du nord pour que leur expoſition locale ne doive apporter entre eux aucune différence. La différente élévation, l'écartement plus ou moins grand du mur, qui produiſent divers reflets, enfin les abris contre tel ou tel vent, tout cela apporte une infinité de modifications dans les réſultats, telles que deux thermomètres parfaitement identiques dans leur matière, dans leur diviſion, dans leur conſtruction totale, placés très-près & preſqu'à côté l'un de l'autre, tantôt ſeront d'accord & tantôt différens, ſi leur expoſition locale n'eſt pas rigoureuſement la même. D'après

cela, pour mieux faire juger à chacun ce qu'il doit attendre de la comparaison des résultats de ses observations avec ceux du thermomètre de l'observatoire royal, nous allons donner de ce dernier une description détaillée que plusieurs météorologistes nous ont déja demandée.

Le thermomètre de l'observatoire royal a été construit en 1782, par le sieur *Mossy* (artiste-ingénieur-bréveté-privilégié du roi, &c. pour les instrumens de physique, quai Pelletier, nº 16), sous les yeux & la direction de MM. les commissaires de l'Académie, qui en ont fait construire plusieurs à-la-fois parfaitement égaux, & dont il en est resté un à l'Académie pour servir d'étalon. Le tube, rempli avec du mercure, est appliqué contre une glace qui porte les divisions. Chaque degré occupe un espace de deux lignes & demie, étendue assez grande pour être sub-divisée en dix parties si sensibles à l'œil, qu'on pourroit même facilement estimer le demi-dixième ou la vingtième partie du degré. La division depuis *zéro*, terme de la glace jusqu'à l'eau bouillante, est de quatre-vingts parties. Ce thermomètre a donné en 1783, au mois de juillet, la température des caves de l'observatoire de 9°, 1. (Cette température est sujette à quelques légères variations. Voyez *Journal général de France*, mai 1788.) Il n'est appliqué ni contre une muraille, ni contre une fenêtre; mais un tambour placé en plein nord en face d'une croisée, le tient, fort en avant, isolé & suspendu à vingt-deux pieds au-dessus du sol, tant qu'il est en expérience, & le ramène à volonté vers l'œil de l'observateur, sans qu'on soit obligé d'ouvrir aucunement la croisée. Nul bâtiment ne domine ni n'abrite l'instrument dans toute la partie de l'est à l'ouest nord-ouest. Telle

eſt l'expoſition du thermomètre dont les obſervations ſont rapportées dans ce Journal ; c'eſt aux autres obſervateurs particuliers à voir ſi la poſition de leur inſtrument eſt bien exactement la même, ou plus ou moins favorable.

Une queſtion aſſez naturelle ſe préſente actuellement. Le thermomètre de l'obſervatoire, demandera-t-on, placé auſſi favorablement & avec autant de ſoin qu'il paroît l'être, ne doit-il pas deſcendre plus bas dans les temps froids que tous les autres thermomètres de Paris, pour la plupart moins élevés, plus abrités & plongés dans une atmoſphère plus groſſière ? Il ſeroit trop long d'expoſer ici toutes les diſtinctions à faire pour répondre à cette queſtion. Nous ſavons que dans cette ſaiſon rigoureuſe le thermomètre de l'obſervatoire n'a pas été plus bas que 17°, 4, tandis que pluſieurs thermomètres dans Paris ſont deſcendus à 18° & au-deſſous ; mais étoient-ils à mercure ou à eſprit-de-vin ? Leur diviſion étoit-elle de quatre-vingts ou de quatre-vingt-cinq parties ? N'étoient-ils pas expoſés à quelque reflet, ſoit d'un mur, ſoit du ſol trop voiſin, ... &c. &c. ? On pourroit cependant penſer que dans la circonſtance particulière où un grand vent de nord apporteroit directement l'atmoſphère de Paris ſur le thermomètre de l'obſervatoire, celui-ci deſcendroit moins bas que les thermomètres placés dans les quartiers ſeptentrionaux, & même que ceux des divers quais ſitués au midi de la Seine, ſur leſquels le même vent apporteroit les vapeurs froides & humides de la rivière. Les grands vents, à la vérité, n'ont guère lieu dans les très-fortes gelées, & ſur-tout vers le lever du ſoleil, moment où s'obſerve le plus grand froid de la journée.

Aux remarques précédentes, il faut joindre celles-ci, que nous tirons d'une feuille publique, imprimée en province; où les observations, en général, doivent être encore moins d'accord entre elles, attendu l'irrégularité de tous les mauvais thermomètres vendus par les Italiens qui courent les villes. On doit avoir soin de se procurer des thermomètres à mercure, les placer convenablement en plein air, directement au nord; tous ceux qui sont placés différemment aux croisées, sur les rues, ou sur les cours des bâtimens, n'atteindront pas le degré juste de température. Pour ceux à l'esprit-de-vin, coloré en rouge, on doit presque entièrement les rejeter, comme étant pour l'ordinaire plus défectueux que ceux à mercure; encore ceux-ci ne seront bons qu'autant qu'on les fera soi-même, ou qu'ils viendront d'une personne au fait de les fabriquer. Si l'inconvénient qui résulte des thermomètres inexacts, n'avoit pour objet que la curiosité d'observer la température de l'air, ce ne seroit qu'un demi-mal; mais quand on voudra prendre la chaleur de l'eau nécessaire pour les bains chauds, & qu'au lieu de 26 degrés, le thermomètre en aura réellement 34 à 36, le malade se trouve mal, & c'est ce qui arrive quelquefois. Il en est de même pour les vers à soie: on les étouffe de chaud, ou on les fait mourir de froid par l'irrégularité de tous les thermomètres communs.

Après ces remarques préliminaires, examinons l'intensité du froid que l'on a éprouvé en divers lieux pendant ce mois de décembre, & nous le comparerons ensuite avec celui que l'on a éprouvé à différentes autres époques.

M. *Messier*, de l'Académie des sciences, astro-

nome de la marine, a obſervé à deux thermomètres à mercure, les mêmes qui lui avoient ſervi à meſurer le grand froid de 1776, que ce jour-là ils ont marqué à Paris, à ſept heures trois-quarts du matin, 18 degrés trois-quarts, & 18 degrés & demi au-deſſous de la glace; ce qui revient à très-peu-près au 17, 4 degrés obſervés à l'obſervatoire. Il n'y a pas d'exemple, dit M. *Meſſier*, d'un auſſi grand froid à Paris. L'épaiſſeur de la glace qui a été meſurée avec ſoin, le 12 décembre, ſur le grand canal de Verſailles, s'eſt trouvée être, dans pluſieurs endroits, de 12 pouces & 12 pouces & demi. Le froid que l'on a éprouvé ici depuis le 24 novembre, s'eſt porté dans ſa durée à des degrés plus grands & plus conſtans qu'en 1776. Le plus grand froid, en 1776, fut obſervé aux mêmes thermomètres, à 16 degrés un quart: celui du 31 décembre dernier le ſurpaſſe de 2 degrés & demi. La gelée conſtante, en 1776, fut de vingt-quatre jours, depuis le 9 janvier juſqu'au 2 février; celle de cette année 1788, paſſe déja trente-ſix jours. L'hiver de 1740 fut long; mais le thermomètre ne deſcendit au plus bas qu'à 10 degrés & demi au-deſſous de la glace. Quelle différence avec 18 degrés trois-quarts! L'hiver de 1709, qui fut ſi déſaſtreux par ſes effets, qu'occaſionnèrent des pluies & de grands froids qui ſuccédèrent, fut moins long: le thermomètre deſcendit au plus bas à 15 degrés au-deſſous de la congélation.

Les obſervations faites à Rouen, qui n'eſt éloigné de Paris que de trente lieues, nous paroiſſent devoir mériter l'attention des phyſiciens, par les différences très-remarquables entre les époques du plus grand froid, obſervées dans ces

deux villes, quoique ſituées ſur le même fleuve. Le degré le plus conſidérable du froid obſervé à Rouen au même thermomètre à mercure, qu'en 1776, & à la même poſition, a été de 17 degrés 4; le 30, à onze heures du ſoir. Cet état de congélation n'a duré que très-peu de temps. Dès dix heures du ſoir, on avoit ſenti, en obſervant les inſtrumens météorologiques, un coup de vent venant de l'eſt au ſud-eſt, qui probablement a déterminé le changement qui s'eſt opéré dans la nuit, puiſqu'après minuit, il y avoit déja un degré de moins, & que le lendemain 31, à 7 heures du matin, le vent étoit ſud, & le thermomètre deſcendu à 12 deg. Encore une fois, il importe à l'hiſtoire de la phyſique de faire remarquer cette différence entre Paris & Rouen, où l'on eut, le 31, de la neige avant midi, & où le 30 au ſoir, le baromètre fut à 28 p. 8 lig. 6, au lieu de 28 p. 4 lig. à Paris. Dès le 18 du mois, on avoit vu le thermomètre à Rouen à 13 deg. à ſept heures du matin, à 14, à huit heures. Cette progreſſion, qui ſemble contraire aux obſervations régulières, & qu'on a pourtant remarquée pluſieurs fois en décembre, eſt probablement due au froid léger qui ſuit immédiatement la première commotion électrique que reçoit l'atmoſphère, lors du premier dévéloppement de la lumière ſolaire. On a encore ſouvent obſervé dans ce mois à Rouen, que la colonne du baromètre deſcendoit conſidérablement, lorſque la gelée devenoit plus forte & qu'il faiſoit beau clair, & qu'elle remontoit aſſez haut par un temps nébuleux, couvert & moins froid. Le contraire eſt arrivé le 30: tous les faits ſont rentrés dans l'ordre naturel.

Le thermomètre a marqué à Orléans, le 31, à 7 heures du matin, 18 degrés; à Beaugenci, 18 degrés à 8 heures, temps couvert, le vent à l'est, le baromètre à 28 p. 1 lig.; à Tours, 18 deg. moins un huitième.

A Moulins, un thermomètre à mercure, & qu'on dit être fort exact, a marqué le 30, à 7 heures du matin, 15 degrés $\frac{1}{2}$; à 11 heures du soir, 15 degrés $\frac{1}{2}$; le 31, à 6 heures 42 min du matin, 18 degrés moins un huitième; à midi, 11 degrés $\frac{3}{4}$; à 10 heures du soir, 10 degrés.

A Périgueux, 15 degrés $\frac{1}{2}$.

Dès le 18 décembre, la rivière s'est glacée à Charente: le passage a été absolument intercepté pour les voitures & les chevaux. On a vu passer des glaçons énormes, qui ont été se précipiter sur les navires qui étoient à l'ancre. Toutes les chaloupes ont été enclavées dans les glaces. A Saintes, la Charente a été également prise en travers, depuis la prairie de Saint-Vivien jusqu'à Bussac.

A Bordeaux, le thermomètre, le 31, à 7 heures du matin, 12 degrés $\frac{1}{3}$; baromètre, 28 pouces 3 lig. brouillard; à 3 heures du soir, thermomètre 4 degrés, baromètre, 28 pouces 2 lig., vent sud-est couvert; à 11 heures du soir, thermomètre 6-0, baromètre 28 pouces, pluie. La Garonne a commencé à charrier des glaces le 29 décembre: elles se sont accumulées depuis en très grande quantité.

La Gironde a charrié aussi des glaçons venant de la Dordogne.

A Toulouse, la Garonne a été entièrement glacée. A Cette & à Montpellier, il étoit tombé,

le 30, trois pieds de neige, & le thermomètre a marqué le lendemain 10 degrés.

On a éprouvé à Avignon le froid le plus rigoureux : il y a gelé depuis le 17 novembre. Le thermomètre, jusqu'au 19 décembre, s'est maintenu à 3 degrés au-dessous de la glace. Depuis le 19, le froid a augmenté progressivement jusqu'au 31, où il est arrivé à 12 degré. Le Rhône, ce fleuve rapide, dont les eaux étoient encore agitées par un vent impétueux, n'a présenté qu'une superficie de glace, sur laquelle on marchoit en certains endroits sans danger, pour parvenir d'un rivage à l'autre. La Durance a offert la même singularité.

En Provence, en Languedoc & en Roussillon, beaucoup d'orangers ont déja péri, & l'on craignoit pour les oliviers.

A Marseille, le bassin du port a été gelé en grande partie.

Aux Isles d'Hières il est tombé beaucoup de neige, & le thermomètre, à Nice, est descendu, nous a-t-on dit, à 5 degrés.

Les grandes gelées qui ont commencé à Dunkerque le 10 & fini le 17, ont été si fortes, que non-seulement les canaux navigables, qui communiquent à cette ville, ont été glacés, mais même le port, presque jusqu'à son embouchure, de manière que pendant huit jours la navigation a été absolument interrompue du côté de la mer. La gelée y a repris avec violence le 30; le port s'est trouvé fermé pour la seconde fois par les glaces depuis le 31.

Dans tous nos ports sur l'Océan, les mêmes accidens ont eu lieu.

Le thermomètre eſt deſcendu à Arras, le 31 décembre à 18 degrés 7 dixièmes.

A Metz, à 15 deg. le 18 & le 31.

Cet excès de froidure eſt encore au-deſſous de celle qu'on a éprouvée à Colmar. Le 18, à ſept heutes $\frac{3}{4}$ du matin, le thermomètre marquoit 20 degrés $\frac{1}{2}$, & de même le 19, à ſept heures $\frac{1}{2}$; il eſt deſcendu encore plus bas le 18 à Neuf-Briſac, où il a marqué 24 deg. $\frac{1}{4}$; & ce qui eſt plus extraordinaire, il a été à Baſle à 30 degrés: le Rhin s'eſt même pris dans cette ville. On doit regretter que les obſervateurs de ces trois villes n'aient pas annoncé juſqu'à quel degré le froid avoit été le 31.

Voilà juſqu'à préſent tous les renſeignemens que nous avons pu nous procurer ſur ce froid extraordinaire qui s'eſt fait ſentir dans toute la France. S'il en parvient d'autres à notre connoiſſance, nous les rapporterons dans une des premières Feuilles de ce ſupplément.

La rigueur extrême de cette ſaiſon, qui a ſuccédée immédiatement à une très-grande ſéchereſſe, pendant laquelle les eaux ont été partout fort baſſes, a dû produire des accidens très-fâcheux: auſſi y a-t-il eu en pluſieurs endroits des perſonnes gelées & mortes de froid. Toutes les rivières ont été ſi fort glacées, que les charrettes chargées des fardeaux les plus conſidérables ont pu paſſer par-deſſus ſans danger. Les moulins à eau n'ont pas pu aller; ce qui, joint à la ceſſation de toute eſpèce de travail, & à la cherté du pain occaſionnée par la mauvaiſe récolte, il s'en eſt enſuivi une très-grande miſère parmi le peuple. Dans quelques villes, & dans les campagnes, on a craint une diſète abſolue de farine; & l'on a été obligé, dit-on,

d'en venir à taxer la quantité de pain pour chaque individu. On comprend que le transport des vivres ne pouvant se faire que par des chemins presque impraticables, il a fallu faire des efforts inouis pour les conduire à leur destination, & pour approvisionner sur-tout les grandes villes ; mais cela même est devenu un malheur de plus par le surhaussement du prix qu'il a entraîné pour les comestibles de première nécessité.

Non-seulement les fruits & les légumes, ramassés dans l'intérieur des maisons, ont été gelés, ainsi que les œufs, à moins d'avoir employé les plus grandes précautions pour les préserver ; mais encore le vin a gelé dans les caves. On dit que la rigueur du froid a fendu & fait éclater plusieurs arbres, sur-tout en Bourgogne : nous n'avons pas ouï dire que cet accident soit arrivé dans les environs de Paris.

On auroit lieu de tout craindre pour les blés, s'ils n'avoient été préservés par une neige abondante, tombée à plusieurs reprises. Quant aux vignes, nous n'avons vu qu'une seule Feuille publique (celle de Colmar) où l'on paroisse craindre qu'elles soient gelées. On y fait cette remarque, que nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs ; c'est que depuis 1603 jusqu'à nos jours, les vignes ont péri par le froid au moins une quinzaine de fois dans chaque siècle.

Voici actuellement, sur les pays étrangers, quelques détails qui deviendront bien plus considérables à mesure que les nouvelles nous en parviendront ; & nous aurons soin de les recueillir.

C'est vers la mi-décembre que la neige a

couvert l'Empire ; mais elle a été beaucoup plus abondante dans la haute Allemagne.

A Manheim, le thermomètre de *Réaumur*, a marqué, le 18 décembre, 19 degrés. Le baromètre a été très-bas, & le vent presque constamment au nord. Depuis le 5, l'aiguille aimantée a été immobile, & l'air rempli d'électricité. Le 14 au soir, il s'étoit formé un orage du côté du sud-ouest ; mais il n'éclata pas. On a vu une aurore boréale les 8, 15 & 16 de ce mois ; la dernière a duré jusques vers midi du lendemain. La glace est devenue si épaisse, que des chariots pesamment chargés ont passé le Rhin.

A Francfort, à Mayence & à Cologne, on a éprouvé les mêmes rigueurs de la saison. Le Rhin a été pris par-tout, ainsi que le Mein & le Necker.

Le 23, à deux heures du matin, & un peu avant sept heures du soir, on ressentit à Mayence, & dans les environs, deux secousses de tremblement de terre ; le lendemain il tomba beaucoup de neige.

A Ausbourg, le thermomètre étoit tombé à 21 degrés le 19, à dix heures du matin ; & l'on a trouvé plusieurs personnes mortes de froid sur les grands chemins : à Munich, 21 degrés ; à Erlang, Anspach, Bareith, 23 degrés.

A Weymar & à Cotha, le 17, le thermomètre avoit marqué 23 degrés, & le lendemain 18, 19 degrés.

A Dresde, le 9 au matin, le thermomètre a marqué 20 degrés, & le soir 16 ; le 14 au matin, 18, & 20 le soir ; le 15 au matin, 24 ½, & 23 le soir ; le 16 au matin, 21, &

19 le soir; & le 17, 25 $\frac{3}{4}$. A Léipsick de même le 17. L'Elbe fut entièrement couverte de glace si épaisse, que des charriots chargés y passoient sans danger.

Le thermomètre est descendu le 16 à Berlin, à 22 degrés.

A Brême, le thermomètre de *Farenheit*, qui avoit été les 13, 14 & 15, avec peu de variations, à 4 degrés au-dessous de zéro, est descendu le 16, à sept heures & demie du matin, à 12 degrés (26 degrés de *Réaumur*); à neuf heures il fut à 14 & demi (28 degrés $\frac{1}{2}$), & se soutint ainsi jusqu'à onze heures, que le froid diminua un peu.

Il est tombé à Vienne & dans les environs, depuis le 6 jusqu'au 13, une quantité prodigieuse de neige, qu'on regarde comme une suite des aurores boréales qui ont paru plusieurs fois dans le courant du mois d'octobre. Les routes dégradées sont devenues dangereuses, & les approvisionnemens arrivoient difficilement. Les denrées ont renchéri en conséquence. Le thermomètre a marqué le 18, 13 degrés & demi; le 19, 17; & le 20, 20 degrés. Le froid doit avoir encore été plus vif à la campagne : il a occasionné la mort de plusieurs personnes; le Danube a été entièrement gelé.

On a appris de Copenhague, en date du 20, que le froid s'y est fait sentir avec une rigueur extrême, & que s'il se fût soutenu comme il étoit, en deux jours la mer eût été gelée, & qu'on eût pû se rendre à pied en Suède. Selon les lettres du 30, le Sund étoit couvert de glaces.

Le froid a été très-âpre dans le nord ; il eſt d'uſage, pendant l'hiver à Pétèrsbourg, de ne laiſſer les ſentinelles en dehors que pendant un quart-d'heure. Cette précaution n'a pas été ſuffiſante pour les ſauver : il en eſt mort pluſieurs, & il a été ordonné de n'en plus placer.

En Angleterre, le froid s'eſt fait ſentir avec force ; & la Tamiſe, après avoir charrié long-temps des glaçons, a été priſe entièrement en divers endroits.

Il ne nous eſt encore parvenu aucun détail ſur l'Eſpagne & ſur l'Italie. Nous avons appris vaguement qu'à Madrid, le thermomètre étoit deſcendu, dans ce mois, à 8 degrés, mais nous ne ſavons pas le jour. A Naples, l'éruption du Véſuve continue ; mais elle ſe fait tranquillement & ſans cauſer d'alarmes. La nouvelle lave coule ſur les anciennes ſans nuire aux campagnes.

On doit être curieux, ſans doute, de comparer cet hiver avec ceux qui ont fait époque dans les ſiècles précédens. Quelque rigoureux qu'il ait été, on verra cependant qu'ils le furent davantage. Voici ceux ſur leſquels nous avons pu, juſqu'à préſent, nous procurer des recherches.

En 763, l'hiver commença le premier octobre, & dura juſqu'à la fin de février. Le Pont-Euxin (la mer noire) gela. Quand les glaces ſe rompirent, & qu'elles paſſèrent par la Propontide, elles abattirent des parties de murs de Conſtantinople. En pluſieurs endroits il tomba beaucoup de neige.

En 801, le Pont-Euxin gela dans l'étendue de pluſieurs lieues, & l'on y marchoit ſans crainte.

En

En 1067, très-grand froid depuis le 13 novembre jusqu'au 12 mars.

En 1210, la gelée prit le premier janvier, & dura près de deux mois. Les blés furent gelés.

Les annales de Colmar, rédigées par les RR. PP. Dominicains, rapportent qu'en l'année 1272, il fit pendant trois semaines un froid extraordinaire, & que trois jours avant Noël il monta au plus haut degré. La fontaine des eaux minérales de Soulzmatt gela, ainsi qu'un puits très-profond au château d'Isenbourg près de Rouffac. Le froid commença à décliner le jour de Noël. Les mêmes annales rapportent qu'au commencement de mars 1288, il fit si froid, que le Rhin gela au-dessous de Bâle. Au contraire, l'hiver de 1289 fut si chaud, que les herbes, les feuilles poussèrent avant Noël. En Alsace, les chasseurs trouvèrent des fraises, les poules promenèrent leurs poussins avant les Rois. Les vignes furent en fleur avant le 31 janvier. A la même époque, les garçons d'Eguisheim se baignoient dans la rivière.

M. l'abbé *Papon*, auteur de l'*Histoire de Provence*, a bien voulu nous communiquer les détails suivans sur les hivers postérieurs au treizième siècle. Nous en ajouterons quelques autres dont il n'a pas parlé, & nous les distinguerons par des parenthèses

En 1305, le froid fut si excessif, que les rivières gelèrent ; & la mer, sur les côtes de Flandres & de Hollande, fut prise dans une largeur de trois lieues.

Les rivières se glacèrent pendant sept semaines de suite dans l'hiver de 1354.

Les hiſtoriens françois ne parlent pas de l'hiver de 1358, qui fut ſi mémorable en Italie, à cauſe de la quantité de neige qui y tomba. Elle avoit dix bras de hauteur à Bologne, ſuivant le témoignage de *Mathieu-Villani*. Le bras eſt une meſure d'environ vingt pouces : elle eſt encore en uſage dans quelques endroits de l'Italie. Dans la chronique de Bologne, on n'évalue pas la hauteur de cette neige ; mais on y fait entendre qu'elle étoit prodigieuſe, puiſqu'elle s'y élevoit juſqu'aux gouttières de certaines maiſons. Il faut voir dans cette chronique la deſcription que l'on fait de toutes les peines qu'on eut pour débarraſſer les rues & faciliter les communications.

En 1361, un froid rigoureux dans le nord de la France & en Allemagne, fit beaucoup de mal aux vignes ſur le Rhin.

En 1364, le froid fut ſi vif, ſelon *Baluze*, & la glace, qui couvroit les fleuves, ſi épaiſſe durant les mois de janvier, février & mars, qu'elle réſiſtoit aux poids des plus lourdes charrettes. Les vignes & les arbres fruitiers, & ſur-tout les amandiers & les oliviers périrent : il y en eut même pluſieurs que l'excès du froid fit fendre par le milieu. Un autre auteur, parlant de ce froid extrême, des pauvres, des femmes & des enfans qu'il enleva, dit qu'on vit arriver à Carcaſſone un cheval, dont le cavalier, quoique mort, n'avoit point perdu ſon attitude, la roideur des cuiſſes & des jambes aſſujetties ſur l'animal l'ayant empêché de tomber. Il ajoute, comme une choſe dont on ne doutoit pas, que la glace, dans le Rhône, avoit, en certains endroits, quinze pieds d'épaiſſeur.

(En 1420, le Pont-Euxin fut gelé dans l'étendue de plusieurs lieues).

Les archives de Toulon font mention d'un froid rigoureux en 1460, sans aucun détail.

En 1480, le froid commença le 26 décembre, & dura jusqu'au 8 février. La Seine & les rivières qui s'y déchargent, telles que la Marne & l'Yonne, furent prises. Il n'y avoit point de charrette, quelque pesamment chargée qu'elle fût, que la glace ne supportât. Mais au dégel, qui arriva le 8 février, beaucoup de bateaux & de ponts furent emportés par la violence des eaux & l'effort des glaces. Les personnes qui habitoient les maisons bâties sur les ponts de Paris, délogèrent, ne se croyant pas en sûreté au milieu de ces désastres. Le bois à brûler étoit rare & cher. Ce qui augmentoit les alarmes, c'étoit le charlatanisme des astronomes, qui annonçoient que le dégel n'arriveroit pas avant le 8 mars. Cependant le froid, quoique moins vif, dura jusque bien avant le mois de mai, dit la *chronique de Louis XI*, qui nous a fourni ces détails. Cet hiver ayant emporté les espérances de la récolte pour l'année 1481, la famine fit périr beaucoup de monde, & particulièrement dans les provinces de Lyonnois, Auvergne & Bourbonnois. Les pauvres que la faim chassoit de leurs retraites, se rendoient en foule dans les grandes villes, & sur-tout à Paris, où la charité des citoyens leur ouvrit un asile à Sainte-Catherine du Val des écoliers. On les transporta ensuite à l'hôtel-dieu, où ils moururent presque tous; *car quand ils cuidoient manger, ils ne le pouvoient, parce qu'ils avoient les conduits retraits, pour avoir été trop sans manger.*

Les historiens de Gènes nous apprennent que durant l'hiver de 1493, l'eau de la mer gela dans le port de cette ville; mais nous n'avons pas encore de preuve que dans le nord de la France ont ait alors éprouvé un froid si rigoureux.

En 1507, le froid fut si vif, qu'il périt un grand nombre d'hommes & de bestiaux. Le port de Marseille se couvrit de glace dans toute son étendue; & si quelque chose put garantir les arbres & les semences, ce fut la grande quantité de neige qui couvrit la terre, car à Marseille il en tomba trois pieds le jour des Rois: phénomène extrêmement rare dans cette ville.

(En 1522, il y eut une gelée très-forte dès le 10 de novembre, & les blés périrent).

Le froid fut si rigoureux, quoiqu'il n'eût pas toujours la même intensité, depuis la fin de novembre 1599, jusqu'à la fin de mai 1600, que presque tous les arbres fruitiers & un grand nombre de bestiaux périrent.

(En 1608, grand hiver en Allemagne & en France. Tous les fleuves furent glacés, & les vignes gelées jusqu'à leur racine. Le dégel de la Loire fit les plus grands ravages).

L'hiver de 1638 fut également rigoureux. L'eau du port à Marseille gela autour des galères.

Ici finissent les détails que nous a fournis M. l'abbé *Papon* : les suivans sont extraits des manuscrits autographes du célèbre *Ismaël-Bouilland.* Les observations météorologiques de cet astronome, faites à Paris, s'étendent depuis 1635 jusqu'en 1677; mais les vingt premières années ne présentent aucun grand hiver.

Les vingt-deux premiers jours de novembre 1655, furent très-doux, & le ciel fut constamment serein, excepté que le 3 & le 4 du mois il tomba un peu de pluie. Il survint ensuite un brouillard. Il gela le 25 & le 26. Les premiers jours de décembre le froid fut excessif; la Seine fut glacée. Les dix jours suivans furent humides; mais le 20 la gelée reprit, & dura jusqu'au 28 janvier 1656. Après un court dégel, elle recommença, & ne finit qu'en mars. Mais dans ces deux reprises, le froid fut moins rigoureux qu'il ne l'avoit été du 8 au 18 décembre.

En 1657, la gelée commença le 24 décembre; elle ne fut pas bien forte jusqu'au 19 janvier 1658 : mais le lendemain 20, par un vent impétueux de nord-est, elle devint excessive; presque personne ne se ressouvenoit d'en avoir jamais éprouvé une pareille. Le 27, un froid moins rigoureux fit espérer un dégel; mais le 28, le froid devint aussi âpre qu'auparavant, & cette âpreté dura jusqu'au 8 février. Les deux jours suivans, la glace & la neige qui étoit tombée en abondance, commencèrent à fondre. Mais le 11, à deux heures du matin, le vent étant remonté au nord & au nord-est, la gelée fut extrême; les eaux furent prises de nouveau : au lever du soleil, il n'existoit plus le moindre vestige de la fonte précédente. Ce froid rigoureux dura jusqu'au 18 février. Enfin le 19, le vent étant descendu au nord-ouest, & ensuite à l'ouest, la glace & la neige commencèrent à reprendre leur fluidité. Le 21, la glace qui couvroit la Seine s'entre-ouvrit. Le 22, ce fleuve commença à grossir. Le 27 & le 28, le débordement fut plus grand qu'aucun de ceux qui avoient été précédemment ob-

ſervés : depuis ſix heures du ſoir du 27, juſqu'à midi du 28, l'eau baignoit les murs de S. André-des-arcs ; il falloit une planche pour traverſer la rue. Le 28 à midi, les eaux commencèrent à baiſſer. La rigueur du froid avoit fait périr pluſieurs voyageurs : d'autres en avoient été quittes pour la perte de quelques membres. Durant la nuit du 28 février au premiers mars, une grande partie du pont-Marie fut emportée par le courant ; pluſieurs perſonnes y périrent : le jour ſuivant, les derrières de quelques maiſons voiſines de la rivière ſubirent le même ſort.

L'été & l'automne de 1662 furent très-ſecs ; les pluies, qui ne commencèrent à tomber que le 20 novembre, furent ſuivies d'une gelée qui dura depuis le 5 décembre juſqu'au 8 mars 1663 ; & dans cet intervalle de temps, le froid parut trois fois ſe radoucir. La Seine fut priſe au mois de décembre.

Je cite l'hiver de 1666, non pas pour ſa longueur ou ſon âpreté, mais pour une ſingularité remarquée par *Bouillaud*. Le 29 janvier, froid très-rigoureux, de manière que la Seine charrioit des glaçons vaſtes & épais. Vers le ſoir, le vent paſſa du nord au ſud ; il neigea la nuit. Le lendemain, à huit heures du matin, le dégel commença par une pluie douce, à laquelle ſuccéda un vent violent du ſud-eſt. A dix heures du ſoir, il éclaira, & il tonna avant minuit.

En 1670, le froid fut exceſſif dans les mois de janvier & février : il fit périr un grand nombre d'arbres.

Enfin, depuis le 2 décembre 1676, juſqu'au 13 janvier 1677, le froid fut extrême : la

terre fut couverte de neige, & la Seine entièrement prise durant trente-cinq jours consécutifs. Il ne paroît pas que cette forte & longue gelée ait eu des suites fâcheuses; *Bouillaud* les auroit remarquées : il dit seulement que le temps fut ensuite humide; qu'en février il y eut quelques gelées, mais peu fortes; que les pluies furent fréquentes, & l'air constamment humide, jusqu'au 22 mai, que les chaleurs commencèrent à se faire ressentir.

Les époques du grand froid pendant ce siècle ont été rapportées plus haut; mais on ne manquera pas, sans doute, de remarquer les trois époques, pour ainsi dire périodiques, d'un froid rigoureux, en 1507, 1608 & 1709.

Observations météorologiques faites à Lille, au mois de décembre 1788; *par M. Boucher, méd.*

La gelée, qui avoit commencé le 24 de novembre, a persisté tout ce mois, quoiqu'avec une intensité plus ou moins considérable. La liqueur du thermomètre, qui, le premier de ce mois, avoit été observée le matin à 3 degrés au-dessous du terme de la congélation, a descendu jusqu'au 8 par gradations jusqu'au huitième degré, & c'étoit le 7 qu'elle étoit à ce terme; de-là jusqu'au 15, elle n'est pas descendue plus bas que le terme de 6 degrés. Mais ce jour & le suivant elle a été observée à 10 degrés : il en a été de même du 18. Le froid s'est relâché ensuite jusqu'au 28. Le 21

& le 22, la liqueur du thermomètre ne se trouvoit qu'à ½ degré au-dessous du terme de la congélation ; mais le 29, elle étoit descendue à celui de 10 degrés ; le 30 à 11, & le 31 à 12.

Il y a eu des variations dans le baromètre ; mais le mercure ne s'est guère éloigné du terme de 28 pouces. Le 17, il étoit descendu à celui de 27 pouces 7 lignes, & le trente, il étoit monté à celui de 28 pouces 4 lignes.

Les vents ont aussi varié. Ils n'ont guère apporté de changement à la gelée. Le jour le plus froid (le 31) a eu lieu par un vent du sud-est.

La neige, qui n'a commencé à tomber que le 17, a été peu abondante.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de ½ degré au-dessous du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 12 degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 11 ½ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 4 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 7 lig. La différence entre ces deux termes est de 9 lignes.

Le vent a soufflé 4 fois du Nord.
13 fois du Nord vers l'Est.
3 fois de l'Est.
3 fois du Sud vers l'Est.
7 fois du Sud.
6 fois du Sud vers l'Ouest.
1 fois de l'Ouest.
2 fois du Nord vers l'Ouest.

Il y a eu 15 jours de temps couvert ou nuag.
7 jours de neige.
2 jours de pluie.
8 jour de brouillard.

Les hygromètres ont marqué une grande humidité tout le mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de décembre 1788.

Les maladies de ce mois ont été les mêmes que dans le mois précédent ; des fluxions de poitrine, masquées dans le début, par les apparences insidieuses d'un simple rhume, ont coûté la vie à nombre de citoyens, sur-tout dans la classe du peuple, ou les ont jetés dans la fièvre hectique. Nos hôpitaux de charité n'étoient presque remplis que de personnes dans ce cas. Le début de la maladie, marqué par un pouls peu élevé, & le plus souvent concentré, sans fièvre apparente, par une oppression de poitrine peu douloureuse, une légère courbature, &c., en impose même aux personnes de l'art qui, laissent échapper le moment d'avoir recours aux remèdes de marque, entre lesquels est la saignée, & ceux qui sont propres à vider les premières voies. Il est bien difficile alors de remédier aux symptômes fâcheux qui s'en suivent. Des fluxions de poitrine se sont annoncées, dans nombre de personnes, avec les symptômes évidemment distinctifs ; elles étoient de deux espèces, des inflammatoires, & des bilieuses-putrides : il étoit bien essentiel de ne pas prendre le change sur leurs caractères distinctifs ; le traitement, comme on le conçoit, devant être bien différent dans l'une & l'autre.

Nombre de personnes se sont trouvées encore dans le cas de constipation opiniâtre, & quelques-unes ont essuyé des coliques du genre inflammatoire. On a vu aussi des angines, sur-tout de l'espèce catarrhale, & des maux de tête opiniâtres, provenant d'engouement dans le cerveau & dans les parties adjacentes.

La rigueur du froid n'avoit pas encore tout-à-fait anéanti la petite vérole.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

Transactions of the royal Society of Edimburgh, *&c.* C'est à-dire, *Transactions de la Société royale d'Edimbourg, Vol. I; in-4°, A Londres, chez* Cadell, 1788.

1. En 1731 il se forma à Edimbourg une Société de savans, dont l'objet étoit de travailler pour les progrès de la médecine, en rassemblant & publiant des *Essais & observations sur les diverses branches de la médecine & de la chirurgie.* Cette Société, quoique peu nombreuse, étoit une des plus savantes de l'Europe. Le *docteur Monro*, premier professeur d'anatomie & fondateur de l'école de médecine d'Edimbourg, fit les fonctions de secrétaire, & ce fut sous sa direction que parurent les cinq volumes d'*Essais & observations de médecine*, qui ont mérité & obtenu du public un accueil si favorable. En 1739, peu de temps après la publication du dernier volume

de ce recuil, M. *Maclaurin*, professeur de mathématiques à Edimbourg, proposa d'étendre le plan de la Société, & d'y réunir la philosophie & la littérature. Cette proposition fut agréée, le plan fut changé, & le nombre des associés augmenté. Depuis ce temps cette compagnie a porté le nom de *Société pour perfectionner les arts & les sciences*, ou de *Société philosophique d'Edimbourg*. Peu d'années après ce changement les troubles civils firent suspendre les assemblées; & lorsque la tranquillité fut rétablie, la Société perdit un de ses principaux membres, *Maclaurin* : il mourut le 14 juin 1746. Ce ne fut qu'en 1762 que la Société recommença ses travaux. Elle publia le premier volume de ses transactions en 1754, le second en 1756, le troisième en 1771.

Plusieurs causes, qu'il seroit inutile d'exposer ici, avoient fait languir les efforts de cette compagnie jusqu'en 1777, que le zèle & les talens de *Lord Kaimes* inspirèrent une nouvelle ardeur à ses membres. Vers l'année 1782, dans une assemblée des professeurs de l'université d'Edimbourg, dont la plupart étoient de la société philosophique, & amateurs zélés des sciences & de la littérature, le *Docteur Robertson*, principal de l'université, porposa un plan de nouvelle société, qui embrasseroit toutes les branches des connoissances humaines. Ce plan fut adopté, le Roi y donna son approbation, & la charte royale fut enregistrée le 29 mars 1783. Depuis ce temps cette compagnie porte le nom de Société royale d'Edimbourg. Ses officiers sont un président, un vice-président, douze conseillers, un secrétaire & un trésorier. Elle est divisée en deux classes, classe physique & la classe littéraire. La pre-

mière comprend les mathématiques, la philosophie naturelle, la chimie, la médecine, l'histoire-naturelle, & tout ce qui tend à perfectionner les arts & les manufactures. L'autre réunit la littérature, la philologie, l'histoire, les antiquités, & la philosophie spéculative. Les assemblées pour ces diverses classes se tiennent en différens temps; les essais présentés & lus dans une séance, y sont discutés & examinés dans la suivante; on reprend cet examen sur l'abregé que chaque auteur donne de son essai. Les sujets d'histoire-naturelle sont conservés dans le musée d'Edimbourg, & les morceaux d'antiquité sont remis à la bibliothèque des avocats.

La Société ne publie pas tous les mémoires lus dans ses assemblées. Il y en a qui ne lui sont communiqués que dans l'intention d'être discutés : on en retire plusieurs, pour les rendre le plus parfaits, ou leur donner plus d'étendue. Cependant on aura soin dans l'histoire de la Société, qui constituera la première partie de chaque volume, de faire mention de toutes ces dissertations, & d'en indiquer l'objet. A la partie historique sont jointes des notices biographiques sur les-membres morts depuis la publication du précédent volume, la liste de ses membres, & celle de ses officiers.

Nous donnerons d'abord une notice des mémoires, relatifs à ce Journal, desquels il n'est parlé que dans l'histoire, nous ferons connoître ensuite ceux qui se trouvent en entier dans ce premier volume.

I.

M. *Jacques Russel*, chirurgien, décrit quelques expériences qu'il a faites sur l'antimoine,

dans la vue d'obtenir par un procédé aiſé & peu diſpendieux, une ſolution de régule d'antimoine dans l'acide marin, & par conſéquent d'avoir un tartre émétique comparable à celui qui eſt préparé d'après la formule de la dernière édition du diſpenſaire d'Edimbourg, ſans employer un travail auſſi coûteux & auſſi compliqué que celui qui y eſt indiqué. Il a d'abord cherché à ſe procurer l'acide muriatique déphlogiſtiqué fluide, en ajoutant à l'eſprit de ſel de la chaux de magnéſie, & en le diſtillant enſuite. Cependant, malgré tous ſes efforts, il lui a été impoſſible de condenſer les vapeurs de l'acide déphlogiſtiqué. Il a donc eſſayé les effets de celles-ci ſur le régule d'antimoine, placé dans le récipient & dans le cou de la retorte; par ce moyen, il a obtenu une ſolution prompte & abondante de régule. A celui-ci il a enſuite ſubſtitué l'antimoine crud, & l'effet a été le même. Il a trouvé dans le récipient une petite portion de ſoufre, un peu d'antimoine non décompoſé, & une ſolution complète de régule d'antimoine. Il y a eu auſſi du ſoufre de décompoſé; mais comme l'acide vitriolique a moins d'affinité avec l'antimoine que l'acide muriatique, il a été aiſé de le ſéparer de la ſolution du régule d'antimoine, qui étoit un véritable beurre d'antimoine, comme il conſte par la nature des précipités que M. *Ruſſel* a obtenus en ajoutant à ce beurre d'antimoine, ſoit de l'eau pure, ſoit des alkalis. Cinq onces d'acide & deux onces d'antimoine, ont fourni un beurre dont le précipité a peſé une demi-once, de ſorte qu'outre la ſimplicité & la facilité du procédé, il y a une épargne de neuf dixièmes, en même-temps qu'on eſt ſûr qu'il n'y a point de mé-

lange d'aucun métal. M. *Russel* a examiné chimiquement le tartre émétique qu'il s'est procuré de cette manière, l'a trouvé en tout conforme au tartre stibié ordinaire, toutefois il n'a pas osé l'employer aux usages de médecine.

M. *A. Roebuck*, faisant attention que dans les arrières saisons froides, on désespère souvent de la maturation des grains, a fait des observations sur ce sujet, & s'est convaincu que les avoines profitent & mûrissent encore, quoique la chaleur moyenne du jour ne passe pas le 45e. degré du thermomète de *Fahrenheit*, c'est-à-dire qu'elles peuvent encore mûrir du sept au vingt-un octobre.

Le sel marin, tel qu'il est employé ordinairement aux usages économiques, contient plus ou moins de magnésie muriatique & de magnésie vitriolique, qui le rendent peu propre à la salaison des viandes. Ces sels amers, cathartiques, nauséabonds, se dissolvent facilement & en plus grande quantité dans l'eau que le sel marin; & c'est sur cette circonstance que M. le *comte de Dundonald* a fondé une méthode, aisée & avantageuse, de purifier le sel commun du commerce. Il a fait ses expériences sur cinquante-six livres à-la-fois, & voici le procédé qu'il a communiqué à la Société royale d'Edimbourg. On prend un cône renversé ayant un trou à l'extrémité inférieure; on le remplit de sel; on le tient à une chaleur modérée, & on fait fondre la vingtième partie du sel qu'il contient dans le moins d'eau bouillante possible; on verse promptement cette saumure sur le sel dans le cône, & après avoir attendu que toute l'humidité soit égouttée, on repète le même procédé plus ou moins souvent, sur le sel en par-

tie purifié, en faisant toujours fondre dans de l'eau bouillante un vingtième de son volume, & en n'employant que juste la quantité d'eau bouillante qu'il faut pour fondre la portion de sel qu'on veut. M. *Dundonald* pense qu'il suffit de trois lotions pareilles pour donner au sel du commerce la pureté suffisante pour les usages ordinaires. Il indique sur une table jointe à cet article, les changemens que chaque lotion produit; on voit qu'à chaque fois le sel devient 4 fois $\frac{1}{2}$ plus pur qu'il n'étoit auparavant, ce qui donne, abstraction faite des fractions, les proportions suivantes, 20, 91, 410, 885.

Le *docteur Mudie de Montrose* a rendu compte à la Société de deux observations de médecine; l'une concerne une guèrison complette & permanente d'une ascite; l'autre a pour sujet des symptômes nerveux très-graves, survenus à une blessure légère & superficielle.

On lit ensuite une observation sur un hoquet opiniâtre, communiquée par M. le docteur *Duncan*. Le malade étoit un homme de 73 ans; il en fut guéri avec l'acide vitriolique, dont on lui fit prendre environ sept gouttes dans une cuillerée ou demi-once d'eau de menthe. La première dose a arrêté ce mouvement convulsif, mais il en a fallu deux doses pour prévenir la rechute, & pour assurer la guérison.

On trouve encore le détail d'une maladie accompagnée de symptômes anomaux ou irréguliers, terminée par la mort, & causée par une grosse pierre biliaire qui bouchoit le cou de la vésicule du fiel. Cette observation est du D. *Hope*.

II.

« Nous allons faire connoître ceux des mémoires de la Société d'Edimbourg dont les objets sont du ressort de ce journal.

1°. Expériences sur le mouvement de la sève dans les arbres, par JEAN WALKER, *docteur en théologie & en médecine, membre de la Société royale d'Édimbourg, & professeur royal d'histoire naturelle en l'université de la même ville.*

L'auteur, après avoir décrit l'état des connoissances relativement à son sujet, entre dans les détails des expériences qu'il a faites pour répandre quelque jour sur cette matière. Il a choisi, pour faire ses essais, le bouleau, dont la sève est très abondante. Il a observé que ce liquide ne monte jamais dans la moële ni dans l'écorce, mais qu'il s'élève aussi bien dans la substance des cercles ligneux que dans les veines; cependant son mouvement est plus rapide dans les veines & dans les cercles mêmes, & par conséquent plus libre dans les parties extérieures que dans les parties intérieures du tronc.

La sève monte par ondées, que la chaleur du soleil élève : une suite de jours chauds de la même température ou d'une température graduellement plus chaude, la fait monter à proportion; mais une journée chaude la fera monter quelquefois dans une proportion qu'elle ne suivra pas le lendemain, s'il fait moins chaud. Il paroît qu'une succession de jours un peu plus froids, fait l'effet d'une journée chaude. Quelquefois la sève reste stationnaire : elle monte entre le bois & l'écorce, même dans les branches, avant que l'écorce fournisse aucune humidité.

Il paroît que dans le commencement de la ſaiſon où le bouleau pleure, dit notre auteur, (lorſque le thermomètre, à midi eſt au 49e. ou entre 46 & 50. & à minuit, à environ 42°. ou entre 40 & 45) la ſève monte d'environ un pied en 4 heures dans le tronc, ſi elle n'a pas été antérieurement élevée par une plus grande chaleur.

D'autres expériences ont prouvé que dans la même ſaiſon (lorſque le thermomètre eſt, à midi, à environ 45, & à minuit à environ 38) la ſève monte ſeulement d'un pied en deux jours, & qu'elle ne monte pas du tout ſi la chaleur à midi ne paſſe 40.

La ſève monte plus vivement dans le côté expoſé au ſoleil que dans l'autre, ce qui ſemble être cauſe que le centre des cercles ligneux n'eſt pas dans le milieu de l'arbre. Là où la ſève abonde, le bois croît plus promptement & eſt plus doux à proportion. La ſève ſépare dans ſon aſcenſion les différens plans de l'arbre, & comme elle rend le bois plus doux, on peut connoître les différens périodes d'aſcenſion de la ſève dans l'arbre qu'on a abattu. La ſève gagne plutôt les branches pendantes que les branches droites; plutôt le jeune que le vieux bois; & à l'endroit où les branches ſe diviſent, elle paroît pour un temps détournée du tronc. Une année, il a fallu quarante-trois jours à la ſève pour s'élever à la hauteur de vingt pieds dans le tronc du bouleau, ce qui fait ſix pouces par jour pour terme moyen; une autre année elle a parcouru la même élévation dans l'eſpace de 33 jours, c'eſt-à-dire, qu'elle a monté d'environ 9 pouces dans les vingt-quatre heures.

M. *Walker* ne penſe pas qu'il y ait quelque

régularité dans la descente de la sève Il explique l'expérience de M. *Du Hamel*, (*physique des arbres*,) 1. 66. en observant que lorsque l'arbre est en pleine sève, elle coule indifféremment des bords supérieur ou inférieur de l'incision; elle coule encore plus promptement de l'intervalle des cercles mêmes; ce qui, selon notre auteur, est le principal fondement de cette opinion de M. *Du Hamel*, *que la sève monte à travers les cercles, & descend par les veines.* Vers le temps de la vernation, la sève semble disparoître: elle n'est pas évaporée par les feuilles, mais en apparence distribuée dans l'écorce.

L'auteur, après avoir discuté les diverses hypothèses sur les causes de l'ascension de la sève, s'exprime de la manière suivante: « Les » expériences rapportées nous laissent encore » dans l'ignorance sur la véritable cause de l'as» cension de la sève. A la vérité, elles prouvent » que dans plusieurs occasions la chaleur est le » principal agent qui produit cet effet, & que » probablement il s'obtient par l'expansion de » la sève même, plutôt que par celle de l'air, » soit de celui qui est contenu dans ce liquide, » soit de celui qui est dans les trachées. Les » incisions faites au bouleau couloient librement » pendant le jour, sur-tout lorsque le soleil lui» soit, & séchoient régulièrement à mesure que » le froid du soir se faisoit sentir. A peu d'ex» ceptions près, on voit que la chaleur seconde » constamment l'ascension de la sève, & que le » le froid la retarde ou l'arrête même; cepen» dant rien n'indique la manière précise dont la » chaleur & le froid produisent ces effets. Il est » probable que d'autres causes y coopèrent. Cel» les-ci sont vraisemblablement de l'essence de la

» ſtructure de la plante, & pour les découvrir » il faudroit de cette ſtructure un examen plus » délicat, qu'il n'a pas été en notre pouvoir de » faire. «

2°. *Théorie de la pluie; par M.* JACQ. HUTTON, *docteur en médecine, membre de la Société royale d'Édimbourg, & de la Société royale d'agriculture de Paris.*

Le docteur *Hutton* détermine dans la première partie de ce mémoire, la force proportionnelle avec laquelle l'air, à certains degrés de chaleur, diſſout l'eau; & il établit qu'en mêlant une portion d'air chaud humide, tranſparent, avec de l'air froid, le mélange devient opaque, & il s'en précipite une partie de l'eau, c'eſt-à-dire, que la vapeur eſt condenſée en pluie. Il applique enſuite cette théorie aux opérations naturelles; & conſidérant les obſervations météorologiques, il en rend compte d'après ſes principes, & en tire des conſéquences favorables à ſa doctrine. Il traite à cette occaſion des pluies générales, de leurs régularités & irrégularités, des variétés qui s'obſervent dans les divers climats, de l'élévation & de l'abaiſſement des baromètres, &c. Nos lecteurs pourront conſulter ſur tous ces ſujets un ouvrage claſſique, publié par M. *J. A. de Luc*, lecteur de la reine de la Grande-Bretagne, des Sociétés royales de Londres & de Dublin, de l'Académie des ſciences, & correſpondant des Académies des ſciences de Paris, Montpellier & Rotterdam, ſous le titre; d'*Idées ſur la météorologie*, 2 vol. grand in-8°., à Paris, chez la veuve Duchefne, 1787.

3°. *Sur les causes qui affectent l'exactitude des commensurations barométriques; par M. JEAN PLAYFAIR, maître-ès-arts, membre de la Société royale d'Édimbourg, professeur de mathématiques de la même ville.*

On a déja observé que le degré plus ou moins considérable d'humidité dans le mercure, cause des diversités remarquables dans les mouvemens du baromètre. M. *Playfair* examine en particulier dans cet article les causes de l'incertitude des mesures des hauteurs des montagnes au moyen de ces instrumens. Il avance que l'erreur des calculs de ces observations, vient de la supposition que la densité de l'atmosphère varie selon le degré de chaleur, & il prouve qu'il y a encore d'autres circonstances qu'il faut prendre en considérations. Il suppose que l'atmosphère est échauffée par la chaleur qu'élance continuellement la surface de la terre, & qui, s'élevant à travers les différentes couches de l'air ambiant, se perd enfin dans le vide ou dans l'espace immense qu'occupe l'éther : il prouve ensuite que cette élévation est uniforme, & examine le degré de chaleur à une hauteur donnée.

Bien que la diminution de la chaleur dans les couches supérieures soit en raison de leur élévation, la condensation produite par cette diminution n'est pas uniforme, ou en d'autres termes le volume d'une quantité donnée d'air n'est pas en raison des variations de la température; & faute d'expériences pour prouver cette assertion, notre auteur a recours au raisonnement, & déduit enfin des formules pour déterminer l'expansion de l'air atmosphérique à une chaleur déterminée.

Une autre irrégularité dans l'examen de l'air,

provient de l'irrégularité de la force compressive. M. *Playfair* donne encore une formule pour rectifier cette irrégularité; de là il passe à la correction nécessaire pour éviter dans la mesure des hauteurs des montagnes, l'erreur qui provient de la diminution de la gravité en montant ou en descendant de la surface du globe. Enfin, après la considération & le calcul de l'effet que toutes ces causes opèrent, il expose une formule générale pour les rectifier toutes.

4°. *Expériences & observations sur le froid remarquable qui accompagne la séparation de la gelée blanche de l'air serein; par M. PATR. WILSON, maître-ès-arts, membre de la Société royale d'Édimbourg, & professeur d'astronomie dans l'université de Glascow.*

C'est ici une continuation des mémoires insérés dans les transactions philosophiques de Londres (pour les années 1780 & 1781), où M. *Wilson* expose les expériences par lesquelles il conste qu'il y a une différence constante de température entre la neige & l'air à un petit nombre de pieds au-dessus de la surface de la neige, plus froide que l'air. Dans le mémoire qui nous occupe, M. *Wilson* offre quelques conjectures tendantes à expliquer la cause de ce phénomène, & quelques expériences ultérieures entreprises pour constater ce fait. Ses conclusions générales sont : » Que lorsque les corps attirent de la gelée blanche de l'air serein, il se produit du froid à leur surface, & que ce froid ne vient d'aucune qualité particulière des corps auxquels la gelée blanche s'attache, qu'autant que quelques corps sont capables d'en attirer plus ou moins dans un temps donné : Que la disposi-

tion de l'air d'abandonner ainſi la gelée blanche, & le froid qui accompagne cette ſéparation, tiennent conſtamment à la ſérénité générale de l'atmoſphère, & changent invariablement lorſque le ciel ſe couvre de nuages où de brouillards, ſpécialement près de l'endroit où l'on fait l'obſervation.

Parmi les nouvelles expériences, celles qui ſont les plus intéreſſantes, prouvent que le grand froid qu'on reſſent à la ſurface de la neige dépend évidemment de l'évaporation.

5°. *Expoſé d'une méthode de faire le vin, appelé par les Tartares* koumiſs, *avec des obſervations ſur ſon uſage médicinal; par M. JEAN GRIÈVE, docteur en médecine, membre de la Société royale d'Édimbourg, & ancien médecin des armées Ruſſes.*

C'eſt à un gentilhomme ruſſe que M. *Grieve* doit la manière de faire ce vin : » Prenez, dit-il, du lait du jour de jument, telle quantité que vous voudrez; ajoutez-y un ſixième d'eau, & verſez le mélange dans un vaiſſeau de bois; employez enſuite, en qualité de ferment, un huitième de lait de vache, le plus aigre que vous puiſſiez trouver; ou, ſi vous avez du vieux koumiss, vous en prendrez au lieu de lait de vache aigre : couvrez le vaiſſeau d'une étoffe épaiſſe, & l'expoſez à une chaleur modérée. Laiſſez repoſer pendant 24 heures; au bout deſquelles le lait ſera devenu aigre, & il ſe ſera amaſſé à la ſurface une ſubſtance épaiſſe. Alors, avec un bois façonné à l'extrémité inferieure en forme de batte de baratte, battez ce caillé, & mêlez-le intimement avec le liquide contenu dans le vaſe. Laiſſez enſuite de nouveau repoſer durant vingt-quatre heures, après quoi verſez

dans un vaſe plus étroit & plus élevé, ſemblable à une burette, dans lequel il faut répéter l'agitation comme auparavant, juſqu'à ce que la liqueur ſoit parfaitement homogène; & c'eſt dans cet état qu'on l'appelle koumiss, dont la ſaveur doit être un mélange agréable de doux & d'aigre. Toutes les fois qu'on voudra en prendre il faut répéter l'agitation.

M. *Gſeretskowsky* a aſſuré l'auteur qu'on peut en diſtiller de l'eau-de vie, & que le lait de vache préparé de la même manière en donne auſſi, mais en moindre quantité.

M. *Grieve* rapporte quelques cures de phthiſie & d'ectiſie opérées par l'uſage de cette liqueur.

6°. *Théorie de la terre*, ou *recherches ſur les loix que l'on obſerve dans la compoſition, la diſſolution & la réproduction de la terre ſur notre globe; par M. JACQ. HUTTON, docteur en médecine, membre de la Société royale d'Édimbourg.*

Nous ne nous arrêterons pas à cet article, qui nous paroît contenir trop d'hypothèſes gratuites. Il eſt très-étendu, & riche en recherches & obſervations curieuſes.

7°. *Abrégé des regiſtres météorologiques tenus à Hawkill, par M. MACGOWAN.*

Dans cet abregé, l'auteur a diſtingué la chaleur moyenne par quinzaines de jours, & les quantités de la pluie & de l'évaporation par mois, depuis 1771 juſqu'en 1776 incluſivement.

PRIX

Distribués et proposés dans la Séance publique de la Société royale de médecine, tenue au Louvre le 3 mars 1789.

PRIX DISTRIBUÉS.

La Société royale de médecine a tenu, le 3 mars 1788, ſon aſſemblée publique au Louvre, dans l'ordre ſuivant. Au commencement de la Séance, le ſecrétaire perpétuel a dit :

La Sociéte royale de médecine avoit propoſé, dans ſa Séance publique du 27 février 1787, pour ſujet d'un prix de la valeur de 600 livres, dû à la bienfaiſance d'une perſonne qui n'a pas voulu ſe faire connoître, la queſtion ſuivante :

I. *Emanations des eaux ſtagnantes.*

Déterminer par l'obſervation quelles ſont les maladies qui réſultent des émanations des eaux ſtagnantes, & des pays marécageux, ſoit pour ceux qui habitent dans les environs, ſoit pour ceux qui travaillent à leur deſſéchement, & quels ſont les moyens de les prévenir & d'y remédier ?

Parmi les Mémoires envoyés au concours, trois ont paru mériter de partager le prix ; & la Compagnie a décerné à chacun des auteurs une médaille d'or de la valeur de 200 livres, dans l'ordre ſuivant :

La

La première médaille a été adjugée à M. *Bicher*, docteur en médecine à Rotterdam, membre de la Société Batave de philosophie expérimentale, & de plusieurs académies, &c. qui a envoyé un Mémoire avec cette épigraphe : *De noxiis paludum effluviis quæ medita ris, no possunt non esse pulchra & utilia. Magnum eâ re situm esse monumentum nemo facilè dubitet.* Rosin. in Litteris ad Lancisium, lib. de nox. palud. effluv.

La seconde médaille a été adjugée à M. *Ramel*, docteur en médecine à Aubagne en Provence, de l'Académie des belles-lettres d'Arras, correspondant de la Société, auteur d'un Mémoire remis avec l'épigraphe suivante :

. . . . . . *Fas sit mihi visa referre.*
OVID. Epist.

La troisième médaille a été décernée à M. *Baumes*, docteur en médecine à Nismes, associé régnicole de la Société, de l'Académie royale des sciences, belles-lettres & arts de Dijon, associé national du cercle des Philadelphes, &c. &c. qui a adressé un Mémoire avec cette épigraphe :

. . . . , . . *Mentes adhibete fidemque,*
Mortales multâ scrutati indagine numen
Non deerit, superique volunt sua munera quæri.
NEOTER. Poeta.

L'accessit a été adjugé à un Mémoire dont l'auteur ne s'est point fait connoître, & qui porte pour épigraphe :

Semper honos nomenque tuum, laudesque manebunt.
VIRG. eglog. 5.

M. *Eicher* s'eſt beaucoup étendu ſur les moyens préſervatifs, & il a décrit avec un grand ſoin une conſtitution épidémique qu'il a obſervée & traitée dans une contrée marécageuſe de la Hollande. Mais il n'a point parlé des maladies chroniques auxquelles les émanations des marais expoſent.

C'eſt en Afrique que M. *Ramel* a fait ſur les funeſtes effets des eaux ſtagnantes, les nombreuſes obſervations qu'il nous a tranſmiſes. Il s'eſt ſervi, avec beaucoup d'intelligence, des inſtrumens qu'on emploie pour les obſervations météorologiques. Mais en recherchant quelles ſont les cauſes des maladies qu'il décrit; il a trop attribué à la ſeule humidité de l'atmoſphère.

On remarque dans le Mémoire de M. *Baumes*, une hiſtoire très-détaillée des maladies produites par les émanations des marais, non-ſeulement en France, mais encore dans tous les pays, même les plus éloignés, qui ont été parcourus par des obſervateurs. Ce morceau eſt très-intéreſſant, & la Société royale en a été très-ſatisfaite. On trouve dans ce Mémoire moins d'obſervations propres à l'auteur, que dans les deux précédens.

Le Mémoire auquel l'acceſſit a été adjugé, contient une application ingénieuſe des connoiſſances chimiques aux diverſes parties du programme qui a été propoſé.

Mention honorable.

MM. les adminiſtrateurs du bureau de Charité de la ville de Châteauroux, nous ont fait parvenir un grand nombre d'obſervations intéreſſantes qu'ils ont recueillies ſur les maladies

des pauvres en général, & en particulier sur la rage & sur les maladies vénériennes. La Société royale a cru devoir leur offrir un témoignage public de sa reconnoissance & de son estime, en faisant une mention honorable des Mémoires qu'ils lui ont adressés.

PRIX REMIS.

I. *Endurcissement du tissu cellulaire dans les nouveau-nés.*

La Société royale avoit proposé, dans sa Séance publique du 28 août 1787, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, fondé par un citoyen qui ne s'est pas fait connoître, la question suivante :

Rechercher quelles sont les causes de l'endurcissement du tissu cellulaire, auquel plusieurs enfans nouveau-nés sont sujets, & quel doit en être le traitement, soit préservatif, soit curatif?

Parmi les Mémoires envoyés à ce concours, dont aucun n'a mérité le prix, la Société en a distingué deux dont elle a cru devoir faire une mention honorable.

L'un a été remis avec cette épigraphe : *les maladies des enfans & tout ce qui regarde leur santé, sont des objets qui ont été généralement trop négligés.* TISSOT, avis au peuple, chap. xxvij. L'auteur de ce Mémoire est M *Auvity*, membre du Collége & de l'Académie royale de chirurgie de Paris, Chirurgien ordinaire de l'hôpital des enfans-trouvés de cette ville. La Société royale lui a adjugé, comme prix d'encouragement, une médaille d'or de la valeur de 300 livres. L'auteur de ce mémoire paroît connoi-

tre parfaitement la maladie énoncée dans le programme; mais ses recherches sur les causes & le traitement ajoutent peu aux connoissances positives que l'on a déja acquises, à Paris, sur le même sujet. Le Mémoire de M. *Auvity* contient d'ailleurs des détails dont la Compagnie a été satisfaite.

L'autre Mémoire a été envoyé par M. *Nathaniel Hulme*, docteur en médecine, & membre du Collége royal des médecins de Londres. Ce Mémoire a été remis avec l'épigraphe suivante : *Infante moriente homo moritur.* La Société lui a aussi décerné, comme prix d'encouragement, une médaille d'or de la valeur de 100 livres. M. *Hulme* a bien vu l'endurcissement du tissu cellulaire des enfans nouveau-nés. On est étonné qu'en parlant des symptômes propres à cette maladie, il n'ait point fait mention du froid universel dont ces enfans sont atteints.

La Société royale propose donc de nouveau, pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres, le même programme.

La Compagnie desire de savoir si les médecins étrangers ont observé cette maladie, comme on l'a vue à Paris. Elle présente les symptômes suivans : 1°. Le tissu cellulaire est engorgé & dur, sur-tout aux extrémités supérieures & inférieures, qui paroissent comme arquées & d'un rouge tirant sur le violet ; la plante des pieds est souvent convexe; la région du pubis & les joues offrent aussi les mêmes signes d'empâtement. 2°. Toutes ces parties sont froides, & leur dureté est si considérable que l'impression du doigt ne marque pas, & ne produit aucun enfoncement, lorsqu'on a cessé la pres-

ſion, quoiqu'il y ait déja un épanchement séreux. 3°. Pluſieurs de ces enfans ſont ſujets à des contractions ſpaſmodiques dans les mâchoires & dans les extrémités. Quelques-uns ne peuvent prendre aucun aliment. 4°. Si on les approche du feu, ils acquièrent de la chaleur, mais cette chaleur ſe diſſipe dès qu'on les en éloigne. 5°. Après leur mort on fait des inciſions ſur les parties dures & engorgées, il en ſort une ſéroſité abondante de couleur jaune-foncé. Le tiſſu cellulaire eſt compact, grenu; les glandes & les vaiſſeaux lymphatiques de la peau ſont engorgés. Il en eſt de même des glandes méſentériques. Le foie eſt plus volumineux qu'à l'ordinaire, & rempli d'un brun très-foncé. Les vaiſſeaux ombilicaux ſont remplis d'un ſang noirâtre. 6°. Pluſieurs des ces enfans apportent cette affection en naiſſant; elle ne paroît dans l s autres que deux ou trois jours après leur naiſſance. On pourra conſulter, à ce ſujet, une Obſervation d'*André Uzenbezius*, rapportée par *Schurigius*, T. Embryologia. ſect. iij, c. 1., §. 16, p. 211, & les Éphémér. des curieux de la nature, cent. ix, obſ. 30, p. 62 & ſuiv.

Ce prix ſera diſtribué dans la ſéance publique du mois d'août 1790. Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier de mai de la même année. Ce terme eſt de rigueur.

II. *Maladies du ſyſtéme lymphatique.*

La Société avoit propoſé, dans ſa Séance publique du 7 mars 1786, pour ſujet d'un Prix de la valeur de 600 liv. fondé par le Roi, la queſtion ſuivante: *Déterminer quelles ſont les maladies dont le ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques*

est le siége, c'est-à-dire, dans lesquelles les glandes, les vaisseaux lymphatiques & le fluide qu'ils contiennent sont essentiellement affectés ; quels sont les symptômes qui les caractérisent, & les indications qu'elles offrent à remplir.

Parmi les Mémoires envoyés à ce concours, dont aucun n'a mérité le prix, la Compagnie a remarqué celui qui a été envoyé avec cette épigraphe :

> . . . . . . *Si quid nosti rectius istis,*
> *Candidus imperti.* . . . . . . HORAT.

La Société a été satisfaite de la partie anatomique de ce Mémoire ; mais l'auteur n'ayant point appliqué ses connoissances à la pratique de la médecine, le prix n'a pas dû lui être adjugé.

La Compagnie propose donc le même Programme pour sujet d'un prix de la valeur de 600 livres ; elle invite les médecins & chirurgiens à s'occuper de ce genre de recherches, qu'elle regarde comme très-importantes pour les progrès de notre art. Les vaisseaux lymphatiques sont les instrumens d'un grand nombre de métastases ; ils remplissent quelques-unes des fonctions attribuées au tissu cellulaire, dont les lames soutiennent une prodigieuse quantité de ces vaisseaux ; ils pompent toutes sortes de fluides, depuis les plus subtils jusqu'aux plus grossiers, c'est-à-dire, les vapeurs animales, les molécules aqueuses, l'air extravasé, la bile, la graisse, le sang, le lait, le pus, les diverses matières épanchées, &c. &c. On sait que ces vaisseaux deviennent variqueux comme les veines sanguines ; qu'ils s'obstruent, qu'ils se

rompent, qu'ils ſont en général très-irritables, & qu'un des effets des ſtimulans eſt de rétablir leur ton lorſqu'ils ſont relâchés.

En appliquant ces connoiſſances poſitives à la pratique de notre art, il en réſultera des notions préciſes ſur la nature & le caractère des maladies propres au ſyſtême lymphatique, & à la lymphe, c'eſt-à-dire, au fluide renfermé dans les glandes & dans les vaiſſeaux lymphatiques. On connoîtra l'influence de ce ſyſtême ſur les opérations de la nature, conſidérées dans les diverſes affections morbifiques, & on ſubſtituera des idées exactes à la théorie vague, & aux expreſſions indéterminées que l'on a adoptées juſqu'ici.

On trouvera, dans le Programme que la Société a publié le 7 mars 1786, la liſte des ouvrages les plus modernes qui ont été publiés ſur la ſtructure des vaiſſeaux lymphatiques.

Ce prix ſera diſtribué dans la ſéance publique du mois d'août 1790. Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai de la même année; ce terme eſt de rigueur.

III. *Maladies des troupes vers la fin de l'hiver.*

La Société royale de médecine avoit propoſé, dans ſon aſſemblée publique du 7 mars 1786, pour ſujet d'un prix de la valeur de 400 livres, dû à la bienfaiſance d'un militaire diſtingué, & dont la diſtribution a été différée dans la ſéance du 28 août 1787, la queſtion ſuivante: *Déterminer quelles ſont, relativement à la température de la ſaiſon & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conſerver la ſanté d'une armée*

vers la fin de l'hiver, & dans les premiers mois de la campagne; à quelles maladies les troupes ſont le plus expoſées à cette époque, & quels ſont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces maladies?

La Compagnie a vu avec regret qu'elle ne pouvoit encore cette fois décerner ce prix.

Parmi les Mémoires envoyés à ce concours, elle en a remarqué un qui a été remis avec cette épigraphe: *Obſervationes ſunt vera fundamenta ex quibus in arte medicâ veritates elici poſſunt.* L'auteur de ce Mémoire eſt M. *Jacquinelle*, chirurgien-major du régiment d'Agénois infanterie, correſpondant de la Société. La Compagnie lui a adjugé, comme prix d'encouragement, une médaille d'or de la valeur de 100 livres.

La Société propoſe de nouveau le même Programme, ſans indiquer d'époque fixe pour l'envoi des Mémoires. Elle diſtribuera des médailles d'or de différente valeur, aux auteurs des Mémoires qui auront le mieux rempli ſes vues. Le travail, qu'elle demande aujoud'hui, complètera le code d'Hygiène militaire qui doit réſulter des Mémoires qu'elle a déja reçus concernant la ſanté des troupes.

Les concurrens inſiſteront principalement ſur le choix des alimens qui conviennent le mieux aux troupes vers la fin de l'hiver, & juſqu'au moment où il eſt poſſible de leur procurer des légumes, & ils expoſeront les procédés les plus utiles & les plus ſûrs pour donner à une armée qui entre en campagne, toute la force & la ſanté néceſſaires au ſuccès de ſes entrepriſes.

PRIX PROPOSÉS.

I. *Sur le Rachitis.*

La Société royale propoſe, pour ſujet d'un prix de la valeur de 1600 livres, la queſtion ſuivante : *Déterminer, par des obſſervations & des expériences, quelle eſt la nature du vice qui attaque & ramollit les os dans le* RACHITIS *ou la noueure, & rechercher, d'après cette connoiſſance acquiſe, ſi le traitement de cette maladie ne pourroit pas être perfectionné?*

Quoique des médecins très-célèbres aient publié des ouvrages eſtimés ſur la maladie qui eſt le ſujet de ce Programme, on eſt bien loin d'avoir une connoiſſance poſitive de ſa nature. On ne ſait pas quelle eſt l'humeur qui attaque & ramollit les os, & par conſéquent on ignore quelles ſont les indications eſſentielles que l'on doit ſe propoſer de remplir dans le traitement. C'eſt en conſidérant les différentes excrétions des perſonnes qui en ſont atteintes, & en examinant l'état des os de ceux qui y ont ſuccombé, que l'on acquerra des idées plus exactes ſur les changemens qui ſe font dans les ſquélettes des rachitiques, & ſur les cauſes auxquelles ont doit les attribuer. L'application de la chimie à la médecine pourra répandre beaucoup de lumières ſur cette recherche. Déja pluſieurs médecins ont conſeillé l'uſage des abſorbans & des alkalis pour modérer l'effet de l'acide, qu'ils regardent comme dominant dans cette conſtitution. D'autres, & c'eſt le plus grand nombre, voyant que, dans les rachitiques, les fibres ſont privées d'une partie de leur reſſort, ont eu recours aux remèdes toniques, tels que

les diverſes préparations du fer, le quinquina, les amers en général, les vins médicamenteux & les bains froids. On a conſeillé l'uſage des anti-ſcorbutiques. On voit ſouvent le rachitis compliqué avec les ſcrophules, ce qui ajoute de nouvelles difficultés au traitement. Il eſt important, dans l'examen de cette queſtion, d'avoir égard à l'état de foibleſſe & d'irritation auxquelles les enfans rachitiques ſont ſujets, afin de preſcrire les médicamens à des doſes & dans des formules qui conviennent à cette circonſtance. Sur-tout les concurrens ne diront rien de vague ; ils ne perdront point de vue que ce ſont l'étiologie de la maladie & les indications eſſentielles de ſon traitement qu'il s'agit d'établir. Ils détermineront ſi la nature du vice qui fait naître les ſymptômes rachitiques, eſt toujours la même dans les enfans qui en ſont attaqués, ou ſi elle varie aſſez, relativement aux différentes dégénérations des humeurs qui peuvent y donner lieu, pour qu'il faille employer des moyens curatifs qui ſoient différens. Il y a des enfans qui naiſſent avec une diſpoſition évidente au rachitis. Dans les autres, il eſt ſeulement accidentel. On ſait que ſon effet le plus remarquable eſt la courbure des os. Ce ſont les pièces oſſeuſes de la colonne épinière qu'il attaque dans le principe. Souvent cette colonne ſe courbe dans une grande étendue. Quelquefois auſſi le vice humoral n'attaque qu'un petit nombre de vertèbres. Cette dernière maladie eſt celle que M. *Poot* a ſi bien décrite, & que l'on connoît ſous le nom de *maladie vertébrale*, ou *mal dorſal*. On le conſidère, en général, comme étant une eſpèce de rachitis. Les concurrens diront en quoi elle s'en rapproche, par où elle en diffère, juſ-

qu'à quel point le traitement propre au rachitis peut lui convenir, & en quoi celui de la *maladie vertébrale* doit s'en éloigner. Ce qui engage la Société royale à propoſer cette recherche aux gens de l'art, c'eſt qu'elle la regarde comme devant fournir des connoiſſances eſſentielles au traitement d'une grande partie des maladies des enfans, dont la plupart dépendent, d'une manière plus ou moins éloignée, du développement & de la formation du vice humoral qui attaque & ramollit les os.

Ce prix ſera diſtribué dans la ſéance publique de carême 1790. Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier février de la même année; ce terme eſt de rigueur. Ils ſeront adreſſés francs de port à M. *Vicq-d'Azyr*, ſecrétaire perpétuel de la Société, rue de Tournon, n°. 13, avec un billet cacheté, contenant le nom de l'auteur & la même épigraphe que le mémoire.

Les médecins, les chirurgiens, & tous ceux qui ont recueilli des obſervations intéreſſantes ſur le traitement du rachitis ou *de la maladie vertébrale*, & qui ne ſont pas dans l'intention de concourir, ſont inſtamment priés de nous les envoyer au plus tôt, ſous l'eveloppe de M. le directeur-Général des finances. Il en ſera fait une mention honorable dans nos ſéances publiques.

II. *Allaitement artificiel.*

La Société royale a propoſé, dans ſa ſéance publique du 12 février 1788, un Programme ſur l'allaitement artificiel des enfans nouveau-nés. Elle a invité les médecins & chirurgiens nationaux & étrangers, à lui faire part de leurs obſer-

vations ſur ce ſujet important, & elle a annoncé que M. *de Croſne*, lieutenant-général de police, lui a remis une ſomme de 2000 livres, pour être diſtribuée dans la prochaine ſéance publique, ſous la forme de médailles d'or de différente valeur, aux auteurs des meilleurs Mémoires envoyés dans ce concours. L'Académie royale des ſciences, belles-lettres & arts de Bordeaux avoit annoncé, dans deux de ſes ſéances publiques antécédentes, pour ſujet d'un prix, une queſtion du même genre; elle avoit demandé: *Quel eſt le moyen de prévenir, dans l'uſage ordinaire d'allaiter les enfans-trouvés, les dangers qui en réſultent, ſoit pour ces enfans, ſoit pour leurs nourrices, &, par une ſuite néceſſaire, pour la population en général? ou bien quelle eſt la méthode la meilleure & en même-temps la plus économique de ſuppléer au lait de femme, pour la nourriture de ces enfans?* Mais cette Académie ayant eu connoiſſance du Programme de la Société royale de médecine, a déclaré, le 25 août 1788, qu'elle abandonnoit ce ſujet, & elle a invité les auteurs qui lui avoient déja adreſſé leurs ouvrages ſur l'allaitement artificiel, & ceux qui ſe propoſoient de lui en faire parvenir de nouveaux, à nous faire part de leurs recherches. Nous regardons comme un devoir de témoigner publiquement notre reconnoiſſance à cette Compagnie: nous placerons de nouveau ici les queſtions que nous avons faites aux concurrens ſur l'état des enfans nouveau-nés allaités artificiellement avec ſuccès. Comme la Compagnie ne demande point qu'on tente des expériences nouvelles, mais ſeulement qu'on lui faſſe le récit des eſſais dont on a été témoin, elle eſpère qu'elle recevra au plus tôt les réponſes

à ces queſtions. Les Commiſſaires de la Société royale les attendent avec impatience, afin d'être en état de pouvoir compléter le rapport qu'ils doivent publier ſur cet objet.

1°. Les enfans étoient-ils à terme? étoient-ils bien conſtitués & nés de parens ſains?

2°. A quel jour ont-ils commencé à être ſoumis à la nourriture artificielle?

3°. Que leur a-t-on donné avant qu'ils la commençaſſent?

4°. N'auroient-ils pas, pendant quelques jours, ſucé le lait d'une nourrice? auroient-ils été au téton pendant le premier mois?

5°. Comment ont-ils pris le lait? eſt-ce au pis de l'animal? eſt-ce au biberon, à la cuillère ou à l'éponge?

6°. Quelle eſpèce de lait leur a-t-on donné? eſt-ce du lait de vache ou du lait de chèvre?

7°. A-t-on pris ces animaux ſans choix? les a-t-on ſoumis à une nourriture particulière?

8°. A-t-on donné le lait pur ou coupé? & en ce cas, dans quelle proportion l'a-t-on coupé?

9°. Quelle quantité de lait conſomment les enfans dans les premiers huit jours, & ainſi progreſſivement?

10°. Joignoit-on au lait quelque autre boiſſon alimentaire ou fortifiante, donnée ſéparément, telle que l'eau de riz, l'eau d'orge, l'hydromel, le bouillon, le vin, la bière, le cidre plus ou moins étendus d'eau?

11°. Quel a été l'effet de la nourriture artificielle, pendant les huit premiers jours, juſqu'à l'époque d'un mois?

12°. Quels ont été les progrès du développement de mois en mois, à compter du ſecond

13°. A quelle époque a-t-on commencé à faire manger les enfans, soit en leur donnant des crêmes de riz ou de pain, de la soupe, de la bouillie, ou toute autre espèce d'aliment solide ?

14°. Les enfans ont-ils été malades par le fait de la nourriture, & dans ce cas, quels ont été les symptômes & la marche de leur maladie ?

15°. Leur a-t-on donné des nourrices pendant le temps de leur maladie ? & combien ces enfans ont-ils gardé ces nourrices ?

16°. Quels moyens ont paru les plus propres à guérir & à prévenir ces maladies ? a-t-on observé qu'il y eût quelque crise familière à ces enfans ?

17°. A quelle cause a-t-on attribué la mort de ceux qui n'ont pas été élevés ? a-t-on fait ouvrir leurs cadavres ?

18°. A-t-on fait un parallèle de la mortalité des enfans soumis à la nourriture artificielle, avec la mortalité des enfans élevés par les nourrices ?

19°. Les enfans ont-ils essuyé des maladies étrangères, telles que la maladie vénérienne, le millet, la jaunisse, l'inflammation d'estomac, ou cette maladie nouvellement observée aux enfans-trouvés, qu'on appelle *endurcissement du tissu cellulaire ?*

20° La dentition se fait-elle aussi facilement dans les enfans qui ont été nourris artificiellement, que dans ceux qui ont eu des nourrices ?

Ces prix, formant une somme de 2000 liv. seront distribués dans la séance publique de la fête de Saint-Louis 1789. On pourra différer l'envoi des mémoires & observations jusqu'au

15 de juin de la même année. Ils feront adreffés francs de port à M. *Vicq-d'Azyr*, comme il a été dit au Programme ci-deffus.

CORRESPONDANCE.

Le traitement & la defcription des maladies épidémiques, l'hiftoire de la conftitution médicale de chaque année, étant le but principal de notre inftitution, & l'objet dont nous nous fommes le plus conftamment occupés, nous invitons les gens de l'art à nous informer des différentes épidémies ou épizooties régnantes, & à nous envoyer des obfervations fur la conftitution médicale des faifons. La Société diftribuera des prix d'encouragement aux auteurs des meilleurs mémoires ou obfervations qui lui auront été adreffés fur ces différens fujets, dont la connoiffance lui eft fpécialement attribuée par l'arrêt du Confeil de 1776, par Lettres-Patentes de 1778, & par un nouvel arrêt du Confeil de 1786.

La Société royale invite les médecins à examiner avec attention l'état des perfonnes qui ont éprouvé des maladies épidémiques, à les fuivre au-delà de la ceffation apparente de ces maladies, afin de donner à leurs obfervations un complément néceffaire, & qui eft négligé par le plus grand nombre.

La Compagnie croit devoir rappeler ici la fuite des recherches qu'elle a commencées, 1°. fur la météorologie; 2°. fur les eaux minérales & médicinales; 3°. fur les maladies des artifans. Elle efpère que les médecins & phyficiens régnicoles & étrangers voudront bien concourir à ces travaux utiles, qui feront continués pendant un nombre d'années fuffifant pour leur exé-

cution. La Compagnie fera, dans ſes ſéances publiques prochaines, une mention honorable des obſervations qui lui auront été envoyées, & elle diſtribuera des médailles de différente valeur, aux auteurs des meilleurs Mémoires qu'elle aura reçus ſur ces matières.

LECTURES *faites dans la Séance publique de la Société royale de médecine, le 3 mars* 1789.

APRÈS la lecture de la diſtribution & annonce des Prix, faite par le ſecrétaire perpétuel, M. *de Juſſieu* a lu une notice ſur les Mémoires envoyés à la Société royale de médecine, depuis 1778 juſqu'en 1788, & qui ſont au nombre de 226, relativement à la topographie médicale du royaume, & ſur les travaux qui reſtent à faire concernant cette branche de la médecine.

M. *Thouret* a lu un Mémoire ſur l'exhumation qui a eu lieu dans le cimetière des Saints-Innocens, & ſur les précautions de différens genres qui ont été priſes dans cette opération, dont la partie médicale a été confiée aux commiſſaires de la Société royale.

M. *Vicq-d'Azyr* a lu l'éloge de M. *Raymond*, aſſocié régnicole de la Société, & médecin célèbre à Marſeille.

M. *de la Guérenne* a lu un Mémoire ſur la doctrine des anciens dans le traitement des fièvres intermittentes.

M. *de Fourcroy* en a lu un ſur l'analyſe des matières animales altérées par la putréfaction.

La Séance a été terminée par la lecture qu'a faite M. *Vicq-d'Azyr* de l'éloge de M. *Stoll*, professeur de médecine pratique, & correspondant de la Société à Vienne.

TABLEAU contenant la suite de tous les Programmes ou sujets des Prix proposés par la Société royale de médecine, avec les époques auxquelles les Mémoires doivent être remis.

PREMIER PROGRAMME.

Prix de 800 livres proposé dans la Séance du 11 mars 1783, & dont la distribution a été différée dans celles des 15 février 1785, & 28 août 1787 : *Exposer quelles sont les maladies que l'on peut regarder comme vraiment contagieuses ; quels organes en sont le siége ou le foyer, & par quels moyens elles se communiquent d'un individu à un autre ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1789.

DEUXIEME PROGRAMME.

Prix de 600 liv. fondé par le Roi, & proposé dans la Séance publique du 28 août 1787 : *Déterminer la nature du pus, & indiquer par quels signes on peut le reconnoître dans les différentes maladies, sur-tout dans celles de la poitrine.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1789. Ce terme est de rigueur.

TROISIEME PROGRAMME.

Prix double de 1200 livres, fondé par le Roi, proposé dans la Séance du 15 février 1785, &

dont la diſtribution a été différée dans celles des 29 août 1786, & 12 février 1787 : *Déterminer, par l'examen comparé des propriétés phyſiques & chimiques, la nature des laits de femme, de vache, de chèvre, d'âneſſe, de brebis & de jument.* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier décembre 1789. Ce terme eſt de rigueur.

QUATRIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, fondé par le Roi, & propoſé dans la ſéance publique du 12 février 1788 : *Déterminer, dans le traitement des maladies pour leſquelles les différens exutoires ſont indiqués,* 1°. *Quels ſont les cas où l'on doit donner la préférence à l'un d'eux ſur les autres.* 2°. *Dans quels cas on doit les appliquer, ſoit à la plus grande diſtance du ſiége de la maladie, ſoit ſur les parties les plus voiſines, ſoit ſur le lieu même de la douleur.* Les Mémoires ſeront remis avant le premier décembre 1789. Ce terme eſt de rigueur.

CINQUIEME PROGRAMME.

Prix de 2000 liv. dû à la bienfaiſance de M. *de Croſne*, lieutenant-général de police, & propoſé dans la ſéance publique du 12 février 1788. La Société deſire de réunir toutes les obſervations qui ont été faites ſur l'allaitement artificiel des enfans nouveau-nés, & les réſultats de tous les eſſais qui ont été tentés dans ce genre ; en conſéquence elle invite les médecins, les chirurgiens, ſoit régnicoles, ſoit étrangers, & tous ceux qui ont quelques connoiſſances ſur ce ſujet, à lui en faire part. Elle leur demande : *Quel plan on a ſuivi dans les eſſais dont ils ont été témoins ; quelle méthode on a employée pour nourrir les enfans, ſoit pendant qu'ils ſe portoient bien, ſoit pendant qu'ils étoient malades ; quelles ont été leurs*

maladies ; quel a été le résultat de la mortalité, & à quelle cause on l'a attribuée ; si c'est à la nourriture artificielle même, ou à des causes qui lui étoient étrangères, telles que les maladies vénériennes, l'entassement des enfans, ou le muguet ? Ce prix sera distribué, sous la forme de médailles d'or de différente valeur, aux auteurs des meilleurs Mémoires qui seront envoyés pour ce concours. Les Mémoires seront remis avant le 15 de juin 1789. Ce terme est de rigueur.

SIXIEME PROGRAMME.

Prix de 600 livres, fondé par le Roi, & proposé dans la séance du 26 août 1788 : *Déterminer quels sont les inconvéniens, & quels peuvent être les avantages de l'usage des purgatifs, & de l'exposition à l'air frais dans les différens temps de la petite vérole inoculée, & jusqu'à quel point les résultats des recherches faites à ce sujet, peuvent être appliqués au traitement de la petite-vérole naturelle ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

SEPTIEME PROGRAMME.

Prix de 300 livres, dû à la bienfaisance d'une personne qui n'a pas voulu se faire connoître, & proposé dans la séance du 26 août 1788 : *Déterminer, par une suite d'observations, quels sont les bons & mauvais effets qui résultent de l'usage des différentes espèces de Son, considéré comme aliment ou comme médicament, dans la médecine des animaux ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

HUITIEME PROGRAMME.

Prix de 800 livres, fondé par le Roi, proposé dans la séance du 27 février 1787, & dont la distribution a été différée dans celle du 26 août 1788 : *Déterminer, 1°. s'il existe des maladies vraiment héréditaires, & quelles elles sont ? 2°. S'il est au pouvoir de la médecine d'en empêcher le développement, ou de les guérir après qu'elles se sont déclarées ?* Les Mémoires seront envoyés avant le premier mai 1790. Ce terme est de rigueur.

NEUVIEME PROGRAMME.

Prix dont la valeur est indéterminée, proposé dans la séance du 28 août 1787, & dont la question a été proposée de nouveau dans l'Assemblée du 26 août 1788 : *Donner des renseignemens exacts sur la manière de faire rouir le chanvre & le lin, indiquer s'il en résulte des inconvéniens pour la santé des hommes ou des animaux, & quels sont ces inconvéniens ; si l'eau, dans laquelle on a fait rouir du lin ou du chanvre, contracte des qualités plus malfaisantes par leur macération, que par celle des autres substances végétales ? &c.* Les Mémoires seront envoyés avant le premier décembre 1789. Ce terme est de rigueur.

DIXIEME PROGRAMME.

Prix de 400 liv. proposé dans la Séance du 7 mars 1786, & dont la distribution a été différée dans celles des 28 août 1787, & 3 mars 1789 : *Déterminer quelles sont, relativement à la température de la saison & à la nature du climat, les précautions à prendre pour conserver la santé d'une armée vers la fin de l'hiver & dans les premiers mois de la campagne ; à quelles maladies les troupes*

ſont le plus expoſées à cette époque, & quels ſont les meilleurs moyens de traiter ou de prévenir ces maladies? L'époque de la remiſe des Mémoires eſt indéterminée.

ONZIEME PROGRAMME.

Prix de 600 liv. fondé par le Roi, & propoſé dans la Séance du 3 mars 1789 : *Déterminer quelles ſont les maladies dont le ſyſtême des vaiſſeaux lymphatiques eſt le ſiége, c'eſt-à-dire, dans leſquelles les glandes, les vaiſſeaux lymphatiques & le fluide qu'ils contiennent, ſont eſſentiellement affectés; quels ſont les ſymptômes qui les caractériſent, & les indications qu'elles offrent à remplir?* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier mai 1789. Ce terme eſt de rigueur.

DOUZIEME PROGRAMME.

Prix de 600 liv. fondé par un citoyen qui ne s'eſt pas fait connoître, propoſé dans la Séance publique du 28 août 1787, & différé dans celle du 3 mars 1789 : *Rechercher quelles ſont les cauſes de l'endurciſſement du tiſſu cellulaire auquel pluſieurs enfans nouveau-nés ſont ſujets; & quel doit en être le traitement, ſoit préſervatif, ſoit curatif?* Les Mémoires doivent être envoyés avant le premier mai 1790. Ce terme eſt de rigueur.

TREIZIEME PROGRAMME.

Prix de la valeur de 1600 livres, propoſé dans la ſéance publique du 3 mars 1789. *Déterminer, par des obſervations & par des expériences, quelle eſt la nature du vice qui attaque & ramollit les os dans le RACHITIS, ou la noueure, & rechercher, d'après cette connoiſſance acquiſe, ſi le traitement de cette maladie ne pourroit pas être perfectionné?* Les Mémoires ſeront envoyés avant le premier février 1790. Ce terme eſt de rigueur.

Les Mémoires qui concourront à ces prix, ſeront adreſſés, francs de port, à M. *Vicq-d'Azyr*, ſecrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, rue de Tournon, nº. 13, *avec des billets cachetés, contenant le nom de l'auteur, & la même épigraphe que le Mémoire.*

Ceux qui enverront des Mémoires ou Obſervations pour concourir aux prix d'émulation, relativement à la conſtitution médicale des ſaiſons, aux épidémies & épizooties, à la topographie médicale, à l'analyſe & aux propriétés des eaux minérales, & autres objets dépendans de la correſpondance de la Société, les adreſſeront à M. *Vicq-d'Azyr*, par la voie ordinaire de la correſpondance, & ainſi qu'il eſt d'uſage depuis l'établiſſement de cette Compagnie, c'eſt-à-dire, avec une double enveloppe; la première à l'adreſſe de M. *Vicq-d'Azyr*; la ſeconde, ou celle extérieure, à l'adreſſe de *Monſeigneur le Directeur-Général des Finances, à Paris*, dans le département & ſous les auſpices duquel ſe fait cette correſpondance.

PROGRAMME de la Société Teylerienne à Haarlem, pour l'année 1789.

La Société teylerienne s'étant propoſé de contribuer aux progrès de la phyſique expérimentale, autant qu'il eſt dans ſon pouvoir, deſireroit qu'on fût plus généralement convaincu de l'utilité étendue de cette ſcience, afin qu'on ſe portât avec un plus grand zèle pour la cultiver; la Société ſuſdite étant obligée, par la dernière volonté du fondateur, de propoſer une

question physique pour l'année 1789, promet donc le Prix ordinaire, consistant en une médaille d'or de la valeur intrinsèque de quatre cents florins de Hollande, à celui qui fera voir de la manière la plus évidente:

Quels sont l'usage & le fruit principal de la physique expérimentale, tant pour l'économie en général, que pour chacun de ceux qui s'y appliquent. — Quelle lumière elle répand sur d'autres sciences utiles. — De quelle manière on pourroit exciter & faciliter une étude plus générale de cette science? — Et quelles recherches pourroit-on entreprendre dans l'espérance fondée d'augmenter la science physique, & de l'enrichir de découvertes nouvelles & intéressantes?

Les réponses doivent être très-lisiblement écrites en *latin*, *françois* ou *hollandois*, signées d'une devise, & accompagnées d'un billet cacheté, qui porte la même devise en dehors, & dans l'intérieur duquel le nom & l'adresse de l'auteur soient désignés. Elles doivent être adressées à la maison de la fondation de *Teyler*, avant le 5 avril 1790, pour être jugées avant le 5 novembre de la même année.

On prie les auteurs de ne pas écrire leurs Mémoires de leur main propre, ou de n'y pas faire voir leur main, sur-tout ceux dont l'écriture est connue à la Société, puisque chaque Mémoire dans lequel on découvrira la main de l'auteur, ne pourra concourir, comme s'il étoit soussigné par le nom de l'auteur. On avertit aussi les auteurs, que la Société ne rendra pas les Mémoires reçus, ni leurs copies, sous quelque prétexte qu'on les demande.

La Société rappelle aux auteurs des loix générales, que ceux qui envoient leurs Mémoires

à la Société, s'obligent de ne pas faire imprimer, ſoit en entier, ſoit en partie, les Mémoires par leſquels ils gagnent le Prix, qu'après avoir obtenu la permiſſion de la Société, ni d'en faire aucun autre uſage, avant qu'ils ſoient publiés par la Société.

N°. 1, M. GRUNWALD.

TABLE

ASTHME VRAI, guéri par l'extrait de ciguë, observ. recueillies par M. Le Comte, méd. page 157
Observ. sur un anévrisme faux, &c. Par M. Perinet, *chirurgien,* 174
Mémoire sur les avantages du séton à la nuque, &c. Par M. Gleize, *méd.* 194
Analyse du suc de la racine de rhapontic, &c. Par M. Couret, *élève en pharmacie,* 216
Obſervat. sur les vertus de l'écorce de benjoin, &c. Par M. Mathieu Rouch, 221
Mémoire ſur la situation, les habitans, l'air et les eaux de la ville d'Arras. Par M. de Larsé, *méd.* 224
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de décembre 1788, 255
Obſervations météorologiques, 260
Obſervations météorologiq. faites à Lille, 283
Maladies qui ont régné à Lille, 285

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Académie, 286
Prix diſtribués & propoſés dans la Séance publique de la Société royale de médecine, 300
Prix remis, 303
Prix propoſés, 309
Tableau de tous les ſujets de prix, &c. 317
Programme de la Société Teylerienne à Haarlem, 322

De l'imprimerie de P. FR. DIDOT jeune, 1789.

JOURNAL
DE MÉDECINE,
CHIRURGIE,
PHARMACIE, &c.

MARS 1789.

DESCRIPTION

De l'Epidémie qui a attaqué les troupes du Roi, au retour du siège de Gibraltar, et qui s'est communiquée dans les lieux où elles ont été en cantonnement (*a*);

Par M. Burel le jeune, médecin surnuméraire à l'hôpital de Toulon, employé à la Malgue pendant cette épidémie.

§. I.

Le détail des maladies épidémiques, toujours précieux aux praticiens,

(*a*) Extrait du Journ. militaire.

est d'autant plus important, que ces sortes de maladies diffèrent les unes des autres par des nuances presque infinies, et que la même épidémie diffère souvent d'elle-même, et subit des variations étonnantes sous les yeux des véritables observateurs.

§. II.

Ces maladies diffèrent à raison de leur marche, de leur durée, de leur danger, de leur qualité plus ou moins contagieuse; à raison du temps, du période de la maladie, de tel ou tel symptôme qui paroît seul, ou de leur réunion. Ces variétés sont si nombreuses, qu'il est impossible de s'instruire suffisamment de ces sortes de fièvres par aucune autre voie que par l'observation. Aussi les descriptions particulières et les plus détaillées sont-elles les plus utiles; rien de minutieux dans ces occasions, puisque ce n'est qu'en comparant les succès des différentes méthodes, en étudiant les cas particuliers, qu'on se garantit des erreurs trop ordinaires dans le traitement des épidémies.

§. III.

Si on consulte les divers ouvrages

bien faits que nous avons sur les épidémies, on verra que la maladie a toujours été plus ou moins funeste, à raison du temps que le malade l'a supportée : c'est d'après ce point de vue que je diviserai la maladie épidémique que je décris en trois périodes, parce qu'elle a demandé un traitement varié à raison des différens temps dans lesquels il a fallu la combattre. Dans le premier période, je comprendrai ceux qui se sont plaints, et l'ont combattue dès le principe, soit qu'ils l'aient contractée d'une manière vive ou lente; dans le second, je parlerai de ceux qui l'ont supportée pendant un certain temps, et qui n'ont recouru aux remédes qu'après avoir essuyée plusieurs accès de fièvre; le troisième sera destiné à ceux qui ne se sont plaints qu'à l'extrémité, quand il ne leur a plus été possible de supporter le mal, et lorsque le germe épidémique, introduit dans le torrent de la circulation, avoit déja fait les plus grands ravages, avoit vicié les humeurs, et avoit porté sa qualité délétère sur les principaux organes, en attaquant le principe vital avec lequel la plupart des foyers de contagion

semblent avoir la plus grande affinité.

§. IV.

Quoique les variations de l'air n'aient rien changé à la nature de la maladie, et aux symptômes qui l'ont constamment accompagnée, on ne peut cependant nier qu'elles ne l'aient aggravée dans certains temps. Les malades venant de Cadix, commencèrent à débarquer vers la fin de mars 1784; et dès le 10 avril, il y en avoit près de cinq cents à la Malgue. C'est dans ce temps que la maladie a été dans toute sa force, et cependant elle étoit moins funeste qu'à la fin du mois, époque à laquelle la mortalité a été plus considérable, parce que les vents qui passèrent à la partie du sud-sud-est avec des brouillards et de fortes chaleurs (*a*), occasionnèrent la plus prompte dégénérescence des liquides, l'engorgement et les stases dans les principaux viscères.

§. V.

Cette fièvre, éminemment conta-

(*a*) Le thermomètre s'éleva jusqu'au 20 & 21e degrés.

gieuse, le devint encore d'avantage alors, soit que les lits, les couvertures et les murailles (a) qui, dans le principe, suffisoient pour absorber la plus grande partie des miasmes qui s'exhaloient des corps malades, saturés à cette époque, laissassent un plus grand foyer de contagion; soit que les miasmes que produisirent les fièvres, résultans pour l'ordinaire des progrès de la putridité, eussent acquis un plus grand degré de tendance à l'accélérer dans l'économie animale; soit enfin que la plus forte chaleur, qui se faisoit sentir dans ce moment, développât des molécules délétères qui, fixées par une plus forte adhérence, avoient besoin d'être subtilisées et mises en action, par la raison que plus les corps ont contracté de volatilité, plus ils acquièrent d'aptitude à s'unir avec ceux qui leur sont analogues.

§. VI.

Persuadé que l'air qu'on respire dans

(a) J'ai obſervé que, lorſque les malades ont été placés dans des habitations nouvelles, la maladie a été moins contagieuſe dans le principe. La même choſe eſt arrivée à la Ciotat.

les salles des malades, est un des principaux foyers de contagion (*a*), on ne négligea rien pour le renouveler, le corriger, et en assurer la pureté. On eut soin d'y entretenir la plus grande propreté; on y alluma du feu, tant que la chaleur ne s'y opposa pas; on y répandit la fumée ; on mit enfin en usage la plupart des moyens indiqués par *Lind* (*b*), et conseillés par tous les médecins des hôpitaux.

§. VII.

Tous les officiers de santé furent infectés de la maladie : médecins, chirurgiens, apothicaires, tous la contractèrent, à l'exception de l'apothicaire aide-major et d'un élève, qui l'un et l'autre avoient été bien évacués, étant encore en convalescence ; l'aumônier et dix-sept infirmiers qui en furent atteints à la fin d'avril, époque la plus fatale, ou y succombèrent, ou furent à toute extrémité, preuve certaine que l'intensité, la malignité, le

---

(*a*) VAN-SWIETEN, *comm. in* BOERH. tom.v, pag. 143.

(*b*) *Lind*, Traité des fièvres, par M. *Fouquet*, pag. 65.

danger des maladies résultantes d'une telle cause dépendent en grande partie, comme le dit l'auteur déja cité, de la qualité, ténuité, légèreté et nature spécifique de la source, ou foyer dont elles proviennent. S'il en falloit d'autres preuves, on pourroit les tirer des exemples qui nous ont été fournis par les troupes elle-mêmes ; car elles ont été plus ou moins affectées, selon les vaisseaux d'où elles débarquoient, et conséquemment à raison de la ténuité et à la nature particulière des sources de la contagion. Les malades qui nous vinrent de l'*Alceste*, principalement, éprouvèrent les symptômes les plus graves, les plus effrayans et les plus malins.

§. VIII.

L'air n'est pas cependant le seul foyer de contagion; c'est avec raison que la plupart des auteurs regardent le souffle de la respiration, l'haleine des infectés, l'odeur de leurs excrémens, comme plus propre à la communiquer, et c'est encore ce dont l'expérience nous a convaincus. Les personnes, chez qui la maladie fut occasionnée par ces différentes causes, l'ont presque tou-

jours contractée plus vivement, soit qu'alors le poison contagieux ait été porté dans les premières voies sans nulle modification, (car on avouera qu'il peut ou doit être affoibli par son union avec l'air et autres principes qu'il rencontre) soit qu'il l'ait été de cette manière en plus grande quantité. C'est ainsi que j'en fus atteint moi-même ; je m'aperçus de l'impression vive et prompte que fit sur moi le souffle d'un malade : la diète, le régime, les délayans: les acides ne purent me garantir, ce que j'aurois peut-être obtenu d'un émétique, ainsi que je l'avois pratiqué à l'occasion du sieur *Fournier*, élève-apothicaire. Ce jeune homme se sentit frappé en entrant dans la première salle, et en approchant d'un malade. Je n'avois pas fini ma visite, qu'il se plaignit d'un mal-être, de frisson; je lui fis donner sur-le-champ l'émétique, qui le délivra pour cette fois de la maladie, dont il ne put se garantir vingt jours après. Le sieur *Trabeau*, chirurgien de la marine, en fut saisi en découvrant, après son dîner, une parotide. Il dit à ses amis, le moment d'après, je viens de m'inoculer l'épidémie; en effet, il s'alita le

même soir, et succomba le treizième jour, malgré les soins des médecins et des chirurgiens ses confrères, qui perdoient en lui un sujet recommandable, et par ses vertus sociales, et par les connoissances chirurgicales qu'il possédoit au plus haut degré, quoiqu'il n'eût guère plus de trente ans.

§. IX.

« La disposition à la rechûte, (dit encore *Lind*, dont on ne sauroit assez méditer le Mémoire) est à certains égards, proportionnée à la nature contagieuse de ces fièvres : » l'expérience nous a toujours plus confirmé la vérité de cette observation; car autant il y avoit de facilité de contracter la maladie à la Malgue, autant il étoit ordinaire d'y voir des rechûtes. Aussi avoit-on la plus grande attention de séparer les convalescens, et de les faire passer promptement dans un local nouveau qui leur étoit particulièrement destiné. Mais s'il arrivoit que le défaut de place nous mît dans la nécessité de les laisser trop long-temps dans les salles, la plupart retomboient, malgré l'usage de la tein-

ture de quinquina et du vin fébrifuge de la formule des hôpitaux militaires. Il est vrai que ces rechûtes ont été rarement funestes ; une simple potion stibiée, suivie quelquefois d'un purgatif, a presque toujours suffi pour emporter la fièvre.

§. X.

Au reste, la maladie a été en général, plus contagieuse que meurtriére ; ç'auroit été sans cela une vraie peste. Sur plus de deux mille malades, qui ont été soignés à l'hôpital dans lequel j'étois employé, la mortalité ne s'est guère élevée au-delà de quatre-vingt-dix ; encore faut-il y comprendre ceux qui ont débarqué mourans, ceux qui sont morts de phthisie et de consomption (l'on doit ranger plus de vingt personnes dans cette classe), et enfin ceux que des plaies et autres accidens ont enlevés ; ensorte que le nombre des malades qui ont péri à la suite de la fièvre, ne va guère au-delà de cinquante ou cinquante-cinq.

§. XI.

L'épidémie qui régna à Toulouse,

il y a environ treize ans, fut infiniment plus funeste aux vieillards qu'aux jeunes gens ; c'est ce que l'on trouve attesté dans la description qui en a été donnée depuis par M. *Gardeil*, professeur de médecine (*a*), Je n'ai pas eu occasion de remarquer la même chose, parce que dans le nombre des malades confiés à mes soins, il ne s'est pas rencontré précisément des vieillards ; mais les observations que j'ai été à portée de faire, se rapprochent, autant qu'il est possible, de celles de M. *Gardeil*, car elles ont prouvé que les personnes les plus âgées étoient les moins capables de résister à la maladie. En effet, ceux de nos malades au-dessus de quarante-cinq ou cinquante ans, ont toujours succombé, malgré les attentions et les soins redoublés; nous avons perdu trois sergens et un caporal qui avoient atteint cet âge ; les pétéchies, dont ils étoient couverts, étoient mêlées avec le pourpre, qu'il étoit facile de distinguer ; le quinquina, les anti-septiques furent sans succès : les forces

(*a*) Mémoire de la Société royale de médecine année 1776.

avoient-elles été épuisées par la qualité ou l'abondance de la matière morbifique, ou cela tient-il à quelque cause cachée que nous ne saurions assigner?

§. XII.

Cette maladie fut d'abord apportée par l'escadre combinée de brest au camp de Saint-Roch, où elle acquit une nouvelle activité à raison des fatigues et des intempéries auxquelles sont nécessairement exposées des troupes qui forment un siège. Ce dernier degré de force, d'intensité et de contagion qui s'est ensuite manifesté dans cette province, fut l'effet de nouvelles erreurs dans le régime, des alimens durs, salés, rances ou gâtés, dont le soldat se nourrit en mer, et enfin du défaut de nourritures fraîches. S'il falloit déterminer la cause éloignée de cette fièvre, je croirois volontiers, avec feu M. *Thion de la Chaume*, qui, étant employé au camp de Saint-Roch, a pu l'observer le premier, et qui en a donné une description très-bien faite; je croirois, dis-je, qu'elle n'est que la fièvre des prisons, décrite par *Pringle* et autres, dont l'origine est

dûe à la dégénérescence de l'air devenu méphitique par son séjour, et par la respiration des différens individus accumulés dans un même lieu.

§. XIII.

La contagion ne fit pas en mer d'aussi grands progrès qu'on auroit pu le croire, car la plupart des troupes ne s'en trouvèrent attaquées que quelques jours après leur débarquement. Cela vient peut-être, selon l'opinion de *Lind*, de ce que la salubrité de l'air qu'on respire sur la mer, est très-propre à retarder le développement de la maladie, tandis que d'autre part, les excès auxquels s'abandonnent les soldats après des privations et des fatigues aussi longues, ne sont pas moins capables de donner de l'énergie aux germes de contagion, et d'en accélérer le développement.

§. XIV.

Dans les différens cadavres dont on a fait l'ouverture, on a trouvé assez constamment la vésicule du fiel distendue par une grande quantité de bile dégénérée ; le foie légèrement phlo-

gosé, avec des taches livides noires et assez profondes dans sa partie convexe; quelquefois des vers dans l'estomac et dans le canal intestinal, qui étoit phlogosé et livide en certains endroits, parsemé de points gangréneux dans d'autres. Ce canal étoit presque toujours farci de matières tenaces et si puantes, que, pour peu qu'on en différât l'ouverture, il n'étoit plus possible d'en approcher; d'où il paroît résulter que les viscères servant à la chylification, et le foie principalement, ont été primitivement affectés, et que c'est à la dégénérescence de la bile qu'on doit rapporter la plupart des symptômes que je vais décrire.

PREMIER PÉRIODE.

§. XV.

Le foyer de contagion, les dispositions particulières des individus qui étoient attaqués de la maladie, la manière dont ils la contractoient, la faisoient encore varier dans le premier temps (§. I et II); les miasmes contagieux, introduits rapidement et en quantité dans les premières voies, occasionnoient, en irritant les solides,

des symptômes qui paroissoient simplement tenir du genre inflammatoire. Ces cas ont été plus fréquens à la Ciotat. Faut-il l'attribuer au tempérament des Allemands (*a*) et à leur façon de vivre? c'est ce que je ne saurois croire, puisque des François qui se trouvoient avec eux, ont éprouvé les mêmes symptômes. Au reste, si la comparaison de mes observations avec ce qui a été remarqué à la Ciotat sur ce premier période de la maladie, pouvoit produire quelque lumière, je ne peux mieux faire que de rapporter ici la lettre qui me fut écrite, à ce sujet, par M. *Cuvellier*, à la suite de laquelle je me permettrai quelques réflexions.

« Vous voilà, mon cher docteur, employé à l'hôpital de la Malgue, et chargé de celui d'Ollioules (*b*) : tant pis pour vous, et tant mieux pour vos

---

(*a*) C'étoit le régiment de Bouillon qui étoit en cantonnement à la Ciotat.

(*a*) Je fus obligé d'abandonner le ſoin de ce dernier hôpital, lorſque M. *Burel*, mon couſin, premier médecin de l'hôpital militaire de Toulon, fut malade de la même épidémie, parce qu'il me devenoit impoſſible de me tranſporter tous les jours à la diſtance d'une lieu, comme je l'avois fait juſqu'alors.

malades, dont je viens vous demander des nouvelles. Chargés de ceux du régiment de Bouillon - Allemand, en cantonnement dans cette ville, je crois que l'épidémie, dont ils sont infectés, est la même que celle qui règne dans vos hôpitaux : je vais vous en faire la description ».

« Tous se plaignent d'une vive douleur de tête avec chaleur ; le visage est rouge et foncé, ainsi que les yeux ; battemens des artères temporales, soif vive, langue sèche, brûlante, couverte d'un limon blanc, mais souvent lisse, polie et fort rouge ; goût d'amertume, sentiment douloureux à la partie antérieure, *circa præcordia ;* la peau sèche, aride, le pouls dur, quelquefois serré ; la fièvre forte, le ventre souple ; je n'y ai jamais observé gonflement ou douleur, et cela dans aucun temps de la maladie. Sur cent malades que j'ai vus, je n'en ai trouvé qu'une vingtaine qui aient eu des vomissemens, quoique la plupart aient eu de fortes envies de vomir.

Plusieurs ont eu des hémorragies avant et après les saignées. Dans le second période, la langue devient très-sèche, se raccornit, au point que les malades

ont de la peine à la tirer au-delà de leurs dents ; elle prend alors une couleur brune , les lèvres noircissent, la peau se tache. Chez les uns, on voit des pétéchies; chez d'autres , des efflorescences irrégulières. J'ai observé, dans quelques-uns, des soubresauts des tendons ; dans trois, un délire phrénétique ; chez un quatrième, le *coma vigil :* le pouls alors se perd, les malades se plaignent d'un abattement général ; ils expulsent les excrémens sans le savoir ; ceux qui en reviennent se plaignent de confusion dans leurs idées. Il n'est mort jusqu'ici que dix à douze soldats, dont l'un, à la suite d'un délire phrénétique , après lequel survint une inflammation au bas-ventre : par l'ouverture, on a trouvé la vessie et le colon enflammés et gangrénés ».

« J'emploie la méthode anti-phlogistique , les saignées du bras et du pied répétées, suivant l'état de la tête. Il n'est aucun malade, sans excepter ceux qui sont morts, qui ne se soient trouvés soulagés par la saignée. Pour tisane; la décoction d'orge, le miel, le nitre , le vinaigre , les lavemens émolliens, les bains de pieds employés

presque tous les jours dans le premier période; quand la fièvre est modérée et sur le point de céder, je prescris un léger purgatif avec la manne, la crême de tartre, le tamarin, l'infusion de follicules de séné, pour y revenir quelques jours après. Si la maladie ne cède pas, et passe au second période, ce qui arrive le plus souvent, que la langue se racornisse, prenne une couleur brune avec soubresauts de tendons, abattement des forces; sans rien changer à la méthode antiphlogistique, aux saignées près, je mets tout de suite les malades à l'usage du quinquina en décoction, à la dose d'une once par jour, ensemble la tisane acidulée avec l'esprit de vitriol ou de soufre. On fait tous les jours le lit aux malades, et on change leurs draps de deux en deux jours, ayant soin de tenir l'air de l'hôpital frais et renouvelé ».

§. XVI.

Cette description cadre parfaitement avec mes observations : la maladie étoit la même, comme on pourra s'en convaincre par la suite de ce Mé-

moire (*a*) : elle fut aussi contagieuse (*b*), mais moins maligne, puisqu'on ne vit jamais survenir la surdité, les soubresauts des tendons, le hoquet, les parotides et autres symptômes assez familiers à la Malgue.

§. XVII.

La première indication étoit, ce me semble, de procurer l'expulsion de la matière morbifique; l'amertume de la bouche, le poids *circa præcordia*, les envies de vomir etoient tout autant de motifs qui m'ont déterminé à employer les émétiques, sans condamner cependant l'usage de la saignée; je la regardois au contraire comme indispensable, dans les cas sur-tout où les forces étoient dans leur vigueur, le pouls plein et serré, les solides tendus et irrités. Mais après l'avoir employée convenablement, je ne négligeois pas le vomissement, et je me hâtois d'y recourir après avoir diminué l'irritation et la pléthore. Je craignois qu'en

---

(*a*) *Voyez* ci-après, § XVIII & suivans.

(*a*) M. *Cuvellier* la contracta lui-même & en mourut, ainsi que M. *Audibert*, qui fut chargé de l'hôpital après lui.

n'employant, pour prévenir les progrès de l'inflammation, que des saignées trop fortes ou trop fréquentes, des boissons abondantes et légèrement acidules, sans attaquer la maladie dans le principe, ce ne fût s'opposer à l'espèce d'effort critique que la nature pouvoit encore exciter par elle-même, et qui a été constamment remarqué : à l'aide de ce traitement, la maladie n'a jamais passé le quatorzième jour sans être jugée ; elle a parcouru dès-lors ses périodes d'une manière uniforme, et n'a jamais été aussi longue, ni la convalescence aussi penible qu'à la Ciotat, ainsi que j'ai eu occasion de m'en instruire sur les lieux. Le régime qu'avoient tenu les troupes, la nature des symptômes, indiquoient d'autant mieux la méthode pour laquelle je m'étois décidé, que la plupart n'étoient dûs qu'à la présence d'une bile caustique, qui nuisoit par sa qualité et par sa quantité : il s'agissoit de l'évacuer de bonne heure, comme le conseillent les plus grands maîtres de l'art (*a*). L'effet des émétiques ne se

---

(*a*) *Præcipuum auxilium est, si in hâc febre tempestiva bilis causticæ excossio succedit ; exindè*

borne pas alors à évacuer les matières bilieuses et les miasmes délétères contenus le plus souvent dans l'estomac (avantage qui seul seroit déja trop essentiel pour être négligé); mais ils délayent encore, par les ébranlemens qu'ils procurent, la matière stagnante à l'orifice des vaisseaux chylifères et mésentériques; ils reveillent l'oscillation des vaisseaux; ils rétablissent la circulation trop lente, et, pour ainssi dire, engourdie dans le systême de la veine-porte; ils dissipent le spasme, procurent le relâchement des extrémités vasculaires, et favorisent ainsi la transpiration (*a*). Peut-on se flatter d'ailleurs, comme le dit *Fernel*,

---

etiam contingit, ut fibris non tantâ acerbitate contingat, contra verò longè majus periculum involvit hujus excretionis cunctatio. MICH. ALBERTI, praxis univerſal. ſect. ix, cap. vj, §. 4.

Vomitus obſtructiones levat, omnes corporis humores attenuat, omneſque promovet ſecretiones; & dum ſtomachus ſeu muco acido obrutus, ſeu biliosâ colluvie languet, quaſi vas iners fermento imbutum putrido, ingeſta omnia corrumpit, hinc perpetuus morbi fomes, donec perpurgatus ventriculus. HUXHAM. *obſervat. de aere & morb. epid.* tom. j, pag. 21, 23, 25.

(*a*) *Lind.* Traité des fièvres, pag. 5, & note de *Fouquet*, pag. 220.

d'obtenir, à l'aide de six purgations, ce qu'on obtient par le moyen d'un seul émétique (a)? L'émétique étoit si fort indiqué, je me suis si bien trouvé de son usage, que quand le délire frénétique ne m'a pas permis de l'employer dès le principe, je n'ai jamais laissé passer le quatrième jour sans l'administrer, après avoir fait précéder les saignées du bras, du pied, et dans deux occasions celles de la jugulaire : le succès alors étoit égal au dommage qui a toujours résulté pour les malades de son défaut d'exhibition, dans les cas infiniment rares, dans lesquels, par des considérations particulières, on a été obligé de s'écarter de cette pratique. Tous les raisonne-

---

(a) *Moderata vomitio ſaluberrima eſt, & purgationum præſtantiſſima; noxios quippè humores ex ipſis ſontibus ſinceros elicit & vacuat; omnem, quæ in ventriculi capacitate in ejuſve tunicis hæret illuviem, in primis expurgat; è præcordiorum membranis, è cavis jecoris ac lienis, & ex pancreate omnis generis ſupervacuos humores ſinceros elicit, quos plerumque nec hiera, nec aliud vehementiſſimum ullum, etiam frequens, pharmacum in alvum exturbare poteſt.* FERNEL, Method med. lib. iij, cap. iij, pag. 389, lin. 49, edit. Pariſ. *And. Wechel*, 1567, *in-fol.*

mens théoriques que je pourrois accumuler là-dessus seroient moins concluans que les observations multipliées que j'ai été à portée de faire ; il seroit trop long de les détailler toutes dans ce Mémoire, et je me bornerai à en rapporter trois que je regarde comme suffisantes pour prouver l'utilité, l'efficacité et la nécessité du traitement que je viens d'exposer.

§. XVIII.

Le nommé *Alin*, soldat au régiment de Quercy, entra à l'hôpital le 6 avril ; il se plaignoit de chaleur, de soif, de maux de tête violens, d'un poids *circa præcordia* ; je trouvai son pouls dur et tendu ; il fut saigné du bras, et le soir il prit une potion huileuse avec les acides. Le 7 il éprouva un délire violent ; je le fis saigner du pied ; il but abondamment de la tisane antiphlogistique, et prit plusieurs lavemens. Le 8, le délire étoit phrénétique ; je le fis saigner à la jugulaire, et on lui administra un julep acidulé. Le 9, il étoit dans le même état ; il prit la potion stibiée, et le soir, une potion calmante avec le sel sédatif, qui le

tranquillisa. Le 10, le mieux se soutint, malgré un léger délire : il prit une tisane de tamarins aiguisée ; la langue étoit moins aride. Le 11, on lui administra une potion laxative en deux verres ; la nuit fut tranquille. Le 12, il n'y avoit plus de délire, le pouls se développa, devint souple et peu fréquent. Le 13, on purgea avec le tamarin, la manne et le sel d'Epsom ; les selles furent abondantes : on donna le julep acide pour le soir. Le 15, même purgation, cessation de fièvre ; teinture de quinquina pendant quelques jours, et renvoi aux convalescens.

§. XIX.

Mornay, soldat au régiment de Piémont, infanterie, entra à l'hôpital le 11 du même mois, avec les mêmes symptômes. Le soir il fut saigné du bras ; le 12, la saignée fut répétée ; on lui donna une potion huileuse avec les acides ; le soir son état étoit le même. Le 13, il prit la potion stibiée, qui évacua quantité de bile dégénérée, et trois ou quatre vers. Le 14, la tête se prit et il survint un délire ; le pouls étoit élevé, dur et fréquent ; on le saigna

saigna du pied, et il fit usage des acides. Le 15, même état: tisane de tamarins avec le nître, à cause des difficultés d'uriner qui fatiguoient le malade : elle procura quatre à cinq selles dans la journée. Le 16, le malade étoit mieux, la langue s'humecta. Le 17, le visage étoit plus rouge, le battement des artères étoit augmenté, le pouls rebondissant; il survint une moiteur à la peau, signes critiques suivis d'un saignement de nez qui se soutint pendant près de deux heures; le soir on lui donna une émulsion simple avec le diacode. Le 18, tous les symptômes étoient diminués. Le 19, purgation légère, répétée le 21, qui emporta la fièvre; alors décoction de quinquina, et renvoi aux convalescens.

§. XX.

Les saignemens de nez ont toujours été de la plus grande utilité, n'importe dans quel temps de la maladie ils aient été observés. Cette crise n'a pas toujours été complète, mais elle étoit toujours salutaire, et servoit à modérer la vivacité des symptômes. Je n'ai perdu aucun de ceux qui les

ont éprouvés, et leur convalescence a été moins longue et moins exposée à des rechutes. Multiplier cependant les saignées dans le dessein de prévenir le saignement du nez, et se flatter d'obtenir, en tirant dix palettes de sang, le soulagement que procure une seule, fournie par cette voie, c'étoit, en affoiblissant les malades, les exposer à une mort precipitée, ou du moins à des convalescences longues et orageuses, suite de ces crises manquées: « l'appareil de ces hémorragies, dit M. *Robert* (*a*), annonce une vive action des parties, d'où l'on doit conclure que ces vaisseaux ne se dégorgent que par l'effet d'un grand effort; la nature affoiblie en devient incapable, si les vaisseaux restent distendus et engorgés d'un sang qui, peut-être, forme le noyau des gangrènes ».

§. XXI.

M. *Hivan*, chirurgien-surnuméraire employé dès le premier instant à la Malgue, et qui fit paroître, comme tous ses confrères, un zèle et une acti-

(*a*) Traité de médecine, tom. j, p. 368.

vité dignes des plus grands éloges, se plaignit tout-à-coup de mal à la tête et des autres symptômes ci-dessus décrits, §. XV. Après deux saignées, il prit un vomitif qui le soulagea beaucoup. Dès le quatrième jour, il survint des douleurs vers l'angle supérieur de la mâchoire sous l'oreille, et une légère tuméfaction des parotides, avec un pouls dur et élevé ; le visage étoit rouge et enflammé ; on le saigna du pied : le jour d'après on lui donna la tisane émétisée. Le 7, il éprouva des sueurs critiques qui firent cesser la fièvre ; la langue resta cependant chargée, ce qui devoit faire insister sur les purgatifs, si l'on ne vouloit s'exposer à des rechutes ou des convalescences longues et difficiles. Cet exemple prouvoit assez combien ils étoient nécessaires ; mais je le reconnus encore davantage lorsque je fus atteint moi-même de la contagion ; car après quinze jours de maladie, je me trouvai sans fiévre, mais la langue étoit encore chargée. Je me flattai que le régime et le temps mettroient fin à un léger mal-être qui me restoit, et que ma langue se nettoieroit ; je restai dans cet état environ douze jours, à la fin desquels je fus

pris d'un *cholera morbùs*, si violent, que mes traits en furent totalement renversés ; dans quelques heures ma voix se perdit, et je fus plus de trois jours sans pouvoir me faire entendre ; mais après des évacuations excessives, je fus bientôt parfaitement rétabli, et en état d'aller continuer mon service.

§. XXII.

Je ne puis me résoudre à finir l'article des émétiques, sans faire mention de deux cas d'autant plus remarquables, qu'ils s'accordent parfaitement avec les assertions de MM. *Tissot* et *Pringle* (a). Ces auteurs ont constamment observé que les vomitifs qui ont assez de force pour procurer une abondante évacuation de bile, soit par haut, soit par bas, sont les plus efficaces ; et c'est ce que démontrent, d'une manière irrésistible, les deux cures que j'annonce.

La Bonté, soldat au régiment de MONSIEUR, fut apporté à l'hôpital dans un très-mauvais état. Je le trouvai, à ma visite du matin, assoupi, fort

---

(a) TISSOT, *de febre biliosâ*, pag. 37 ; & PRINGLE, maladies des armées, part. iij, chap. iv, §. 5

jaune, avec une chaleur âcre et mordicante à la peau ; le pouls étoit petit, fréquent et convulsif ; les membres étoient en convulsions : je precrivis une potion huileuse avec les acides; le soir, les convulsions étoient si violentes, qu'il fallut l'attacher dans son lit ; j'ordonnai alors un lavement purgatif et une potion acidulée avec les gouttes minérales d'*Hoffmann* ; mais il fut impossible de lui faire prendre aucun de ces remèdes. Je le trouvai dans le même état le jour suivant, le pouls étoit même plus petit, plus fréquent, et toujours convulsif. Jugeant alors que ces accidens ne pouvoient être occasionnés que par l'acrimonie de la bile, je le fis tenir par quatre infirmiers ; on lui ouvrit la bouche avec force, et on lui donna trois grains de tartre stibié dans six onces d'eau : l'effet en fut étonnant ; il évacua, pendant tout le jour, une quantité énorme de bile par le haut et par le bas ; elle étoit d'une puanteur si terrible, qu'il fallut le mettre dans un lieu à part, et ce ne fut qu'en promettant des récompenses aux infirmiers, qu'ils voulurent en prendre soin. La connoissance revint à ce malade en propor-

tion des évacuations, et après vingt-quatre heures, que les convulsions cessèrent totalement, le pouls s'éleva, il diminua de fréquence, et quelques purgatifs le rétablirent parfaitement; la convalescence fut courte et exempte de rechutes; il fallut seulement insister quelques jours de plus sur les apéritifs et les amers.

On apporta à l'hôpital, le 17 avril, un soldat dans l'état le plus critique: son abattement étoit excessif, son pouls misérable et presque perdu. Je crus qu'il n'y avoit de ressource que dans le vomissement, et que si le malade étoit assez heureux pour en soutenir l'effet, il ne seroit point impossible de le rappeler à la vie. Je ne fus pas trompé dans mon espérance; une potion émétique, dont l'effet fut soutenu par les cordiaux, après que le vomissement eut cessé, procura plus de quarante selles d'une puanteur horrible. Je craignis que le malade ne résistât point à de si fortes évacuations; mais le pouls se releva au contraire, et par les secours des antiseptiques, combinés avec les cordiaux, et d'un traitement méthotique, j'eus la satifaction de le voir, pour ainsi dire, renaître.

§. XXIII.

Il est facile de s'apercevoir que dans des cas pareils, on ne doit rien se promettre de la nature seule ; elle est dans un état d'inertie qui ne permet plus de rien espérer de ses efforts. En vain se tourneroit-on du côté des cordiaux, qui ne peuvent devenir utiles que lorsqu'on a débarrassé la nature de ce qui la surcharge et l'opprime ; il faut ici devoir tout à l'art, et ne pas craindre d'agir vivement, comme dans les cas désespérés. Il résulte encore de ces exemples, qu'on doit bien distinguer les différens cas de pratique, et ne pas croire trop aveuglément les propositions trop générales des auteurs. *Piquet* par exemple, dit *(a)* que la fièvre maligne étant par elle-même disposée aux convulsions ou en étant accompagnée, on ne doit point se servir des purgatifs et des émétiques, qui irritent les solides et augmentent le spasme, sans faire attention que le plus souvent ils le font cesser, en enlevant et évacuant la cause matérielle de ces fièvres.

(*a*) Traité des fièvres, pag. 314.

§. XXIV.

On ne peut se refuser à croire, d'après tout ce qui vient d'être exposé, que l'émétique, en procurant des secousses salutaires, en changeant la disposition des organes, en débarrassant sur-tout les premières voies, en allégeant, pour ainsi dire, la nature affaissée par la surabondance de miasmes contagieux, lui a fourni les moyens de travailler efficacement à l'expulsion de ce qui restoit; qu'il a favorisé la coction et les crises dépendantes souvent de la méthode curative, et presque toujours avancées par le savoir et l'activité du médecin. Les crises ont toujours eu lieu du septième au quatorzième jour, soit par les selles, les hémorragies ou les sueurs, ainsi qu'on l'a remarqué, §. XVIII, XIX, XX et XXI.

§. XXV.

C'est ainsi que la maladie a été constamment observée à la Ciotat; elle s'est quelquefois présentée ici de la même manière, mais ce n'est point la marche qu'elle a suivie le plus ordinairement; elle a presque toujours

débuté moins vivement. On commençoit à perdre son embonpoint, on devenoit triste, la peau jaunissoit, les yeux perdoient leur vivacité, on éprouvoit des lassitudes et de légères douleurs répandues dans toutes les parties du corps, qui rendoient le sommeil inquiet et interrompu; la tête se prenoit pour quelques heures; il survenoit des éblouissemens et des vertiges qui en imposoient par leur prompte disparition; le ventre étoit tantôt serré, tantôt lâche; l'appétit varioit de même que le pouls; car on essuyoit des accès de fièvre irréguliers, précédés de petis frissons.

§. XXVI.

Tels étoient les premiers symptômes que présentoit cette fièvre; c'étoit l'instant où il étoit essentiel de la combattre, parce qu'elle cédoit alors aisément aux antimoniaux, précédés de la saignée lorsque le cas l'exigeoit, et soutenus par l'action des tisanes aiguisées avec le tartre émétique, et par l'usage des acides et des purgatifs. Cette méthode a toujours suffi pour étouffer, pour ainsi dire, la maladie dès son principe, et empêcher le dé-

veloppement des symptômes que nous allons indiquer en décrivant le second période.

SECOND PÉRIODE.

§. XXVII.

Le peu d'attention que l'on faisoit d'abord aux incommodités que je viens de tracer, la patience à les supporter, assez naturelle aux soldats, donnoient bientôt lieu à l'augmentation des symptômes. La matière contagieuse ne tardoit pas à s'introduire dans les secondes voies : dès-lors tout s'aggravoit, les lassitudes, la décoloration, la maigreur, l'abattement ; les douleurs survenoient, la langue devenoit aride, sèche, lisse, polie et rouge, d'autres fois raboteuse, couverte d'un sédiment noirâtre : la chaleur, quoique encore modérée, étoit âcre et mordicante, l'appétit se perdoit totalement ; la chaleur et le poids dans la région de l'estomac devenoient constans, ainsi que les envies de vomir, avec vive douleur de tête, de surdité (*a*), des efflo-

(*a*) Ce ſymptôme n'a jamais manqué d'être favorable ; je n'ai perdu aucun de ceux qui l'ont éprouvé.

rescences à la peau, et un délire sourd. Ces différens symptômes étoient plus prompts à se manifester chez certains malades, et plus lents chez quelques autres; mais c'est ordinairement vers le quatrième ou le cinquième jour que je les ai remarqués. Le pouls constamment fiévreux, étoit le plus souvent fréquent, quelquefois dur et serré; il survenoit de petits soubresauts des tendons, avec un redoublement tous les soirs, qui se soutenoit jusque sur les cinq à six heures du matin : les urines étoient rouges, troubles, épaisses, en petite quantité, avec difficulté de les rendre.

§. XXVIII.

La saignée pouvoit encore être employée dans ce moment : l'état du pouls, le tempérament du malade et les circonstances particulières, devoient déterminer sur la quantité de sang qu'on devoit tirer; mais il falloit sur-tout se presser de recourir aux vomitifs et aux acides (*a*), soutenir alternativement les évacuations produi-

(*b*) *Nulla est putredo, nulla infectio, nulla humorum depravatio, quæ per acida non superetur.* MINDERERUS, de peste, cap. XV.

tes par les antimoniaux, à l'aide des potions huileuses avec les acides, ou avec le kermès, et mieux encore par une décoction de tamarins aiguisée avec le tartre stibié, qu'on continuoit jusqu'à ce qu'il survint de légers soulèvemens de l'estomac. Par ce moyen, les matières étoient précipitées vers le bas, et les malades se trouvoient soulagés, à raison des selles louables qui en étoient le produit.

§. XXIX.

Les pétéchies ou efflorescences qui paroissoient vers le quatrième ou le cinquième jour, plus tôt ou plus tard, selon l'intensité de la maladie, plus ou moins abondamment, à raison de l'activité et ténuité de la matière contagieuse, ne devoient rien faire changer à la méthode curative, et ne demandoient aucune attention particulière, parce qu'elles ont toujours été symptomatiques, et jamais critiques. Elles n'apportoient pas le moindre bien-être dans l'état du malade, ni le moindre changement dans le cours, la durée et la marche de la maladie. Leur disparition n'a pas exigé plus d'attention que leur apparition, en-

sorte que chez tel malade qui en étoit couvert le cinquième jour, il n'étoit plus possible d'en trouver la moindre trace le jour d'après, et cela sans avoir éprouvé aucune évacuation sensible, et sans le moindre accident. Il est vrai que la quantité des malades ne m'a pas permis de pousser, à cet égard, mes observations jusqu'à la dernière exactitude, et que peut-être des urines plus chargées, une transpiration plus abondante, produite par la cessation du spasme, ont été les voies que la nature a choisies pour se débarrasser d'une matière dont la résorption sembloit devoir occasionner les accidens les plus graves. Peut-être encore que ces efflorescences n'étant dues qu'à l'orgasme des humeurs, à leur mouvement et à leur effervescence, elles ont disparu avec cette promptitude, lorsque le spasme de la peau a cédé.

§. XXX.

L'efficacité du camphre, dans ces occasions, sembleroit donner encore plus de poids à cette opinion : il a été employé ici comme rafraîchissant anti-spasmodique et anti-septique (*a*). « Si

(*a*) *Nullum datur præstantius ac potentius re-*

le camphre, dit M. *Loisy*, par son odeur, sa volatilité, sa facilité à s'enflammer, son goût âcre, semble indiquer qu'il est d'une nature chaude, qu'il n'est propre qu'à augmenter le mouvement du sang, et qu'il est conséquemment nuisible quand ce fluide est dans une grande agitation, et qu'il ne doit être employé que lorsqu'il est épaissi, et circule avec peine, il agit cependant d'une manière opposée : appliqué extérieurement, il remédie à l'ophthalmie, aux inflammations, à la brûlure; il cause un sentiment de froid dans les parties enflammées : pris à l'intérieur, il calme les coliques, soulage les maladies inflammatoires; il est le correctif des cantharides, et c'est dans cette occasion que je m'en sers. Le camphre, dit encore *Whyt*, favorise et augmente la transpiration; il agit fréquemment comme anti-spasmodique. On l'a vu procurer le som-

---

medium ad ſubmovendam de corpore malignitatem & refrigerandum quàm camphora. HOFFMANN, diſſ. de camph. §. XI.

Nullum datur efficaciſſimum remedium contra putredinem quàm camphora. COLLIN; dans ſes obſervat. ſur les maladies chroniques & aiguës.

meil dans les fièvres accompagnées de délire, où l'opium avoit été nuisible, et j'ai trouvé ce remède utile pour rendre dispos et tranquilles certains maniaques ». Il a remédié, suivant *Hoffmann*, aux spasmes les plus violens et les plus rebelles. *Rivière* l'a aussi employé dans cette vue et pour exciter des sueurs : aussi nous sommes-nous bien trouvés de son usage dans les cas où il falloit combattre la putridité, modérer l'agitation du sang, et dissiper le spasme.

§. XXXI.

Les crises qu'on observoit dans le premier période se montroient rarement dans celui-ci. Les saignemens de nez, quoique toujours salutaires, étoient, ainsi que les sueurs, très-rares : il sembloit que les efflorescences symptomatiques dont je viens de parler, eussent pris la place de ces évacuations critiques.

§. XXXII.

Ces efflorescences, ou pétéchies, ne doivent point être confondues avec le pourpre, qui ne se montroit que dans le dernier période, et plus ordinaire-

ment chez les malades les plus âgés, ainsi que je l'ai dit, §. XI. Il me paroît inutile de détailler les caractères particuliers qui m'ont fait distinguer ces deux éruptions : j'ai remarqué entre elles les mêmes différences qu'indique M. *Le Roy*, et je ne peux mieux faire que de transcrire ici ce qu'il dit à ce sujet, parce que toutes mes observations s'y trouvent parfaitement conformes. « Les taches de pourpre, dit cet auteur (*a*), n'excèdent pas le niveau de la peau; elles sont ordinairement circulaires, d'une couleur rouge foncée, quelquefois même vineuse, et tirant sur le violet. On peut soupçonner avec fondement que nos auteurs ont quelquefois confondu les les fièvres pourprées avec les pétéchiales, quoique ces deux sortes d'exanthèmes diffèrent très-sensiblement l'une de l'autre, et au point qu'à la fin de certaines fièvres pétéchiales mortelles, on voit quelquefois sortir des taches

(*a*) *Le Roy*, Mélanges de médecine, seconde partie, pag. 203, §. 268. Il ne sera point hors de propos de parcourir aussi le §. précédent, dans lequel se trouvent établis les caractères particuliers des pétéchies.

de pourpre, qui, placées à côté des pétéchies, s'en distinguent très-aisément, et au premier coup-d'œil».

§. XXXIII.

Pour remédier au délire sourd qui survenoit ordinairement du quatrième au sixième jour, j'avois soin de prescrire de bonne-heure des fomentations émollientes sur les parties inférieures, non-seulement dans la vue de produire une révulsion, mais encore pour augmenter la transpiration, procurer une moiteur salutaire en faisant cesser le spasme de la surface; objet important, dit M. *Fouquet*, et qu'on ne doit jamais perdre de vue dans le traitement des fièvres contagieuses, où il ne faut rien négliger de tout ce qui peut contribuer à une prompte rémission. Mais comme ces fomentations auroient été trop difficiles à faire et à renouveler, je faisois employer pour cela une brique ou une tuile bien chaude qu'on passoit dans l'eau bouillante; on l'enveloppoit ensuite d'un linge, et on l'appliquoit aussitôt à la plante des pieds ou aux mollets : on cause par ce moyen moins de fatigue au malade, par ce qu'on lui épargne des angois-

ses et des défaillances, et qu'on l'expose moins à prendre du froid. Ce moyen, que j'ai regret de n'avoir pas mis assez souvent en usage, manqua rarement son effet, et produisit toujours du soulagement.

§. XXXIV.

S'il étoit besoin de secours plus actifs pour opérer une révulsion salutaire, je recourois au sinapisme et rarement aux vessicatoires. Le pouls n'avoit point encore cet état de débilité qui les indiquent; la Nature n'avoit pas perdu toute son activité, et n'avoit pas besoin d'être trop violemment excitée. Ici la méthode curative ne devoit point être entièrement anti-phlogistique, ni absolument excitante; il falloit tenir un juste milieu, et la diriger plus ou moins vers l'un de ces points, suivant que les symptômes paroissoient encore tenir à l'inflammation ou à l'atonie. Cette pratique, outre qu'elle a été justifiée par les succès les moins équivoques, a encore l'avantage d'être conforme à la doctrine des grands maîtres (*a*).

(*a*) *Neque in malignis ipsis ad medici arbitrium*

§. XXXV.

J'ai employé aussi quelquefois le quinquina pour modérer les redoublemens; mais je crois plus à propos de renvoyer au troisième période ce que j'ai à en dire, parce que c'est l'époque à laquelle j'en ai fait l'usage le plus fréquent. Lorsqu'à l'aide des moyens ci-dessus, combinés avec les sédatifs, la poudre tempérante et autres, suivant les cir-

---

absque evidenti necessitate fas est ægrum denuò iterumque cantharidaum torturâ lancinari, verùm pro exigentiâ naturæ & spirituum vel majori vel minori vacillatione, earum applicatio primùm imperanda est. MORTON, exercitat. ij, cap. vij, pag. 187.

Quando natura incitamento indiget, quando solida torpent, circulatio languescit, spiritus sunt effœti & comate corripitur æger, tunc vesicatoria sunt applicanda. HOFFMANN, oper. tom. iij, pag. 115.

Vesicatoria in febribus malignis conducunt quando pulsus exilis & debilis micat, vires languent, & est ad soporem inclinatio. HOFF. diss. de ver, §. XVI.

Nunquam me fefellit vesicatoriorum usus in morbis malignis, neque verò aliâ ratione, varioque tempore juvant quàm ubi motus solidorum & fluidorum deficiunt, motus arteriarum languidi sunt, & vis quasi naturæ fracta. WALDSCHMID, miscell. nat. cur. cur. dec. I, ann. ij, obs. 214.

constances, je parvenois à diminuer les symptômes ; que la langue commençoit à s'humecter, et que j'apercevois des signes de coction, les purgatifs plus ou moins répétés, terminoient la cure ; mais si les symptômes continuoient à s'aggraver, et que la maladie ne cédât point à ces différens remèdes, il falloit se résoudre alors à la combattre dans son troisième période que je vais décrire.

TROISIÈME PÉRIODE.

§. XXXVI.

Je comprends, dans ce période, non-seulement ceux qui, ayant supporté la maladie, ont éprouvé les symptômes les plus graves, mais encore ceux qui, sans avoir différé de recourir aux remèdes, se sont présentés dans un état tout aussi fâcheux, à raison de la quantité, de la tenacité, de la nature du foyer de contagion, et des dispositions particulières où ils pouvoient se trouver.

§. XXXVII.

Tous les malades étoient d'un affaissement excessif ; à peine étoient-ils

couchés, qu'il ne leur étoit plus possible de se mouvoir : on voyoit leur visage entièrement changé, leurs yeux éteints, et la plupart étoient couverts de pétéchies, au milieu desquelles on observoit quelquefois des taches de pourpre. La langue devenoit de la dernière aridité, lisse, polie et rouge, souvent parsemée de points noirâtres, et tremblante : les progrès de la maladie la rendoient bientôt si aride et si noire, qu'elle ressembloit à un morceau de bois brûlé, et tellement retirée, qu'on étoit obligé, pour la toucher, d'introduire le doigt assez profondément. La peau acquéroit une chaleur âcre et mordicante ; avec cela, il y avoit délire, assoupissement, difficulté d'uriner, syncopes ; le pouls étoit petit, fréquent, quelquefois intermittent, presque toujours convulsif, avec soubresauts : de plus, on remarquoit la surdité ; il existoit des envies de vomir ; enfin les parotides, qui se montroient communément du troisième au cinquième jour, rarement après le neuvième, augmentoient si fort en grosseur, dans l'intervalle de deux ou trois jours, que le malade étoit en danger de suffoquer, et qu'il

ne pouvoit plus ouvrir la bouche qu'avec effort pour prendre le bouillon et les autres liquides. Ces parotides restoient toujours dures, malgré l'application des topiques émolliens, et même des vessicatoires. A tous ces symptômes, se joignoit très-souvent le hoquet, et on le remarquoit plus tôt chez certains malades, plus tard chez d'autres.

§. XXXVIII.

Le nommé *Vols*, soldat de royal-Suédois, eut le hoquet dès le troisième jour, et si violent, que toute la salle en étoit incommodée. Ce malade éprouva en outre tous les symptômes qui viennent d'être décrits, le saignement de nez, les pétéchies, la surdité, le délire frénétique, suivi d'assoupissement, les soubresauts des tendons, les parotides des deux côtés. Malgré cela, il se tira d'affaire; mais tous ne furent pas si heureux.

§. XXXIX.

Il étoit de la plus grande importance alors de ne pas rester oisif. Le désordre étoit trop grand pour espérer de la nature des efforts bien puis-

sans : il falloit la débarrasser dès le principe, la soutenir, l'aider, et choisir des espèces d'égouts qu'elle indiquoit, si on vouloit triompher de la maladie.

§. XL.

Les moyens curatifs devoient être dirigés et modifiés, selon les diverses circonstances et les symptômes qu'on avoit à combattre. On sent que la saignée auroit été meurtrière ; il falloit au contraire recourir tout de suite aux émétiques, qu'on pouvoit répéter le second ou le troisième jour, en ayant soin de les donner alors de manière qu'ils n'excitassent que des nausées. La formule suivante m'a réussi.

♃. *de l'eau pure*, . . . huit onces,
Noix muscade en poudre, ... } de chacun un scrupule.
Sirop de diacode, }
Tartre émétique, . deux grains.

Mêlez et divisez en quatre parties, à prendre d'heure en heure.

Il falloit donner de bonne heure le camphre, dont les effets sont si justement préconisés, §. XXX, sans négliger les acides dont on aiguisoit les

tisanes jusqu'à une agréable acidité, tandis qu'on entretenoit la liberté du ventre; mais il étoit important surtout de recourir à l'usage du quinquina qu'on devoit donner en décoction, à la dose de deux gros, de quatre heures en quatre heures.

§. XLI.

Le délire, les soubresauts des tendons, la prostration des forces, le pouls petit, la langue noire et gercée, des évacuations fétides, tout cela n'annonçoit-il pas du trouble dans les mouvemens de la nature; ne décéloit-il pas des efforts impuissans et tendans à sa ruine; ne demandoit-il pas l'usage des anti-septiques, des cordiaux, des fébrifuges, du quinquina principalement, qui, en agissant sur les fibres relâchées de l'estomac et des intestins, soutenant leur action organique, et corrigeant les désordres occasionnés par la putridité, s'opposoit encore à la dissolution prochaine du sang et des humeurs, et facilitoit aussi la coction? Mais il falloit, comme il a été dit, le donner de bonne heure, le continuer long-temps, et le joindre, suivant les circonstances, aux acides,

acides, aux cordiaux, aux légers diaphorétiques, et même à la rhubarbe, pour soutenir les évacuations. La dépression du pouls, son ralentissement, les langueurs, les foiblesses, devoient déterminer sur le choix de tous ces moyens.

§. XLII.

Les mêmes raisons qui (§. XXXV) m'avoient empêché de recourir aux vessicatoires, en établissoient ici la nécessité, il étoit indispensable de les appliquer de bonne heure en quantité, et de les répétér dans bien des occasions. Le pouls étoit petit et fréquent, la circulation languissante, les solides relâchés, l'esprit épuisé. Il falloit procurer un égout aux matières putrides et âcres qui irritoient, inondoient les viscères et autres organes essentiels à la vie. La nature ne pouvoit plus maintenir elle seule l'humeur morbifique, qui, étant en stagnation à l'intérieur, rongeoit et faisoit tomber en pourriture les organes sur lesquels elle se jetoit. La tenacité, la viscosité des matières engouées dans les viscères, indiquoient encore l'application des vessicatoires, qui, en atténuant et

rendant plus subtile la matière fébrile, la rendoient aussi plus propre à être expulsée, et facilitoient par-là les évacuations.

§. XLIII.

Les effets des vessicatoires ne se bornoient pas seulement à évacuer une partie de la matière putride, ils la déterminoient encore vers la peau, en causant une espèce d'inversion des mouvemens trop concentrés dans les entrailles, et déplaçoient le spasme. Ce qui en prouve encore mieux l'utilité dans ces circonstances, c'est, suivant la remarque de M. *Sarcone* (*a*), l'abondante suppuration que fournissoient leurs plaies, suppuration qui s'est soutenue, chez la plupart, des semaines et des mois entiers, et qui n'a tari que lorsque le malade a presque été parfaitement rétabli.

§. XLIV.

La présence des vers ne pouvoit être révoquée en doute; ceux que la plupart des malades avoient rendus, l'ouverture des cadavres, la nature des symptômes, tout le prouvoit : or,

(*a*) *Lind*, Traité des fièvres, note dernière.

quoi de plus propre à les combattre que les vessicatoires ? J'étois d'autant plus fondé à compter sur leur efficacité, que je les avois déja employés avec succès dans bien des occasions, et notamment dans une fièvre vermineuse, accompagnée de symptômes aussi graves que variés. Je croyois, d'après ces divers faits de pratique, avoir été le premier à reconnoître les vessicatoires pour un des plus puissans vermifuges ; mais j'ai lu depuis, dans une note de M. *Jaubart*, que les cantharides sont des moyens sûrs pour détruire les vers. « Le sel des vessicatoires, dit-il (*a*), les expulse et les tue presque toujours ». Je n'adopte pourtant pas sans réserve l'opinion de M. *Jaubart*, lorsqu'il attribue tout au sel des cantharides, et je suis persuadé que c'est moins par le sel qu'elles opèrent, qu'en déplaçant le spasme, et en causant, comme je l'ai déja dit, une espèce d'inversion dans les mouvemens trop concentrés dans les entrailles.

§. XLV.

Il ne me reste plus à parler que des

(*a*) Médec. de Londres, tom. j, pag. 264.

parotides: c'est à la route qui a été suivie à cet égard, et à l'usage du quinquina principalement, que je crois devoir rapporter les succès. Cet article mérite d'autant plus d'attention, que les auteurs ont peu dit là-dessus, et qu'il se rencontre bien des cas où les jeunes médecins sont embarrassés. Je le fus moi-même, et ce n'est qu'en proposant mes doutes à M. *Burel* (a), premier médecin de l'hôpital militaire de Toulon, dont le zèle et la vive sollicitude ne furent pas même arrêtés par son état de maladie, que je dois la détermination que je pris, et qui fut dans la suite uniformément suivie par les médecins qui nous succédèrent.

§. XLVI.

Le tissu cellulaire est, pour la nature, un réservoir où elle presse les

---

(a) Il avoit été impossible de prévoir à la Malgue le nombre de malades qui y arrivoient tous les jours, & l'on n'étoit point préparé par cette raison à en recevoir une quantité aussi extraordinaire. M. *Burel* se donna à cette occasion, les soins les plus vigilans pour leur arrangement & leur bien-être, & c'est ce qui le disposa sans doute à contracter lui-même la maladie dès les premiers instans.

humeurs morbifiques qui résistent à son action, et ne peuvent enfiler la route ordinaire des couloirs; elle avoit encore ici assez d'activité pour déposer vers la superficie une humeur âcre et corrosive, qui n'avoit pu être atténuée pour se confondre avec la matière des selles et des sueurs, tandis que d'autre part, après l'avoir ainsi déposée, elle ne pouvoit en faire la coction, et opérer la suppuration. Active d'une part, elle étoit passive de l'autre (*a*), parce que les parties organiques sur lesquelles cette humeur s'étoit jetée, avoient perdu leurs mouvemens réactifs. Il étoit à craindre que le feu vital ne s'éteignît, si le désordre parvenoit à son dernier période, et si l'on ne venoit au secours de la nature, en attirant, autant qu'il étoit possible, cette humeur à la superficie, et en évacuant cet être destructeur contre lequel elle ne pouvoit employer ses ressources, vu le manque d'énergie et d'activité dans les organes.

§. XLVII.

Attentif à sa marche, à ses mou-

(*a*) Médecine agissante, par *Planchon*, §. XXXII.

vemens, après avoir observé la route qu'elle avoit prise, et le peu d'aptitude qu'elle avoit à terminer seule l'ouvrage qu'elle avoit commencé, il falloit seconder ses vues; achever, perfectionner son travail, et forcer, pour ainsi dire, la coction et la suppuration.

§. XLVIII.

Quoi de plus propre et de plus efficace, pour obtenir ce double effet, que l'ouverture de la parotide, même dans son plus grand degré de dureté? On empêchoit par-là l'augmentation de son volume, on prévenoit la suffocation, et l'on excitoit, par l'irritation et la douleur, une espèce de fièvre locale qui déterminoit toujours plus les humeurs vers la partie, tandis que d'autre part on procuroit la suppuration, qu'on hâtoit encore à l'aide des digestifs animés, des escarotiques, et même des caustiques. Elle s'est toujours établie, la suppuration, au moyen de ce traitement, dès le second ou le troisième jour, au grand avantage des malades, et les symptômes ont toujours cédé en proportion de son abondance.

§. XLIX.

S'il étoit besoin d'appuyer cette pratique de quelques autorités, l'on pourroit citer *Pison* et *Hippocrate* (*a*). Je rapporterai encore, à ce sujet, une observation qui s'accorde parfaitement avec les aphorismes de ce grand homme.

§. L.

La mère de l'hôpital de la Ciotat contracta la maladie des soldats, mais d'une manière peu vive ; les symptômes ne présentèrent jamais rien d'effrayant : il survint le neuvième jour des parotides critiques. La personne qui soignoit la malade, négligea de les faire suppurer ; elle prescrivit au contraire les purgatifs, qui en occasionnèrent la disparition, au grand préjudice de la malade, qui se trouva très-

(*a*) Le premier dit : *Si crudo adhuc morbo parotis exurgat nec ob urgentia ſymptomata ſuppuratio expectari queat, ardente ferro ſtatim urenda, & ità promovenda ſuppuratio.* On lit de plus dans HIPPOCRATE : *In diuturnis morbis, non ſuppurantia aurium tubercula mortem adferunt ;* & ailleurs : *parotides in acutis ſuppurationis expertes, funeſtæ.*

mal. On recourut alors au quinquina, et huit ou dix jours après, les parotides reparurent: même faute suivie des mêmes inconvéniens. Reparition, pour la troisième fois, des parotides, qui n'attirèrent pas plus l'attention que dans les cas précédens, et qui rentrèrent de nouveau pour revenir une quatrième fois, mais toujours inutilement: la malade ne cessa de dépérir depuis ce temps, et succomba le 10 février 1784, après quatre mois de langueur.

§. LI.

On ne peut douter, après cela, que l'ouverture des parotides ne fût absolument nécessaire. Pour ce qui est du hoquet, qui se manifesta presque toujours parmi les symptômes du troisième période, je pensai qu'il pouvoit être causé par la présence des vers; aussi ai-je souvent employé, avec succès, le le mercure doux donné le soir à la dose de douze grains, et par-dessus une potion calmante; d'autres fois le *diascordium*. Mais quand il résistoit à tous ces moyens, j'imaginai qu'il pouvoit dépendre de l'irritation produite par une humeur caustique et putride,

et que je ne pourrois triompher qu'en attirant au-dehors le fluide septique : je fis appliquer, pour cet effet, un vessicatoire sur le creux de l'estomac, ce qui me réussit parfaitement, et arrêta le hoquet le dix-septième jour de la maladie.

§. LII.

D'après ce qui a été dit des miasmes contagieux de cette fièvre, il étoit naturel que les parties les plus exposées à leur action fussent quelquefois le siége de la maladie. C'est ainsi que le sieur *Courtés*, médecin surnuméraire à l'hôpital de Toulon, qui servoit avec moi à la Malgue, fut attaqué d'un violent mal de gorge avec des points gangréneux, assez grands et assez larges pour en permettre la scarification. Dans ce cas, la maladie parcouroit ses périodes avec autant de célérité que de violence. C'est ainsi encore que l'on a vu à Ollioules, petit bourg distant d'une lieue de Toulon, où le régiment du Perche étoit en cantonnement, grand nombre d'enfans attaqués de ces maux de gorge. La plupart en mouroient, soit relativement à la peine qu'on avoit de leur faire

prendre des remèdes, soit par la difficulté de scarifier les points gangréneux, soit encore à raison de la violence de la maladie. Le quinquina étoit le moyen curarif le mieux indiqué, après avoir fait précéder les saignées plus ou moins abondantes, suivant les circonstances.

§. LIII.

Il étoit rare que les officiers et les particuliers qui étoient atteints de la maladie, l'éprouvassent d'une manière aussi vive que les soldats et les infirmiers, soit parce qu'ils recouroient de bonne heure aux remèdes, soit encore parce qu'ils n'avoient pas commis les mêmes erreurs dans le régime. Les médecins eux-mêmes, et les officiers de santé, quoique très-exposés à la contagion, n'ont jamais éprouvé des symptômes aussi graves, lorsqu'ils ont eu soin de suivre un régime exact et végétal.

§. LIV.

Les symptômes particuliers qui se présentoient dans le cours de la maladie, tels que des affections de poitrine, des points de côté, &c., ne

devoient rien changer au traitement général ; ils exigeoient seulement quelques saignées de plus, des potions pectorales, des loochs adoucissans, ou des vessicatoires sur le point douloureux.

§. LV.

Quant aux hémorrhagies symptomatiques qui pouvoient inspirer de la crainte, soit par leur durée, soit par l'épuisement où elles jetoient le malade, j'ai toujours réussi à les arrêter en employant le moyen indiqué par *Riviere* (*a*). Au lieu de la féve ou de la pièce de monnoie dont se servoit *Riviere*, on mettoit, pour plus de facilité, un petit caillou uni, tel qu'on en trouve communément à la Malgue.

§. LVI.

Si les secours, dont je viens de faire l'énumération, ont suffi le plus souvent pour nous procurer des succès flatteurs, il s'est rencontré aussi des ma-

---

(*a*) *Faba aut numisma argenteum narium inter cilia admotum, & fasciâ arctè alligatum ut fortiter partem comprimat, eundem fluxum cohibet.* Prax. Med. lib. IV, cap. vij, pag. 80.

lades chez qui ils ont été infructueux. Malgré la cessation de la fièvre, les uns ont péri à la suite d'épanchemens séreux dans les différentes cavités; les autres (et ceux-ci formoient la plus grande partie du petit nombre que nous avons perdus) tels que la *Tourmante*, *Poitevin*, *la Ramée*, &c., n'ont pu résister à des cours de ventre colliquatifs qui les épuisoient et finissoient par les enlever après les avoir rendus de vrais squelètes : le lait, les cordiaux, le régime prescrit par *Lind* (*a*), paroissoit leur convenir le mieux; ce qu'il dit de cet état est si juste et si conforme aux observations, qu'il faudroit le copier en entier pour ne rien omettre d'essentiel. Ainsi, il paroît plus simple de renvoyer à son ouvrage; on verra qu'il ne sauroit être assez médité, que cet auteur ne parle que d'après l'expérience, et que c'est au lit des malades qu'il a puisé ses descriptions.

§. LVII.

Telle est l'histoire complète de cette épidémie, d'où on peut conclure :

(*a*) *Lind*, Traité des fièvres, p. 154 & suiv.

1°. Que les miasmes contagieux qui en résultoient, étoient de nature putride et gangréneuse.

2°. Qu'ils étoient rendus plus actifs par leur mélange avec des humeurs âcres, visqueuses, et qui pouvoient être contenues dans les premières voies.

3°. Qu'il y avoit une disposition marquée à la dissolution putride des humeurs, contre laquelle il falloit se prémunir de bonne heure.

4°. Que la maladie, quoiqu'au fond toujours la même, différoit cependant à raison du foyer de contagion, et du période dans lequel on avoit à la combattre.

5°. Que le tempérament des malades n'influoit que très-peu sur son intensité; au lieu que l'âge, sans rien changer à sa nature, la rendoit cependant plus meurtrière.

Ces divers corollaires découlent bien naturellement des observations que je viens de présenter.

OBSERVATION (a)

Sur un gonflement douloureux au périnée, qui vint immédiatement après l'accouchement, et qui se termina par la gangrène ; par M. THOMAS REEVE, chirurgien à Boterdale, dans le comté de Suffolk.

LE 13 septembre 1787, on me fit appeler, dans l'après-midi, pour une femme âgée d'environ trente-deux ans, qui étoit dans sa première grossesse, et qui, le matin, avoit été prise du mal d'enfant. Jusqu'à dix heures du soir, les douleurs furent légères, et ne se firent sentir qu'à de très-longs intervalles ; mais à cette époque elles devinrent et plus fortes, et plus rapprochées. Déja la tête étoit descendue dans le bassin, et l'enfant s'avançoit graduellement, lorsque, dans l'avant-dernière douleur, la malade se plaignit d'une sensation ex-

(a) Extrait du Journal de Médecine de Londres, vol. ix, part. ij, pour l'année 1788 ; trad. par M. *Assollant.*

traordinaire, jointe à des douleurs considérables ; il survint des symptômes hystériques, et elle continua à souffrir pendant fort long-temps. La dernière douleur mit l'enfant dehors sans aucun secours ; et environ cinq minutes après, le placenta sortit sans difficulté.

Jusqu'alors il n'avoit rien paru de bien alarmant ; mais bientôt la malade ressentit au périnée de très-vives douleurs, qui différoient de tout ce qu'elle avoit éprouvé durant le travail, et étoient beaucoup plus aiguës : ces douleurs allèrent en augmentant jusqu'à ce que la syncope survint. Lorsque la malade eut recouvré ses sens, elle se plaignit d'une tumeur dure au périnée, qui, dans un temps très-court, fit de si rapides progrès, qu'elle occupa toute la lèvre gauche du *pudendum*, et s'étendit jusqu'au ligament de Poupart.

Le 14, dans la matinée, ayant trouvé la tumeur très-tendue, et les tégumens sur le point de s'ouvrir, j'appliquai dessus, pendant les douze premières heures, des compresses de linge fin, trempées dans l'eau végéto-minérale, espérant que ces topiques froids produiroient une résorption des fluides extravasés, et résoudroient la tumeur,

dont le volume égaloit alors celui du corps d'un fœtus à terme.

Le 15, la tumeur étoit très-décolorée, et avoit une teinte livide en plusieurs endroits. Le 16, malgré toutes les précautions prises pour y remédier, un sphacèle complet s'empara de toute la tumeur, et bientôt les symptômes d'irritation qui accompagnent ordinairement la gangrène se manifestèrent à un si haut degré, que la malade parut en très-grand danger de perdre la vie. On donna sur-le-champ le quinquina en substance à aussi haute dose, et aussi souvent que l'estomac put le permettre. On fit des fomentations anti-septiques chaudes, et on appliqua des cataplasmes trois ou quatre fois par jour : on eut grand soin de renouveler l'air dans la chambre, l'odeur qu'exhaloit l'ulcère étant presque insupportable.

Le 18, les parties mortes commencèrent à se détacher des chairs vives, et il se fit un écoulement considérable de pus et de sang coagulé. Dès ce moment, la malade continua par degrés à se rétablir ; la nature, aidée des toniques et d'une diète nourrissante, produisit une régénération des parties

qui avoient été détruites; et en trois semaines, la cure fut parfaite.

Depuis que la tumeur parut, la malade éprouva une suppression d'urine, qui m'obligea à introduire le cathéter toutes les fois qu'une trop grande distension de la vessie occasionnoit de la douleur et de la gêne.

On demande si des piqûres faites à la tumeur avec la pointe d'une lancette auroient prévenu cette destruction des parties molles, qui fut produite par une putréfaction du sang extravasé?

OBSERVATIONS

Sur l'extrait de napel, (aconitum nap.) *par M. TUHTEN, et extraites des annales chimiques de M. CREEL. Par M. COURET, élève en pharmacie.*

L'EXTRAIT de napel, préparé avec le suc exprimé de la plante fraîche, par une dessiccation ménagée, et qui avoit été tenu en repos pendant trois ans, déposa beaucoup de cristaux hexaëdres. Je séparai six gros de ces cristaux

d'une once de cet extrait, et je fis les expériences suivantes pour les analyser.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

Je fis digérer à une douce chaleur dix grains de ces cristaux, avec une once d'eau distillée; il y en eut sept grains dissous dans l'eau, et le reste étoit de la terre. La dissolution étant filtrée, avoit un goût terreux, et ne produisit aucun changement dans la teinture de tournesol. En conséquence j'y versai de l'alcali fixe, et il en résulta aussitôt un précipité; je continuai à y verser de l'alcali fixe végétal, jusqu'à ce qu'il ne se précipitât plus rien. Le précipité étant bien lessivé avec de l'eau, et séché, se trouva peser trois grains. Ce précipité faisoit effervescence avec l'acide vitriolique, et se comporta absolument comme de la terre calcaire. La liqueur surnageante fut marquée avec le N°. 1.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE.

Dans une solution de quelques grains de ces cristaux dans l'eau distillée, je versai un peu d'acide saccharin, d'où il arriva que la dissolution se troubla, et

devint blanche ; et après quelques heures de repos, il se forma un précipité blanc. Ce précipité ressembloit en tout à celui qui résulte de la combinaison de l'acide saccharin avec la terre calcaire.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

Ayant versé une solution de quelques grains de ces cristaux dans l'eau distillée, de l'alcali volatil caustique, il n'y eut aucun précipité ; nouvelle preuve que la terre dissoute étoit de la terre calcaire.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

Vingt grains de ces cristaux dissous dans deux onces d'eau distillée, laissèrent une terre insoluble en arrière, qui pesoit cinq grains. La solution ayant été précipitée par l'alcali minéral, et le précipité étant suffisamment lessivé et séché, se trouva peser six grains. La liqueur nageante fut marquée avec le N°. 2.

CINQUIÈME EXPÈRIENCE.

Je versai sur une solution d'alcali volatil caustique dans l'eau distillée, dix grains de ces cristaux, et je placai le

mélange dans un endroit chaud. La solution fut séparée du précipité qui étoit au fond, lequel pesoit trois grains, et se comporta en tout comme la terre obtenue aux N°s. 1 et 2.

Ayant fait évaporer cet acide particulier et combiné avec l'alcali volatil, et ensuite la masse saline restante étant fondue sur un feu de fusion, il resta une écume parfaitement semblable à celle que forme l'acide phosphorique avec ce même alcali.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

La liqueur obtenue du N°. 1 fut évaporée très-doucement, et ensuite mise à cristalliser. Les cristaux que produisit cette liqueur étoient absolument semblables à ceux que forme l'acide acéteux avec l'alcali minéral; du reste, ils avoient toutes les propriétés du sel résultant de la combinaison de l'acide phosphorique avec l'alcali fixe végétal.

SEPTIÈME EXPÉRIENCE.

La liqueur du N°. 2 fut traitée comme la précédente, mais elle refusa de cristalliser; c'est pourquoi je fus obligé de la faire évaporer à siccité. Après une

dessiccation parfaite, il resta une masse saline grasse.

HUITIÈME EXPÉRIENCE.

Je fis une solution de quelques grains du sel alcali phosphorique (*phosphate de potasse*) obtenu du N°. 1 dans de l'eau distillée, et j'y versai quelques gouttes d'une dissolution d'argent. Dans cette circonstance, l'acide phosphorique abandonna l'alcali fixe, par sa plus grande tendance avec l'argent, et le phosphate d'argent se précipita d'abord comme une poudre bleue, mais laquelle devint ensuite de plus en plus noire.

Les expériences précédentes m'autorisent à croire que les cristaux séparés de l'extrait de napel, sont le résultat de la combinaison de l'acide phosphorique avec la terre calcaire; et comme ce sel phosphorique calcaire (*phosphate calcaire*) forme la plus grande partie de cet extrait, ceci ne pourroit-il pas donner lieu de croire que la vertu de cet extrait doit être attribuée à ce sel? Je dois encore faire observer que dans plusieurs des expériences mentionnées ci-dessus, l'acide phosphorique a attaqué le verre des vaisseaux.

MALADIES qui ont régné à Paris pendant le mois de janvier 1789.

La colonne du mercure dans le baromètre, s'est soutenue neuf jours de 28 pouces à 28 pouces 6 lignes $\frac{1}{2}$: savoir du trois au six, par N. et N-E.; et du vingt-sept au trente-un, par S-O. fort et calme: elle s'est abaissée quatre jours de 28 pouces à 27 pouces 11 lignes, et dix-huit jours de 27 pouces 11 lignes à 27 pouces. La plus grande élévation a marqué 28 pouces 6 lignes $\frac{1}{2}$, la moindre 27 pouces; ce qui fait une différence de dix-huit degrés et demi.

Le thermomètre au matin, du premier au dix-sept, a été quinze jours au-dessous du terme de la congélation, et de 0 il est descendu à 12, dont deux fois 0, 4, 5, 11, et trois fois 2 $\frac{1}{2}$; et les quatorze et 16, il s'est élevé à 1 et à 2 au-dessus de 0; à midi, il a marqué onze fois de 0 à 7 au-dessous, dont trois fois 7, deux fois 5, et quatre fois 0 $\frac{1}{2}$;

et six fois au-dessus du terme de la congélation de 1 à 4, dont deux fois 3 et 4; au soir, il a marqué quatorze fois au-dessous de 0, et est descendu jusqu'à 12. Du dix-huit au trente-un, il a été constamment au-dessus de 0, et a marqué, au matin, de 1 à 9; à midi, de 5 à 11; au soir, de 1 à 9. Le degré du plus grand froid a marqué 12 au-dessous de 0; du moindre, 11 au-dessus de 0; ce qui fait une différence de 23 degrés.

Les vents ont soufflé deux jours N., quatre jours N-N-E., deux jours E-S-E., un jour S-E., cinq jours S-S-E., huit jours S-S-O., six jours S-O., trois jours S.

Le ciel a été pur trois jours, couvert seize, variable douze. Il est tombé cinq fois de la neige, une fois de la neige fondue, sept fois de la pluie. Il y a eu neuf fois du brouillard, dont quatre fois très-épais et puant, une fois de la brume, et douze fois vent fort, dont Sud violent.

Il est tombé à Paris, pendant ce mois, un pouce quatre lignes d'eau.

Le froid excessif du mois précédent, qui avoit paru se modérer le premier de ce mois, reprit de la vigueur du trois au quatre, par N., et a continué avec plus ou moins d'intensité jusqu'au treize, où le dégel commença à se manifester par S-S-E. et S-S-O. Le froid reparut le quinze avec force par N-N-E. ; mais le seize, le S-O. s'amollit, et prépara avec la pluie la débacle qui arriva le dix-huit. La débacle fut lente et partielle ; elle dura plusieurs jours, et par reprises. Celle de la Marne fut la dernière : elle s'est faite sans accidens.

La constitution de ce mois a été froide, humide et variable ; les vents ont été forts, et ont passé rapidement du N. au S., S-S-O., S-S-E. Le ciel a été presque continuellement couvert ; la neige, la pluie et les brouillards ont été fréquens ; l'atmosphère a été la plupart du temps sans ressort ou élasticité. Du huit au quinze, le mercure ne s'est

soutenu

soutenu qu'à 27 pouces, 2, 3, 4 à 7 lignes : le dix-huit, il étoit tombé à 27 pouces par S-S-O. très-fort ; ce n'est que sur la fin du mois qu'il s'est relevé, par S-O. fort et calme, à 28 pouc. 3 à 4 lign.

Cette constitution très-remarquable par l'intensité du froid, et qui auroit dû donner lieu aux affections très-inflammatoires, sur-tout aux fluxions de poitrine, n'a cependant occasionné que des affections fluxionnaires humorales, et sur-tout bilieuses ; les fluxions de poitrine bilieuses ont véritablement régné : on a vu nombre de catarrhes, de rhumes, de fluxions ; les synoques ont été communes : elles ont tenu un caractère putride. Les affections rhumatismales ont été très-nombreuses, ce qu'on doit attribuer à l'état de l'atmosphère, qui a été constamment humide et sans élasticité. Cette constitution a été encore remarquable par la quantité d'apoplexies et de paralysies qu'elle a occasionnées, et par la mortalité dans les vieillards sur lesquels elles ont régné,

et une affection catarrhale, qui a dégénéré dans la plupart en gangrène, et une dyssenterie particulière qui en a enlevé beaucoup.

Dans la première quinzaine, on a observé quelques fluxions de poitrine vraies; elles ont été très-rares, mais très-orageuses et meurtrières. Les fluxions de poitrine bilieuses ont été dominantes, soit simples, soit rhumatismales; elles ont continué à régner pendant tout le mois. Les fluxions bilieuses simples ont été les moins longues et les moins orageuses; après quelques saignées, l'émétique dissipoit les accidens, et amenoit une détente qui prénonçoit par les moiteurs, la fonte, qui ne tardoit pas à se manifester, et alors les laxatifs achevoient la curation. Les secondes, ou fluxions de poitrine bilieuses-rhumatismales, ont été plus orageuses et sujettes aux récidives. Les crachats ont resté rosés plus ou moins longtemps, et la détente a été lente à obtenir; il a fallu insister sur les délayans légèrement incisifs et diaphorétiques,

On a été souvent obligé, dans le cours du traitement, en raison de l'insurrection des symptômes, de revenir à plusieurs reprises aux saignées et à de nouveaux vessicatoires, qui ont été d'un grand secours dans ces maladies, avant d'obtenir une véritable fonte. Dans la seconde quinzaine, les dévoiemens sont devenus très-fréquens; plusieurs ont pris le caractère dyssentérique : il y a eu beaucoup de coliques; l'on a attribué à l'usage des eaux ces affections, qui ne doivent leur existence qu'à l'état de l'atmosphère : en rappelant la transpiration et en employant le régime indiqué, ces accidens ont été promptement dissipés. Les petites-véroles ont continué de régner, et n'ont cessé d'être bénignes; et si quelques-unes ont été fâcheuses, ce n'a été qu'en raison de circonstances particulières, telles qu'à des femmes en couches. Il y a eu quelques fièvres intermittentes et rémittentes continues : elles ont cédé au traitement indiqué.

(*Nota.* Ce trait — indique les degr. de froid au-dessous de *zéro*).

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

JANVIER 1789.

Jours du mois.	THERMOMETRE.			BAROMETRE.		
	Au matin.	*Dans l'après midi.*	*Au soir.*	*Au matin.*	*Dans l'après-midi.*	*Au soir.*
	degr.	*degr.*	*degr.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*	*pouc. lig.*
1	-5,6	1,5	1,5	27 8,8	27 6,5	27 8,0
2	-1,6	2,7	-1,3	27 11,3	28 0,3	28 2,0
3	-2,8	-1,8	-7,2	28 3,3	28 3,8	28 4,9
4	-12 1	-7,8	-10-5	28 5,9	28 5,9	28 6,1
5	-11 3	-7,4	-11 3	28 6,0	28 6,6	28 6,8
6	-4,3	-5,2	-9,5	28 3,0	28 2,7	28 1,2
7	-11 3	-5,7	-8,0	28 0,7	28 0,2	27 11,8
8	-6,5	-3,7	-3,3	27 10,2	27 8,6	27 7,3
9	-4,2	-0,5	-0,1	27 7,4	27 7,1	27 6,7
10	-2,1	-0,-	-2,3	27 5,0	27 4,4	27 5,0
11	-5,8	-0,3	-1,0	27 6,0	27 6,1	27 6,4
12	-2,5	0,3	-2,6	27 8,6	27 9,3	27 8,7
13	-0,6	3,5	3,6	27 4,6	27 3,9	27 2,3
14	-1,4	4,0	1,1	27 4,7	27 5,3	27 4,4
15	-10 8	-7,8	-8,4	27 5,0	27 4,8	27 5,2
16	-2,1	4,5	0,5	27 10,8	27 11,6	27 10,7
17	-0,1	3,1	2,5	27 9,0	27 7,3	27 4,1
18	4,2	3,3	3,2	27 0,9	27 0,2	27 3,1
19	2,1	5,8	1,2	27 5,3	27 6,6	27 6,6
20	0,7	5,7	1,3	27 6,7	27 7,6	27 10,9
21	1,2	6,5	3,5	27 11,8	28 0,5	28 1,3
22	1,3	5,3	1,7	27 11,5	27 10,9	27 9,1
23	1,8	7,9	5,7	27 7,7	27 7,0	27 8,0
24	3,1	9,2	6,9	27 7,5	27 5,9	27 5,3
25	6,6	7,3	5,7	27 6,7	27 7,6	27 9,5
26	9,1	9,9	9,4	27 11,3	28 0,3	28 0,5
27	9,1	11,8	7,8	28 1,7	28 1,8	28 0,9
28	8,5	11,3	5,8	28 0,8	28 1,5	28 2,3
29	5,1	7,1	6,0	28 3,3	28 4,0	28 4,7
30	3,1	7,7	3,2	28 4,5	28 4,8	28 4,4
31	1,5	7,8	3,3	28 3,7	28 3,8	28 2,1

ÉTAT DU CIEL.

Jours du mois.	*Le matin.*	*L'après-midi.*	*Le soir.*	*Vents dominans dans la journée.*
1	Beauco. de neige.	Le ciel s'éclairci.	Petit dégel.	S-S-E.
2	Ciel couv.	S'éclairc.	Brouill. épais.	Calme.
3	Brouillard.	*De même.*	Ciel pur.	Calme.
4	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N.
5	Ciel pur.	*De même.*	*De même.*	N-N-E.
6	Ciel aſſ. be.	*De même.*	Ciel pur.	N. fort.
7	Ciel pur.	*De même.*	Alternat. clair & couvert.	N-N-E.
8	Ciel couv. en gr. part.	*De même.*	*De même.*	Calme.
9	C. aſſ. beau.	Couvert.	*De même*, vent.	S-S-O. fo.
10	Ciel couv.	Brouil. ſur les 5 heur.	Brouillard.	Calme.
11	Couvert.	Cou. neig. pet. pluie.	Couvert.	E-S-E. foible
12	Quelq. écl.	Couvert.	Couvert, grand vent à 9 heur.	Calme.
13	Co. nei. fo.	Couvert.	Vent, pluie.	S-S-E.
14	Ciel couv.	Brouillar.	Ciel éclairci.	S S-O.
15	Sol. par int.	Couvert.	Couvert.	N-N-E. f.
16	Ciel couv.	*De même.*	Couvert, clair alternativ.	S-O. fort.
17	Ciel couv.	*De même.*	*De même*, gra. vent la nuit.	S-E.
18	Cou. gr. v.	Pl. gr. ve.	Aſſez beau.	S-S-O. f.
19	Cou. gr. v.	Ciel pur.	*De même.*	S-S-O.
20	Ciel pur.	Br. pet. pl.	Ciel s'éclaircit.	S-S-O.
21	Ci. c. gr. v.	*De même.*	Ciel aſſez beau.	S-S-O.
22	Ciel couv.	*De même.*	Aſſez beau.	S.
23	Ciel couv.	*De même.*	Co. éc. par int.	S-S-E. f.
24	Cl. par int.	Couvert.	Co. gra. ve, pl.	S. viol.
25	Co. p. pl. v.	Br. pl. ve.	Couvert.	S. fort.
26	Co. gr. ve. qu. g. de pl.	*De même.*	*De même.*	S-O. fort.
27	Couve. en partie.	*De même*, ve. aſſ. fo.	Couvert. vent aſſez fort.	S-S-O. f.
28	Ci. c. en pa.	*De même.*	Beau temps.	S-O. aſſ. f.
29	Ciel couv.	Brouillar.	*De même.*	Calme.
30	Vapeurs, brouillard.	Couvert.	Ciel pur vers 10 heures.	Calme.
31	Brume.	Ciel pur.	Nuages.	Calme.

RÉCAPITULATION.

Plus grand degré de chaleur. 11, 8 deg. le 27
Plus grand degré de froid. . 12, 1 le 4

pouc. lign.

Plus grande élév. de Mercure. 28, 6, 8, le 5
Moindre élévat. de Mercure. . 27, 2, 3, le 13

Nombre de jours de Beau. 6
de Couvert. . 18
de Nuages. . . . 4
de Vent. . . . 10
de Brouillard. . 7
de Pluie. 7
de Neige. . . . 3

Le vent a soufflé du N. . . . . 2 fois.
N-N-E. . 3
S. 3
S-E. 1
S-S-E. . . 3
S-O. . . . 7
S-S-O. . . 1
E-S-E. . . 1

Quantité de pluie & de neige fondue, 1 pouce 4 lignes $\frac{1}{2}$.

TEMPÉRATURE : froide, humide & variable.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES (a).

Le dégel a commencé à s'établir à Paris le 13, & la débacle de la Seine s'eſt faite le 18 ſans aucun accident : la rivière, qui avoit conſidérablement groſſi, mais sans cauſer d'inondation, a charrié pendant quelques jours des glaçons : les premiers, qui ont été rompus, paroiſſoient avoir plus d'un pied d'épaiſſeur.

A Lyon, où le froid a été de 17 degrés ½ le 31 décembre, la débacle du Rhône ſe fit le 14 janvier, à deux h. ¼ de l'après midi : une uſine à faire des boutons paſſa rapidement ſous la cinquième arche du pont Morand, qu'on regarde comme un chef-d'œuvre de l'art, & ſans l'endommager. Six minutes après, un moulin, compoſé de deux bateaux, fut porté par le courant dans la place même des bains du ſieur *Gence* & de l'uſine des drapiers qu'on avoit eu ſoin de démolir. Si ces bains & cette uſine s'y étoient trouvés, ils auroient été infailliblement fracaſſés, & auroient pu entraîner la chute du pont. Ce moulin, en paſſant ſous la ſeconde palée, du côté de la ville, a été briſé, & ſon arbre a caſſé l'un des pilotis de cette palée. Cinq avant-becs du pont ont été emportés, tant par ce moulin, que par les glaces ; mais à la grande ſatisfaction de tous les citoyens, le pont n'a pas ſouffert d'autres dommages. Le jeudi 15, à ſix heures du matin, le bateau de

(a) Extrait du Journal général de France.

la treille des cordeliers a été entraîné. Une grande partie des bateaux qui étoient sur le Rhône a été brisée. La manufacture de chocolat & un bateau servant à celle d'indiennes, ont été entraînés sur la chaussée Perrache & fort endommagés. L'usine à faire des boutons, a été retrouvée à Thein en Dauphiné, en meilleur état qu'on n'auroit dû l'espérer. Le vendredi 16, le Rhône a débordé; mais il est rentré assez promptement dans son lit. Le Consulat avoit pris la précaution d'envoyer jusqu'à Seissel pour vérifier l'état des glaces : elles étoient toutes parties, & l'on a vu que l'on n'avoit plus rien à craindre. On s'est occupé aussi-tôt à rétablir les moulins de la Charité, & en moins de trois jours on en a remis plusieurs en état. Samedi 17, la débacle s'est manifestée sur la Saône à midi 15 minutes. Les glaces se sont d'abord soulevées, & après cinq minutes, elles ont commencé à couler sous le pont de Serin. Ce pont, qu'on ne se flattoit point de pouvoir conserver, n'a pu résister à leur choc. La quatrième arche s'est ouverte, & en moins d'une minute le pont a été renversé. On avoit pris, la veille, la précaution d'y attacher des cordages pour le diviser lors de sa chute, & faciliter la désunion des pièces de bois qui le composoient. Cette précaution a contribué à sauver le pont de Saint-Vincent & celui d'Ainai. On assure que personne n'a péri. Un homme a eu sur le Rhône la cuisse froissée ou cassée par des cordages; & c'est le seul accident grave qui soit arrivé.

Pendant la durée du froid, la Loire a gelé deux fois. Une débacle occasionnée, non par un dégel, mais par une grande crue d'eau, a causé quelques dégâts. Le 15 du même mois, cette ri-

vière a été priſe une ſeconde fois, & a été gelée dans preſque toute ſa profondeur. Le 18 janvier, une nouvelle crue d'eau, mais beaucoup plus forte que la première, a ſoulevé tout-à-coup des glaçons énormes par leur épaiſſeur & leur étendue. La levée de Sardillon, vis-à-vis Gergeau, a été crevée. La Loire, trouvant de la réſiſtance à ſon paſſage ſous le pont d'Orléans, a pris ſon cours par le Val de Saint-Denis, d'Olivet & de Saint-Mêmin, en ſuivant le lit du Loiret. L'eau s'eſt répandue dans l'étendue de quatre lieues, & a porté de grands dommages aux champs, aux prés, aux vignes, & a jeté l'alarme parmi les habitans des villages. Le débordement, en diminuant le volume de l'eau & des glaces qui ſe ſont répandues dans le val de la Loire, a préſervé le pont de Beaugency; mais on a vu dans cette ville, ſuivant une lettre d'un de nos correſpondans qui a bien voulu nous promettre de nous envoyer ſes obſervations météorologiques, la Loire couverte, pendant près de trente-ſix heures, de débris de bateaux, de meubles, beſtiaux, animaux de baſſe-cour, arbres, échalas, ſouches de vigne, &c. Les glaces retenues à Blois, par le pont, ont formé une digue qui a fait remonter les eaux juſqu'au premier étage des maiſons ſituées dans le fauxbourg de Vienne & ſur les quais; mais pour les garantir des dangers qui les menaçoient, on a fait crever la levée, & le val a été inondé. A Tours, quatre arches d'un des plus beaux ponts qu'il y eût en France, & qui a été conſtruit depuis environ une vingtaine d'années, n'ont pu réſiſter à l'effort des glaces, & ont été renverſées. La Loire a encore emporté dans ſa débacle les ponts de Cé, de la Charité & de Nevers;

de ſorte que les communications ſe trouvent interrompues dans tous ces endroits.

A Rouen, l'intenſité du froid ne s'eſt modérée que le 8, après un peu de neige tombée pendant la nuit. La gelée, beaucoup plus foible, a continué juſqu'au 21, vers la fin de la lune intercalaire. Le dégel avoit commencé dans la ville quelques jours auparavant. Il y a eu des jours orageux ; on croit qu'il a tonné le 15. La colonne du baromètre a préſenté de grandes & fréquentes variations ; ce qui eſt extraordinaire en ce mois, du côté de ſa dépreſſion. Elle a preſque touché deux fois aux deux extrêmes connus. En général, la végétation a moins ſouffert, dans la Normandie, qu'en 1776, de même que le gibier. Mais le poiſſon a été beaucoup plus maltraité, puiſque la mer même, en ſe retirant avec une quantité de glaces, laiſſoit une multitude de poiſſons gelés ſur le rivage, ſpécialement beaucoup de truites à Dieppe. Ce fait eſt fort étonnant.

Une lettre de Nantes, porte que toutes les huitres ſont gelées & pourries. Des pêcheurs qui ont lancé leurs dragues ou filets juſqu'à trente-ſix braſſes de profondeur, n'ont pu en pêcher une ſeule bonne. C'eſt une nourriture bien ſaine, abondante & de peu de valeur, dont on ſentira la privation pendant quelques années. Tous les poiſſons rampans, comme plies, ſoles, raies, poules de mer, turbots & autres, ont éprouvé le même ſort ; mais comme ces poiſſons viennent du large, la perte en ſera bientôt réparée. Les moules, qui ſont plus expoſées au froid, parce qu'elles prennent preſque toujours leur eau à chaque chute de marée, n'ont pas éprouvé le même ſort.

Le morceau ſuivant, extrait des *affiches de Nantes*, nous a paru ſi curieux & ſi bien rédigé, que nous avons cru devoir l'employer en entier; il peut ſervir de comparaiſon aux obſervations faites dans d'autres pays.

Observations météorologiques sur la température du présent hiver, faites à Clisson, par les 47 degrés 6 min. de latitude septentrionale, 16 deg. 20 min. de longitude, sur le baromètre et un thermomètre construits par le sieur MOSSY, *opticien de l'Académie royale des sciences. Le thermomètre placé au nord, en plein air, et observé chaque jour, un quart-d'heure avant le lever du soleil. Extrait du Journal Noso-Météorologique de M.* DU BOUEIX, *docteur et professeur en la Faculté de Nantes, médecin de* MONSIEUR, *Frère du Roi, membre de la Société royale de médecine de Paris, &c.*

C'eſt en recueillant avec ſoin des obſervations de ce genre, qu'on parviendra peut-être un jour à découvrir & confirmer ce périodiſme ſoup-

çonné par plusieurs physiciens dans les retours des températures & des constitutions extraordinaires des saisons, relativement au froid, à la chaleur, à la sécheresse & à l'humidité. En rapprochant de ces époques remarquables les différentes révolutions dans le systême planétaire, & ces convulsions effrayantes qui ébranlent de temps en temps l'organisation du globe que nous habitons, on trouvera peut-être encore les causes, jusqu'ici trop ignorées, de ces épidémies désastreuses qui ne viennent que trop souvent répandre la terreur, & souffler le germe de la mort sur différens points de sa surface, & qui semblent quelquefois vouloir anéantir toute la nature vivante pour la replonger dans la nuit du chaos.

Pour nous arrêter seulement à ce qui s'est passé de nos jours, nous avons vu, à la suite du trop fameux tremblement de terre qui a bouleversé la Calabre & la Sicile, un brouillard sec, sulphureux, électrique, obscurcir l'atmosphère dans toute l'Europe pendant l'été de 1783. Il fut suivi de fièvres bilieuses épidémiques, de flux dysentériques, d'intermittentes automnales très-opiniâtres, qui se terminèrent le plus souvent par l'hydropisie.

L'hiver de 1784, l'un des plus longs dont on ait le souvenir, succéda à ce brouillard. Le printemps qui le suivit, vit naître ces péripneumonies catarrhales, bilieuses, épidemiques, qui ne firent que s'assoupir dans l'été, l'automne & l'hiver suivans, pour se réveiller au printemps de 1785, & se multiplier à un point incroyable pendant tout le cours de cette même année, remarquable par une sécheresse extraordinaire qui a duré presque, sans interruption, depuis le 8

janvier jusqu'au premier jour de septembre suivant. On vit, pendant ces deux mêmes années, une quantité prodigieuse de chiens attaqués d'hydrophobie, que ces animaux communiquèrent à plusieurs personnes qui en furent les déplorables victimes.

Il est à remarquer que cette fatale épidémie catarrhale-bilieuse-putride, qui dépeupla nos campagnes & celles des provinces voisines, pendant près de deux ans, imprima dès-lors un caractère identique & particulier à toutes les maladies populaires qui ont régné depuis jusqu'à ce jour. On vit la terrible dysenterie épidémique de 1779 à 1780, influer de la même manière sur les maladies des années subséquentes, quelque peu de rapport qu'elles paroissent, au premier aspect, avoir avec ce genre d'affection. Il ne paroît pas aisé de trouver la raison d'un pareil phénomène; mais je ne crois pas qu'on doive la chercher ailleurs que dans l'action des météores & de leurs variations, dont les effets se prolongent quelquefois long-temps, lors même que la constitution atmosphérique paroît changée, sur les animaux, sur les plantes & sur toutes les substances des trois règnes qui leur servent d'aliment & qui en soutiennent la vitalité.

L'hiver dont je vais m'occuper, n'a pas été, à beaucoup près, aussi long que celui de 1784. Il l'a été beaucoup plus que celui de 1776. Mais le froid du premier fut moins vif; il fut d'ailleurs interrompu de temps en temps par plusieurs jours suivis de dégel. La forte gelée commença le 11 décembre, & ne finit que le 20 février suivant. Le plus grand degré de condensation du mercure dans le thermomètre de *Réaumur*, fut ici de 11 degrés le 21 décembre & le

23 janvier. Du reste, il se tint souvent à 1, 2, 4, 5, quelquefois à 7, rarement à 8 degrés.

Le second (1776) fut d'une rigueur extrême. Le thermomètre descendit à 15 degrés & demi; mais il ne dura qu'environ trois semaines, ayant commencé vers les premiers jours de janvier, & fini le premier février suivant. La plus grande partie des vignes de ce canton fut gelée dans la souche, qu'on fut obligé d'arracher. Il ne paroît pas qu'elles aient éprouvé le même sort dans les derniers froids, ce qui vient, sans doute, de ce que la terre s'étant trouvée très-sèche lorsqu'ils ont commencé, leur effet n'a pas été aussi destructeur de l'organisation végétale, qu'il le fut en 1776, où les terres étoient profondément humectées par les pluies précédentes. Plusieurs vignerons prétendent cependant qu'elles ont souffert quelque dommage, ce qu'ils reconnoissent, disent-ils, à la coupe du sarment.

Les substances céréales se sont, par la même raison, conservées sous la neige, qui les a recouvertes pendant près de cinq semaines, & l'on a vu au dégel, leurs feuilles graminées pousser avec une vigueur dont les agriculteurs ont été agréablement surpris. Les avoines cependant, & quelques orges primes ont été détruits en grande partie. Les lins sont absolument perdus.

Les genêts (*cytiso-genesta scoparia vulgaris flore luteo I. R. H.*) & les Ajons, (*genista spartium majus brevioribus & longioribus aculeis, I. R. H.*) sont noircis & brûlés comme si le feu y avoit passé. On a vu les troncs de plusieurs gros arbres, comme chênes, ormes, &c., se fendre avec éclat.

Les oiseaux, sur-tout les merles, ont été détruits pour la plupart. On les trouvoit morts

dans les chemins, on en rencontroit de vivans qui étoient tellement épuisés de foiblesse & d'inanition, qu'on les prenoit facilement avec la main. Les plus sauvages se réfugioient dans les maisons; les corneilles même venoient par troupes dans les basse-cours, à la porte des écuries chercher de la pâture, & se laissoient approcher comme des volailles.

Les poissons ont péri dans presque tous les étangs & les fosses mortes.

Plusieurs loups sont venus dévorer des moutons en plein jour jusqu'auprès des étables.

L'on m'a assuré que deux petits ramoneurs qui vouloient traverser la Loire au-dessous de la Chapelle-Basse-Mer, s'étant enfoncés dans un remou, & s'étant retenus sur la glace par un mouvement naturel avec les deux bras étendus, des milliers de corneilles, de geais & de pies, avoient fondu aussi-tôt sur leurs têtes, & leur avoient arraché les yeux & dévoré le visage, sans que personne ait pu leur donner de secours.

Depuis le 7 octobre dernier jusqu'au 18 janvier de cette année, les vents, à cinq à six jours près, ont constamment soufflé du N. & du N-E., quelquefois de l'E. & du N-O.

Le grand froid a commencé le 22 novembre, le thermomètre étant à 3 d. de condensation, le baromètre à 28 pouces 3 lign. & demie. Il a toujours été en augmentant depuis le 8 décembre; il étoit à 7 deg. le 11, & le 15 à 7 deg. & $\frac{1}{2}$; le 18 à 12 deg., le 30, à dix heures du soir, 14 d. & demi, le baromètre étant à 28 pouces 5 l., vent plein N. Le 5 janvier à 10 d., le 12 à 6 d.; enfin le 13, le vent soufflant de l'O-S-O., le baromètre à 27 pouces 4 l., la lune pleine du 11 au soir, est venu un dégel

complet & ſoutenu juſqu'au 26 janvier, dont la marche a été graduée auſſi heureuſement qu'on pouvoit le deſirer.

Depuis le 22 novembre 1788, juſqu'au 13 janvier 1789, le thermomètre a été deux fois à 0 (jour du faux dégel). Deux fois à 1 d. de condenſation. Quatre fois à 2 deg. Deux fois à 2 d. $\frac{1}{2}$. Dix fois à 3 d. Cinq fois à 4 d. Cinq fois à 5 d. Une fois à 5 d. $\frac{1}{2}$. Deux fois à 6 d. Une fois à 6 d. $\frac{1}{2}$. Cinq fois à 7 d. Deux fois à 7 d. $\frac{1}{2}$. Trois fois à 8 d. Une fois à 8 d. $\frac{1}{2}$. Deux fois à 9 d. Une fois à 10 d. Deux fois à 10 d. $\frac{1}{2}$. Une fois à 11 d. Une fois à 12 d. Une fois à 14 d. $\frac{1}{2}$. Plus grand degré de froid 14 d. $\frac{1}{2}$. Moindre 0. Terme moyen 7 d. $\frac{1}{2}$.

Ce qui donne cinquante-trois jours de froid rigoureux non-interrompu, ſi ce n'eſt par quatre faux dégels de quelques heures ſeulement pendant le jour.

Le premier, arrivé le 24 décembre au ſoir, le vent S-O. & prolongé une partie du jour, le lendemain 25, au commencement du ſolſtice, deux jours avant la nouvelle lune.

Le ſecond, le premier janvier ſur le ſoir, pendant trois ou quatre heures ſeulement, le vent étant alors S-S-O.

Le troiſième, le 9, une partie du jour, deux jours avant la pleine lune, le vent S-O.

Le quatrième, le 11 avec la pleine lune, pendant un jour, le vent au S.

Enfin le cinquième, qui s'eſt maintenu ſans interruption juſqu'au 26 janvier, le vent ſe tenant conſtamment S-O. & S-S-O., arrivé le 13 au ſoir, le thermomètre montant à 6 d. de dilatation, & le baromètre étant alors à 27 pouces 3 lignes.

Pendant cet intervalle, la plus grande élévation du baromètre a été, les 4 & 5 janvier, à 28 pouces 6 lig., & la moindre élévation 27 pouces 3 lignes, le 14 décembre & le 13 janvier, terme moyen 27 pouces 7 lignes & demie.

Les hygromètres ont marqué ſéchereſſe pendant tout ce temps.

Il eſt tombé beaucoup de neige le 30 & le 31 décembre & le 7 janvier; elle eſt reſtée ſur la terre jusqu'au moment du dégel.

Les quatre faux dégels ont interpoſé quatre couches de glace très-dure entre celles de neiges, qui ont rendu les chemins impraticables pendant plus de ſix ſemaines, tant pour les chevaux que pour les hommes.

Notre rivière (Sèvre,) s'eſt glacée d'un bord à l'autre dès la fin de novembre, & l'épaiſſeur de la glace a été communément de 18 pouces.

On trouvoit encore fréquemment, au 26 janvier, dans les chemins & les endroits expoſés au N., des tas de neige & des glaces de pluſieurs pouces d'épaiſſeur. La rivière n'a commencé à charrier les glaçons que le 21.

TABLEAU comparatif du froid le plus rigoureux des hivers de ce siècle, observé en France.

Années.	*Degrés.*
1740, 1751 & 1763,	10.
1757 & 1766,	10 & demi.
1753,	10 trois quarts.
1758,	11.

1745 & 1748,	11 un quart.
1767 & 1768,	12.
1729,	12 un quart.
1754 & 1755,	12 & demi.
1747,	12 trois quarts.
1749,	13 un quart.
1788 à 1789 (à Cliſſon,)	14 & demi.
1709,	15.
1776,	15 & demi.
1776,	15 trois quarts.

Selon une lettre écrite de la Flotte, île de Ré, on y a éprouvé, le 8, à une heure & demie après midi, un événement auſſi exraordinaire que déſaſtreux. Le froid des jours précédens avoit été ſi rigoureux, que la mer étoit gelée juſqu'au-delà du mouillage ordinaire des plus grands navires. Elle commençoit à perdre; une petite biſe s'eſt élevée, & au même inſtant tout ce banc de glace, de plus de trois lieues de long, s'eſt ébranlé, & a entraîné plus de quarante embarcations, qui ont toutes perdu leurs ancres & leurs cables; quelques-unes ſont en ſûreté, d'autres manquent & d'autres ſont à la côte.

Le *Journal de Saintonge* rapporte qu'on a ſondé à Charante la glace au milieu de la rivière, dans l'endroit où les courans ſont les plus rapides. Son épaiſſeur s'eſt trouvée être de 22 pouces. Deſſous ce banc de glace étoit une nappe d'eau de trois pieds de profondeur, placée immédiatement ſur un autre banc de glace, dont on n'a pu ſonder l'épaiſſeur. La cauſe de cette ſingularité vient de ce que le banc intérieur avoit acquis tant de dureté dans les fortes gelées, que

les courans n'ont pu la ſoulever. Le flux, au montant, a paſſé ſur ſa ſurface, & le courant a été pris, par les gelées ſuivantes, à l'épaiſſeur de 22 pouces, ſur 4 pieds de volume en profondeur, dont 3 ſont reſtés enclavés dans les deux bancs de ſable. On n'a pu fixer l'épaiſſeur dans ces bancs entre la terre & les vaiſſeaux qui étoient à l'ancre : on préſume qu'elle pouvoit être de 6 pieds.

Selon le réſultat des obſervations météorologiques faites à Bordeaux, & publiées dans le *Journal de Guienne*, un thermomètre à mercure, placé à 4 pieds au-deſſus du ſol, deſcendit, le 31 décembre, à 14 degrés au-deſſous de o. La glace a été obſervée, dans cette ville, épaiſſe de 8 pouces, & demi. Paillet & Poudenſac, à ſix lieues au-deſſus de Bordeaux, ſont les ports les plus éloignés où l'on ait appris qu'on ait traverſé la rivière ſur la glace : des charrettes chargées de farine, l'on paſſée à Poudenſac. La neige étoit haute de 18 lig. le 7, & d'un pouce le 30.

On nous écrit de Libourne que, le 30 décembre, le thermomètre deſcendit à 13 degrés. Il y a plus d'un tiers des vignes de gelées. Les lauriers-fleurs & les figuiers ont péri. Les débacles de la Garonne & de la Dordogne ont cauſé de grandes pertes en bâtimens chargés de vins, grains & autres marchandiſes.

Le thermomètre eſt deſcendu à Angoulême, le 31 décembre, à 15 degrés au-deſſous du point de congélation. Le dégel a commencé le 11 janvier.

A Joigny, 15 degrés le 31 décembre. Epaiſſeur de la glace ſur la rivière d'Yonne, 14 pouces. Dégel, 12 janvier. Durée du froid, 53 jours.

A Châlons-ſur-Saone, 18 degrés un quart, 31 déc. ; même froid le 5 janvier. Dégel le 11.

A Lons-le-Saunier, en Franche-Comté, 19 degrés un quart, 31 décembre.

Aux Sables d'Olonne, 10 degrés un quart, 30 décembre. Dégel, 11 janvier. En tout 47 jours de congélation.

A Honfleur, 11 degrés & demi, 30 décembre. Dégel, 9 janvier. Durée de la gelée, depuis le 24 novembre.

Dans le Haut-Vivarais, au pied de la montagne de Rezin, 15 degrés & demi, 31 décembre, à une heure après minuit; les chemins furent obſtrués de neige le 27; pluſieurs perſonnes y ont péri.

A Roanne, 16 degrés & demi, 31 décembre, 12 & demi le 4 janvier, 17 trois quarts le 5. La gelée y a commencé le 15 novembre, & a duré juſqu'au 21 janvier, à l'exception des 20 & 21 novembre, & des 4, 5, 25 & 26 décembre.

Le froid a été ſi rigoureux à Grenoble vers la fin de l'année, que le thermomètre de *Réaumur*, après avoir deſcendu à 12 degrés au-deſſous de 0, le 24 & le 26 décembre, fut à 24 le 28; à 16 & même à 17 degrés le 31.

A Genève, 14 degrés & demi, 31 décembre. Le 7 janvier il ſe ſoutenoit encore à 10 degrés depuis pluſieurs jours. Les eaux du Rhône ont éprouvé, à la fin de décembre, une baiſſe extraordinaire; & ce fleuve, malgré ſa rapidité, a été gelé d'un bord à l'autre. Le lac l'a été pareillement juſqu'à une demi-lieue de diſtance, depuis le port de Genève, & on l'a traverſé à cheval & en traîneau.

On a appris d'Antibes, que les pluies abondantes qui avoient fait déborder toutes les rivières de cette contrée, avoient été ſuivies, dans les derniers jours de décembre, d'une quantité

de neige si prodigieuse, & d'un froid si excessif, qu'on ne se souvenoit pas d'y avoir éprouvé un hiver aussi rigoureux. Le jour des Rois, la neige a recommencé à tomber avec la plus grande abondance, depuis une heure après midi jusqu'à six heures du soir, accompagnée de tonnerre, d'éclairs & d'un vent d'est-nord-est & est-sud-est. Cet orage a causé de grands désastres dans ces parages. Depuis le Cap-Noir jusqu'à Saint-Tropez, dix bâtimens de différentes nations ont été forcés de faire côte avec leurs équipages. Depuis ce temps, la mer paroît au large couverte de débris qui annoncent des naufrages. La violence de l'orage a arraché & ébranlé, dans tous les environs, un grand nombre d'oliviers, d'orangers & de citronniers. Les blés sont dans cette ville à un prix excessif.

On a marqué de Roye en Picardie, que plusieurs puits y ont été gelés; un entre autres, placé dans le haut de la ville, & de 70 pieds de profondeur, a été entièrement gelé. Les caves du château d'Harlage, à deux lieues de cette ville, ont éprouvé le même sort: elles ont plus de 60 pieds de profondeur; & les dernières cavités en ont été tellement gelées, que les parois intérieures du fond sont tombées au moment du dégel.

Les glaces ont fermé tous nos ports de l'océan, & ils ont été absolument innavigables. Elles s'étendoient à deux ou trois lieues dans la mer; mais à l'époque du dégel, qui a varié du 9 au 13, le flux & le reflux les ont fait bientôt disparoître.

Selon une lettre d'Ostende, le bassin & le port ont été tellement pris, qu'on auroit pu faire aller par-dessus de gros canons. La mer a été

glacée jusqu'à *dix lieues en de hors ;* & depuis le premier de l'an, il n'y a plus eu de communication entre Douvres & Calais, ni Ostende & Margate.

L'hiver a commencé de bonne heure à Archangel : le 11 octobre dernier, la Dwina étoit déja fermée par les glaces.

Le 12 décembre, le thermomètre de *Réaumur* est descendu à 24 deg. & demi au-dessous de 0, & le 29 du même mois, il est remonté à un degré un dixième au-dessous de 0. La plus grande chaleur fut éprouvée le 7 juillet dernier, le thermomètre étant monté à 26 degrés 3 quarts.

Depuis le 2 de ce mois, écrit-on de Copenhague, en date du 5 janvier, le Grand-Belt est entièrement couvert de glace : on le traverse à sec, à pied & en voiture. La glace sur la côte touche presque le fond ; plus loin dans la mer, elle a une aune trois quarts d'épaisseur. Le Sund, entre Calmar & Oëlande, est aussi fermé par les glaces.

On apprend d'Aarhuus que, le 18 décembre, on y ressentit plusieurs secousses de tremblement de terre ; quatre maisons & le clocher de la cathédrale en ont beaucoup souffert.

La glace a commencé à se rompre le 20 janvier ; le Sund entre Cronbourg & Hveen a été ouvert, le vent au S-E., & le temps à la pluie.

On a envoyé à Copenhague les observations qui ont été faites à Edsbery en Norvège. Le 17 décembre au matin, le thermomètre étoit à 18 degrés au-dessous de 0 ; les 23 & 26, à 20, & le 29 à 25. Le 2 janvier, il étoit à 19 ; les 11 & 12, à 21. La rivière de Glommen étoit entièrement couverte de glaces, même dans les parties qui ne l'avoient pas été depuis

1740. Le plus grand froid que l'on ait éprouvé dans ces environs depuis dix-huit ans, étoit de 22 degrés.

En Finlande, le froid a été rigoureux; le thermomètre a marqué 22 deg. au-dessous de o.

A Varsovie, le thermomètre de *Réaumur* a été, le 17 décembre, à 25 degrés au-dessous de o, & le 18 il étoit à 26.

La rigueur du froid a été excessive à Berlin: le 7 décembre le thermomètre de *Réaumur* marquoit 14 degrés audessous de la glace; le 16, il étoit descendu à 22; & le 28, à 23 degrés, vent sud-ouest: c'est le plus grand froid que l'on ait éprouvé. Le 2 janvier, il étoit à 16, & il étoit resté jusqu'au 13, à 17, 18 & 19 degrés & demi au-dessous de o. Il est aussi tombé une grande quantité de neige.

Selon des lettres de Wetten en Saxe, depuis vingt ans que l'on y fait des observations météorologiques, le froid n'y a jamais été aussi vif ni aussi constant que cet hiver. Le 16 décembre, le thermomètre de *Réaumur* au mercure marquoit, à 8 heures du matin, 19 degrés au-dessous de o, 16 & demi à midi, & 20 trois quarts à 9 heures du soir. Le plus grand eut lieu les 21, 27 & 28 du même mois; le thermomètre étoit à 21 un quart. On doit encore remarquer la variation subite du baromètre & du thermomètre. Le 23 au soir, le baromètre marquoit 27 pouces 9 lignes 7 dixièmes, mesure de Paris, & le 24 au matin, 27 pouces une ligne. On éprouva ce jour-là un grand ouragan, accompagné de neige. Le thermomètre marquoit 9 deg. au-dessous de o; à 9 h. du soir, il remonta à 1 quart de deg. au-dessus de o. Il dégela; mais ce dégel ne dura que jusqu'au 26, que le thermomètre redescendit,

à neuf heures du soir, à 13 deg. au-dessous de o.

Le froid est excessif dans le Bannat, & la neige d'une hauteur prodigieuse; les montagnes d'Almasch en sont couvertes; les chemins entre Szlatina & Terrégova sont impratiquables.

A Bude, le thermomètre est descendu, le 30 décembre, à 18 degrés au-dessous de o; le 31, il est remonté à 11. Le 19, il étoit à 14 un quart.

Le froid excessif qui a régné long-temps à Vienne, commença à diminuer le 19 décembre, le vent étant à l'est; le thermomètre marquoit, à huit heures du matin, 6 degr. & demi au-dessous de la glace, & le 22, un d. & demi; le lendemain le froid augmenta de nouveau, & le thermomètre redescendit à 7 degr. & demi; le 24 il étoit à 9 d. & demi; le 25, à trois heures de l'après-midi, il remonta à 1 deg. & demi; mais le 26, à dix heures du soir, il redescendit à 8 degrés. Les 27, 28 & 29, il en marqua constamment 11 & demi; le 30, il a été à 14. Depuis ce temps il a varié; mais il n'est plus descendu au point où on l'avoit vu précédemment. Depuis le 20 janvier, le temps s'est beaucoup radouci. Le thermomètre a toujours été à quelques degrés au-dessus de o; le 27 au matin, il étoit à 7 degrés. Le vent est à l'est, & souffle avec violence. La neige est presque entièrement fondue à Vienne & dans les environs; mais le Danube, qui n'est pas encore tout-à-fait ouvert, a commencé aussi à se rompre près de Presbourg.

Suivant des lettres de Munich, le froid, à la fin de décembre, est devenu plus vif qu'il ne l'a été de tout l'hiver; le 28, à huit heures du matin, le thermomètre de *Réaumur* étoit à 16 degrés

degrés & demi au-dessous de o, & à dix heures du soir, il étoit à 18 trois quarts; le 29 matin, il étoit à 17, 7 dixièmes, & le soir à 20 & demi; le 30 matin à 23, & le soir à 21 & demi. Le 31., il marquoit encore 21 degrés. Le baromètre étoit, le 28, à 26 pouces 4 lignes 8 dixièmes; le 29, à 16 pouces 5 lignes 8 dixièmes; & le 30, à 21 pouces, 7 lignes, 2 dixièmes.

D'après les observations du professeur *Zallenger*, le thermomètre de *Réaumur* marquoit, à Inspruck, le 19 décembre au matin, 21 degrés au-dessous de la glace; il remonta ensuite successivement, & se trouva le 25 au point de congélation; mais le lendemain il descendit de nouveau, & le 30 au matin, il étoit à 25 deg. Le froid de ce jour a surpassé de 3 degrés celui de 1776.

On apprend de Cologne que la débacle des glaces sur le Rhin, a endommagé plusieurs bâtimens. L'eau étoit montée à 19 pieds; elle est actuellement diminuée de 3 pieds & demi. Les glaces ont fort endommagé le pont du Rhin, à Khell.

On a vérifié les dommages causés à Cologne par la débacle des glaces; ils sont très-considérables: 115 bâtimens, au nombre desquels se trouvent 55 hollandois, ont été plus ou moins endommagés. Ce malheur est augmenté encore par la baisse subite de l'eau, de manière que ces bâtimens touchent le fond, & se trouvent pressés entre des monceaux de glace qui n'ont pu s'écouler.

On a fait à Berlenbourg, dans le Comté de Wirgenstein, les observations météorologiques suivantes. Le 15 décembre matin, le thermomètre marquoit 14 d. & demi au-dessous de o,

& le soir 16 ; le 18, 18 degrés 3 quarts ; le 19, 16 ; le 23 matin, 16, & 16 le soir ; le 24, 8 ; le 25, 1 ; le 27, 16 ; le 28, 19 1 quart ; le 29 matin, 15, & 20 le soir ; le 30, 20 1 quart ; le 31 matin, 12 deg., & 17 le soir.

On a ressenti, le 18 janvier, à trois heures après-midi, plusieurs secousses de tremblement de terre à Mayence, Epstein & Solms-Laubach. La commotion se renouvela le 20 avant midi.

Le Rhin a débordé à Worringen, Dormagen, Zons & Castelberg. L'eau étoit de quatre pieds plus haute qu'en 1784. La chaussée entre Worringen & Dormagen, est jonchée de glaçons à la hauteur de 6 & de 12 pieds.

On écrit de Manheim, que cette ville ressemble à une île, & que, depuis le 27 janvier, on n'y voyoit que le ciel & l'eau, & des monceaux de glace. La digue de Frisenheim est rompue, & les environs sont submergés.

Les lettres d'Uerdengen, du 24 janvier, portent que depuis le 11, les glaçons du Rhin se sont accumulés de ce côté, au point que ce fleuve a débordé ; l'inondation qu'il a causée dans cette ville, surpasse celle de 1740. Les eaux baissent cependant, & ne sont plus qu'à la hauteur d'un pied dans la ville.

Suivant les nouvelles de Londres, du 15 janvier, on apprend que le froid est si rigoureux, qu'on est obligé de verser, tous les matins, une quantité considérable d'eau bouillante sur les machines hydrauliques au port de Londres, avant que les roues puissent se mouvoir ; il y a aussi vingt-cinq chevaux employés chaque jour à retirer la glace qui environne ces machines. On a présenté, dans un papier anglois, les ob-

ſervations ſuivantes, faites en différens temps à Saint-Albans, avec un thermomètre de *Farenheit*, expoſé à l'air libre. Le 8 décembre 1784, à midi, le thermomètre étoit à 5 dégrés au-deſſous de la glace; le 10 à 19, & le 24, dans la nuit, à 16. Le 18 février 1785, il deſcendit le matin à 20 degrés, à midi à 28, & la nuit il remonta à 14. Le 3 janvier 1786, il fut le matin à 14 d., à midi à 22, & le ſoir à 13. Le 30 novembre 1787, il ſe trouva le matin à 19, à midi à 31, & le ſoir à 25. Le 31 décembre dernier, il étoit le matin à 23, à midi à 29, & le ſoir à 20. Le 3 janvier de cette année, il a été le matin à 11 deg., à midi à 27, & le ſoir à 26; le 4 au matin à 23, à midi à 27, & le ſoir à 16; le 5 matin à 14, & à midi à 19.— Les récoltes ont été très-abondantes cette année dans les différentes parties de l'Amérique; & dans les mois de ſeptembre & d'octobre, il a été exporté une quantité conſidérable de froment & de farine de Philadelphie & de New-Yorck pour les îles neutres, ainſi que pour la Martinique & la Guadeloupe.

A Veniſe, le froid a été très-rigoureux à la fin de décembre & au commencement de janvier. La gelée qui a couvert les lagunes, a été plus forte qu'en 1775, moins qu'en 1709, époque où des charriots, tirés par des bœufs, venoient apporter les denrées dans la capitale. Toutes les lagunes, depuis Malgherra, dans l'eſpace de près de 5 milles, & particulièrement dans les marpis, ont été ſi fort gelées, que des perſonnes chargées y ont paſſé ſans riſque. On a amené par cette voie toutes ſortes de proviſions de la terre-ferme. Les lagunes de Bunaro ont été auſſi couvertes de glaces; mais du côté de la mer, la

glace a eu moins de prise, & les ports sont restés libres.

On a éprouvé à Florence, depuis le 28 décembre jusqu'au 8 janvier, un froid excessif pour ce pays. L'Arno a été glacé dans plusieurs endroits; ce qu'on n'avoit pas vu depuis 25 ans. Le 8, le dégel est survenu.

Il y a dix ans qu'on n'avoit eu à Rome que très-peu ou point de neige; les 24 & 28 décembre, il en est tombé une quantité prodigieuse, dont on n'a jamais eu d'exemple.

Le 28 & le 29 décembre, il est tombé à Naples une si grande quantité de neige, qu'on ne se souvient point d'en avoir vu la terre aussi couverte qu'elle l'étoit à cette époque.

OBSERVATIONS météorologiques faites à Lille, au mois de janvier 1789, par M. BOUCHER, médecin.

La rigueur du froid a persisté jusqu'au 13 de ce mois, avec plus ou moins d'intensité; la liqueur de mon thermomètre a descendu, le 4 & le 7, à 9 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessous du terme de la congélation, & le 8 à 10 $\frac{1}{2}$. Le 5 elle avoit été observée à 11 degrés $\frac{1}{2}$ au-dessous du même terme. Le froid s'est relâché dans les jours suivans, au point que le 14, la liqueur du thermomètre ne s'est trouvée qu'au terme précis de la congélation, & dans les jours suivans, elle n'est pas descendue jusqu'à ce terme. Du 18 au 24 la hauteur du thermomètre a varié de 1 degré à 2 $\frac{1}{2}$ au-dessus de ce même terme: ce jour elle

étoit de 3 $\frac{1}{2}$, & elle a augmenté jusqu'au 28: ce dernier jour elle étoit de 7 degrés.

Nous avons observé que pendant tout le mois précédent, il n'étoit guère tombé de neige que le 31 au soir: elle fut abondante dans la nuit, ainsi que le premier de ce mois. Le 13, le vent ayant passé tout-à-coup du nord au sud, il a plu le soir, & il s'est fait une grande fonte de neige les jours suivans: la pluie a persisté, le vent s'étant maintenu au sud.

Il y a eu des variations assez considérables dans le baromètre. Le mercure, dans les premiers jours du mois, a été observé plusieurs lignes au-dessus de 28 pouces: il s'est élevé, le 5, à la hauteur de 28 pouces 8 lignes, (hauteur que je n'avois pas vu atteindre dans le baromètre dont je fais usage depuis près de trente ans.) Après le 8, il a descendu par degrés; le 13 & le 14, il étoit à 27 pouces 5 lignes. Dans les derniers jours du mois, il s'est élevé de nouveau au-dessus du terme de 28 pouces.

La plus grande chaleur de ce mois, marquée par le thermomètre, a été de 8 degrés au-dessus du terme de la congélation, & la moindre chaleur a été de 11 $\frac{1}{2}$ degrés au-dessous de ce terme. La différence entre ces deux termes est de 19 $\frac{1}{2}$ degrés.

La plus grande hauteur du mercure, dans le baromètre, a été de 28 pouces 8 lignes, & son plus grand abaissement a été de 27 pouces 5 lig. La différence entre ces deux termes est de 15 lignes.

Le vent a soufflé 2 fois du Nord.
7 fois du Nord vers l'Est.
2 fois du Sud vers l'Est.
13 fois du Sud.

11 fois du Sud vers l'Oueſt.
3 fois de l'Oueſt.
2 fois du Nord vers l'Oueſt.

Il y a eu 24 jours de temps couvert ou nuag.
9 jours de pluie.
3 jours de neige.
2 jours de tempéré.

Les hygromètres ont marqué une très-grande humidité tout le mois, et sur-tout à la fin du mois.

Maladies qui ont régné à Lille dans le mois de janvier 1789.

Nous aurions dû nous attendre à voir régner des maladies populaires, d'un fâcheux caractère, à la ſuite d'un froid auſſi rigoureux que celui que nous venions d'eſſuyer. Cependant il n'en a pas régné généralement d'autres que des rhumes de poitrine & des eſquinancies catarrhales. Un certain nombre de perſonnes, dans le plus fort de la gelée, a été attaqué de points de côté pleurétiques ou de péripneumonie avec crachement de ſang, & d'autres de fièvre continue, cauſée par un engorgement inflammatoire du cerveau. Un homme dans la vigueur de l'âge a ſuccombé à cette derniere maladie, à notre hôpital de Comteſſe.

La fièvre putride-maligne n'étoit pas tout-à-fait éteinte. J'ai traité dans le même hôpital, un homme robuſte, qui y eſt arrivé dans le plus haut période de la maladie, avec les ſymptômes les plus graves, entr'autres le tétanos, qui a été diſſipé par le ſecours du nitre campħré, & avec l'aide des forts épiſpaſtiques & des veſſicatoires, appliqués aux extrémités inférieures.

Vers la fin du mois, nous avons vu beaucoup de personnes attaquées de flux de ventre, qui étoit dyssentérique dans quelques-uns, effet des mauvais alimens, selon toute apparence; la petite-vérole paroissoit vouloir reprendre vigueur parmi les enfans.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

ACADÉMIE.

HISTOIRE

DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE MEDECINE.

SUITE ET FIN DE L'EXTRAIT.

Mémoires de médecine et de physique médicale, tirés des registres de la Société, années 1780 et 1781.

Constitution des années 1780 & 1781, avec le détail des maladies qui ont régné pendant ces deux années, à Paris; par M. GEOFFROY.

1. Pour toute personne, s'occupant de réunir en tableaux les constitutions & les maladies régnantes pendant un certain espace de temps, cet article auroit l'avantage de fournir des matériaux importans; mais prétendre en présenter ici un extrait, ce seroit risquer de tronquer

& de rendre informes des observations déja très-abrégées.

MÉMOIRE SUR LES ÉPIDÉMIES, dans lequel on recherche particulièrement : *Quels sont les rapports des maladies épidémiques avec celles qui surviennent en même temps & dans le même lieu, & qu'on appelle* intercurrentes ? *Quelles sont leurs complications, & jusqu'à quel point ces complications doivent influer sur leur traitement ; par* M. RAYMOND (*a*), *associé régnicole.*

M. *Raymond* attribue aux *intempéries ou affections générales de l'air*, des *maladies aiguës propres*, de même nature, & que l'on peut renfermer sous la dénomination de *maladies régnantes générales*. Il avertit qu'il n'est point question dans son Mémoire des *endémies*, non plus que des maladies universelles ou *pandémies*.

Des maladies régnantes générales, les unes appartiennent à une ou à plusieurs années, elles sont ordinairement fébriles & du genre inflammatoire, putride ou catarrhal ; ce sont les *épidémies* ou constitutions de l'année ; les autres viennent indifféremment dans le cours de l'année : elles sont communément distinguées par la lésion d'organes particuliers, ou par la forme des crises, & ce sont les *intercurrentes*.

« Outre les épidémies & les intercurrences, dit encore M. *Raymond*, une expérience de trente-six ans m'a présenté une constitution vraiment stationnaire, non de maladies, mais de types ou modes communs aux maladies régnantes ; il y a eu deux de ces modes, le *mou* & le *fort*, à raison de la mollesse ou de la fermeté du

(*a*) La médecine a perdu M. *Raymond*.

pouls.—La plupart des maladies aiguës que j'ai observées ont été de l'un ou de l'autre mode, suivant la constitution stationnaire ou la station où elles ont paru. Durant la station *molle*, qui a régné dix-neuf ans de suite, le pouls a été mou, concentré & peu fréquent, & la fièvre communément rémittente ; c'étoit la synèque (συνεχης) des Grecs, &c.—Les maladies aiguës de la station forte ont offert un pouls fort ou ferme & fréquent, la fièvre communément continue propre, la synoque (σύνοχος) des Grecs, &c. Ces deux ordres stationnaires renferment chacun les trois genres fondamentaux des maladies régnantes, l'inflammatoire, le putride & le catarrhal. Toutes les maladies des temps, des saisons & des années, que j'ai vues ou lues, peuvent se ranger sous cette division.

Cette manière générale d'envisager les maladies régnantes, jette un grand jour sur les rapports & les complications des épidémies avec les intercurrences. Le sujet de ce Mémoire engage naturellement à le diviser en deux parties. Après avoir fait connoître la manière générale dont les maladies épidémiques & intercurrentes sont envisagées dans ce Mémoire, nous nous contenterons de donner ici les titres des deux parties qu'il contient, & en abrégé les titres de leurs divisions & sous divisions, ce qui suffira pour donner l'idée du travail de M. *Raymond*.

PREMIÈRE PARTIE.

Quels sont les rapports des maladies épidémiques avec les maladies intercurrentes qui surviennent en même temps et dans le même lieu, et quelles sont leurs complications ?

SECTION I. *Rapports, &c. eu égard à leurs causes occasionnelles évidentes.*

ARTICLE I. *Des qualités du temps.*

ARTICLE II. *De l'état des saisons.* §. I. *Des qualités & intempéries de chaque saison.* §. II. *De la succession des qualités & intempéries de plusieurs saisons.*

ARTICLE III. *Des constitutions des années.* §. I. *De la constitution chaude sèche.* §. II. *De la constitution froide humide.* §. III. *De la constitution froide sèche.* §. IV. *De la constitution chaude humide.*

Remarques générales sur les quatre constitutions fondamentales.

COROLLAIRES GÉNÉRAUX, *contenant les influences des temps, des saisons & des années sur les maladies régnantes, déduits des trois articles précédens.*

SECTION II. *Rapports, &c. eu égard aux symptômes.*

SECONDE PARTIE.

Jusqu'à quel point les complications des maladies épidémiques avec les intercurrentes, qui surviennent en même temps et dans le même lieu, doivent-elles influer sur leur traitement?

SECTION I. *De la prophylactique des maladies régnantes, épidémiques & intercurrentes.*

SECTION II. *De la thérapeutique des maladies épidémiques & intercurrentes, régnantes en même temps & dans le même lieu en général, & relativement à leurs complications.*

Nous n'avons pas craint de copier ces différens titres, qui annoncent les divisions du Mémoire de M. *Raymond*, parce que le plan que cet auteur a adopté, nous a paru très-méthodique. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut voir les détails. Nous assurons qu'on ne pourra les lire & les méditer sans en retirer du profit, et sans accorder une estime particulière à l'auteur du Mémoire, que l'on reconnoîtra pour avoir été un médecin savant, un excellent observateur, & un praticien digne de la plus grande confiance.

MÉMOIRE contenant un exposé de la constitution médicale de 1778, & l'histoire de l'épidémie dyssentérique qui a régné pendant l'année 1779,

au bourg de la Pommeraie-sur-Sèvre, bas-Poitou; par M. DURAND, *correspondant de la Société.*

Il nous paroît que les Mémoires sur la constitution médicale d'un lieu particulier, ou sur une épidémie qui a régné dans ce lieu, quelque bien faits que soient ces Mémoires, ne sont pas d'un intérêt assez général pour devoir être extraits. L'abrégé que nous en donnerions ne suffiroit, ni aux médecins qui se trouveront dans le cas de traiter de pareilles maladies, ni à ceux qui voudroient faire des recherches sur les constitutions & les épidémies, les uns & les autres devant alors consulter les ouvrages mêmes dont nous rendons compte, & parmi lesquels on distinguera le Mémoire de M. *Durand.*

MÉMOIRE *sur la topographie médicale de Bourg-Saint-Andéol; par M.* MADIER, *correspondant de la Société.*

Ce Mémoire est bien fait, il annonce de grandes connoissances, & ne peut être que le travail d'un mérite réel. Nous engageons à se pénétrer de sa lecture, toute personne qui voudra faire une topographie vraiment médicale, dans laquelle il réunira ce qu'apprend l'histoire sur le pays dont il parle, ce que l'histoire naturelle y offre de remarquable, & tout ce qu'il y a d'intéressant à dire sur les maladies qui y régnent.

DISSERTATION sur la question suivante:

Existe-t-il véritablement une fièvre miliaire essentielle & distincte des autres fièvres exanthématiques, & dans quelle constitution doit-elle être rangée? par M. AUFAUVRE, *correspondant à Vichy.*

L'auteur se propose d'examiner, 1°. *s'il existe véritablement une fièvre miliaire essentielle ; 2°. ce qui distingue cette maladie des autres fièvres exanthématiques ; 3°. dans quelle constitution elle doit être rangée.*

Il commence par faire *l'histoire de la fièvre miliaire*, qui contient la manière dont cette maladie se manifeste, la marche qu'elle fait depuis son début jusqu'à sa terminaison, les symptômes qui la caractérisent. Il observe que *chaque accès, sous le type de double tierce subintrante, fournit une éruption nouvelle jusqu'à l'épuisement total de la matière* ; il note ce que l'ouverture des cadavres lui a présenté de plus remarquable.

Ensuite il passe aux causes prédisposantes de la *fièvre miliaire*. « Une pratique d'environ vingt-quatre ans, dit M. *Ausauvre*, dans un climat où elle est sporadique, m'a appris que les personnes foibles & délicates, celles qui ont les fibres lâches, qui sont d'une constitution spongieuse, les pituiteux, les cachectiques, les personnes qui s'enrhument aisément, celles qui sont sujettes à des fluxions sur le visage, celles qui sont sujettes à l'asthme humide, les femmes en couche qui n'alaitent pas, les personnes qui habitent des lieux humides, celles qui se sont livrées long-temps au chagrin, à la tristesse, à la crainte, les crapuleux, la contractent aisément, pour peu qu'ils soient exposés à l'impression d'un air froid & humide, soit qu'il soit accompagné de vent ou non. Les personnes les plus robustes ne sont pas à couvert des effets de cette constitution de l'air, si elles y sont long-temps exposées. »

En rapportant des observations météorologiques & cliniques, M. *Ausauvre* attribue la cause

de la fièvre miliaire à l'impreſſion de l'air froid & humide ſur le corps. Cette impreſſion, ſelon lui, peut produire tantôt un catarrhe, tantôt la fièvre miliaire. La matière de l'inſenſible tranſpiration retenue, & ſéjournant dans le tiſſu cellulaire, y cauſe des engorgemens; elle s'altère, elle finit par » diſſoudre la ſubſtance muqueuſe qui s'unit avec elle, & la rend incapable de paſſer par les ouvertures qui lui convenoient auparavant; chargée d'une matière ténace, dont les molécules excèdent les orifices des pores, elle ſoulève l'épiderme, & s'y pratique des loges qui prennent une forme circulaire. » Ainſi *il y a*, dit-il, *de l'analogie entre le catarrhe & la fièvre miliaire, qui n'eſt-elle même que la ſuite d'un catarrhe de toute la peau.*

« Cette matière excrémentitielle (celle de l'inſenſible tranſpiration) retenue dans le torrent de la circulation, y détermine bientôt; par ſa qualité âcre, un mouvement accéléré qui tend à débarraſſer le ſyſtême vaſculaire d'un fluide propre à vicier ceux dont il devoit être ſéparé». De-là tous les efforts que la nature tente à différentes repriſes pour chaſſer au-dehors l'humeur accumulée & viciée; de-là les différens ſymptômes de la maladie, le friſſon, la chaleur, la fièvre, les ſueurs, les puſtules miliaires, ou le reflux de cette humeur, tantôt expulſée par les ſelles, tantôt cauſant divers accidens fâcheux, quand la nature fait des efforts infructueux. M. *Auſauvre* attribue au décollement de l'épiderme dans ſes points d'attache avec la peau, les picotemens que l'on éprouve dès les premiers jours de l'éruption.

« Il réſulte de tout ce que je viens de dire, conclut M. *Auſauvre*, que le tiſſu cellulaire eſt

le foyer de la fièvre miliaire, & que le *mucus* de cet organe, mis en dissolution, en est la matière; qu'enfin la matière de la transpiration insensible, retenue long-temps dans les cellules du tissu muqueux, est le principal agent de cette dissolution. »

« On regardera peut-être toutes ces assertions comme autant de paradoxes, ajoute l'auteur; la théorie reçue semble d'avance prononcer contre elles ». Mais pourquoi refuseroit-on d'admettre cette opinion sur la cause & la nature de la fièvre miliaire? elle n'offre rien qui doive la faire rejeter, puisque les faits se trouvent d'accord avec elle; ce qui est prouvé par les *observations* pratiques que rapporte l'auteur du Mémoire, qui a éprouvé lui-même en grande partie ce qu'il décrit.

M. *Aufauvre* examine ensuite si la fièvre miliaire est essentiellement éruptive; il tient pour l'affirmative, & combat le sentiment de M. *De Haën* & de ses partisans, qui prétendent que l'*éruption n'est qu'un symptôme factice, fruit d'un régime chaud & d'un traitement incendiaire.* Plusieurs observations qui lui sont particulières, & qui lui paroissent sans réplique, l'engagent à dire: « Il semble qu'on doit conclure de tout ce que je viens de dire, qu'il existe une fièvre miliaire essentielle, & que ce seroit se refuser à l'évidence que d'en douter ».

« Il n'est pas moins vrai qu'elle est distincte des autres fièvres exanthématiques, quoiqu'il y ait de l'analogie entre elles quant à la matière, qui est un vice introduit dans la substance muqueuse de l'organe cellulaire, &c. »

Après avoir ainsi établi qu'il y a une fièvre miliaire essentielle, & que cette fièvre diffère

des autres fièvres exanthématiques, M. *Aufauvre* cherche de la manière suivante à assigner dans quelle constitution cette maladie doit être rangée.

« 1°. Les symptômes qui la précèdent, & dont j'ai exposé les causes extérieures, offrent l'aspect d'un catarrhe de toute la surface dans son prélude. »

« 2°. La fièvre donne des signes d'inflammation dans son premier temps, soit par la douleur de côté, soit par les crachats sanguinolens, soit par le sang qu'on tire après le troisième jour, qui se couvre d'une couenne, à la vérité, moins compacte & moins ferme que celle des pleurétiques, mais qui paroît y avoir beaucoup de rapport. »

« 3°. La matière de l'éruption paroît être le produit d'une dissolution qui la fait tourner à la putridité. Ce caractére est démontré par les effets qu'elle produit, & que j'ai rapportés. »

ESSAI SUR LE SCORBUT, dans lequel on établit, 1°. quelle est la nature des remèdes anti-scorbutiques; 2°. quels doivent être leur usage & leur combinaison dans les différentes espèces & complications, & dans les différens degrés de scorbut; par M. GOGUELIN, correspondant à Moncontour en Bretagne.

Cet Essai est divisé en deux parties, dont la première contient cinq articles, & la seconde, six.

PREMIÈRE PARTIE.

« Dans le premier article, dit l'auteur, nous examinons les végétaux récens qui ont été mis en usage dans le traitement du scorbut. »

« Dans le ſecond, nous rappelons les compoſitions pharmaceutiques qui ont été employées. »

« Dans le troiſième, nous expoſons les remèdes que la chimie nous a fournis pour le même ſujet. »

« Dans le quatrième, nous faiſons le parallèle des avantages & des inconvéniens de ces divers moyens, pour en conclure enſuite quels ſont les remèdes anti-ſcorbutiques proprement dits. » (M. *Goguelin* conclut en effet dans cet article, que les végétaux quelconques, leurs fruits, leurs ſucs, leurs infuſions, &c. ſont les anti-ſcorbutiques proprement dits.)

« Dans le cinquième enfin, nous déterminons par l'analyſe chimique, quelle eſt leur nature ». Cet article contient le précis des remarques les plus importantes que l'on puiſſe faire ſur la nature des anti-ſcorbutiques. « Tous les végétaux récens, dit M. *Goguelin*, guériſſent également le ſcorbut en général; donc tous ont quelque choſe de commun qui opère cette cure. Tous ont quelque choſe de commun, puiſque tous fermentent plus ou moins, & promptement, & long-temps; & tous, en raiſon des progrès de la fermentation, perdent de leur vertu anti-ſcorbutique. Que conclure de-là? Deux choſes. 1°. Que ce quelque choſe de commun qui opère d'une manière ſi ſurprenante la cure du ſcorbut, eſt le corps muqueux que contiennent tous les végétaux récens, en plus ou moins grande quantité, combiné avec tels ou tels autres principes qui les font diſtinguer au goût en amers, en acides, &c. & par leurs effets pris intérieurement, en évacuans, en al-

térans, &c. 2°. Que comme ce corps muqueux est l'aliment naturel de la fermentation, la fermentation est aussi un bon moyen chimique que l'on doit mettre en usage pour le découvrir par tout où il est, en observant toutefois qu'elle le détruit en le faisant connoître. »

Ce corps muqueux, qui est très-altérable, ne convient aux scorbutiques que quand ils le mangent *lui-même*, & que l'analyse en est faite dans leur estomac, c'est-à-dire, par une bonne digestion. D'où il résulte que tous les végétaux ou leurs produits qui ont fermenté, ne sont plus éminemment anti-scorbutiques; mais le miel & le sucre contiennent & conservent le corps muqueux sans aucune altération. Des observations faites en mer pendant des voyages de long cours, ont démontré cette vérité à M. *Goguelin.*

SECONDE PARTIE.

Dans le premier article, l'auteur examine s'il existe différentes espèces essentielles de scorbut: il adopte l'opinion de *Lind* & *De Haën*, & croit, avec ces médecins célèbres, que la nature du scorbut est *par-tout la même*, & *par-tout putride.* Il décrit ensuite les symptômes qui appartiennent à cette maladie.

Dans le second article, M. *Goguelin* présente les accidens du scorbut, qu'il définit *tout ce qui peut troubler la marche naturelle de cette maladie.* De ce nombre sont la *salivation* trop abondante, une *douleur fixe à la poitrine*, les *hémorrhagies* considérables, la *diarrhée*, quelquefois épidémique; la *dyssenterie*, souvent alterne avec la *salivation*; la *gangrène* ou la *carie*, causées par une plaie, un coup, &c. Les *convulsions*, qui, quoi-

que rares, arrivent quelquefois aux extrémités inférieures ; les *défaillances* & les *syncopes*, causées ordinairement par les grandes évacuations, & les mouvemens même peu considérables.

Dans l'article troisième, l'auteur indique les maladies avec lesquelles le scorbut se trouve compliqué le plus ordinairement. Ces maladies sont la *phthisie pulmonaire*, l'*asthme*, les fièvres *intermittentes*, les fièvres *péripneumoniques*, les fièvres *putride*, *maligne*, *pétéchiale*, la *petite-vérole*, l'*hydropisie*, la *jaunisse*, la *vérole*, la *dyssenterie* épidémique. Les accidens causés par ces complications sont énoncés d'une manière précise & claire.

M. *Goguelin* distingue dans la curation du scorbut, le traitement de *nécessité* & le traitement d'*élection*. Le premier fait le sujet de l'article quatrième ; & le second, celui de l'article cinquième. Dans l'un & l'autre, il expose, 1°. *le traitement du scorbut en général* ; 2°. *des accidens du scorbut* ; 3°. *des complications du scorbut* : chacun de ces différens articles est si concis, l'auteur, en disant tout ce qu'il falloit dire, a tellement pris soin de ne rien dire d'inutile, que l'on en feroit difficilement l'extrait ; il faudroit les copier en entier.

L'article sixième renferme cent dix-neuf formules des remèdes conseillés dans les différens traitemens du scorbut, auxquelles on renvoie par des numéros qui y correspondent.

M. *Goguelin*, dans des réflexions qui terminent son Mémoire, recherche si les maladies décrites sous divers noms par plusieurs des anciens médecins, sont le scorbut. Il fait voir combien il y a d'incertitude pour asseoir un jugement, & pense que *Joinville* est le premier qui nous ait

donné une deſcription exacte de cette maladie, obſervée à terre. Quoique le programme de la Société n'oblige point à établir les cauſes du ſcorbut, l'auteur du Mémoire remarque, dans une note, que l'humidité de l'air & le froid, ſont des cauſes de ſcorbut qui agiſſent puiſſamment; il donne, relativement à l'habillement des matelots, des conſeils qu'il ſeroit à deſirer que l'on mît en pratique. Enfin M. *Goguelin* conclut, en répétant que les végétaux récens ſont les ſeuls anti-ſcorbutiques, proprement dits; mais comme le ſucre contient le ſeul principe qui donne aux végétaux cette vertu anti-ſcorbutique, & qu'il eſt bien plus facile de s'en procurer que des plantes fraîches ou du ſuc de fruits, comme de limons, d'oranges, &c. il recommande de faire entrer le ſucre dans les proviſions de mer, comme faiſant partie des vivres, & d'en diſtribuer à chaque homme de l'équipage environ deux onces par jour.

MÉMOIRE ſur un moyen de ſe préſerver des maladies épidémiques contagieuſes; par M. *CARRÈRE.*

Ce moyen consiſte à ſe faire appliquer des *veſſicatoires*, des *ſétons*, des *cautères.*

MÉMOIRE ſur l'inoculation; par M. GIROD, aſſocié régnicole.

Nous ne ferons que copier pluſieurs paſſages de ce Mémoire, & l'extrait en ſera auſſi complet qu'il puiſſe l'être.

« On a inoculé dans cette ville (Mittau, dans le Rouergue,) depuis le 20 mars 1782, juſqu'au 20 juin, deux cent vingt-neuf ſujets pris dans toutes les claſſes des citoyens, depuis

l'âge de huit mois jusqu'à celui de dix-neuf ans. Aucun n'en est mort, trois ou quatre seulement ont eu des petites-véroles confluentes, & n'en ont éprouvé d'autres suites, que celles d'en être plus ou moins marqués ». — « On a compté, dans le même temps, trente-deux personnes mortes, sur deux cent trente-quatre qui avoient pris la petite-vérole par la contagion ordinaire. Plusieurs sont mortes des suites, ou traînent une vie languissante. »

« On a observé que l'inoculation, administrée sans préparation par les gens du peuple, & abandonnée à elle-même, avoit eu plus de succès que lorsqu'elle avoit été dirigée par les gens de l'art. »

« Je me suis occupé, pendant long-temps, de recherches sur les causes qui assurent à l'inoculation, sur la contagion ordinaire, des avantages aussi réels que bien établis. Parmi plusieurs conjectures que je fis en 1771, une seule m'a paru d'accord avec l'expérience. J'avois observé que le pus qui survenoit aux incisions avant la fièvre, étoit contagieux, & pouvoit être employé, comme celui des pustules, dans la pratique de l'inoculation. »

« Cette observation me conduisit naturellement à penser que cette portion de levain extraite de tout le corps, devoit diminuer notablement celle qui restoit pour être mise en activité lors de la fièvre d'invasion, & que c'étoit à cette cause unique qu'on pouvoit rapporter les avantages de l'inoculation. Je ne connoissois & je ne connois encore d'autres moyens sûrs d'attirer plus de levain à la peau, que la multiplication des piqûres. »

« J'ai tiré de-là un corollaire pratique, op-

poſé aux idées communes ; c'eſt que l'abondance de l'éruption, toutes choſes d'ailleurs égales, eſt, juſqu'à certain terme que l'expérience déterminera un jour, en raiſon inverſe du nombre des piqûres. »

« Je puis aſſurer que depuis que j'inocule par 4, 5 ou 6 piqûres, avec l'attention de n'employer que du levain récent, je n'ai jamais donné de petites véroles confluentes, & qu'au moins la cinquième partie n'a été que locale, pendant que ſur les deux cent vingt-neuf inoculations faites dans la ville de Mittau, par deux piqûres ſeulement, pluſieurs ont été ſuivies de petites véroles confluentes, & qu'il n'y en a point eu qui ait été ſimplement locale. »

MÉMOIRE ſur la diſſolubilité des précipités mercuriels dans l'eau, & ſur la combinaiſon du mercure avec l'alkali volatil ; par MM. DELASSONE & CORNETTE.

MÉMOIRE ſur la combinaiſon du kermès minéral, avec l'alkali fixe cauſtique, ſur les phénomènes qui l'accompagnent, & ſur les avantages que la médecine peut en retirer ; par M. DE FOURCROY.

Nous aurions deſiré donner de ces deux Mémoires un exrait qui pût faire juger de leur mérite ; mais comment faire connoître une ſuite d'expériences chimiques, ſi l'on ne rapporte point en détail les raiſonnemens qui les ont dirigées, & les obſervations qui éclairciſſent de pareilles recherches ?

MÉMOIRE ſur les remèdes purgatifs, bons pour les bêtes à laine ; par M. D'AUBENTON.

MÉMOIRE ſur les différentes manières d'admi-

niſtrer l'électricité, & obſervations ſur les effets que ces divers moyens ont produits; par M. MAUDUIT.

M. *Mauduit* promet peu & donne beaucoup. Nous oſons aſſurer que toute perſonne qui veut appliquer l'électricité au traitement des maladies, peut ſe contenter de méditer ce Mémoire, qui renferme tout ce qui peut inſtruire & guider. Le raiſonnement y eſt précédé & ſoutenu d'un grand nombre d'bſervations & d'expériences; on y diſtingue les maladies dans leſquelles on peut ſe flatter d'obtenir de bons effets de l'électricité; on y indique la méthode propre à la rendre d'une utilité plus générale, ainſi que les autres moyens qu'il convient de joindre à l'uſage de ce remède. C'eſt avec modeſtie que M. *Mauduit* fait le récit des ſuccès qu'il a obtenus; c'eſt avec bonne-foi qu'il avoue l'inſuffiſance de l'électricité dans certains cas, & qu'il parle des rechutes arrivées après en avoir éprouvé un effet avantageux. On trouve, dans ce Mémoire, une analyſe des ouvrages les plus importans à connoître ſur l'électricité médicale, & particulièrement, 1°. de l'ouvrage de M. *Cavallo*, qui a pour titre : *Eſſai ſur la théorie & la pratique de l'électricité médicale*; 2°. d'une diſſertation latine de M. *Abraham Wilkinſon.*

MÉMOIRE ſur quelques abus introduits dans la pratique de l'inoculation de la petite-vérole, & ſur les précautions néceſſaires pour tirer de cette opération le plus grand avantage poſſible; par M. DE HORNE.

Ce Mémoire, ainſi que le titre l'annonce, n'a point pour objet de préſenter le tableau de la petite vérole inoculée, mais ſeulement d'ex-

poser & de combattre les abus qui se sont glissés dans la pratique de l'inoculation. M. *De Horne* remarque d'abord qu'en pratiquant l'inoculation, on ne doit avoir d'autres desirs que de donner une petite-vérole discrète & bénigne, & que tout ce qu'on promet au-delà, n'est qu'une pure illusion. Ensuite il observe que la petite-vérole inoculée ne doit rassurer que lorsqu'elle a eu, comme la petite-vérole naturelle, ses temps d'invasion, d'éruption, de suppuration & de dessiccation.

Il s'élève fortement contre ces manœuvres, pratiquées pour énerver le virus variolique, ou le détourner de l'organe qui lui est essentiellement affecté, mais il recommande, 1°. D'inoculer dans une saison qui n'expose ni aux grands froids, ni aux grandes chaleurs. 2°. De bien choisir le sujet qu'on veut inoculer, relativement à l'âge, au sexe & aux diverses circonstances de la vie. 3°. De ne point admettre, à l'inoculation, ceux qui ont une constitution organique viciée ; ceux qui ont une disposition prochaine à la lésion de quelque viscère, ou à la décomposition des sucs ; à plus forte raison, ceux dans lesquels ces maladies sont déja prononcées, comme les rachitiques, les phthisiques, les scorbutiques, &c. — « La préparation d'un sujet bien choisi, dit M. *De Horne*, consiste à le saigner, s'il est pléthorique, & à le purger suffisamment, pour prévenir l'effet de la stagnation des humeurs dans les premières voies, ou leur mélange avec le sang & les humeurs secondaires. Les bains, qu'on néglige trop peut-être, ne sont pas moins essentiels à la préparation : en assouplissant l'organe de la peau, on diminue proportionnellement

ment les résistances, & on facilite l'éruption de la matière variolique. Il est également avantageux d'interdire, dès ce moment, l'usage de la viande aux personnes qu'on prépare pour l'inoculation, & de les astreindre au régime végétal & aux boissons acescentes; c'est le meilleur moyen de les prémunir contre la putridité, toujours à redouter dans cette maladie, même la plus bénigne. »

M. *De Horne* insiste sur le choix que l'on doit faire du pus, qu'il croit n'être point une matière tellement homogène, qu'elle ne participe point des mauvaises qualités du sang & des humeurs; il exige aussi que le pus ne soit point trop séreux, mais bien mûr; d'une consistance & d'une couleur requises. Il s'élève ensuite contre la méthode d'inoculer par le moyen des vessicatoires; il rejette également l'usage des fils, & donne la préférence aux piqûres; il remarque l'inconvénient qu'il y auroit à inoculer dans un appartement déja infecté par le séjour de plusieurs inoculés, parce que le sujet peut recevoir en même temps la petite vérole par contagion & par insertion; il veut qu'après avoir pratiqué l'inoculation, on s'attende à voir toutes les périodes de la petite vérole se succéder dans l'ordre naturel. « Le médecin, dit-il, qui connoît la marche de la nature, & qui sait d'avance en apprécier les efforts, observe avec attention & intelligence tous ses mouvemens; mais il se garde bien de les troubler, sous prétexte de les régir; & toute déviation du virus variolique lui paroît dangereuse pour le présent & pour l'avenir, quand la petite vérole suit sans trouble la marche qui lui est tracée ». Ensuite M. *De Horne* prescrit ce qu'il

convient de faire dans les petites véroles confluentes & malignes ; il s'arrête principalement sur l'état de putridité, contre lequel il conseille, comme dans la préparation, le régime végétal & les boissons acescentes. En convenant de l'utilité d'un air *frais*, il fait remarquer les inconvéniens qui peuvent résulter de l'air *froid*, qui est capable de produire une répercussion. Enfin il desire que le médecin, en pratiquant l'inoculation, attende bien la petite vérole qu'il a eu l'intention de communiquer, & que, quand la maladie est dévelopée, il ne perde point de vue que c'est la petite vérole qu'il a à traiter, & qu'il se conduise alors comme il le feroit s'il avoit affaire à une petite vérole naturelle.

L'abrégé que nous venons de présenter, suffit pour faire juger combien ce Mémoire est sage & digne de son auteur.

RÉFLEXIONS sur les effets de l'éther vitriolique & de l'éther nitreux dans l'économie animale ; par M. DE LAVOISIER.

Briefwechsel mit seinen ehemaligen chülern, &c. *Correspondance avec mes élèves en médecine ; par M. JEAN-HENRI RAHN, chanoine, docteur et professeur en médecine à Zurich ; première collection. A Zurich ; et à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1787; *in-8°. de 550 p.*

1. C'est une suite de réflexions solides &

d'obſervations utiles, que M. le profeſſeur *Rahn* a publiées en faveur des jeunes médecins, ſes élèves, afin qu'ils ſoient au courant des connoiſſances nouvelles, relatives à l'art de guérir. M. *Rahn* y traite de la force muſculaire des vaiſſeaux capillaires; (ce que M. *Vanden Boſch*, & pluſieurs autres phyſiologiſtes, ont expliqué avec beaucoup d'étendue) il s'efforce de lever les difficultés, & répond aux objections que l'on avoit oppoſées à cette théorie; il examine la doctrine de l'inflammation, des congeſtions, des maladies arthritiques & nerveuſes, qu'il établit ſur la force muſculaire. M. *Rahn* communique enſuite ſes idées ſur la nature bilieuſe des affections rhumatiſmales & gouteuſes, & finit par des obſervations ſur l'uſage du mercure dans le traitement de l'hydropiſie, de la jauniſſe, &c.

PRINGLES, Beobathungen, &c. *Observations sur les maladies des armées, dans les camps et dans les garnisons, avec des Mémoires sur les substances septiques; par M.* PRINGLE, *chevalier baronnet de la Grande Bretagne, et médecin ordinaire de la Reine; traduit de l'anglois par M.* BRANDE. *A Vienne; et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1787; *in*-8°. *de* 548 *pag.*

3. Cet ouvrage, écrit en anglois, parut à Londres en 1751; la traduction françoiſe fut

publiée en 1755, in-12, laquelle fut réimprimée en 1771, & annoncée seulement dans ce Journal, *tom.* xxxvj, *pag.* 95.

Le célèbre auteur de cet ouvrage, M. *Pringle*, mourut en janvier 1782, âgé de soixante-quinze ans.

Son travail est trop connu pour en donner un extrait; il suffit d'observer que la traduction allemande est faite avec la plus grande exactitude.

Vermischte beobachtuugen, &c. *Observations diverses de médecine; par M. JACQ. MARX, docteur en médecine, médecin ordinaire de l'Electeur de Cologne; avec des remarques, traduites du latin par M. B. BOEHM, docteur en médecine. A Hanovre; et se trouve à Strasbourg, chez* Amand Kœnig, 1786, 1787; *in*-8°.

4. M. *Marx*, Juif, donna ses premières observations latines en 1772 & 1774; depuis ce temps il s'est convaincu de la solidité de quelques conclusions qu'il avoit tirées de ses observations, c'est ce qui a donné naissance à de nouvelles remarques. Ainsi l'auteur assure qu'il a eu plusieurs fois occasion de remarquer dans différens délires avec fièvre, les mauvais effets de l'usage indiscret des vessicatoires, tandis qu'il a vu l'opium en opérer de très-bons dans le

délire furieux. Un garçon de douze ans avoit été attaqué d'une fièvre ſcarlatine, qui avoit été mal traitée; il eut des convulſions, & tomba enſuite dans une démence frénétique. Ces accidens s'évanouirent avec un grain d'opium, donné avec de l'eſprit de vitriol étendu. Durant le cours de ſa maladie, ce garçon n'avoit pas rendu de vers, rien n'en avoit même fait ſoupçonner la préſence; mais après quelques ſemaines de ſa guériſon, il en rendit quelques-uns: il prit alors un vermifuge qui en expulſa trente, & enſuite pluſieurs autres, d'où M. *Marx* conclut que les accidens mentionnés ont dû leur origine aux vers, & que, dans de pareilles circonſtances, l'opium eſt d'un grand ſecours, tandis que les vermifuges preſcrits dans ce moment ſont contraires.

Après avoir donné l'hiſtoire & le traitement d'une fièvre-tierce épidémique, M. *Marx* fait ſuivre des obſervations ſur les écrouelles, ſur des foibleſſes d'eſtomac accompagnées de vents; ſur un catarrhe ſuffocant, & ſur l'uſage de l'oliban dans certaines affections de la matrice. On trouve dans la dernière partie, 1°. des réflexions & des obſervations intéreſſantes ſur l'uſage utile & inconnu de l'étain comme vermifuge. On y lit qu'un électuaire préparé avec la limaille d'étain d'Angleterre & le miel, pris à forte doſe, fit expulſer un ver ſolitaire, qui avoit cent aunes de longueur. 2°. La guériſon d'une toux invétérée, opérée avec la racine de garance, ce qui donne occaſion à M. *Marx* de préſenter ici un eſſai hiſtorique & médical ſur cette racine. 3°. L'hiſtoire de maladies nerveuſes & épileptiques, contre leſquelles les feuilles d'oranger ont été adminiſtrées heureuſement. 4°. Il

eſt traité du vomiſſement de ſang, & des moyens curatifs de cette maladie. M. *Marx* rapporte qu'il a guéri une ſage-femme attaquée de vomiſſement de ſang & de cardialgie, en preſcrivant le lait, la rhubarbe & le quinquina. 5°. Obſervation ſur une hémorrhagie utérine guérie par les lavemens huileux. 6°. Des réflexions générales ſur les tumeurs. 7°. L'expoſé d'une cataracte commençante, détruite par le moyen du ſoufre doré d'antimoine.

Malattia verminosa della vesica: *Maladie vermineuse de la vessie, décrite par M. JACQ. PANZANI, docteur en médecine. A Venise; et se trouve à Strasbourg, dans la librairie académique*, 1787; *in-8°.*

5. En 1775, M. *Panzani* publia, ſur une fièvre putride bilieuſe qui régnoit à Veniſe, un Mémoire intéreſſant; celui que nous annonçons ne l'eſt pas moins.

Un prêtre, natif de l'Iſtrie Vénitienne, âgé de cinquante ans, ſouffroit depuis plus de trois ans, des douleurs continues de calcul & de gravelle. Au mois de ſeptembre 1785, il en reſſentit d'exceſſives, dont le ſiège étoit dans l'endroit de la veſſie qui correſpond au centre de l'*os ſacrum*; tous les ſymptômes annonçoient la préſence de quelques corps pierreux dans la veſſie. Le malade, après avoir ſouffert pendant long-temps, éprouva un jour, en urinant, une ſenſation dans l'urètre, telle qu'il lui ſembloit que le long de ce canal, ſe gliſſoit un

corps lisse & léger. Surpris de se sentir soulagé après cette évacuation, il fut curieux de voir dans le vase de quelle espèce elle étoit; quel fut sont étonnement de trouver, dans une urine sanglante, deux vers semblables à ceux qui se forment quelquefois dans les intestins des enfans! M. *Panzani*, qui les conserve, & qui en donne la description dans cet écrit, explique comment ils ont pu se loger dans la vessie, & appuie son opinion de beaucoup d'observations peu connues.

An account of the effects of swinging, *&c. Exposé des effets du balancement sur l'escarpolette, employé comme remède contre la consomption pulmonaire et la fièvre hectique, avec une introduction en forme de Lettre à sir* JOS. BANK, *par* JACQ. CARMICHAEL SMYTH, *docteur en médecine, membre de la Société royale de Londres, médecin extraordinaire de S. M. Britannique; in-8°. de* 53 *pages. A Londres*, 1787.

6. *Hippocrate*, *Arétée*, *Celse*, *Cœlius Aurélianus*, *Pline* le naturaliste, ont déja conseillé les voyages sur mer, dans la phthisie pulmonaire. Mais les sentimens des médecins sont partagés sur la cause de la salubrité de ces

voyages. Les uns l'attribuent à l'air de la mer ou au changement d'atmoſphère qu'on éprouve dans les voyages ſur mer : d'autres ſuppoſent que tous les effets ſalutaires de la navigation proviennent des particules réſineuſes, qui s'exhalent du goudron dans l'air du vaiſſeau ; quelques-uns veulent que tout ſoit dû au mouvement propre des navires ; il y en a qui font dépendre du mal de mer tous les avantages que la navigation procure aux malades en queſtion, &c. Une expérience de neuf ans, pendant leſquels M. *Smyth* a habité ſur les bords de la mer, & l'obſervation de divers médecins célèbres, l'ont convaincu que la prétendue vertu médicinale de l'air de mer, contre les fièvres hectiques, la phthiſie, ou contre les diſpoſitions à ces maladies, n'eſt qu'un préjugé deſtitué de fondement. Il eſt probable, dit M. *Smyth*, que cette erreur vient de ce qu'on a attribué à l'air de la mer, les effets produits par le roulis. Pour prouver cette ſuppoſition, il rapporte l'obſervation ſuivante. Une jeune perſonne du ſexe avoit tous les ſignes qui menacent de la phthiſie pulmonaire ; elle s'étoit décidée à ſe rendre par mer dans une contrée méridionale ; mais comme ce projet ne pouvoit s'exécuter ſur-le-champ, elle fit, en attendant, des promenades de deux heures par jour en mer. La première fois qu'elle ſe rendit à bord du vaiſſeau, elle étoit épuiſée par des ſueurs nocturnes ; mais à peine le navire avoit-il quitté le rivage, qu'elle ſe ſentoit fortifiée, la toux & tous les autres accidens étoient ſuſpendus durant le temps qu'elle étoit en mer, & ne reprenoient leur première vigueur qu'après qu'elle avoit mis pied à terre.

L'auteur combat ensuite l'opinion que les effets salutaires de la navigation sont dûs au mal de mer, ou aux vomissemens qu'elle excite. Il a observé que les phthisiques qui ont retiré le plus d'utilité de ces excursions, vomissoient peu ou point, & n'étoient presque pas tourmentés de nausées & d'envies de vomir; tandis que les malades, qui souffroient de ces accidens, n'éprouvoient ni diminution dans la toux, ni soulagement à l'égard des symptômes de la fièvre hectique.

Il ne croit pas non plus que l'odeur du bitume contribue à la guérison des pulmoniques. Il pense, au contraire, que les fumigations nuisent souvent plus qu'elles ne sont salutaires, qu'elles excitent la toux, & ne consolident jamais les ulcères du poumon.

M. *Smyth*, d'accord avec M. *Gilchrist*, estime que c'est au mouvement qu'il faut attribuer les bons effets de la navigation, & distingue deux espèces de mouvement; savoir, le mouvement passif, & le mouvement actif ou l'exercice. La navigation, en elle-même, ne produit que le premier. L'exercice modéré, en renforçant l'action du cœur, en accélérant la circulation du sang & la respiration, en augmentant la chaleur & la transpiration, est très-salutaire dans les foiblesses d'estomac, & lorsque les forces physiques manquent, comme d'un autre côté il est contraire aux phthisiques, auxquels il cause de l'opression, & un redoublement de toux, &c. Ces inconvéniens ne se rencontrent pas avec le mouvement passif dans la navigation, sur l'escarpolette, & jusqu'à un certain point dans les aérostats. Quant à la navigation, outre les accidens nerveux qu'on sait qu'elle occasionne

ſouvent, tels que les vertiges, les maux de cœur, les vomiſſemens, &c. elle diminue le nombre des pulſations. Le docteur *Gilchriſt* rapporte que les battemens de l'artère, (chez un pulmonique qu'il accompagnoit dans un voyage de Malte à Marſeille) qui étoient de cent par minute avant le départ, étoient réduits à quatre-vingt. Cet effet eſt dû à la diminution de l'irritation qui excite la toux. Le mouvement de l'eſcarpolette agit de la même manière, & notre auteur rapporte quatorze obſervations qui conſtatent cette doctrine : il a vu un homme, âgé de quarante-cinq ans, qu'une reſpiration fréquente & laborieuſe, accompagnée de toux & d'une expectoration purulente (dont la quantité alloit juſqu'à une chopine par jour) avoit réduit à une extrême maigreur. Son pouls battoit juſqu'à cent trente-quatre fois par minute; tous les ſoirs il eſſuyoit des rédoublemens de fièvre, & toutes les nuits il étoit inondé de ſueurs colliquatives, &c. M. *Smyth* lui conſeilla l'exercice de l'eſcarpolette, & dès la première fois ſon pouls, dont les battemens alloient juſqu'à cent vingt-quatre par minute, ne paſſoit pas cent dix-neuf pulſations. Le malade n'avoit cependant pris cet exercice que pendant dix minutes. Le troiſième jour après, ſavoir, le 19 juin, on ne comptoit plus que cent trois battemens de l'artère, & les redoublemens de la fièvre avoient perdu de leur force. Le 23, le malade, après avoir été ſur l'eſcarpolette durant dix minutes, ſe trouvoit avec une diminution de treize pulſations. Le 25, comme il avoit éprouvé du froid, la fièvre avoit redoublé, la toux étoit devenue plus impétueuſe; il ſe plaignoit de douleur au côté,

de nausées, de tension dans le bas-ventre, en même temps qu'il étoit fatigué par un dévoiement. Ces accidens l'obligèrent de garder le lit pendant quelques jours. Le premier juillet, il cracha un peu de sang, ce qui le soulagea. Il remonta sur l'escarpolette le 3, & pendant quelques jours de suite. Cet exercice, qui duroit ordinairement une demi-heure, amenoit quelquefois une diminution de quatorze pulsations: le malade se sentoit en même temps plus léger, la chaleur étoit moindre, la respiration moins gênée, l'expectoration plus libre; en un mot, tous les accidens alloient en diminuant. Dès le 15, les redoublemens de fièvre & les sueurs nocturnes avoient disparu, & le 26, le malade étoit si bien rétabli qu'il sortit de l'hôpital, & n'a plus essuyé depuis de rechûte.

Nous ne nous arrêterons pas aux autres observations qui présentent les mêmes succès; mais nous ne devons pas négliger de remarquer que les pulsations sont devenues plus nombreuses chez tous les malades qui, en se balançant sur l'escarpolette, se sont plaints de vertiges ou de foiblesses. Ces accidens, assez fréquens, lorsqu'on prend cet exercice étant à jeun, ne sont presque jamais survenus aux personnes qui ne l'ont pris qu'après les repas.

Cet ouvrage est terminé par l'exposé comparatif des effets du mouvement passif & du mouvement actif de la navigation & de l'escarpolette. Le premier est stimulant, & l'autre sédatif. La navigation réunit aux avantages de la durée, ceux du changement de climat. L'escarpolette présente la facilité d'en faire usage, en même temps qu'elle n'expose pas les malades au danger de se refroidir, ni

aux autres incommodités & périls, qui ſont plus ou moins inſéparables des voyages en mer. Elle a outre ce a l'avantage qu'on peut y avoir recours dans tous les périodes de la maladie, & pour les malades les plus affoiblis.

Kœniglich Preusisches feld-lazareth reglement, *&c. Réglement des hôpitaux de campagne de S. M. Prussienne ; grand in8°. de 95 pag. A Berlin, chez* Decker, 1787.

7. On ne ſauroit qu'admirer la ſageſſe de ces règlemens, dans leſquels rien n'eſt omis de ce qui peut rendre l'adminiſtration des hôpitaux de campagne avantageuſe au ſoldat, & la moins diſpendieuſe poſſible à l'état.

Principes sur l'art des accouchemens, par demandes et réponses, en faveur des sages-femmes de la campagne (a): nouvelle édition,

---

(a) M. *B.**** annonce dans ſon avertiſſement que cet ouvrage a paru en 1775, ſous le nom de *Catéchiſme*, &c. par M. *Duſot*, qui l'a publié, dit il, *en quelque ſorte à ſon inſçu.* Cette ſupercherie que l'on reproche à la Mémoire de M. *Duſot*, ne ſeroit en aucune manière excuſable, ſi ce médecin avoit voulu diſſimuler à qui il avoit obligation de ce Catéchiſme; mais on lit dans ſa préface : « Comme il eſt de première juſtice de rendre à

revue, corrigée, augmentée, et enrichie d'un grand nombre de planches en taille-douce, propres à en faciliter l'étude, publiée par ordre du Gouvernement; par M. J. L. BAUDELOCQUE, membre du collége, conseiller du comité pérpétuel de l'Académie royale de chirurgie de Paris. A Paris, chez Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers, près les Ecoles de chirurgie*, 1787, *avec approbation et privilége du Roi.*

8. Le nom de M. *Baudelocque* suffit pour engager tous ceux qui se destinent aux accouchemens, ou qui les professent, à se procurer ces *principes* sur un art dans l'exercice & la démonstration duquel leur auteur s'est acquis une réputation si grande & si méritée.

Les sages-femmes, à l'instruction desquelles ces principes sont destinés, y trouveront tout ce qu'il est nécessaire qu'elles sachent, soit pour oser agir, soit pour être averties qu'elles sont

---

un chacun ce qui lui est dû, nous annonçons ici avec plaisir & reconnoissance que nous avons profité de ce qui a paru convenir & être à la portée de nos sages-femmes, de l'inestimable ouvrage de feu M. *Solayrès*, par M. *Baudelocque*, dont celui-ci est le précis ».

arrivées aux barrières qu'il leur eſt défendu de franchir.

Les accoucheurs en feront (qu'on nous paſſe l'expreſſion) leur conſeil du moment, dans tous les cas que l'auteur a dû traiter d'après le plan qu'il s'étoit tracé.

Et ceux qui démontrent les accouchemens, peuvent s'en ſervir, dans la plus grande partie de leurs cours, comme d'un texte ſûr qu'ils n'auront plus qu'à commenter.

C'eſt en vain que nous eſſaierions de donner de cet ouvrage un extrait détaillé, il faudroit alors en copier une partie mot pour mot, encore ſerions-nous embarraſſés ſur le choix. Ce n'eſt pas que l'on y rencontre de ces faits que l'on donne pour merveilleux, de ces préceptes dictés comme du haut d'une chaire que l'on s'eſt élevée ſoi-même, de ces penſées qui ont des prétentions à la profondeur, & ſont recouvertes d'un petit vernis philoſophique qui brille aux yeux. Non, rien d'étonnant, rien de miraculeux, mais de véritables principes ſur l'art des accouchemens, un livre conçu avec ſageſſe, fait avec méthode, écrit avec clarté, avec préciſion, & préſenté avec la ſimplicité, la modeſtie qui conviennent tant à l'homme bien ſûr de ce qu'il avance, & qui n'a rien de mieux à faire que d'y mettre de la bonne foi.

Elémens d'anatomie à l'usage des peintres, des sculpteurs et des amateurs, ornés de quatorze planches en taille-douce, représentant

au naturel tous les os de l'adulte et ceux de l'enfant du premier âge, avec leur explication; par M. SUE fils, membre du collége et de l'Académie royale de chirurgie, substitut du chirurgien en chef de l'hôpital de la charité, &c. Première partie. *Prix* 15 *liv. broché en carton. A Paris, chez l'Auteur, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, au coin de celle de l'Arbre-sec, n°. 53; chez* Méquignon l'aîné, *libraire, rue des Cordeliers, près les Ecoles de chirurgie;* Royez, *libraire, quai des Augustins;* Barois jeune, *libraire quai des Augustins,* 1788, *avec approbation et privilége du Roi.*

9. M. *Sue* dit dans l'Avant Propos: « Il faut à ces éleves (en peinture & en ſculpture) un abrégé clair, méthodique, réduit principalement à la deſcription des parties qui peuvent les intéreſſer davantage, un traité élémentaire à l'aide duquel ils puiſſent prendre une idée des matières avant chaque leçon, & en demander compte à leur mémoire après chaque leçon; un livre enfin où ils trouvent tout ce qui eſt eſſentiel, ſans rencontrer rien d'inutile.

M. *Sue* a parfaitement rempli le but qu'il se proposoit ; ceux qui se destinent à la peinture & à la sculpture, ne sauroient trop méditer son ouvrage, qui est très-propre à instruire les personnes qui commencent l'étude de l'anatomie & offre, à celles qui sont plus avancées, un moyen facile d'entretenir leurs connoissances Nous pensons que l'on verra particulièrement avec plaisir les remarques de l'auteur sur les différences que l'âge, le climat, &c. apportent dans les formes, sur les passions qui font varier la figure de tant de manières, sur les jeux en usage chez les anciens, dans lesquels les athlètes nuds présentoient aux artistes des attitudes si favorables au développement des muscles & des vaisseaux externes, qu'elles pouvoient suppléer avantageusement aux démonrations anatomiques ; enfin, sur l'utilité d'étudier la structure des parties & leur jeu, non-seulement sur le cadavre, mais encore sur l'homme vivant ; ce qui peut s'appliquer également aux artistes pour lesquels est fait cette ouvrage, & aux médecins & chirurgiens qui, peut-être, ne portent point assez leur attention sur cette *anatomie vivante*

Nous ne dirons rien des gravures, ce sont celles de M. *Sue* le père, que l'on connoît deja, & que tout le monde admire.

Mémoires pour servir à l'histoire physique et naturelle de la Suisse, rédigés par M. REYNIER, membre de plusieurs Sociétés, et par M. STRUVE, professeur hono-

raire de chimie à l'Académie de Lausanne, et membre de plusieurs Sociétés. Tome premier. *A Lausanne, chez* Jean Mourer; *et se trouve à Paris, chez* Guillaume Debure l'aîné, 1788; *in-8°. de* 295 *pag. avec fig.*

10. Les dix premiers articles de ce volume, sont de M. *Reynier.*

1°. *Discours sur l'étude de l'histoire naturelle, et principalement de la botanique.*

M. *Reynier* présente dans ce discours préliminaire, les règles et les préceptes qu'il est à propos de suivre dans l'étude de l'histoire naturelle.

2°. *Histoire des pissenlits qui croissent en Suisse.*

Dans ce Mémoire, M. *Reynier* réforme des espèces du genre des leontodons, et s'efforce de donner des loix fixes et invariables aux espèces et aux variétés. Il pense que le *leontodon hispidum*, le *leont. hirtum*, le *leont. hastile* et le *leont pyrænaïcum*, ne sont que des variétés, qu'il distingue ainsi : Pissenlit, variété des terres arides : Pissenlit, variété des rochers : Pissenlit, variété à pédoncule épaissi sous le calice : Pissenlit, variété des Alpes. Ces discussions botaniques ont été faites d'après l'inspection des plantes vues sur leur lieu natal. Ce Mémoire est terminé sur la dent de lion vulgaire.

3°. *Corrections et augmentations à faire à la première famille de l'histoire des plantes de la*

Suisse, du baron DE HALLER; *par M.* DE LA CHENAL, *professeur de botanique et d'anatomie, à l'Académie de Bâle, traduites du latin, du tome IX des Acta Helvetica, avec des notes.*

La syngénésie polygamie égale du chevalier *de Linné*, qui forme la première famille de l'histoire des plantes de la Suisse du baron *de Haller*, offre encore bien de la confusion. Pour y porter plus de lumières et d'ordre, M. *de la Chenal* fait de ces plantes un nouvel examen. C'est son travail que M. *Reynier* a traduit en françois, et auquel il a ajouté des notes. Nous avons donné une idée de cet article intéressant, en faisant connoître ce volume des Actes helvétiques. *Voyez* le Journal de Médecine, tome lxxv, page 108.

4°. *Histoire d'une partie des joncs qui croissent en Suisse.*

Cette dissertation est faite pour restreindre les espèces de joncs. M. *Reynier* les divise en deux sections; il comprend, sous la première, les joncs latéraux, qui ne sont, suivant lui, qu'une espèce principale; de sorte que les *juncus effusus*, *inflexus*, *conglomeratus*, *filiformis* du chevalier de *Linné*, forment les variétés à panicule lâche, à sommités penchées, à panicule dense et variété des tourbières: sous la seconde section, se trouvent les joncs articulés, dont l'espèce principale présente le jonc articulé, variété ordinaire, variété rameuse, variété des Alpes et variété des tourbières sèches. Les joncs latéraux sont communs dans les prés marécageux, au bord des chemins, et en général dans toutes les terres stériles où l'eau sé-

journe ; leur apparition dénote une terre stérile ou mal cultivée, ou privée de culture ; leur dépérissement est un des plus sûrs garans du succès des agriculteurs. Un pré qui contient des joncs est peu estimé, sa valeur est presque nulle ; et cependant quelques travaux lui ôte ses mauvaises qualités : les joncs prouvent la paresse, ou la négligence des possesseurs.

« Les causes physiques, dit M. *Reynier*, qui produisent ces changemens de forme dans ces végétaux, sont faciles à connoître. La variété rameuse croît dans les bois, dans les lieux ombragés, et en général dans tous les lieux où l'action immédiate de la lumière est affoiblie ; cette plante rentre donc dans une de ces nuances, entre l'état ordinaire et l'étiolement : son tissu, plus lâche, s'alonge davantage ; ses fleurs restent plus petites, et sont décolorées ; et son ensemble, quoique plus développé, a une apparence plus foible. Une action du soleil plus forte, ou plus continue, produit la variété ordinaire, qui croît dans les lieux humides et découverts ; sa nature est plus forte, sa coloration plus intense ; elle forme un passage aux autres variétés. »

5°. *Histoire de la renoncule aquatique.*

Cette renoncule a cinq principales variétés. Dans la première, les feuilles ont leurs divisions parallèles ; dans la seconde, les feuilles submergées sont à divisions parallèles, et les supérieures, réniformes ; dans la troisième, les feuilles sont à divisions divergentes ; dans la quatrième, les

feuilles ont leurs divisions divergentes, mais plus courtes, et forment une sphère par leur ensemble ; dans la cinquième, les feuilles submergées sont à divisions divergentes, et les supérieures, réniformes.

6°. *Description de deux espèces de trêfles.*

Il s'agit ici du trêfle gazonnant, avec sa figure en taille-douce, et du trêfle des glaciers.

7°. *Description de deux espèces de tourrettes.*

Ces deux espèces, sont les tourrettes cotoneuse et ciliée.

8°. *Relation d'un voyage botanique fait dans le haut Valais, et dans la partie voisine du gouvernement d'Aigle.*

Ce petit voyage est très-curieux.

9°. *Notice sur le genêt* DE HALLER.

Ce genêt rare a été découvert par le baron *de Haller*; il se trouve ici gravé d'après nature.

10°. *Liste des plantes qui ont été découvertes en Suisse, depuis l'impression des ouvrages* DE HALLER, *avec la notice des lieux où elles croissent.*

Cette énumération présente les plantes qui ont été inconnues au baron *de Haller*, puisqu'elles ne sont pas décrites dans son histoire des plantes helvétiques. L'on y trouve aussi le nom des botanistes qui les ont trouvées.

Les Mémoires qui suivent appartiennent en partie à M *Struve.*

1°. *De l'adulaire et de ses caractères extérieurs, de* STRUVE.

L'adulaire est un nouveau feld-spath, dé-

couvert par M. *Pini*, près de Saint-Gothard, en Suisse. Il faut voir et lire cette description.

2°. *Analyse chimique de l'adulaire, ou du feld-spath transparent; par M.* BERNARD-FRÉDERIC MORELL, *apothicaire à Berne, et membre de la Société physico-économique de Berne; traduite de l'allemand de M.* STRUVE.

Cette analyse est comme la plupart de celles des Allemands, de la plus grande exactitude.

3°. *Description des caractères extérieurs de la pierre muriatique, ou du jade Suisse; par M.* ALBERT HOEPFNER; *traduite de l'allemand, par M.* STRUVE.

Elle est suivie de l'analyse de cette pierre.

4°. *Description de la plombagine charbonneuse ou hexaèdre, découverte nouvellement en Suisse, par M.* STRUVE.

C'est un nouveau fossile découvert par M. le comte *de Razoumowsky*, qui, d'après toutes les expériences de M. *Struve*, doit se rapprocher de la plombagine. Il est très-commun dans une roche du pays de Vaud, en Suisse.

5°. *Analyse de l'eau minérale de Heensingen, près du lac de Thoun; par M.* FRÉDERIC MORELL, *apothicaire à Berne; traduite de l'allemand, par M.* STRUVE.

Ce sont des bains établis depuis plusieurs années; ils sont fréquentés à cause des avantages qu'en retirent les malades.

6°. *Description d'un plomb antimoniacal de la mine des Chenets, près de Servoz, dans la vallée de Chamounix; par M.* STRUVE.

Cette mine répond parfaitement, par ses caractères externes, au *phumbago* n° 370 de *Wallerius*.

7°. *Lettre à M. Z..... sur l'étude de la lithologie.*

8°. *Objets d'histoire naturelle, sur lesquels on desireroit des renseignemens.*

Ce sont les charbons de pierre, le sel, l'asphalte, le gyps, la marne, les terres réfractaires, differentes mines de fer, &c.

Elementi di mineralogia, *&c. Elémens de minéralogie analogique et systématique; par Don* JEAN-SÉRAPHIN VOLTA, *docteur en théologie, chanoine de la Basilique impériale de Sainte Barbe, et secrétaire du cabinet d'histoire naturelle de l'université royale de Pavie. A Rome, chez* Settari 1787; in-8°.

11. L'auteur, dans une préface bien écrite, expose le plan de son ouvrage.

Ces élémens ne nous sont point parvenus; mais voici comment en parlent les auteurs des éphémérides littéraires de Rome.

« Il est peu de livres élémentaires qui puissent être comparés à celui-ci, soit du côté de la méthode, soit du côté des lumières qu'il répand sur une matière dont les Italiens semblent avoir

fait jusqu'à ce jour peu de cas, en comparaison des peuples voisins. L'auteur, jeune encore, & déja connu par d'autres ouvrages sur l'histoire naturelle, se propose, à l'exemple des habiles naturalistes étrangers, de donner à l'Italie un systême naturel de tous les métaux, fondé sur le caractère propre de chacun d'eux, ainsi que sur celui de leurs parties constitutives. »

« Ces *élémens* sont précédés d'une courte introduction, dans laquelle l'auteur donne, en faveur de la jeunesse, des notions préliminaires sur le règne minéral, sur les diverses parties qui le composent, sur l'histoire chronologique des différens systêmes, sur les principes du systême analytique, étayés de la théorie des dissolvans, des bases, & des phénomènes de leurs attractions électives. Il y expose ensuite une hypothèse qu'il a imaginée sur la génération des métaux; il compare ingénieusement l'œuvre de la cristallisation à celle de l'organisation, en établissant leurs loix analogues, tirées des phénomènes chimiques; puis il raporte les principaux dérangemens qui s'opposent à la régularité de cette œuvre, dérangemens auxquels il attribue la formation des sédimens, & de tous les métaux qui s'éloignent de leur figure primitive, ou qui ne sont point cristallisés. »

« L'action des dissolvans sur les bases étant le principe de la cristallisation, &, en général, de toute solution chimique, l'auteur établit sous ce point de vue le plan de son systême analytique. Après avoir prouvé dans son introduction, que tous les dissolvans du règne minéral se réduisent aux désignations générales *d'acide* & de *phlogistique*, il propose, en conséquence, de n'assigner que que deux classes aux minéraux

ce ſeroient les minéraux *acides* de *Bergman*, dont le caractère propre eſt l'incombuſtibilité, & les *phlogiſtiques* de *Stahl*, qui ſont tous plus ou moins inflammables. Il applique à ces deux claſſes les ſyſtêmes analytiques des oryctologiſtes modernes, &, diviſant chacun de ces ſyſtêmes en deux ordres, il arrive qu'ils correſpondent exactement aux quatre claſſes établies par les mêmes. Il place enſuite, ſous chacune de ces quatre qualités, quantité de familles caractériſées par la quantité ſpécifique des baſes; & ces familles, il les diviſe en genres relatifs à la différente modification des diſſolvans, à la qualité des figures, à la proportion des mélanges, &c. ce que l'on voit au premier coup d'œil dans la table ſyſtématique des matières. Ce ſyſtême eſt terminé par une appendice très-inſtructive ſur les pétrifications, dans laquelle M. *Volta*, développe parfaitement le myſtère de leur génération, en même temps qu'il donne les moyens de les imiter artificiellement. »

« Pour donner à nos lecteurs une idée des traits originaux de cet ouvrage élémentaire, il nous ſuffira de dire en peu de mots, que, relativement aux ſels, qui font la matière du paragraphe 61e., l'auteur conjecture l'exiſtence d'un acide particulier dans l'eau, lequel correſpond au ſuc lapidifique des anciens; que dans le paragraphe 66, il confirme, par ſes propres obſervations, la découverte de l'alkali minéral naturel, faite récemment par le chevalier *Lorgna*, dont il promet la deſcription avec une partie de l'analyſe; que, dans le même paragraphe, il avance qu'il y a certainement du nitre ammoniacal parmi les ſels minéraux; qu'à l'égard des terres, il les diviſe en familles légitimes & en bâtardes,

bâtardes, ou en primitives & en secondaires, avec beaucoup de précision & de clarté; enfin, qu'il propose de nouveaux caractères pour connoître les terres argilleuses & les terres calcaires. »

« L'histoire des pierres secondaires, & celle des substances bitumineuses, tirées l'une & l'autre d'observations particulières & de faits avérés, nous ont paru traitées savamment, & avec beacoup d'ordre. »

« A l'égard de la partie métallurgique, outre qu'elle présente des idées neuves sur les métaux, par rapport à leurs bases, elle est très-intéressante par les notices succintes, & instructives qu'elle renferme sur les travaux des mines, ainsi que sur les différens usages des minéraux dans la médecine, dans l'économie & dans les arts. »

« Enfin, tout ce que ce livre contient mérite d'être lu, d'être étudié par les jeunes gens qui desireront être initiés dans la connoissance des minéraux. C'est en leur faveur que M. *Volta* a écrit, après avoir lu & médité les ouvrages des minéralogistes les plus célèbres, qu'il ne manque pas de nommer, & dont il a extrait, peut on dire, toute la *quintescence*, pour en faire don à l'Italie. »

« Cet ouvrage, le premier qui ait paru dans ce genre à l'usage des écoles d'Italie, fait honneur à M. *Volta*; il ouvre dans cette contrée une nouvelle carrière, & lui prépare des naturalistes pour la génération suivante. »

CAROLI LINNÆI fundamentorum botanicorum pars secunda exhibens, 1°. Dissertationem de vita et meritis LINNÆI in re herbaria; 2°. Philosophiam botanicam; 3°. Criticam botanicam : *Les fondemens de botanique de CHARLES LINNÉ; seconde partie, &c. édition publiée par les soins de M. JEAN-EMMANUEL GILIBERT, docteur en médecine, professeur en botanique, premier médecin de la province du Lyonnois, pour les épidémies, médecin de l'hôpital général de Lyon, de l'Académie des sciences de la même ville, &c. A Lyon, chez* Piestre *et* de la Mollière; *à Nancy, chez* Matthieu *et* Beaurain fils; *et se trouve à Paris, chez* Croullebois, *libraire, rue des Mathurins, n°.* 32 (*a*), 1787. *T. III;*

(*a*) On a rendu compte du premier volume, *tome* lxxvj de ce journal, *pag.* 155; & du second volume, *ibid.* page 344.

in-8°. de 594 pages, avec figures. Prix 21 liv. les trois vol.

12. L'objet du premier article de ce volume, eſt la vie de *Linné*.

Charles de Linné, fis aîné de *Nils Linnæus*, prêtre ſuédois, naquit le 24 mai 1707, dans la province de Smoland, en Suède; ſon inclination pour la botanique, dans laquelle il fit de ſi grands progrès, ſe manifeſta dès ſa plus tendre jeuneſſe; ſon père prenoit plaiſir à cultiver des plantes & des fleurs dans le jardin de ſon presbitère: on y conduiſoit *Linné* encore enfant. A peine fut-il capable de marcher, qu'il montra le plus grand plaiſir à contempler les plantes. Avant d'avoir atteint ſa dixième année, il faiſoit déja de courtes excurſions dans le voiſinage, & rapportoit différentes plantes indigènes dans ſon petit jardin. On l'envoya, en 1717, étudier à quelques lieues de ſon village: il paſſoit tout ſon temps à recueillir des plantes; il ſe plaiſoit à s'inſtruire de leurs noms & de leurs propriétés. Il étoit tellement livré à cette paſſion favorite, qu'il négligeoit entièrement ſes autres études. En 1724, le régent ne ceſſoit de faire, au père de *Linné*, des plaintes ſur l'ignorance & la pareſſe de ſon fils. Preſſé par ces remontrances, le père s'imagina que ſon fils n'avoit aucun goût pour les lettres, & propoſa de le mettre en apprentiſſage chez un cordonnier. Il eût ſubi ce ſort, ſi un médecin voiſin, frappé du génie de ce jeune homme, n'eût prédit qu'il deviendroit un jour un grand botaniſte. Cet obſervateur pénétrant obtint du père de *Linné*, qu'il continueroit l'éducation de ſon fils: il le prit lui-même dans ſa mai-

ſon, lui fournit des livres de botanique, & l'inſtruiſit des premiers élémens de la médecine.

En 1727, *Charles*, âgé de vingt ans, fut envoyé à l'Univerſité de Lunden, où il reçut, d'un habile profeſſeur, les premiers principes ſyſtématiques d'hiſtoire naturelle. Ce fut là qu'il commença à former un herbier, recueillant des plantes de tous les côtés, faiſant ſur elle des obſervations répétées, & les comparant avec les deſcriptions de *Tournefort*. La botanique ne fut pas l'unique objet des études de *Linné*, il tourna auſſi ſon attention vers les inſectes: branche de connoiſſances dans laquelle il excella. En 1728, il ſe rendit à l'Univerſité d'Upſal. Sa pauvreté, dit-on, étoit ſi grande, qu'il manquoit fréquemment des choſes de première néceſſité; il étoit alors forcé de porter les vieux ſouliers de ſes camarades, qu'il raccommodoit avec du carton. Il n'avoit plus rien à eſpérer de ſa famille ni de ſes amis, lorſqu'un heureux haſard lui procura la protection du ſavant *Olaüs Celſius*, profeſſeur de théologie, & reſtaurateur de l'hiſtoire naturelle en Suède. Les faveurs de ce reſpectable patron, accordées dans une ſi extrême néceſſité, ne ſortirent jamais de la mémoire de *Linné*; il en parloit toujours avec les expreſſions les plus vives de la vénération & de la reconnoiſſance. A vingt-trois ans, il donnoit des leçons extraordinaires dans le jardin botanique, ce qui lui procura un léger revenu.

Dès-lors *Linné* paſſoit le jour à herboriſer ou à donner des leçons, & il employoit une grande partie de la nuit à poſer les fondemens de ſon ſyſtême. En 1731, il fit un voyage en Laponie, afin de faire des recherches ſur l'hiſtoire naturelle de cette contrée. Auſſitôt après

ſon retour, il continua ſes leçons de botanique; il en donna d'autres ſur la minéralogie & ſur l'art d'eſſayer les métaux : ce furent les premières de ce genre faites à Upſal ; elles lui attirèrent de grands applaudiſſemens. En 1735, il voyagea en Dalécarlie, en Norwège, paſſa par Copenhague & par Hambourg. Arrivé en Hollande, il prit le parti d'écrire à *Boerhaave* ; il lui manda qu'il s'étoit dévoué à la botanique, mais qu'il ſe trouvoit dans la ſituation la plus fâcheuſe. *Boerhaave*, ami & protecteur des ſciences, reçut *Linné*, devint ſon patron, le recommanda à M. *Cliffort*, qui le chargea de la direction du jardin botanique qu'il venoit de former avec des dépenſes immenſes. Cette place agréable & convenable au goût de *Linné*, valoit d'ailleurs un ducat par jour d'appointement : il voyagea aux frais de ce ſeigneur Hollandois, en Angleterre & en France. Son ſéjour en Hollande, qui avoit juſqu'alors contribué ſi eſſentiellement à ſon avancement, fut enfin troublé par une maladie très-dangereuſe. A peine convaleſcent, il montra un deſir inſurmontable de retourner en Suède. Il arriva à Stockholm en ſeptembre 1738. Il s'y établit en qualité de médecin, & ſe maria l'année ſuivante à une demoiſelle hollandoiſe avec laquelle il avoit contracté depuis long-temps une amitié particulière. En 1739, il obtint du roi de Suède, à la recommandation du comte de *Teſſin*, la place de médecin de la flotte, & une penſion des états, pour donner des leçons de minéralogie. Pendant ſa réſidence à Stockholm, il aſſiſta à la fondation de l'Académie royale des ſciences, dont il fut nommé préſident. En 1741, il obtint enfin l'objet de ſa

plus ardente ambition, la chaire de botanique à l'Université d'Upfal; il fut en même temps nommé directeur du jardin de médecine, & entreprit de donner des leçons de botanique, d'hiftoire naturelle, de diététique, de nofologie & de matière médicale. Depuis ce moment, il paffa le refte de fa vie à Upfal; fes leçons rendirent l'Univerfité de cette ville célèbre, & engagèrent beaucoup d'étrangers à s'y rendre. Il étoit toujours environné d'une foule d'auditeurs: fon grand art étoit non-feulement de fatisfaire la curiofité, mais encore de gagner l'affection & l'eftime de fes difciples. On diftinguoit fes leçons par cette netteté & cette précifion fi remarquables dans fes écrits; il donnoit au printemps & en été, des leçons publiques, en herborifant dans le voifinage de la ville. Dans ces excurfions botaniques, il étoit accompagné par de trompettes & des cors-de-chaffe, & il fortoit à la tête de deux à trois cents étudians, divifés en plufieurs détachemens. Lorfque *Linné* vouloit démontrer quelque plante, quelque oifeau ou quelque infecte curieux, qu'il venoit de trouver lui-même, ou qu'un étudiant lui avoit apporté, les traîneurs étoient appelés au fon de la mufique; on s'affembloit en foule autour du maître, & l'on écoutoit, dans un réfpectueux filence toutes fes obfervations. Sa réputation fe répandit bientôt dans tout l'univers, ainfi que fes écrits: au mois de mai 1774, pendant qu'il étoit occupé au jardin botanique à préparer fes leçons, il fut faifi d'une attaque d'apoplexie, fuivie d'une foibleffe qu'il déclara lui-même être l'avant-coureur de fa mort. Il fe rétablit cependant un peu; mais en juin 1776, il éprouva une nouvelle attaque, qui le réduifit à un fi

foible état, qu'il écrivit alors lui-même : « *Linné* est boiteux, il se meut à peine, il ne parle plus intelligiblement, & ne peut presque pas écrire. » Dans la même année, une hémiplégie du côté gauche, l'obligea à garder le lit. Ses forces l'abandonnèrent graduellement; ses facultés intellectuelles s'affoiblirent ; & une fièvre accompagnée d'hydropisie, termina ses jours le 10 janvier 1778, à la soixante-onzième année de son âge.

Linné étoit petit de taille, & le paroissoit encore plus par l'habit court qu'il portoit. Il étoit mince, mais bien fait, & d'une belle physionomie. Si l'on veut connoître davantage cet illustre botaniste, il faut lire l'éloge qu'en a donné M. *Gilibert*, d'après les Mémoires anglois de M. *Coxe* ; ce que ce dernier en a dit, a été traduit en françois par M. *Willemet*, fils (*a*), professeur de botanique au collége royal de médecine de Nancy. Ce morceau a été inséré dans le tome second des Mémoires de littérature étrangère.

Le second morceau de ce recueil, est la *philosophie botanique.* Quiconque voudra bien comprendre le systême sexuel de *Linné*, ne sauroit se passer de cet ouvrage, dont nous allons donner le plan général. Le premier chapitre contient une notice des livres importans sur la botanique, rangés dans un ordre méthodique. Le second présente une idée générale de tous les systêmes de botanique connus jusqu'à pré-

(*a*) Ce jeune médecin, entraîné par son amour passionné pour l'histoire naturelle & pour la botanique, est parti sur la fin de l'année 1788, avec les ambassadeurs de *Tipoo-Sultan*, qui s'en retournoient dans leur pays.

ſent, depuis *Céſalpin* juſqu'à *Wachendorff.* Les plantes ſont diſtribuées par *Linné* ſuivant ſa méthode. Ce chapitre eſt un extrait de ſon *ſyſtême des plantes.* Le troiſième renferme l'explication des termes dont ſe ſert l'auteur, en parlant des racines, des tiges & des feuilles des plantes. Le quatrième contient la valeur des termes dont il fait uſage pour déſigner les parties de la fructification, la figure, la proportion & la ſituation des plantes. Le cinquième indique tout ce qui ſe rapporte au ſexe des plantes. Le ſixième, outre pluſieurs obſervations curieuſes, établit des règles pour former bien préciſément le caractère des plantes. Dans le ſeptième, ſont des loix pour fixer & nommer les différens genres, ainſi que pour découvrir l'étymologie de pluſieurs noms uſités aujourd'hui. On trouve dans le huitième, des inſtructions pour trouver les noms ſpécifiques & triviaux. Le neuvième eſt conſacré à des obſervations ſur les variétés. Dans le dixième, la manière d'arranger les ſynonymes des plantes dans les ouvrages de botanique. Dans le onzième, des règles pour les décrire avec préciſion & clarté, & pour les bien rendre en les deſſinant. On fait connoître dans le douzième les vertus des plantes, d'après leurs différentes claſſes & leurs caractères génériques. Les planches néceſſaires aux interprétations, ſont faites avec ſoin.

Le troiſième article, qui termine ce volume, eſt la *critique botanique* ; c'eſt une eſpèce de commentaire ſur quelques endroits des *fondemens de botanique. Linné* y rend raiſon des changemens qu'il a faits dans les noms génériques & ſpécifiques de quelques plantes, & de leurs variétés.

Il eſt à deſirer que le ſavant éditeur, M. *Gilibert*, publie le reſte des œuvres de *Linné*, qu'on ne ſauroit aiſément ſe procurer en France. Le volume, qui a fait le ſujet de cet extrait, eſt le ſeptième de cette édition.

Supplement to the arctic zoology: *Supplément à la Zoologie arctique. A Londres, chez* Hughs, 1787; *in-4°. de 163, pag. avec fig.*

13. M. *Pennant*, naturaliſte anglois, publia en 1785, la Zoologie arctique en deux volumes *in*-4°. Il y donne la deſcription exacte des animaux de l'Amérique ſeptentrionale, du Kamſchatka, & des côtes occidentales du Nouveau-Monde. Dans le ſupplément que nous annonçons, ſe trouvent beaucoup de nouvelles eſpèces découvertes par M. *Œdmann*, parmi leſquelles on diſtingue des oiſeaux, des poiſſons & des amphibies de l'Amérique ſeptentrionale. Ce ſupplément eſt terminé par un catalogue des inſectes de cette contrée, par M. *Forſter* l'aîné, & l'hiſtoire des coquillages de *Liſter*.

M. *Gmelin* vient de donner le premier volume du *Syſtema naturæ* du chevalier de *Linné*; comme c'eſt de la Zoologie qu'il traite, il a eu ſoin d'ajouter à la ſynonymie de chaque animal, la dénomination de M. *Pennant*, ce qui doit intéreſſer les naturaliſtes.

Manuel usuel et économique des plantes ; contenant leurs propriétés pour les usages économiques, et les différens procédés auxquels on peut avoir recours pour en tirer profit ; extrait de la nature considérée ; par M. BUCH'OZ, auteur de différens ouvrages économiques. A Paris, chez l'auteur, rue de la Harpe, presque vis-à-vis la Sorbonne, 1782, *avec approbation et privilége du Roi ; in-*12 *de* 346 *pag. Prix* 1 *liv* 16 *sous. broché.*

14. « Cet ouvrage est vraiment économique ; il traite de différentes plantes qui peuvent convenir dans l'économie rurale ; il donne la manière de les préparer, rapporte les différens procédés qu'on est obligé d'employer pour pouvoir en tirer un profit avantageux : il est extrait de *la Nature considérée*, ouvrage périodique qui a été rédigé par l'auteur de cet opuscule ».

On voit par cet avertissement, que nous avons copié entièrement, que M. *Buch'oz* ne met aucune prétention à ce recueil ; il n'est cependant pas le moins utile de sa nombreuse collection ; on y trouve plusieurs dissertations, observations et mémoires inté-

ressans, qui, noyés dans les grands ouvrages où ils ont d'abord été déposés et où il est rare qu'on aille les chercher, deviennent le plus souvent inutiles. Les artistes vétérinaires y trouveront des renseignemens sur les effets de plusieurs substances végétales dans les animaux, sur les fourrages, sur les prairies artificielles, et sur plusieurs plantes qui peuvent servir à la nourriture des bestiaux. On ne voit dans cet ouvrage aucune de ces recettes futiles ou dangereuses, qu'on a justement reproché à M. *Buch'oz* d'insérer quelquefois dans ses compilations.

Malgré la date du titre de 1782, on lit à la dernière page, *de l'Imprimerie de Demonville, rue Christine*, 1783.

Dell' arte di fare il vino, *&c.* C'est-à-dire, *De l'art de faire le vin, discours d'AD. FABRONI, couronné par l'Académie économique de Florence; in-8°. de 264 pag. A Florence, chez* Castieri, 1787.

15. Ce Mémoire présente une théorie raisonnée de la fermentation appuyée sur l'analyse chimique des liquides fermentescibles, et soutenue par des expériences bien conçues et bien exécutées. L'auteur y suggère encore des signes faciles à saisir pour juger de la qualité du moût; il indique les moyens de faire à la pratique l'application des principes théoriques, afin de se procurer de toute espèce de moût le meilleur vin qu'il puisse fournir, et principalement pour

obtenir un vin de garde, et qui supporte facilement le transport. M. *Fabroni* suppose que la fermentation vineuse est exclusivement l'effet d'un acide qui dépouille le sucre de son phlogistique ; et c'est à ce principe qu'il s'efforce d'amener les nombreuses expériences et observations, tant propres qu'empruntées, qu'il a réunies dans son ouvrage. La description de la structure du raisin est accompagnée de gravures. L'auteur assure que le jus du raisin le plus doux donne des marques d'acidité, qu'une solution de sucre bien rafliné ne fermente pas, tandis que la fermentation s'y établit lorsqu'au lieu de sucre blanc, on emploie du sucre noir ; que l'air fixe qui se dégage pendant le mouvement fermentatif, a la plus forte analogie avec celui que les acides chassent du sel de tartre ; que le miel entre promptement en fermentation lorsqu'on y ajoute un acide ; que le tartre ajouté à une solution de sucre, produit le même effet ; qu'on obtient du vin de l'acide du sucre, en le traitant avec l'acide nitreux ; qu'après avoir saturé l'acide libre dans le moût avec de l'alkali, on en découvre du nouveau aussitôt que la fermentation commence ; que la substance glutineuse joue un certain rôle dans la fermentation, et ne peut être remplacée par la partie coagulable, ni par la partie gélatineuse des animaux ; que l'addition de l'air fixe au vin vapide, lui donne bien un goût vineux piquant, mais ne lui rend pas la partie spiritueuse qu'il a perdue ; que le vin de Madère ne contient qu'$\frac{1}{1500}$ de son volume d'air fixe, au lieu que le cidre en renferme le double de son volume.

Anweisung für ærzte und wund-ærtze, &c. *Méthode propre aux médecins et aux chirurgiens, obligés de faire des rapports aux Juges dans des cas criminels ; par M. JEAN-PIERRE BRINKMANN, docteur en médecine, conseiller de cour ;* seconde édition. *A Dusseldorf ; et se trouve à Strasbourg, chez* Am. Kœnig, 1788, *in*-8°. *de* 84 *pages.*

16. Cet opuscule, qui parut pour la première fois en 1772, renferme les règles qu'il faut observer lorsqu'on a un rapport à rédiger.

Philyra qua Academiæ imperialis naturæ curiosorum h. t. præses D. HENRICUS-FRIDERICUS DELIUS, sacri Romani imperii nobilis comes Palatinus cæsareus consiliarius intimus aulicus Brandenburgicus, medicinæ in Academia Friderico Alexandrina professor primarius; Academ. senior, Acad. scientiar. Monspeliens, Rhotomag. et Bavar. sodalis. Perillustratis

Acad. cæsar. natur. cur. directori, cunctisque adjunctis et collegis viris generosisissimis illustribus, excellentissimis, prænobilissimis, doctissimis clarissimisque, quibuscumque demum humanissimis lectoribus S. P. D. atque de nupero et præsenti dictæ Academiæ statu breviter agit. *A Erlangue, chez* Ellrodt; 1788; *in-4°. de 12 pag.*

17. L'hiſtoire de l'Académie Impériale des curieux de la nature d'Allemagne, par *Buchner*, publiée en 1755, eſt peu connue en France. Le nouveau diſcours hiſtorique & littéraire, ſur cette compagnie, qui fait l'objet de cet article, mérite d'y pénétrer à tous égards; il fait connoître ſommairement une ſociété de ſavans, qui concourt aux progrès de l'hiſtoire naturelle & de la médecine.

Remontons à ſon origine & à ſon inſtitution. En 1684 *Jean Laurent Bauſch*, médecin à Schwenfurt, ville Impériale du cercle de Franconnie, propoſa à pluſieurs de ſes confrères, des idées qui lui étoient venues, ſur les moyens de perfectionner la médecine. Il fut arrêté entr'eux que l'on s'attacheroit particulièrement à la recherche de nouvelles propriétés des minéreaux, végétaux & animaux. S'étant enſuite réunis en nombre ſuffiſant, ils s'érigèrent en corps académique, avec des ſtatuts & ſe nommèrent pour préſident Bauſch. L'aſſociation de ces mé-

decins fut nommée, *le Voyage des Argonautes*, & ils se donnèrent chacun un nom relatif à cette expédition. Bausch fut appelé *Jason*. Cette académie naissante invita les savans de s'enroller sous son pavillon, pour faire des excursions propres aux progrès de la médecine & des sciences naturelles; dix années s'écoulèrent sans que ce projet prit de grands accroissemens. Ce ne fut qu'en 1662, que les directeurs publièrent à Leipsick une lettre circulaire adressée à tous les médecins qui voudroient concourir au grand ouvrage de la recherche des mystères de la nature; on leur fit part des règlemens, de la protection spéciale des empereurs, des témoignages honorables que plusieurs grands hommes lui avoient déja rendus, ainsi que le nombre des membres dont elle étoit composée. *Jean-Michel Fehr*, associé depuis long-temps, succéda après le decès de Bausch, en 1665, à la place de président. Ce médecin (*Fehr*) s'étoit montré digne de ce poste par différens écrits, qu'il avoit publiés. Il fit aussi imprimer quelques ouvrages posthumes de son prédécesseur. Cependant l'entreprise des argonautes ne promettoit point de brillants succès; on critiquoit même leur manière de traiter chaque sujet.

Ce corps étoit toujours dans l'incertitude, & prêt d'abandonner son projet, lorsqu'il eût connoissance des conférences, de philosophie qu'on tenoit en France, ainsi que des académies qui se formoient à Paris, à Londres & en Italie: il fit venir les journaux de ces divers pays, & prit la résolution de publier un recueil particulier. Il réforma ses statuts, établit le centre de sa correspondance à Breslau, & chargea *Sach*, avec quelques autres membres, de

ramaſſer les Mémoires, & de les mettre en ordre. De cet inſtant l'aſſociation prit le nom d'*Académie des curieux de la nature dans le Saint-Empire Romain.*

Elle publia le premier volume des ephémérides en 1670, qui plut ſi fort à ſa majeſté Impériale, qu'elle ordonna que tout ce qu'il y avoit de plus rare dans ſes cabinets ſeroit à ſon ſervice. Les membres de cette Académie ſont répandus dans toute l'Allemagne, & même en d'autres pays; ils ne ſont ſoumis à aucune loi pour règler leurs travaux, ni excités par aucune récompenſe pour s'appliquer ſérieuſement à ſcruter la nature, & à la recherche de la vérité.

A *Jean-michel Fehr*, nommé *Argaute* ſuccéda *Helianthe* I. c'eſt-à-dire, *Jean-George Volckamer* de Nuremberg, reçu en 1676, & fait préſident en 1686; il eut pour ſucceſſeur *Luc Schroeck* en 1693, dont le nom académique étoit *Celſe* I. Tour à tour *Widmann*, *Buchner*, *Trew* & *Baier*, ont occupé cette place honorable, que remplit aujourd'hui M. *Delius*, auteur de ce diſcours. Il s'eſt rendu recommandable dans la république médicale, par pluſieurs écrits utiles, & notamment par ſa collection, qui a pour titre : *Adverſaria phyſico-medica* en cinq faſcicules.

Tout le monde connoît les *Ephémérides des curieux de la nature*; c'eſt à cette illuſtre académie que nous les devons; s'eſt un tréſor précieux, dans lequel on trouve des choſes curieuſes ſur la phyſique, l'hiſtoire naturelle & la médecine.

Bibliothèque physico-économique, instructive et amusante, année 1789, ou huitième année ; contenant des Mémoires, observations pratiques sur l'économie rurale ; les nouvelles découvertes les plus intéressantes dans les arts utiles et agréables ; la description et la figure des nouvelles machines et instrumens qu'on y doit employer, d'après les expériences de leurs auteurs ; des recettes, pratiques, procédés, médicamens nouveaux externes ou internes, qui sont relatifs aux hommes et aux animaux ; les moyens d'arrêter les incendies et autres évènemens provenans des vices et de l'altération de l'air, de nouvelles vues sur plusieurs points d'économie domestique, et en général sur tous les objets d'utilité et d'agrément dans la vie civile et privée, &c. &c. On y a joint des notes que l'on a cru nécessaires à plusieurs arti-

cles ; 2 vol. in-12, avec des planches en taille-douce. Prix 6 livres reliés, et 5 liv. 4 sous broch. franc de port par la poste. *A Paris, chez* Buisson, *libr. rue Hautefeuille, hôtel de Coëtlosquet, n°. 20.*

18. Cet ouvrage forme actuellement douze volumes, ou huit années, qui se vendent ensemble ou séparément ; savoir, l'année 1782, 1 vol.; 1783, 1 vol.; 1784, 1 vol.; 1785, 1 vol.; 1786, 2 vol.; 1787, 2 vol.; 1788, 2 vol.; 1789, 2 vol. Le prix de chaque volume est de 2 livres 12 sous, broché franc de port par la poste, dans tout le royaume : on affranchit l'argent et les lettres d'avis.

Cours annuel et public de chirurgie, établi à Lyon.

Le Collége royal de chirurgie de Lyon, établi, en 1775, par lettres-patentes duement enrégiſtrées, faiſoit ſes leçons & démonſtrations dans des ſalles, louées aux frais de l'un de ſes membres (*a*). Le nombre des élèves formés dans les dix premières années d'exercice, le zèle & l'aſſiduité des membres dudit Collége à profeſſer l'art dans toute ſa plénitude, non-ſeule-

---

(*a*) M. *Collomb*, chirurgien respectable tout à-la-fois par son âge, ses vertus et ses talens.

ment auxdites écoles, mais encore dans leur domicile, où plusieurs font des cours particuliers, ayant fait connoître de quelle importance pouvoit être une pareille institution pour la cité, comme pour les provinces voisines, Sa Majesté a daigné, sous le ministère bienfaisant & éclairé de feu M. *de Vergennes*, accorder audit Collége un local plus spacieux, commodément distribué, & décoré avec goût, dans la maison de l'hôpital général de la charité.

Six professeurs, brévetés par le Roi, y font un cours complet de chirurgie, distribué en six cours particuliers, qui durent chacun deux mois.

L'inauguration desdites nouvelles écoles a été faite, le 27 avril 1787, par deux discours. Le premier a été prononcé par M. *Collomb*, professeur royal de physiologie, membre de l'Académie des sciences & arts de Lyon, sur *l'importance de mériter la confiance publique dans l'exercice de l'art de guérir, & sur les moyens d'y réussir.* Le second, prononcé par M. *Desgranges*, docteur en médecine, membre dudit Collége & de plusieurs académies, avoit pour objet, 1°. *l'origine de la chirurgie & ses progrès*; 2°. *ses bienfaits envers la Société.*

Après ces discours, M. *Desgranges* a présenté à l'aggrégation M. *Constantin*, reçu maître en chirurgie à Mâcon, qui de suite a soutenu la thèse d'usage.

L'assemblée a été nombreuse; MM. du consultat y ont assisté par députation; grand nombre d'amateurs s'y sont rendus, & beaucoup de dames.

Si les faveurs du Souverain, les applaudissemens du public & l'amour de leur état, suffi-

ſent aux chirurgiens de Lyon pour leur faire remplir avec exactitude les devoirs qu'ils ſe ſont impoſés en ſe vouant à l'enſeignement public, il n'en eſt pas de même des élèves, à l'émulation deſquels il falloit offrir un véhicule; c'eſt à quoi MM. les officiers municipaux ont bien voulu pourvoir, en fondant trois prix, qui doivent être diſtribués au concours à la fin de l'année d'étude. Chaque profeſſeur préſente deux ſujets pour y être admis. Ce concours vient d'être fait pour la ſeconde fois, ainſi que l'apprend l'annonce ſuivante, qui a éte diſtribuée dans toute la généralité de Lyon.

PRIX décernés par le collége royal de chirurgie de Lyon.

Les établiſſemens les mieux prévus pour l'inſtruction de la jeuneſſe, feroient le plus ſouvent ſans effet, ſi l'émulation n'étoit encouragée par l'eſpoir des récompenſes. Cette vérité, vivement ſentie par MM. nos prévôt des marchands & échevins, les a déterminés à accorder des prix en faveur des élèves du collége royal de chirurgie, qui, dans deux examens publics, ſubis à la fin du cours annuel, auront montré le plus de connoiſſances & de ſavoir.

Le collége de chirurgie a procédé à ces deux examens les 26 & 27 février dernier, dans la grand'ſalle; les concurrens, au nombre de ſept, ont diſſerté ſur l'anatomie & ſur les opérations, ſujets arrêtés pour cette année.

Le nom des élèves, ainſi que le titre des matières, ont été écrits ſur des billets ſéparés

& cachetés, & tirés successivement au sort. De telle sorte que chaque concurrent n'a pu savoir ni le tour ni la matière qui devoit lui échoir, qu'au moment même qu'il devoit parler.

A la fin de la seconde séance, le public & les élèves retirés, les avis ont été rassemblés trois fois de suite par le scrutin, & sur des billets écrits. La pluralité des voix s'est réunie en faveur de M. *François Barry*, de la Guillotière, pour le premier prix. Le second a été décerné à M. *Joseph Mermet*, d'Hauteville en Bugey; & le troisième à M. *Etienne Sylvain Villedieu*, de Coulanges-la-Vineuse, diocèse d'Auxerre.

La proclamation desdits prix s'est faite, le 4 de ce mois de mars, dans une assemblée publique de tout le collége, à la suite du discours inaugural, prononcé, pour l'ouverture du cours annuel de chirurgie, par M. *Biessy*, professeur-adjoint de matière médico-chirurgicale. M. *Binard*, greffier de M. le premier chirurgien du Roi, a fait lecture du procès-verbal des deux examens publics, & de la décision portée par le *Comité* du collége pour la distribution desdits prix, ce qui a tenu lieu de rapport desdites deux séances.

M. le Prévôt des marchands a daigné honorer cette assemblée de sa présence, & remettre lui-même à chacun des élèves désignés la palme qu'il avoit méritée, consistant en livres de chirurgie. Les choses obligeantes que ce digne magistrat leur a dites, au nom du consulat, sont bien faites pour exciter de plus en plus leur émulation, & les faire redoubler d'efforts dans l'étude d'un art aussi intéressant pour l'humanité.

ANNONCES DE LIVRES.

Des convulsions dans l'enfance, de leurs causes et de leur traitement; ouvrage qui a remporté les deux prix de la Faculté de médecine de Paris, et du cercle des Philadelphes du Cap-François; par M. BAUMES*, docteur en médecine. A Paris*, 1789; *chez* Théophile Barrois, *quai des Augustins, et chez* Méquignon l'aîné, *rue des Cordeliers; à Lyon, chez les frères* Périsse; *à Montpellier, chez la veuve* Gauthier, *et chez* Bascou; *à Nîmes, chez* Castor-Belle.

Mémoire sur la culture et les avantages du chou-navet de Laponie; par M. SONNINI DE MACCONCOURT. *A Paris, chez* Née de la Rochelle, *libraire, rue de Hurepoix, et à l'hôtel de Calais, rue Coquillière.*

Nos. 1, 8, 9, M. Le Roux des Tillets.
2, 3, 4, 5, 10, 11, 12, 14, 16, 17, M. Willemet.
6, 7, 15, M. Grunwald.
13, M. Huzard.

Errata pour le cahier de juillet 1788.

Page 8, ligne 19, *au lieu d'*eaux, *lisez* lieux.
Page 43, ligne 9, sémiline, *lisez* surcilière.
Page 88, ligne 4, Crecl, *lisez* Crell.
Page 94, ligne 1, au, *lisez* eu.
Page 109, ligne 22, febers, *lisez* fiebers.
Page 110, ligne 13, &, *lisez* &c.
Page 133, ligne 26, soemtliche, *lisez* sœmtliche.
Page 140, ligne 1, Zwierlin, *lisez* Zwierlein.
Ibid. ligne dernière, *consiliarior*, lisez *consiliario.*
Page 164, ligne 5, Staatzarzney kunste, *lisez* Staatsarzney kunts.
Page 168, ligne 23, Cune, *lisez* Cuno.
Page 174, ligne 22, Hermbslaedt, *lisez* Hermbstaedt.
Page 175, ligne 6, Magnetische, *lisez* magnetisches.
Ibid. inderteulsch, *lisez* mederteutsch.
Page 179, ligne 18, *Felix* ajoutez *Poma.*
Ibid. ligne 24, Fresne, *lisez* de Saint-Fresne.

Cahier du mois d'août.

Page 189, ligne 23, *au lieu de* concoure, *lisez* concourt.
Page 204, ligne 28, li, *lisez* il.
Page 212, ligne 8, *enterities*, lisez *enteritis.*
Page 359, ligne 18, *Felix*, ajoutez *Poma.*
Idem, ligne 20, *enterities*, lisez *enteritis.*
Ibid. ligne 21, *Fereun*, lisez *Ferrus.*
Ibid. ligne 23, moyens pour, *lisez* moyens proposés pour.

TABLE

DESCRIPTION de l'épidémie qui a attaqué les troupes du Roi, au retour du siége de Gibraltar, Par M. Burel, *méd.* Page 325
Observation sur un gonflement douloureux au périnée, &c. Par M. Thomas Reeve, *chir.* 386
Observat. sur l'extrait de napel, &c. Par M. Couret, *élève en pharmacie,* 389
Maladies qui ont régné à Paris pendant le mois de janvier 1789, 394
Observations météorologiques, 400
Observations météorol. extrait du Journal général de France, 403
Tableau comparatif du froid le plus rigoureux des hivers de ce siècle, observé en France, 413
Observations météorologiq. faites à Lille, 424
Maladies qui ont régné à Lille, 426

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Académie, 427
Médecine, 446
Chirurgie, 456
Anatomie, 458
Histoire naturelle, 460
Minéralogie, 466
Botanique, 470
Zoologie, 477
Economie, 478
Jurisprudence médicale, 481
Histoire littéraire, ibid.
Bibliographie, 485
Cours annuel & public de chirurgie, établi à Lyon, 486
Prix par le collége royal de chirurgie de Lyon, 488
Annoces de livres, 490

De l'imprimerie de P. FR. DIDOT jeune, 1789.

